

MAIRIE DE METZ

**Rapport d'activités
des services**

Année 2010



SOMMAIRE

	Pages
- Les élus et leurs attributions en 2010	3
- Carte d'identité de la Ville	5
- L'organigramme des services municipaux	7
- Secrétariat Général	9
- Mission Prospective et Enjeux Métropolitains	25
- Mission Grands Projets, Développement Durable, Handicap et Organisation	43
- Mission Gestions Externes et Ingénierie Contractuelle Complexé	69
- Mission Santé Publique	75
- Pôle Ressources Financières et Commande publique	83
- Pôle Ressources Humaines	101
- Pôle Systèmes d'Information et de Télécommunication	125
- Pôle Affaires Scolaires et Action Educative	143
- Pôle Animation , Jeunesse, Sports et Vie Associative	159
- Pôle Culture	183
- Pôle Prévention des Risques et Energie	207
- Pôle Tranquillité Publique, Police et Réglementation	235
- Pôle Démocratie Participative, Citoyenneté et Politique de la Ville	259
- Pôle Urbanisme	291
- Pôle Etudes	329
- Pôle Travaux	349
- Pôle Centre Technique Municipal	363
- Pôle Espaces Verts et Propreté Urbaine	395

COMPETENCE CONSERVÉE EN PROPRE PAR LE MAIRE (avec suppléance)

Dominique GROS	Communication	Richard LIOGER
Dominique GROS	Administration Générale	Richard LIOGER

DÉLÉGATIONS ADJOINTS

NOM & PRÉNOM	ATTRIBUTIONS	SUPPLÉANTS
1 – Richard LIOGER	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisme conceptuel et opérationnel - Développement Urbain - PDU - Patrimoine - SIG - Promotion nationale et internationale de Metz - METZ 2012 - Tourisme - Affaires Européennes 	Antoine FONTE
2 – Christiane PALLEZ	<ul style="list-style-type: none"> - Solidarités - Affaires Sociales - CCAS - Services aux personnes handicapées - Santé publique 	Isabelle KAUCIC
3 – René DARBOIS	<ul style="list-style-type: none"> - Développement durable - Agenda 21 - Eau - Énergie - Qualité de l'air - Nuisances / Bruit - Prévention des risques - Stationnement - Déplacements Intra-urbains 	Thierry JEAN
4 – Isabelle KAUCIC	<ul style="list-style-type: none"> - Logement - OPAC - Politique de la Ville - ANRU 	Christiane PALLEZ
5 – Thierry JEAN	<ul style="list-style-type: none"> - Développement économique et relations externes avec les partenaires sociaux - Commerce - Artisanat - Enseignement supérieur et Recherche - ZAE - UEM - Foires et Marchés 	Antoine FONTE
6 – Anne FRITSCH-RENARD	<ul style="list-style-type: none"> - Finances - Gestion - Ressources Humaines - Relations avec l'APM 	Olivier PAYRAUDEAU
7 – Antoine FONTE	<ul style="list-style-type: none"> - Culture - Gestion des équipements cultuels et culturels - Bibliothèques et Médiathèques - Mission Pompidou - Maison du Projet - Développement Culturel Européen - Coopération jumelages - Cultes - Archives - Harmonie Municipale 	Thomas SCUDERI

8 – Danielle BORI	- Enseignement - Périscolaire - Restauration scolaire	Patricia SALLUSTI
9 – Jacques TRON	- Services Techniques - Centre Technique Municipal / Parc Auto - Etudes - Travaux - Marchés publics - Coordination et suivi des Délégations services publics - Commissions de Sécurité/accessibilité	René DARBOIS
10 – Patricia SALLUSTI	- Citoyenneté - Démocratie participative - Mairies de Quartiers - Conseil Économique et Social Local	Danielle BORI
11 – Belkhir BELHADDAD	- Pratiques sportives et sports professionnels - Manifestations / Équipements sportifs	Jacques TRON
12 – Marielle OLESINSKI	- Cadre de Vie (Espaces Verts et Propreté)	René DARBOIS
13 – Sébastien KOENIG	- Délégation à l'Emploi - Insertion - Mission Locale - Grandes Infrastructures de Transports	Patricia SALLUSTI
14 – Danielle HEBER-SUFFRIN	- Tranquillité publique - Police Municipale - Réglementation - Etat Civil - Elections/ Population/ Accueil - Hygiène	Sébastien KOENIG
15 – Thomas SCUDERI	- Jeunesse - Vie associative et socio-éducative - Animation de la Jeunesse	Belkhir BELHADDAD

ADJOINTS DE QUARTIER

16 – Françoise FERRARO	- Metz Nord / Patrotte / Chemin de la Moselle - Prévention santé	Olivier PAYRAUDEAU
17 – Patrice NZIHOU	- Metz Borny / Bellecroix - Diversité culturelle	Selima SAAD
18 – Selima SAADI	- Sablon / Magny - Politique familiale	Patrice NZIHOU
19 – Olivier PAYRAUDEAU	- Centre Ville / Nouvelle Ville / Ville Impériale - NTIC / Télécommunications /Télédistribution - Assurances - Affaires Juridiques	Françoise FERRARO

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

William SCHUMAN	Centre Pompidou	
Daniel PLANCHETTE	Défense - Mémoire	
Hacène LEKADIR	Vie étudiante	
Jean-Michel TOULOUSE	Grand Projet de Ville (GPV)	
Jean-Louis LECOCQ	Mission Handicap	
Bernard HEULLUY	Coopération décentralisée	

CARTE D'IDENTITE DE LA VILLE

Superficie de la commune

4 194 ha

Population

125 721 habitants

Budget de la ville

(compte administratif 2010)

243 537 913,07 €

(dépenses de fonctionnement
et d'investissement)

Budgets annexes

(compte administratif 2010)

3 405 570,24 €

(dépenses de fonctionnement
et d'investissement)

Principaux équipements sportifs

1 palais omnisports "Les Arènes"

1 stade d'athlétisme

1 halle d'athlétisme

1 palais des sports

1 salle d'escrime

1 patinoire

1 bowl

4 piscines (dont 1 piscine olympique)

Stade Saint Symphorien (FC Metz)

1 parcours de golf

1 terrain de camping 4 étoiles

22 COSEC et gymnases

1 bassin de slalom canoë-kayak

18 courts de tennis

35 plateaux sportifs et "city stades"

1 auberge de jeunesse

1 port de plaisance

Les pôles d'activités

Le Technopole Metz

La Zone d'activités de Deux Fontaines

L'Actipôle

La Zac Adjacente au Nouveau Port

La Zac Sébastopol

Espaces verts

515 ha

1 jardin botanique

Enfants scolarisés

3 742 élèves en maternelle

5 522 élèves en élémentaire

Equipements culturels

Centre Pompidou-Metz (Metz Métropole)

Opéra Théâtre de Metz (Metz Métropole)

Musées de la Cour d'Or (Metz Métropole)

Conservatoire Régional (Metz Métropole)

1 médiathèque centrale

1 médiathèque sur le quartier de Borny

4 bibliothèques de quartier

Salle de concert de l'Arsenal

16 centres socioculturels et MJC

Ecole des Beaux Arts (Metz Métropole)

Archives municipales

Les principaux monuments historiques

appartenant à la Ville de metz

Le Temple Protestant

L'église Saint Pierre aux Nonnains

La Porte des Allemands

L'église Saint Clément

L'Hôtel de ville

L'Opéra Théâtre de Metz (Metz Métropole)

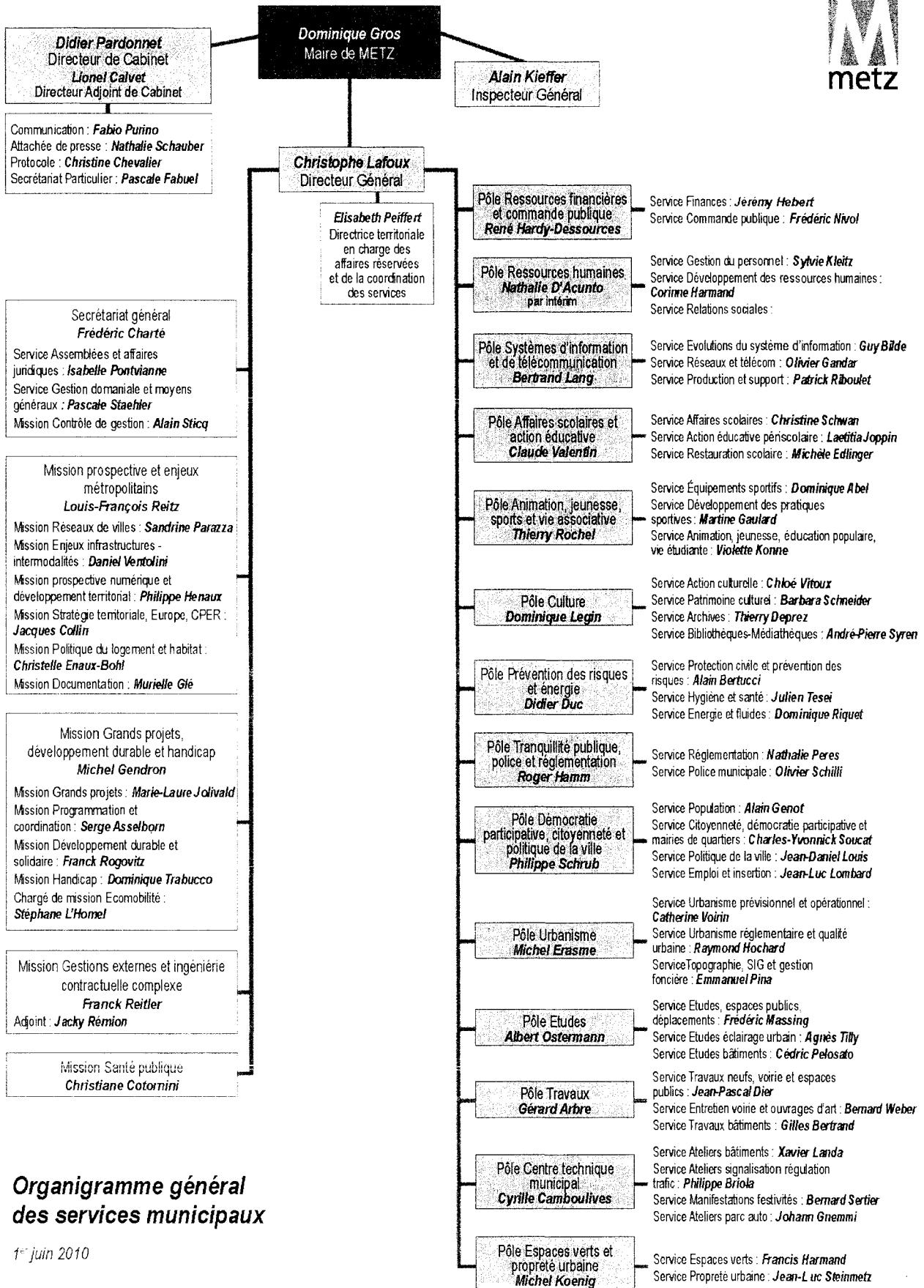
Les thermes gallo-romains sous le musée

Le couvent des Récollets

Les remparts de la Seille

appartenant à l'Etat

La cathédrale Saint Etienne



Secrétariat Général

SERVICE GESTION DOMANIALE ET MOYENS GENERAUX

LES MISSIONS DU SERVICE

Le Service Gestion Domaniale et Moyens Généraux de la Ville de Metz exerce ses missions selon deux grands axes et à travers quatre cellules :

- 2 cellules à missions opérationnelles
- 2 cellules fonctionnelles mutualisées pour l'ensemble de la Mairie.

I - Les cellules opérationnelles

1-1 La cellule « Gestion Domaniale »

Cette cellule traite l'ensemble des activités liées à la gestion du patrimoine privé de la Ville de Metz.

A ce titre, elle a en charge :

- La gestion des travaux d'entretien des immeubles dont elle a la responsabilité,
- La gestion des contrats relatifs aux locaux des immeubles précités (baux emphytéotiques, baux lois 1948 et 1989, baux commerciaux, contrats administratifs, conventions de mise à disposition) auxquels s'ajoutent les logements du Service des Affaires Scolaires ainsi que toutes les locations diverses prises par la mairie (locaux et garages pour les services municipaux, logements de concierge...),
- La gestion de tous les terrains communaux non bâtis, non affectés à un usage public, y compris ceux intégrés dans le contrat d'affermage de la Société Mosellane des Eaux,
- Le suivi et l'instruction de tous les dossiers relatifs aux impôts fonciers dus par la collectivité,
- La vente du matériel désaffecté,

1-2 - Les assurances.

Cette cellule gère l'ensemble des contrats d'assurances souscrits par la Ville de Metz, et gère au quotidien l'ensemble des sinistres portant essentiellement sur le patrimoine communal et sur le parc automobile.

Elle répond également à toutes les demandes de souscription d'assurance temporaire : manifestations sportives, culturelles et autres.

II - Les cellules fonctionnelles

Il s'agit de l'Imprimerie, de la Cellule du Courier et de l'ensemble des agents assurant l'entretien de certains bâtiments municipaux.

II – 1 – L'imprimerie

- Les travaux en PAO sont de type cartes de visite, formulaires, invitation, programme, annuaire, dépliant, affiche, photocopie couleur. De plus, l'imprimerie numérise des documents papier pour différents services, crée des fichiers PDF en vue de leur diffusion et leur parution sur intranet et internet, assure l'ouverture des fichiers de divers formats illisibles par les outils de bureautique classique.
- En noir et blanc, impression des rapports des services, des documents de travail, des fiches autocopiants pour la police municipale et le service de l'état civil, les repiquages avec adresses ou autres, les programmes de fête etc...
- Sur la DI numérique, réalisation de différents documents : en-têtes de lettres (40 000 par mois), fiches de salaire et pensions, mandats, titres de recettes, mandats de paiement, tracts pour différents services (Médiathèques, Espaces Verts, Mairies de Quartiers...) mais aussi les programmes culturels et sportifs : Animation estivale, Nuit Blanche, Metz Plage...

II – 2 – Le Courier

Cette cellule a pour mission essentielle :

- De récupérer le courrier arrivé
- Collecter et distribuer le courrier arrivé
- Collecter et transmettre le courrier interne
- Distribution du courrier et des fax vers les services extérieurs et autres administrations
- Affranchir le courrier départ.

II – 3 - Entretien, nettoyage des bâtiments municipaux

Les 25 agents municipaux sont répartis sur 9 sites (Hôtel de Ville, rue des Tanneurs, route de Thionville, Office du Tourisme, Affaires Culturelles, PC circulation, les locaux de la Police Municipale rue d'Estrée, Service Emploi-Insertion et Groupes Politiques.

Le reste des bâtiments municipaux sont pris en charge par des sociétés de nettoyage.

II – 4 – La gestion de l'Hôtel de Ville

Il s'agit de répondre aux différentes demandes de travaux et autres besoins spécifiques émanant des services présents à l'Hôtel de Ville.

LES MOYENS DU SERVICE

I- Les moyens humains

Le service compte 49 personnes y compris le chef de service, répartis en 5 entités :

- La Gestion Domaniale avec le Secrétariat et la Comptabilité : 6 personnes
- Les Assurances : 2 agents
- Le Courier : 4 agents
- L'Imprimerie Municipale : 4 agents + 1 apprentie
- Les agents d'entretien sont au nombre de 25.

Enfin, 6 concierges de bâtiments associatifs complètent cette organisation.

II- Les moyens matériels

- 2 fax
- 10 ordinateurs
- 2 imprimantes laser
- 1 imprimante couleur
- 1 scanner
- 1 machine à affranchir
- 3 véhicules de service
- l'ensemble spécifique à l'Imprimerie :
 - Matériel de PAO :
 - 3 stations d'infographie sur Macintosh G5
 - 1 PC serveur d'impression
 - 1 scanner couleur A3
 - 1 imprimante laser noir et blanc A4
 - les logiciels spécifiques à la PAO
 - 1 imprimante-copieur laser numérique couleur 32x45cm, 55 pages/mn
 - Matériel d'impression :
 - 1 copieur-imprimante laser noir et blanc 32x45 cm, 105 pages/mn
 - 1 presse DI numérique 4 couleurs
 - 1 risographe pour l'impression des enveloppes en noir et blanc
 - 1 massicot ouverture 76 cm
 - 1 plieuse 4 poches
 - 1 thermorelier et une colleuse
 - 1 relieuse à anneaux plastique
 - 1 assembleuse 8 postes et pliage agraphage
 - 1 plastifieuse
 - 1 perforatrice
 - 2 stations de travail 1 Macintosh G4 et 1 PC
 - 1 PC serveur d'impression

L'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2010

I - Gestion Domaniale

I - 1 Patrimoine privé bâti

Au courant de l'année 2010, 41 nouveaux baux ont été conclus, dont :

- associations : 28
- garages : 9
- logements : 2

Le nombre important de baux associatifs signés en 2010 provient en partie de la mise à disposition de bureaux au Palais des Sports Bld St Symphorien, ainsi que de logements scolaires désaffectés.

La politique d'amélioration de l'entretien des locaux associatifs ainsi que des logements est poursuivie :

- Vérification systématique des installations électriques, du chauffage et des sanitaires ainsi que leur remise en état après diagnostic par le CTM ou par entreprise suivant l'importance des travaux,

- Remplacement des revêtements de sols ou vitrification des parquets bois lorsque cela est possible,

- Attribution à chaque nouveau locataire de bons papiers peints et de peinture lorsque l'état du logement le justifie, ou rénovation complète par le CTM avant nouvelle location,

- Entretien et embellissement des parties communes des bâtiments (couloirs, entrées, escaliers, cages d'escaliers),

Le montant total des dépenses d'entretien aussi bien dans les logements que dans les locaux associatifs et l'Hôtel de Ville s'est élevé à 143 961.83,-€.

Les dépenses d'investissement ont été de 266 354.73 ,-€.

S'agissant des recettes, le montant des loyers et charges encaissés (y compris les logements du Service des Affaires Scolaires) s'est élevé à 2 077 771.66,-€. La baisse par rapport à 2009 provient notamment du fait que les indices INSEE applicables lors des révisions de loyers n'ont pas augmenté, voire même baissé.

S'agissant d'acquisitions d'immeubles, il a été procédé à celle du cinéma ARIEL au prix de 910 000€ ainsi que de la MJC Sainte Barbe, propriété de Metz Habitat Territoire au prix de l'euro symbolique.

I - 2 Patrimoine bâti scolaire

Le Service du Patrimoine gère les immeubles scolaires d'un pur point de vue comptable. En effet, l'attribution des logements aux enseignants ainsi que la réalisation de classes dans des appartements libérés relèvent du Pôle des Affaires Scolaires. Ce dernier communique

l'information au Service Gestion Domaniale, qui effectue la facturation des charges et loyers.

Le Service établit également les lettres de mise à disposition des appartements au bénéfice des personnels enseignants.

2 nouveaux baux ont été conclus en 2010.

I -3 Patrimoine immobilier non bâti

En 2010, le service a compté 170 locataires de terrains non bâties pour un montant annuel total de revenus de l'ordre de 9 116 € et une surface louée approximative de 124 ha.

Ces locations se décomposent de la façon suivante : terrains de culture et parcs, terrains maraîchers, anciens terrains de captage, occupations précaires de terrains ruraux, terrains loués à des associations et droits de reconnaissance divers.

Le Service encaisse également des droits de pêche (366,72 € en 2010) et des droits de chasse sur des terrains communaux situés hors de Metz (391,96 € en 2010).

Il a par ailleurs été décidé de louer la chasse communale, location qui a pris effet au 1^{er} janvier 2010.

I - 4 Gestion des impôts fonciers de la Ville de Metz

En 2010, le montant des impôts fonciers payés par la Ville de Metz a été de l'ordre de 741 491,-€ dont environ 322 423 € ont fait l'objet de récupérations qui sont prévues dans certains baux de location.

II – ASSURANCES

S'agissant des trois principaux contrats d'assurances (Responsabilité Générale, Flotte Automobile et Dommage aux biens), le nombre de dossiers ouverts en 2010 a été de 554.

La totalité des sommes recouvrées toutes garanties confondues est de 133 420€.

- Flotte Automobile

- 126 sinistres ont été enregistrés en 2010 :
- 94 accidents matériels
- 7 vols
- 2 vandalismes
- 22 bris de glace
- 1 incendie

Le CTM a pris directement en charge 14 sinistres pour un montant de 6 262€.

- Responsabilité Générale

142 dossiers ont été ouverts : nids de poule, chutes en piscine, chutes, sinistres Animation Estivale, dégâts des eaux, vols..., dont 18 réglés pour un montant de 5 022€ et 3 dossiers sont classés.

- Dommage aux Biens

1 - 36 dossiers ouverts : vols, tempêtes, vandalisme, dégâts des eaux, tags, bris de vitres...), dont 6 ont été réglés en 2010.

2 – 200 dossiers ouverts au titre des dommages aux mobilier urbains, dont 51 réglés à ce jour.

Toutes garanties et années confondues, 1000 dossiers ont été traités en 2010, et un nombre plus élevé de contrats d'assurance temporaire ont été souscrits dans le cadre de manifestations sportives, culturelles, expositions et autres par rapport à 2009.

III – COURRIER

Il a été procédé à l'affranchissement de 333 696 envois postaux pour un montant de 262 100.66€.

IV - IMPRIMERIE

En PAO : 1100 commandes de mises en page et d'impressions, représentant 500 000 exemplaires sur l'imprimante-copieur couleur. De plus, 4 100 documents ont été numérisés.

En Noir et Blanc : 600 commandes pour 1 250 000 impressions. A noter que les tirages noir et blanc baissent tous les ans.

Sur la presse DI : 2 123 000 impressions en 32x45 et en 4 couleurs dont 1 550 000 sur l'ancienne presse et 573 000 sur la nouvelle presse DI 52 acquise en 2010.

V – GESTION DE L'HOTEL DE VILLE

Suite à la réorganisation des services municipaux, il a été procédé au lancement d'une étude pour une nouvelle signalétique interne.

Par ailleurs, certains travaux d'aménagement ont également été réalisés : remplacement des rideaux dans la Salle des Mariages et Salle Pavée, réfection des chaises et fauteuils de la Salle des Mariages.

REALISATIONS, PROJETS, ACTIONS

I – GESTION DOMANIALE

- En 2010, la vente de 5 immeubles et logements a été lancée.

Il est prévu en 2011 de poursuivre cette étude sur le patrimoine privé bâti de la Ville de Metz, en vue d'envisager la cession d'immeubles qui ne présentent plus d'utilité et d'élaborer également un état exhaustif des terrains propriété Ville de Metz.

- La mise en place d'un outil informatique de gestion du patrimoine amélioré est également prévue.

II – ASSURANCES

- Au vu de l'augmentation de la sinistralité dans le cadre de notre contrat d'assurance « Flotte Automobile », des actions de sensibilisation des personnels conducteurs de véhicules municipaux, sont prévues en lien avec le Pôle des Ressources Humaines.

III – IMPRIMERIE

- La mise en place d'un logiciel interne de bons de commandes est à l'étude.
- Le départ à la retraite de 2 agents, nécessitera une réflexion sur une éventuelle réorganisation de l'imprimerie municipale.

IV – GESTION DE L'HOTEL DE VILLE

- Suite au départ de la Police Municipale et son installation dans les locaux 57, rue Chambière, une étude est lancée pour optimiser la sécurisation de l'Hôtel de Ville.
- Concernant l'étude sur le réaménagement du péristyle, celle-ci se poursuivra en 2011. En effet, une réflexion sur le système de chauffage a retardé le rendu de l'étude, qui nécessite par ailleurs l'intervention de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques.

SERVICE ASSEMBLÉES ET AFFAIRES JURIDIQUES

Le Service des Assemblées et Affaires Juridiques fait partie du Secrétariat Général, dont les missions d'appui tendent plus particulièrement à assurer la cohérence et l'efficacité des processus de délibération et de décision ainsi que le conseil et le contrôle juridique des dossiers stratégiques et autres actes sensibles.

Au titre de cette année 2010, les activités du service, pris en ses deux composantes «Assemblées» et «Affaires Juridiques», se répartissent comme suit :

I – LES MISSIONS

A – Pour les « Assemblées » :

1°) Missions liées aux séances du Conseil Municipal :

- Préparation des réunions du Conseil Municipal : Le Service « Assemblées » centralise, vérifie et complète éventuellement le contenu des dossiers préparés par les services, avant de les répartir dans les commissions préparatoires du Conseil Municipal en fonction des compétences de chacune d'elles : Finances, Affaires Economiques, Urbanisme, Travaux et Domaines, Affaires Culturelles, Sport, Jeunesse, Enseignement, Grandes Infrastructures et Aménagement de l'Espace, Emploi, Cadre de Vie et Environnement, Appel d'Offres et Délégation de Service Public, Voies et Circulation, Commission de suivi Quartier de l'Amphithéâtre, Commission de Déplacement des Vélos.

Au cours de l'année 2010, près de 416 dossiers ont ainsi transité par le service pour les seules Commissions des Travaux et Domaines, la Commission de Finances et le Conseil Municipal, contre 395 en 2009.

Avant chaque réunion, le service « Assemblées » assure le secrétariat de la convocation de chacune des réunions des commissions et adresse aux membres de la commission concernée, un ordre du jour prévisionnel présentant chaque dossier. Afin de faciliter l'examen des dossiers, un document de synthèse est établi pour chacun d'entre eux, reprenant les éléments techniques et financiers essentiels et remis à chaque membre de la commission lors de la réunion.

S'agissant du Conseil Municipal, Le Service « Assemblées » assure également le secrétariat de la convocation des 55 élus.

En 2010, le Conseil Municipal a été réuni en séances publiques à 10 reprises et 326 dossiers lui ont été soumis, contre respectivement 12 séances en 2009 pour 319 dossiers.

Le Service « Assemblées » est également chargé de préparer directement certains dossiers et notamment ceux touchant à la désignation de représentants auprès d'organismes divers, adhésions de la Ville, comptes rendus des décisions prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et communiquées par les différents services, présentés à chaque séance publique du Conseil Municipal.

- Suivi du Conseil Municipal : Participation des agents du service au déroulement des séances du Conseil Municipal. Décompte des présents, absents, excusés, mise à la signature de la feuille de présence, vérification du quorum, veille au respect du Règlement intérieur, et comptabilisation des voix lors du vote des points à l'ordre du jour.

2°) Autres missions des « Assemblées » :

Après les séances publiques du Conseil Municipal, chaque délibération est reproduite en vue de sa publication dans le Registre des Délibérations. Un extrait du Registre des Délibérations est ultérieurement adressé aux services à l'origine de l'inscription de la délibération à l'ordre du jour du Conseil Municipal. Mention est faite sur chaque délibération de son adoption et de l'existence éventuelle d'abstention ou d'opposition.

Le Service intègre les délibérations sur le réseau Intranet et Internet. Il en va de même de l'ordre du jour des Conseils Municipaux.

Dès la fin de chaque séance, un compte-rendu des différentes affaires soumises au Conseil Municipal est enfin préparé par le secrétariat et transmis aux Affaires Juridiques pour être affiché en mairie après la séance. Un document de présentation des différents dossiers est également remis à la Presse.

- Compte-rendu : A l'issue de chaque séance du Conseil Municipal, un compte rendu dactylographié des débats est réalisé.

- Processus de mise au point des dossiers : Le Service est également amené à participer à diverses réunions de travail organisées en vue de l'examen préalable des dossiers soumis au Conseil Municipal.

- Convocations : Il est chargé de l'envoi des convocations ainsi que de l'ordre du jour du Conseil Municipal, des différentes commissions municipales, des réunions des Conseils de Quartiers ainsi que de l'organisation des commissions liées aux marchés publics et délégations de service public.

- Recherche et classement d'informations : Fréquemment amené à rechercher des délibérations portant sur un sujet déterminé, concernant parfois des affaires relativement anciennes, le Service procède, à l'issue de chaque séance, à la saisie informatique des références de toutes les délibérations (selon un plan de classement par matières). Il traite également les demandes de renseignements ou les enquêtes portant sur le fonctionnement du Conseil Municipal.

- Finalisation et Transmission des délibérations approuvées par le Conseil Municipal au Service des Archives en vue de la constitution du Registre des Délibérations.

- Notifications : Le Service est enfin chargé de contrôler la notification des décisions du Conseil Municipal aux organismes bénéficiaires (subventions, passations d'avenant, conventions) par la mise à la signature et envoi des courriers de notification préparés par les services gestionnaires.

B – Pour les « Affaires Juridiques » :

- Mission de Conseil et d'assistance juridique aux élus et services municipaux : Elaboration de notes dans de très nombreux domaines de l'activité administrative, aide à la décision, prévention des contentieux. Examen et validation de l'ensemble des conventions soumises à l'examen du Conseil Municipal.

- Rédaction de différents actes administratifs de type arrêtés municipaux ou délibération du Conseil Municipal en de nombreux domaines de l'activité administrative.

- Traitements des procédures pré-contentieuses et contentieuses : Rédaction de mémoires et représentation de la commune devant les juridictions administratives et judiciaires en vue de la défense des intérêts de la collectivité dans le cadre d'une gestion en interne des dossiers (généralement en matière d'urbanisme, de gestion du personnel ...). Lorsque le dossier est confié à un conseil extérieur, préparation du dossier contentieux, lecture des projets de mémoire avant dépôt et formulation d'observations ou production de pièces complémentaires en lien avec les services municipaux.

- Gestion et suivi de l'affichage administratif.

- Centralisation et accomplissement notamment par la voie dématérialisée des transmissions au Contrôle de Legalité.

- Veille juridique : Information des services en cas d'évolution législative, réglementaire ou jurisprudentielle d'importance en divers domaines de l'activité administrative.

- Établissement de « fiches-procédures » : Fiches à destination de certains services municipaux, détaillant les procédures à suivre et proposant des modèles types d'actes pour une meilleure sécurisation de l'action administrative (procédures « chiens dangereux », « immeubles menaçant ruine »...).

II – LES MOYENS

Moyens Humains du Service Assemblées et Affaires Juridiques :

L'effectif des Affaires Juridiques de la Ville de METZ se compose d'un Chef de Service, de 2 juristes (Attachés Territoriaux) et de 2 Adjoints Administratifs.

L'effectif des Assemblées se compose d'un Attaché Principal, d'un Rédacteur Territorial et d'un Adjoint Administratif.

Moyens Matériels :

Les « Affaires Juridiques » disposent de 6 ordinateurs dont 1 dédié à la télétransmission par la voie électronique des actes administratifs pris par la Collectivité au titre du Contrôle de Légalité.

Le Service dispose en outre d'une imprimante (Noir et Blanc et Couleur), faisant office de fax et de scanner.

Les Affaires Juridiques sont enfin pourvues d'une documentation spécialisée et diversifiée, couvrant les principaux domaines de l'activité municipale.

5 ordinateurs sont enfin dédiés aux Assemblées, dont un ordinateur portable permettant en séance du Conseil Municipal d'indiquer le sens du vote de chaque point. Le Service dispose en outre de 2 imprimantes (Noir et Blanc et Couleur).

III – LES ACTIVITÉS

A - Au total, l'activité des « Affaires Juridiques » en 2010 s'est traduite par :

	2010	2009	2008
- Nombre de documents affichés :	1281	885	953
- Rédaction de mémoires contentieux :	16	21	10
- Rédaction de rapports et notes internes ou emails :	355	301	350
- Rédaction de courriers externes :	248	229	297
- Rédaction de certificats d'affichage :	173	97	110

Nombre de dossiers suivis en 2010 par les Affaires Juridiques (directement ou en liaison avec les différents conseils de la Ville) :

	2010	2009	2008
- Décisions rendues par les diverses juridictions (affaires soldées) :	28	50	48
- Recours contentieux introduits par ou contre la Ville de Metz (affaires non soldées au 31/12/2010) :	113	116	110

Les différentes affaires traitées au cours de l'année 2010 concernaient notamment :

	2010	2009	2008
- Juridictions administratives :	15	29	23
- Juridictions judiciaires :	6	8	7
- Expulsion de nomades :	0	1	9
- Outrages à agents (affaires jugées/soldées)	5	10	8
- Accidents du travail :	2	2	1

B - Au total, l'activité des « Assemblées » en 2009 s'est traduite par :

	2010	2009	2008
* Nombre de séances du Conseil	10	12	11
* Nombre de dossiers préparés dans le cadre des commissions	416	395	361
* Nombre de dossiers préparés en vue des Conseils Municipaux	326	319	273
* Nombre de convocations adressées	158	123	122

IV) PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Souscription d'abonnements par la voie électronique et mutualisation des frais de documentation avec d'autres services municipaux voire, intercommunaux.
- Poursuite de l'actualisation des « fiches-procédures » existantes en fonction des besoins des services et des éventuelles évolutions jurisprudentielles, législatives ou réglementaires.
- Mise en œuvre d'un extranet des élus et d'un logiciel propre aux Assemblées pour la gestion dématérialisée des délibérations du Conseil Municipal. Cet outil devrait permettre de dématérialiser la phase de préparation des délibérations et du circuit de validation, la création et mise en place des séances par l'établissement de l'ordre du jour et l'envoi des convocations, la transmission par la voie dématérialisée au contrôle de légalité des délibérations du Conseil Municipal et l'établissement du recueil des délibérations et autre recueil des actes administratifs.
- Extension de ce logiciel aux arrêtés municipaux en vue de la dématérialisation de leur préparation et validation, de leur centralisation et publication dans le Registre des Actes Administratifs.

Mission Prospective et Enjeux Métropolitains

Mission Prospective et Enjeux Métropolitains

I Mission Etude base de données urbaines :

Partenaires : Mission habitat et logement / Réseaux de villes /Service SIG / DTIC /AGURAM/ MMD/ Metz Métropole /DGFin.

Moyens nécessaires :

- Budget MIPEM : Achat de données pour la mise en œuvre du SIG et de la documentation : 4 000 €,
- Budget QuattroPole : Descriptif de l'état des lieux du territoire : 5 000 €,
- Licence Monoposte Arc Map (ARGIS 9.3 –ESRI).

Résultats 2010:

- Travailler à la mise en place d'un outil d'observation prospective, spécifique à l'habitat à partir du SIG et de la mutualisation des données de nos partenaires : Premier travail avec la cartographie du patrimoine foncier de Metz Habitat Territoire (Restitution présentée le 10 février 2011),
- Diagnostic des quatre villes de QuattroPole à travers un état des lieux, au sein du Pôle Territoire de QuattroPole,
- Travail sur la réforme des collectivités territoriales : constitution de cartes d'aide à la décision pour la définition du projet intercommunal de Metz,
- Réalisation d'études économiques, spatiales et urbaines (production de cartes/ données statistiques INSEE, analyse spatiale de la Ville...).

Objectif 2011 :

- Cartographie du patrimoine foncier des autres bailleurs sociaux de la Ville, intégration des logements vacants en lien avec la Mission Habitat et Logement,
- Caractériser le réseau de ville QuattroPole, en évaluant les forces et les faiblesses, les atouts et les risques à travers des études comparatives mêlant statistiques et cartographie.
- Veille technique sur les évolutions du système d'information, mise à jour et suivi des données, métadonnées...

II Mission Documentation :

La Mission Documentation travaille à mettre en place une interface d'administration et de consultation, afin que ses produits documentaires soient mieux identifiés. Le but étant d'informer le plus rapidement et le plus efficacement possible un plus grand nombre d'utilisateurs, de rationaliser les flux d'information en optimisant le traitement de l'information et l'analyse des besoins.

La réflexion engagée pour étudier l'état de l'art actuel en matière de progiciels spécialisés susceptibles d'améliorer nos produits est aboutie.

Les logiciels ont été achetés et seront mis en place avec une formation pour les usagers.

1) Documentation

- Gérer tous les abonnements et ouvrages nécessaires au travail de chacun,
- Rechercher les documentations et les diffuser sous forme de résumés ou de synthèses numériques.

2) Crédation d'une base de données documentaire

- Développer les bases documentaires,
- Éditer et mettre en ligne un bulletin de documentation et de synthèses thématiques,
- Réaliser les revues de presse quotidienne sous support électronique,
- Assurer une veille documentaire sur des thématiques demandées ou intéressant les pôles et services.

La Mission Documentation a, par ailleurs, établi un plan de classement de ses archives. Elle a considérablement enrichi la base de ses données de façon à répondre aux demandes émanant des élus, missions, pôles et services consécutifs à la réorganisation.

La Mission Documentation a mis en place un dispositif personnalisé de veille permettant de suivre l'évolution des dossiers stratégiques et sensibles.

Elle collabore ainsi activement avec l'ensemble des services et participe à l'efficacité des différentes missions de ceux-ci.

3) Gestion des abonnements

Une étude est en cours avec le service Finances pour centraliser les abonnements de façon à les rationaliser et envisager une meilleure organisation de ceux-ci.

III Mission Réseaux de Villes :

1) Les missions

La **Mission Prospective et Enjeux métropolitains** a en charge le suivi de la participation de la Ville de Metz aux principaux réseaux de villes dont elle est membre, à savoir le Sillon Lorrain, QuattroPole et LELA+, ainsi que le suivi des actions de coopération décentralisée.

- Le **Sillon Lorrain** s'est constitué progressivement depuis la fin des années 1990 et regroupe aujourd'hui les villes et communautés de communes ou d'agglomération d'Epinal, Nancy, Metz et Thionville. Il s'est constitué en 2005 en association, ayant pour objet de promouvoir le rapprochement entre les villes et agglomérations du Sillon Lorrain, afin de favoriser sa compétitivité et son rayonnement à l'échelle européenne, dans le cadre du développement de la Lorraine.
- Le réseau transfrontalier **QuattroPole**, composé des Villes de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves, a été créé en 2000 dans l'optique de partager des expériences et savoir-faire dans l'espace transfrontalier et de mettre en œuvre des projets communs et innovants.
- Le réseau transfrontalier LELA a été créé en juillet 2006 entre les villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Longwy et Arlon. Les Villes de Metz et Thionville ont rejoint ce réseau

en septembre 2007, qui se nomme désormais **LELA+**. Il a pour vocation de renforcer la performance économique, culturelle et touristique du territoire grâce à une meilleure gestion de la mobilité régionale et la coordination des politiques publiques nationales, régionales et locales.

- Dans le cadre de la **coopération décentralisée**, la Mission réseaux de Villes a également la charge de suivre et dynamiser les actions de coopération internationale par le biais de soutien à des projets associatifs et par une implication directe dans des actions partenariales de coopération. Une autre de ses tâches consiste à mettre en œuvre un jumelage avec une ville du Sud.

2) Les moyens

- **Moyens humains :**

- Un Ingénieur de classe exceptionnelle, Directeur Général Délégué, Directeur de la Mission Prospective et Enjeux métropolitains et auquel est rattaché :
- Un Attaché Territorial, Chargée de mission Réseaux de villes

- **Moyens matériels :**

- 2 PC
- 1 imprimante
- 2 téléphones fixes
- 2 téléphones mobiles

3) L'activité de l'année 2010

- **SILLON LORRAIN** :

- Dans le cadre du débat législatif actuel sur la réforme de l'intercommunalité, le Sillon Lorrain a engagé une démarche participative de réflexion afin de construire et défendre le « concept de métropole multipolaire » appliqué à la Lorraine et a organisé dans ce cadre des conférences métropolitaines. Dans cette perspective des ateliers ont été mis en place portant sur huit thématiques d'envergure métropolitaine telles que l'enseignement supérieur, le déplacement et les transports, le haut-débit et les T.I.C., la culture, la santé, le tourisme, les enjeux transfrontaliers et l'attractivité économique.

- **QUATTROPOLe** :

- **Le groupe de travail technologies de l'information**, piloté par la Ville de Metz, a en outre la tâche de :
 - Suivre les développements dans le secteur des nouvelles technologies (organisation à ce titre en 2010 d'une conférence interuniversitaire à Metz intitulée « Culture et Technologies - Villes Intelligentes »)
 - Etudier les applications qui pourraient être mises en place au sein des villes de QuattroPole
- **Le groupe de travail échanges scolaires**, piloté par la Ville de Metz, est chargé de :
 - L'organisation de rencontres entre des élèves d'écoles primaires des villes de QuattroPole dans l'optique de renforcer les liens entre les jeunes concitoyens européens

- L'organisation d'échanges d'expériences (visite en 2010 du Centre de Recherche et de Documentation de la Moselle et des cantines scolaires).
- **Le groupe de travail tourisme**, piloté par la Ville de Trèves, a poursuivi en 2010 ses actions dans les domaines suivants :
- Développement des offres touristiques transfrontalières communes (forfaits « 4 villes, 3 pays, 1 lit »)
 - Développement de l'identité et de l'image touristique de QuattroPole afin de promouvoir les quatre villes dans le cadre de « City Breaks » (courts-séjours) européens et internationaux
 - Réalisation d'actions de promotion marketing et de communication presse : éductours, voyages, accueils et conférences de presse, reportages spécifiques (les chefs étoilés, les marchés de Noël, ...)
 - Formation des personnels dans les quatre offices de tourisme à la connaissance de l'offre et des richesses de l'espace transfrontalier, et à l'échange des expériences et des pratiques professionnelles (« formation au Pair / voyages d'études »)
 - Réalisation de supports de communication : Internet, éditions, insertions, kakémonos (réalisation en 2010 d'une brochure touristique « Tout près, tout autre – Découvrir QuattroPole »)
- **Le groupe de travail énergie et environnement**, piloté par la Ville de Trèves, s'intéresse au :
- Développement des énergies renouvelables et alternatives
 - Chaque ville de QuattroPole propose annuellement un Energietour : visite pour le grand public et les professionnels ayant pour objectif de présenter des solutions innovantes en matière de construction, de rénovation de bâtiment en termes d'économie d'énergie et de développement durable.
- Les thèmes des « Energietours » proposés en 2010 étaient les suivants : « Construire et rénover afin d'économiser de l'énergie » ou encore « Rénover intelligemment et économiser de l'énergie dans les bâtiments anciens »
- **Le groupe de travail communication**, piloté par la Ville de Sarrebruck, est chargé de :
- L'actualisation du portail Internet de QuattroPole (www.quattropole.org)
 - La création de moyens de communication (réalisation en 2010 d'une vidéo présentant QuattroPole)
 - La communication des évènements QuattroPole
 - L'organisation de manifestations (organisation en 2010 des « semaines QuattroPole dans les restaurants universitaires », de la « Fête QuattroPole » sur le Parvis du Centre Pompidou-Metz, d'un concours vidéo « montre-nous ta ville », participation au « Prix Créajeunes »)
- **Le groupe de travail migration, participation, citoyenneté**, piloté par la Ville de Sarrebruck, est quant à lui chargé de :
- L'organisation de séminaires et d'échanges d'expériences sur des thèmes tels que la participation politique et civique des immigrés
 - L'évaluation de la situation en matière de migration au sein de l'espace QuattroPole
 - L'organisation de Migratours (visites qui ont permis en 2010 aux personnes intéressées de visiter des sites des quatre villes marqués par l'histoire de la migration.)

- **Le groupe de travail e-Learning**, piloté par la Ville de Luxembourg, s'intéresse à l'apprentissage des langues et a créé une plate-forme d'apprentissage de langues par Internet :
 - Afin de faire suite aux cours de luxembourgeois pour francophones et germanophones, le groupe de travail a développé son offre et mis en ligne en 2010 des cours de luxembourgeois pour anglophones (www.elearning.lu)
- **Le groupe de travail culture**, piloté par la Ville de Luxembourg, est chargé du développement des offres culturelles transfrontalières. Les principales actions réalisées en 2010 sont les suivantes :
 - Organisation de navettes de bus pour les manifestations phares dans les quatre villes (Nuit Blanche à Metz, Fêtes de la Mirabelle, Blues n'Jazz Rallye à Luxembourg, Festival des jeux antiques à Trèves, Festival Perspectives à Sarrebruck...)
 - Organisation de concerts avec des musiciens issus des 4 villes
 - Réalisation d'un dépliant sur les manifestations culturelles dans les villes du réseau
- **Le groupe de travail développement urbain durable**, piloté par la Ville de Luxembourg, est chargé pour sa part :
 - D'organiser des échanges d'expériences sur les projets phares dans les quatre villes (visites en 2010 de sites sur le thème de la biodiversité)
- **LELA+** :
- **Le groupe de travail attractivité**, piloté par la Ville de Metz, a en 2010 :
 - Par l'intermédiaire d'un cabinet d'études, suivi la réalisation d'une étude sur l'attractivité du réseau LELA+ (proposition d'axes de travail, d'actions permettant de mieux faire connaître le réseau, établissement d'un diagnostic sur l'attractivité du réseau, etc.)
 - Dans le cadre du diagnostic réalisé par le cabinet d'études, une consultation a été lancée par la Ville de Metz afin de sélectionner une agence de communication chargée de proposer un changement d'identité (nom, logo, autres visuels) pour le réseau
- **Le Groupe de travail évènementiel**, piloté par la Ville de Thionville, a pour objectif :
 - D'accroître la visibilité du réseau par le biais d'actions et de manifestations LELA+ (marches populaires LELA+ en 2010)
- **Le Groupe de travail emploi transfrontalier**, piloté par la Ville de Thionville, a pour missions principales :
 - D'établir un dialogue partagé sur cette thématique
 - De créer des partenariats entre les chômeurs et les entreprises
 - D'harmoniser le droit du travail et de la formation
- **Le groupe de travail mobilité**, piloté par la Ville de Longwy, a pour missions, en collaboration avec l'AGAPE (Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord) de :
 - Identifier les freins à la mobilité et les actions à mener pour améliorer la situation.
A ce titre, un document de synthèse a été rédigé en 2010 sur « l'observation des

mobilités transfrontalières » réalisée auprès d'un panel de 60 personnes équipées d'un iPhone comprenant un système de géo-localisation intégré. L'objectif de la 1ère phase de ce projet « CBPTA » (Cross Border Personal Travel Assistant) étant d'analyser les déplacements interurbains (modes, duré, itinéraire, ressenti). (NB : projet réalisé en collaboration avec le **Groupe de travail Internet**). La 2ème phase du projet étant la création d'un site Internet mobile LELA+ pour appareils portables (PDA, téléphones portables, ...).

- Provoquer des débats sur les enjeux de la mobilité, par fer et par route, à deux niveaux :
 - o le positionnement du réseau de villes par rapport aux grandes infrastructures européennes
 - o l'accessibilité de ville à ville au sein du réseau (envoi dans ce cadre d'une lettre relative à une proposition de suppression des postes-frontières de Zoufftgen et Mont-St-Martin au Premier Ministre français.)
- Réaliser des échanges de bonnes pratiques :
 - o Une délégation composée de représentants des six villes du réseau s'est rendue dans ce cadre en juin 2010 à Delémont en Suisse afin que lui soit présentée la stratégie globale de mobilité durable sur un territoire transfrontalier, ainsi qu'un système de mobilité dans une démarche de benchmarking
- **Le groupe de travail haut-débit**, piloté par la Ville d'Esch-sur-Alzette, s'attache à la réalisation des actions suivantes :
 - Etat des lieux des réseaux haut-débit existants
 - Etude des possibilités d'interconnexion de ces réseaux
 - Recherche de partenaires éventuels pour la création d'interconnexions
 - o Obtention à ce titre d'un accord pour un financement Interreg dans le cadre du projet Iot@ (projet d'Infrastructure Optique d'Interconnexion Transfrontalière qui consiste à créer des liens d'interconnexion transfrontaliers entre la Sarre, la région wallone, la Lorraine et le Luxembourg). NB : les représentants du réseau LELA+ ont été conviés à l'inauguration officielle du projet à Esch-sur-Alzette en octobre 2010.
 - Rôle d'initiateur pour la mise en œuvre d'un réseau à haut-débit entre les villes du réseau transfrontalier LELA+
- **Le groupe de travail apprentissage des langues**, piloté pat la Ville de Luxembourg, s'intéresse quant à lui :
 - A la formation en langue luxembourgeoise des adultes au niveau de la communication orale
 - Au recensement des données des cours de luxembourgeois offerts dans les villes de LELA+
- **Le groupe de travail Internet**, piloté par la Ville de Luxembourg, est notamment chargé de :
 - Développer le site Internet www.lela.lu (.be / .fr)
- **Le Groupe de travail énergies renouvelables**, piloté par la Ville d'Arlon, se consacre :
 - En lien avec les organismes compétents, à la création d'une formation commune aux territoires frontaliers, générant de fait une labellisation certifiée par les autorités nationales en France, Wallonie et au Luxembourg. Cette formation

continue pourrait s'inscrire en complémentarité de la nouvelle offre universitaire proposée de part et d'autres des frontières et faciliterait ainsi l'attractivité économique liée aux énergies renouvelables par l'approfondissement d'une réalité transfrontalière.

- **COOPERATION DECENTRALISEE :**

- Suivi des actions (demandes de partenariats) de coopération décentralisée
- Mise en œuvre d'un projet de jumelage avec une ville du Sud (Afrique)

4) Les perspectives d'évolution 2011

- **SILLON LORRAIN :**

Le Sillon Lorrain souhaite mettre au service de la Lorraine l'expérience acquise, ainsi que sa capacité à imaginer et impulser de nouvelles dynamiques de développement et contribuer activement à l'initiative « Lorraine 2020 » impulsée par la Région lorraine, ainsi qu'à la Présidence lorraine de la Grande Région.

De ce fait, la création d'un pôle métropolitain dénommé « POLE METROPOLITAIN DU SILLON LORRAIN » a été décidée par les villes d'Épinal, Nancy, Metz, Thionville et les intercommunalités d'Épinal-Golbey, du Grand Nancy, de Metz Métropole et Thionville-Portes de France rassemblées au sein de l'association du Sillon Lorrain.

Le Pôle métropolitain du Sillon lorrain pourra se voir confier des actions dans les domaines de compétences prévus par la loi relative à la réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, titre III :

« Le pôle métropolitain à vocation a conduire des actions d'intérêt métropolitain en matière de développement économique, de promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture, d'aménagement de l'espace par la coordination des schémas de cohérence territoriale dont le périmètre est identique à celui des établissements publics de coopération intercommunale qui (le) composent, et de développement des infrastructures et des services de transport au sens des articles L. 1231-10 à L. 1231-13 du code des transports, afin de promouvoir un modèle de développement durable du pôle métropolitain et d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de son territoire, ainsi que l'aménagement du territoire infra-départemental et infrarégional. »

Dans ce cadre, les membres du Sillon Lorrain souhaitent procéder à la création juridique et statutaire du Pôle métropolitain du Sillon lorrain dès que les projets de réforme des cartes départementales de l'intercommunalité seront rendus officiels par l'Etat.

Ils conviennent à ce titre de créer quatre commissions d'étude et de prospective afin d'être forces de proposition pour la structuration opérationnelle du Pôle métropolitain :

- marketing territorial (promotion, prospection, tourisme) et partenariat avec les Chambres consulaires régionales
- stratégie transfrontalière, cohérence territoriale et contribution à la Présidence lorraine de la Grande Région
- partenariat entre grands équipements culturels
- ressources du Pôle (ingénierie européenne, apport des EPCI et des Agences d'urbanisme et de développement), mobilisation de nouveaux outils de financement de projets

- QUATTROPOLE :

Une réflexion stratégique a été engagée afin de définir un nouveau cadre d’actions pour les années à venir. Il a été proposé d’articuler les projets communs autour de quatre thèmes à savoir :

- Territoire, piloté par la Ville de Metz
- Attractivité économique, piloté par la Ville de Sarrebruck
- Citoyens, piloté par la Ville de Trèves
- Administration, piloté par la Ville de Luxembourg

Ce nouveau cadre, articulé autour de ces quatre pôles, permettra d’apporter un nouvel élan et plus de lisibilité au réseau QuattroPole.

- LELA+ :

Un changement d’identité est prévu en 2011 : passage de « LELA+ » à « **Tonicités** ». Cette évolution s’inscrit dans le cadre d’une réflexion plus générale sur le réseau. Ce changement d’identité permettra de traduire une nouvelle dynamique, de mettre en avant la volonté de se rapprocher des citoyens, de s’inscrire dans leur quotidien, de rendre les objectifs et les actions du réseau plus visibles.

- COOPERATION DECENTRALISEE :

Un projet de jumelage avec une ville du Sud (Afrique) est à l’étude actuellement et devrait voir le jour en 2011.

IV Mission Suivi de la Contractualisation et Prospective Territoriale :

A l’instar de la Mission Prospective et Enjeux Métropolitains, dont elle fait partie intégrante, cette mission œuvre transversalement au sein de la Mairie de Metz dans son domaine d’activité touchant au suivi de la contractualisation et de façon plus directe, en relation avec le Cabinet du Maire, pour la partie prospective territoriale.

1) Suivi de la contractualisation

Dans ce domaine d’intervention, deux événements majeurs auront marqué l’année 2010 :

- a) *La signature du Contrat de Redynamisation du Site de Défense (CRSD) de Metz et de son agglomération.*

Engagées depuis juillet 2008, après l’annonce des restructurations militaires qui ont lourdement touché Metz et son agglomération, les négociations avec les services de l’Etat, à laquelle la mission a activement participé, se sont concrétisées en juillet 2010 par la signature du CRSD.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce contrat, la mission participe au Comité de Pilotage ayant en charge le suivi de ce dispositif.

b) *La révision à mi-parcours du Contrat de Projets Etat-Région 2007/2013*

Dans la perspective de la rédaction du projet d'avenant portant révision à mi-parcours du Contrat de Projets Etat-Région 2007/2013, la mission a participé aux différents groupes de travail chargés de dresser le bilan à mi-parcours et de recenser les propositions de modifications au CPER original.

Parallèlement, à ces travaux, la mission a aussi participé au comité de suivi et d'évaluation du CPER et du Feder.

c) *Les autres activités de suivi de la contractualisation*

Au-delà de ces deux importants dossiers, la mission a participé au suivi des dispositifs suivants :

- Conventions d'objectifs et de moyens conclues avec Metz Métropole Développement et l'Office du Tourisme de Metz Cathédrale.

Avec ce dernier la mission a notamment participé aux travaux du groupe de réflexion portant sur l'amélioration des conditions d'accès et de stationnement des autocars de tourisme, à la mise en place d'un point d'accueil dans le Centre Pompidou-Metz et à la création d'un City Pass (TCRM, visites musées, CPM et de la Ville)

- Coordination, suivi et appui logistique aux dossiers de subvention présentés par la Ville de Metz dans le cadre du volet métropolisation du CPER
- Suivi des dossiers Plan Campus et Investissements d'Avenir
- Suivi du projet de Plateforme Lafayette (R&D)

2) Prospective Territoriale

Quatre événements importants ont aussi marqué 2010 :

a) *La création de l'association « Aire Urbaine Metz Thionville Briey »*

Après la présentation en janvier 2010 de l'Etude de l'INSEE sur l'aire urbaine Metz Thionville Briey et dans la perspective de la réforme territoriale, la création d'une association, regroupant les communes et EPCI de cet espace, a été portée sur les fonts baptismaux par les villes de Metz Thionville et Briey lors de l'assemblée générale constitutive de juin 2010 à Thionville.

La mission, à ce titre, a participé activement à la rédaction des statuts et aux groupes de travail et d'animation rassemblés autour des cabinets de ces trois villes.

b) *La réforme des collectivités territoriales et la loi du 16 décembre 2010*

En parallèle à l'activité de l'association précitée, la mission a mené tout au long de l'année une veille juridique active et a rédigé de nombreux documents prospectifs sur les incidences probables de ce texte et ses conséquences juridiques sur l'évolution de l'intercommunalité dans l'aire urbaine de Metz.

c) *Le Sillon Lorrain et le futur Pôle Métropolitain*

Dans le prolongement direct de ces deux événements, la mission a aussi participé activement aux groupes de travail porté par le Sillon Lorrain dans la perspective de sa transformation en pôle métropolitain conformément aux dispositions de la loi du 16 décembre 2010.

d) La démarche Métroborder et le projet RMPT

Engagée à l'initiative de la Présidence Luxembourgeoise de la Grande Région en 2009, l'étude Métroborder a permis de mettre en perspective fin 2010 tout le potentiel d'une Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière (RMPT), constituée à partir des pôles économiques de Luxembourg et de Sarrebruck et appuyée par la région de Trèves et le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain. Cette RMPT forte de 3,2 millions d'habitants dispose de ressorts de croissance d'un niveau équivalent à celui des grandes métropoles européennes.

II – Les perspectives 2011

L'année 2011 sera principalement consacrée à la finalisation des dispositifs engagés en 2010 (Intercommunalité, Pôle Métropolitain, MTB, RMPT, Réseaux transfrontaliers de Villes, CPER, Plan Campus, Investissements d'Avenir, Maison Internationale des Chercheurs, Institut des Sciences de l'Homme et de la Société...).

Une activité particulière devra être déployée dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme territoriale (Schéma départemental de coopération intercommunale approuvé fin 2011) et à l'émergence du PMSL (objectif d'approbation des statuts septembre 2011) qui impacteront fortement l'environnement institutionnel de Metz dès 2012.

La Mipem s'impliquera également au sein du Groupe de travail constitué autour de la Présidence Lorraine de la Grande Région.

La révision du CPER courant 2011 nécessitera une vigilance spécifique durant le premier semestre.

V Grandes Infrastructures :

La Mission Grandes Infrastructures est assurée par un ingénieur en chef et est chargée d'être la vigie de la municipalité sur les grands projets structurants pouvant intéresser la Ville de Metz.

A ce titre, elle est présente avec d'autres partenaires sur toutes les coordinations engagées aussi bien par l'Etat que par la Région ou organismes divers chargés de mettre en œuvre ou de faire avancer ces projets, où elle fait entendre et défend les intérêts de la Ville.

1) Les partenaires :

- Services de l'Etat (DIR Est, SGAR,...)
- VNF, SNCF, RFF
- Conseil Général 57
- Conseil Régional de Lorraine
- CCI de Moselle (Port, Aéroport)
- Autres collectivités locales (Metz Métropole, Intercommunalités diverses)
- Associations (Liaison Saône-Moselle, LGV Est, LGV Rhin-Rhône, Villes TGV,...)

2) Les Projets suivis :

La Mission est intervenue en 2010 dans les concertations sur divers projets :

- Le prolongement du TGV est vers Strasbourg et la méridienne Paris-Bratislava

- L'amélioration des lignes ferroviaires vers le Sud de la France et leur raccordement grâce à l'électrification dans les Vosges à la branche Est du TGV Rhin-Rhône
- La liaison fluviale à grand gabarit Saône-Moselle, dans le cadre de l'association Saône-Moselle
- Le projet de création d'une plateforme multimodale au Port de Metz, dans le cadre du CPER 2007-2013 et du CRSD où il est envisagé de créer une plateforme containers et une extension des activités du Nouveau Port sur 10 ha (environ 14,5 M € dans une première phase)
- Sur ce projet, la Ville est partenaire financier et maître d'ouvrage des accès pour un montant de 580 000 € environ (études et travaux).

3) Les perspectives 2011 :

En 2011, il s'agira de continuer la mission de veille, analyse et suivi des projets sur les plans techniques et budgétaires notamment :

- Suivi de l'évolution du dossier de mise à l'étude et à l'enquête du projet de liaison fluviale Saône-Moselle
- Mise en œuvre des études relatives à l'accessibilité au Port de Metz
- Mise en place des réunions de coordination relatives aux travaux de première phase de la plateforme multimodale au Port de Metz
- Suivi des réaménagements au Port Mazerolles
- Veille concernant les projets inscrits au SNIT
- Veille en coordination avec RFF et la SNCF sur les projets en cours et à venir (Eurocaprail, LGV Est, liaison vers le Sud,...).

4) Les moyens humains et matériels :

- Un ingénieur en chef hors classe
- Le support logistique de la MIPEM (secrétariat, matériel)
- PC, téléphones fixes et mobiles

Mission Habitat et Logement

1. La Mission :

La Mission Habitat et Logement a été créée en avril 2009. Cette Mission, initialement intégrée à la Mission Prospective et Enjeux Métropolitains (MIPEM), a été rattachée en novembre 2010 par M. LAFOUX, Directeur Général des Services, au Pôle Démocratie Participative en raison des liens forts entre le développement social urbain et la question du logement.

Il s'agit d'une mission transversale ; le logement étant au cœur des problématiques urbaines, environnementales et sociales.

En interne, le travail est mené en étroite collaboration avec le Pôle Urbanisme, le Service Politique de la Ville, la Mission Développement Durable, la MIPEM, la Direction des Finances, le Service d'Hygiène et de Santé et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Metz.

En externe, la Mission a entrepris une dynamique de travail avec l'ensemble des acteurs du logement et de l'habitat et notamment, le Pôle Planification Territoriale et Cohésion Sociale de Metz Métropole, la Direction Départementale des Territoires de la Moselle, l'Agence Nationale de l'Habitat, le Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle, le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement, la CAF, Action Logement (collecteurs du 1% logement) et bien entendu tous les organismes HLM qui ont du patrimoine sur le territoire de la Commune.

La Mission participe à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie concernant la production et la répartition des logements afin de conforter l'attractivité de la commune pour une offre de logements équilibrée et diversifiée qui réponde aux besoins des ménages. Le logement est un enjeu fort de développement du territoire.

La Mission est chargée aussi de problématiques spécifiques liées à la vétusté et au dysfonctionnement du parc locatif privé : habitat dégradé, vacance, copropriétés en difficultés.

La Mission est chargée de la mise en œuvre et du suivi du « volet logement » des deux projets de rénovation urbaine engagés à Borny et la Patrotte.

La Mission est composée d'un attaché territorial, assisté d'un poste mutualisé de secrétaire, en charge également de la comptabilité. Les bureaux de la Mission se situent à l'Hôtel de Ville.

2. Les actions :

Concernant le secteur libre (logements privés) :

- La Mission a géré pour la deuxième année consécutive le fonctionnement du *Programme d'Intérêt Général (PIG) Habitat Dégradé* qui a permis la réhabilitation lourde d'une centaine de logements anciens souvent insalubres et vacants et situés dans le quartier Outre-Seille. La Ville rémunère la mission de suivi animation du dispositif qu'elle a confié au Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (CALM). Coût Ville : 150 000 € financé à 40% HT par l'Anah. Les subventions aux particuliers pour le financement de travaux sont attribuées par l'Anah et Metz Métropole.
- La Mission a épaulé le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) dans l'organisation de son *deuxième salon du logement des jeunes* qui s'est tenu le 30 juin 2010 aux Trinitaires. Cette manifestation mobilise de nombreux services municipaux (CTM, Protocole, Communication, Imprimerie Municipale) partenaires et acteurs du logement et ne pourrait pas se faire sans le soutien logistique et financier de la Ville. Environ 150 jeunes ont participé à ce deuxième salon du logement. Coût Ville : 5 000 €.

S'agissant du logement public :

- La Mission est chargée du suivi de la reconstitution de l'offre locative sociale liée au GPV. Des réunions trimestrielles sont organisées avec les bailleurs, les services de la Ville, de Metz Métropole et de l'Etat pour que les constructions neuves de logements sociaux soient réalisées dans les délais attendus de l'Etat.
- Le parcours résidentiel (ascendant) des ménages « victimes » des démolitions est également étudié dans le cadre de ces réunions. Nous avons créé les conditions favorables à leur relogement dans les nouvelles constructions ou dans le contingent de logements réservés de la Ville dont la gestion est confiée au CCAS. En effet, la Ville bénéficie d'un contingent de logements réservés lié aux garanties d'emprunts accordées aux bailleurs par Metz Métropole et qui exige pour chaque opération une convention de réservation qui nécessite une délibération du Conseil Municipal. En 2010, 8 conventions ont été soumises au Conseil Municipal permettant ainsi la réservation de 27 logements pour le compte de la Ville.
- Dans le cadre du projet de rénovation urbaine engagé à la Patrotte, la Mission a préparé les conditions favorables à l'arbitrage et à la démolition de la barre composée de 110 logements - située 5 rue Théodore de Gargan et a préconisé au maître d'ouvrage, Metz Habitat Territoire, d'intégrer aux travaux 8 jeunes du quartier dans le cadre d'un chantier d'insertion ainsi qu'une démarche « Haute Qualité Environnementale ». Coût total : 1 082 130 €. Participation Ville : 304 630 €

La Mission Habitat et Logement a également apporté sa contribution aux groupes de travail et de réflexion suivants :

- Définition avec le Centre Communal d’Action Social dans le cadre du *Label « Bien Vieillir »* d’un plan d’action pour les séniors dans la ville sur le thème de *L’habitat – le logement et l’hébergement*,
- La Mission Handicap a constitué une commission communale pour l’accessibilité aux personnes handicapées et travaille à l’organisation d’un système de recensement de l’offre de logements accessibles,
- Metz Métropole pour élaborer le *Programme Local de l’Habitat* (PLH,) document stratégique qui définit pendant 6 ans la politique du logement d’un territoire, s’est concertée avec ses partenaires (tous les acteurs du logement et les 40 Communes membres) dans le cadre de comités techniques et de pilotage.
- Le GIP-GPV a engagé une étude confiée à PACT-ARIM pour *recenser et analyser les copropriétés de Metz-Borny*. Les orientations et les travaux de l’étude ont été définis dans le cadre d’un comité technique ad hoc.

**Mission Grands Projets,
Développement Durable,
Handicap et Organisation**

MISSION GRANDS PROJETS DEVELOPPEMENT DURABLE HANDICAP ET ORGANISATION

1 - SES MISSIONS

La Mission Grands Projets, Développement Durable, Handicap et Organisation regroupe les missions suivantes :

- . Grands Projets
- . Développement Durable et Solidaire
- . Programmation Coordination
- . Handicap

Un chargé de mission est, par ailleurs, affecté à la Cellule Ecomobilité.

2 - SES MOYENS EN 2010

2.1 Personnel :

Le Directeur de Mission d'appui est assisté de :

Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	: 2
Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe	: 1 (en longue maladie)
Rédacteur Chef	: 1
Ingénieur en Chef	: 1

Accueil :

Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	: 1
Adjoint technique	: 1

CELLULE DE GESTION

Cette équipe assure et coordonne la logistique de l'ensemble des missions (secrétariat, gestion du personnel, etc...).

La gestion des courriers suivis (MA, DG etc...), des mails, du parapheur électronique et la mise

en place de réunions sont assurés par le secrétariat pour la totalité des missions.

Par ailleurs, l'un des deux Adjoints Administratif Principal 2^{ème} classe assure plus particulièrement le secrétariat de l'Adjoint.

CELLULE COMPTABILITE

➤ TACHES ADMINISTRATIVES

Tâches Administratives	Années			
	2007	2008	2009	2010
Lettres d'informations rédigées aux riverains	75	68	60	71
Permissions de voirie	/	/	14	9
Courriers divers (particuliers, fournisseur)	/	/		134

➤ MISE A JOUR DU TABLEAU MENSUEL DES TRAVAUX SUR LA VILLE DE METZ (INTRAMETZ)

➤ PREPARATION ET GESTION DES BUDGETS DES DIFFERENTES MISSIONS :

- ♦ Programmation et Coordination
- ♦ Grands Projets
- ♦ Développement Durable et Solidaire
- ♦ Ecomobilité
- ♦ Handicap

En 2010, la cellule de Gestion a émis des titres de recettes d'un montant total de 564 069 € se décomposant comme suit :

Titres de recettes	Années	
	2009	2010
OVP : échafaudages, bennes, clôtures	270	281
Recettes	197 691 €	130 056 €
Maîtrise d'ouvrage déléguée lors de la réalisation de travaux de réfection du domaine public consécutifs aux interventions des concessionnaires (UEM, URM, GrDF, NUMERICABLE, HAGANIS , SME, France TELECOM)	79 chantiers	77 chantiers
Recettes	169 828 €	168 003 €
Location de gaines municipales et partage d'installations du domaine routier et non routier de la Ville de Metz (COMPLETEL, HAGANIS, Département de la Moselle, SFR, Lycée G. de la Tour, Moselle Telecom)		
Recettes	70 816 €	70 847 €
Redevances d'occupation du domaine public pour les transports de fonds		
Recettes	19 800 €	25 300 €
Recouvrement d'honoraires auprès de la SAREMM pour mission de maîtrise d'œuvre des ZAC		
Recettes	45 630 €	641 €
Occupation du domaine public routier communal par des réseaux privés de liaison informatique, réseaux de fibres optiques		
Recettes	170 522 €	169 222 €

La cellule de Gestion a également émis :

- ♦ 46 devis et OS pour des travaux confiés à des entreprises
- ♦ 87 bons de commandes (toutes missions confondues) et procédé au règlement de :
- ♦ 237 factures réglées (la différence entre le nombre de bons de commandes, OS et le nombre de factures s'explique par le fait que le service est gestionnaire et non pas prestataire pour certaines opérations).

2.2 Matériel :

6 PC

1 imprimante scanner/fax pour la totalité de la Mission

1 imprimante

1 imprimante couleur

PC portable

1 vidéo-projecteur pour l'ensemble de la Mission

Secrétariat et Adjoint :

2 PC

1 imprimante

1 fax

3 – SON ACTIVITE EN 2010

La Mission Grands Projets, Développement Durable, Handicap, Ecomobilité répond aux objectifs de transversalité en matière de Développement Durable, de Lutte contre le dérèglement climatique, de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et de l'espace public, d'écomobilité et de partage de l'espace public. Le pilotage et la coordination de projets structurants est une mission qui a montré sa pertinence et son efficacité.

Le projet METTIS porté par Metz-Métropole mais qui impacte la Ville de Metz sur plus de 90 % de son trajet nécessite une coordination et un pilotage assuré pour le compte de la Ville de Metz par le Directeur de la Mission Grands Projets, Développement Durable, Handicap, Ecomobilité.

Après la déclaration d'utilité publique du 17 mai 2010, les principales opérations confiées à la Ville de Metz en maîtrise d'ouvrage déléguée ont été lancées :

- . rue du Juge Michel/rue Haute-Pierre
- . rue de la Garde/Moyen Pont
- . boulevard Sérot/rue Belle-Isle/square du Luxembourg
- . boulevard d'Alsace

Plusieurs pôles et services sont régulièrement sollicités à des titres divers pour cet important projet d'agglomération :

- . Pôle Etudes (Bâtiments, VRD/Déplacements/Eclairage)
- . Pôle Travaux
- . Pôle Centre Technique Municipal (Régulation, Signalisation)
- . Pôle Urbanisme
- . Pôle Espaces Verts
- . Mission Grands Projets
- . Mission Coordination et Programmation
- . Mission Développement Durable
- . Mission Handicap
- . Mission Ecomobilité

ECOMOBILITE

1 - SES MISSIONS

- Définition et mise en œuvre de la politique pour le développement du vélo
- Conseil technique sur les projets pour garantir la meilleure prise en compte du vélo
- Favoriser l'émergence de moyens de transports alternatifs à l'auto soliste

2 - SES MOYENS EN 2010

- 1 ingénieur
- 1 vélo
- 1 ordinateur

3 - SON ACTIVITE EN 2010

Outre de nombreuses réalisations en faveur du vélo, l'année 2010 a été l'occasion d'élaborer le plan vélo qui a été délibéré le 1^{er} juillet 2010 en conseil municipal.

3.1 Réalisations significatives d'équipements cyclables + 10,9 km en 2010 :

- Rue de Paris et Pont des Morts - piste bilatérale avec différence de niveau
- Z30 du centre ville
- Création de bikebox au parking Coislin

3.2 – Projets prenant en compte l'écomobilité :

- Autopartage
- Point de comptage des vélos
- TCSP (itinéraires parallèles)
- pôle d'échange gare
- ZAC (Amphithéâtre, Sansonnet, Ecoquartier, Haut de Queuleu, ...)
- GRANDS PROJETS (place Mazelle, avenue de la Seille, passerelle de la Seille, passage à niveau de la patrotte, place de République, bd d'Alsace,...)
- Metz plage et Nuit Blanche
- Plan de Déplacement Administration

3.3 - Concertation – coproduction :

Une part non négligeable de l'activité de la mission Ecomobilité a été consacrée à la concertation avec les associations d'usagers, les comités de quartiers, le traitement des sollicitations des habitants et la collaboration avec les acteurs publics et privés.

3.4- Pédagogie et communication :

- campagne de communication Z30 centre ville « le temps de vivre »
- atelier vélo lors du challenge piéton 2010
- semaine de la mobilité 2010
- fête du vélo 2010
- sécurité, sensibilisation au port du gilet jaune « M la nuit, je réfléchis »

3.5 - Développement des services à l'usager :

- Dynamisation de l'association Mob d'emploi, nouveau local place de Gaulle

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4.1 - Projets d'infrastructure :

Le programme d'investissement 2012 pour sera présenté en conseil municipal de février.

4.2 - Services aux usagers :

- Lancement du service d'autopartage dans une logique de sillon Lorrain
- Lancement d'une école de vélo

4.3 - Evolution des moyens :

- Création du service Ecomobilité ; adaptation des moyens financiers, humains et matériels en rapport aux ambitions du plan vélo.

MISSION PROGRAMMATION ET COORDINATION

1 - SES MISSIONS

Le Service Programmation et Coordination au sein de la Mission Grands Projets, Développement Durable et Handicap exerce ses missions dans deux domaines d'activités qui présentent l'originalité d'être pour l'un à vocation technique et pour l'autre administrative.

1.1 La conservation du domaine public routier :

Cette cellule a pour vocation :

. de veiller à la conservation du domaine public, de gérer les occupations des voies publiques (OVP), de suivre les travaux des concessionnaires et de participer à l'Inspection du Domaine Public de la Ville de Metz (IDP) dont le territoire a été découpé en 3 secteurs.

. d'animer et de veiller à la bonne coordination des travaux sur les voies publiques en relation avec les différents concessionnaires (UEM, GDF, SME, Metz Métropole...) et les autres services municipaux.

1.2 La gestion administrative des opérations :

Cette cellule a pour principales fonctions :

- d'établir des programmes de travaux en liaison avec les missions, pôles
- d'assurer le suivi technique et financier des projets
- de participer à l'élaboration des documents administratifs pour l'exécution des opérations
- de préparer la mise en ligne (Internet et Intrametz) et la mise à jour des plannings des travaux
- de gérer les marchés de mobilier urbain, en relation avec la Mission Développement et Attractivité
- de gérer les DR et les DICT.

2 - SES MOYENS EN 2010

2.1 Personnel :

L'effectif de la Mission Programmation et Coordination se compose de :

Directeur	1
Contrôleur	1
Agent de Maîtrise Principal	2
Agent de Maîtrise	1

2.2 Matériel :

4 VL
 6 PC
 5 appareils photographiques numériques
 1 imprimante

2.3 Logiciels :

Coordination : COORDIN
 IDP

3– SON ACTIVITE EN 2010

3.1 Cellule « Conservation du domaine public » :

Le domaine public routier comprend l'ensemble des biens du domaine public de l'Etat, des départements et des communes affectés aux besoins de la circulation terrestre, à l'exception des voies ferrées (art. L111-1 du code de la voirie routière).

A cette définition, il faut ajouter les dépendances du domaine public routier telles que les trottoirs mais aussi le sous-sol des voies publiques, les caves et les galeries, les ouvrages et installations situés dans l'emprise des voies publiques.

A contrario, les lignes électriques, les réseaux en général bien qu'implantés dans l'emprise des voies publiques ne sont jamais considérés comme des dépendances de celles-ci.

Le domaine public est régi par des règles particulières qui tendent à assurer sa protection et à garantir la pérennité de l'affectation du bien à un intérêt général déterminé.

Au quotidien trois agents de la cellule surveillent, gèrent les travaux entrepris sur les voies que comprend le domaine public routier messin ainsi que ses principales dépendances et inspectent ce domaine au cours de leurs déplacements. Deux autres agents coordonnent les opérations, préparent les grands chantiers avec les concessionnaires, centralisent l'information, les interventions, les contraintes. Tous veillent à la sécurité et au confort des usagers et, ceci, en collaboration avec l'ensemble des services de la Ville de Metz.

La cellule poursuit l'effort de l'ensemble des partenaires opérant sur le domaine public afin d'assurer dans les meilleures conditions la sécurité et le confort de tous les usagers (cheminements piétons pour les personnes à mobilité réduite...).

Depuis 2006, un nouveau règlement de voirie a été finalisé et des conventions avec les concessionnaires ont été renouvelées.

Par ailleurs, elle s'est dotée d'un logiciel lui permettant de gérer la coordination des travaux sur le domaine public.

1126 interventions (dont 845 chantiers et 281 occupations) sur le domaine public ont été répertoriées. Chacune de ces interventions se traduit par :

- . l'enregistrement du chantier sur un logiciel, un ou des entretiens avec le pétitionnaire ;
- . la demande de vérification de l'arrêté de circulation ;
- . la prise d'arrêté d'occupation ;
- . la relation avec les concessionnaires, les administrés, les entreprises, les particuliers ;
- . des visites préalables in situ ;
- . un état des lieux et un constat de mise en place des panneaux ;
- . un suivi journalier des interventions ;
- . la rédaction des métrés ;
- . le suivi de la facturation .

3.2 Gestion des occupations du domaine public routier :

Toutes les occupations du domaine public routier font l'objet d'une autorisation délivrée sous la forme d'un arrêté pris pour soit :

- un permis de stationnement,
- une permission de voirie.

3.2.1 Les permis de stationnement ou OVP (occupation de la voie publique) :

REPARTITION PAR TYPE D'OCCUPATION

Nature de L'occupation	2007	2008	2009	2010
Bennes	66	78	65	68
Clôtures	98	42	32	54
échafaudages	127	134	155	140
Autres (grues...)	17	16	18	19
TOTAL	308	270	270	281

3.2.2 Les permissions de voirie :

Ces occupations avec emprise dans le domaine public telles que :

- Réseau de liaison informatique
- Voies d'accès aux stations services
- Lignes électriques, conduites de gaz, eau....

Ces occupations et les travaux idoines engendrent la nécessité, lorsqu'ils se situent sous des espaces recouverts de pavés, de dalles, d'asphalte, d'être refectionnés par une entreprise spécialisée mandatée par la cellule Programme Coordination.

Les travaux des concessionnaires suivis par la cellule en 2010 sont recensés comme suit :

Concessionnaires	2007	2008	2009	2010
URM	339	221	277	193
UEM chauffage urbain	45	46	36	59
GDF	135	81	102	116
SMAM/HAGANIS	53	69	54	39
SME	385	395	488	386
NUMERICABLE	-	1	3	1
FRANCE TELECOM	-	55	70	24
Metz Métropole	3	46	9	9
Réseaux divers	-	16	28	18
TOTAL	960	930	1067	845

En résumé :

	2007	2008	2009	2010
Interventions sur le domaine public	1268	1200	1337	1126

3.3 Programmation et coordination des travaux :

La cellule est en charge de la programmation des travaux en liaison avec les missions et les pôles.

Elle planifie tous les travaux qui sont effectués sur le territoire de la Ville de Metz et gère les travaux exécutés dans l'urgence.

Elle assure l'animation des réunions de coordination entre la Ville de Metz, les concessionnaires, les pétitionnaires, les administrations et collectivités publiques.

Par ailleurs l'importance du trafic, les lignes de transports en commun, le stationnement illicite, les flux de piétons (conditions de confort et de sécurité), la complexité du sous –sol accentuent les difficultés d'organisation des chantiers. Il s'agit là de répondre aux exigences toujours plus grandes de la population quant à la préservation de la voirie et du cadre de vie.

Les ouvertures programmées sur le domaine public font l'objet d'une demande de déclaration de commencement des travaux (DICT). Ensuite, elle instruit les demandes de renseignements (D.R.).

Elle a également en charge l'information des riverains et usagers sur le démarrage et le déroulement des chantiers réalisés par les concessionnaires ou autres intervenants sur le domaine public (grues...).

RECAPITULATIF DES CHANTIERS EN COORDINATION

Nombre	2007	2008	2009	2010
Chantiers inscrits aux tableaux de coordination	290	240	250	248
Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T)	960	930	1067	1383
Demandes de Renseignements (D.R)	116	110	113	181

INFORMATION RIVERAINS

Années	2007	2008	2009	2010
Nombre de lettres d'information	75	68	60	71
Nombre de courriers distribués	11 160	12 120	9 500	7 031

3.4 Inspection du domaine public :

Cette structure a pour but :

- de collecter des informations sous forme exploitable,
- de les adresser au service gestionnaire de l'équipement concerné,
- d'utiliser les renseignements traités en tant qu'indicateurs de gestion.

Trois agents de maîtrise assurent à 20 % de leurs temps, le rôle de « piétons ». Ceux-ci sillonnent quotidiennement les rues et répertorient systématiquement dans leur secteur respectif, toutes les défectuosités constatées.

L'ensemble de ces informations sont suivies chaque jour par gestion informatisée et adressée aux services compétents. Le destinataire traite les éléments reçus et rentre dans le système la date d'intervention ou un commentaire.

Depuis la fin du mois d'avril 2006, un numéro de téléphone vert (0 800 212 215) a été mis en service qui permet à tous les usagers de signaler les défauts de toute nature relevés sur le domaine public.

Le tableau suivant donne une synthèse de cette activité en indiquant le nombre annuel d'IDP relevés ou de messages reçus.

Libellé	2007	2008	2009	2010
Services municipaux validés	2873	1791	1107	986
Organismes extérieurs	347	338	451	525
TOTAL	3220	2129	1558	1511
Répartition par quartiers				
Devant les Ponts	235	195	148	120
Patrotte Metz Nord	197	128	108	79
Les Iles	131	70	77	49
Ancienne Ville	261	135	81	70
Bellecroix	252	161	88	119
Plantières Queuleu	427	373	262	163
Metz Centre	424	269	176	146
Nouvelle Ville	187	103	90	86
Sablon	239	173	102	131
Magny	119	77	53	100
Vallières Les Bordes	194	154	122	126
Borny	362	196	159	242
Grigy Technopole Metz 2000	32	11	13	9
La Grange Aux Bois	160	84	79	71
Répartition par services destinataires				
Cadre de vie / Propreté	281	229	133	158
Cadre de vie / Espaces verts	113	88	39	81
Cadre de vie / Voirie	1227	742	259	0
C.T.M	573	306	208	235
Autres services	679	426	468	512
Organismes extérieurs	347	338	451	525
Répartition par objets				
Signalisation	371	194	142	119
Interventions sur chaussées	1294	799	624	471
Mobilier Urbain	469	300	222	241
Eclairage public	419	335	271	321
Espaces verts	109	86	34	79
Concessionnaires	201	119	115	73
Autres	357	296	150	207

3.5 Suivi et coordination des grands projets :

Place de la République : pilotage de l'opération et coordination de l'ensemble des partenaires

Projet METTIS : mise en place et participation aux groupes de travail en partenariat avec Metz Métropole. Elaboration avec les concessionnaires des déplacements de leurs réseaux et le suivi des chantiers.

3.6 Gestion et suivi du mobilier urbain :

La cellule assure la gestion du mobilier urbain en relation avec les services utilisateurs concernés, le service de Cadre de Vie et la Mission Développement et Attractivité qui assure la veille juridique des contrats de location-maintenance correspondants.

Sont gérés par ce type de contrat : les sanitaires publics à entretien automatisé au nombre de 20, les panneaux d'affichage municipaux (journaux électroniques au nombre de 10), le mobilier urbain divers (abribus, panneaux et colonnes d'affichage, corbeilles de propreté, signalétique culturelle, panneau événementiel).

4 – LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

En matière de gestion des occupations et des travaux sur le domaine public, le service s'attachera à améliorer l'information de la population en développant l'utilisation des supports de communication.

MISSION GRANDS PROJETS

1 - SES MISSIONS

La mission Grands projets pilote et coordonne, au nom de la maîtrise d'ouvrage, l'action des intervenants internes et externes (maîtres d'œuvres etc) pour la conduite à bonne fin des grands projets structurants (infrastructures et superstructures).

Par ailleurs, la mission Grands Projets est amenée à conseiller ponctuellement les pôles et services en matière de conduite de projets (lancements des différentes phases et procédures notamment)

Ces missions sont menées :

- en garantissant la mise à disposition du public des équipements ou aménagements projetés dans les délais et budget impartis ;
- en assurant aux utilisateurs les fonctionnalités attendues ;

- en prenant en compte l'ensemble des objectifs transversaux de la municipalité en termes de développement durable, de mobilité (et tout particulièrement des déplacements doux), de qualité des paysages urbains, d'équilibre social des territoires, de densité, de prise en compte des personnes à mobilité réduite, etc.

2 - SES MOYENS EN 2010

2.1 Personnel :

L'effectif de la Mission Grands Projets au 31 décembre 2010 se compose de 2 Ingénieurs. Compte tenu du nombre et de l'importance des grands projets en cours, un technicien principal 1^{ere} classe vient rejoindre la mission en janvier 2011.

2.2 Matériel :

Moyens propres :

2 PC

Moyens partagés avec le service travaux et études bâtiment

1 imprimante laser noir et blanc

1 imprimante couleur

1 photocopieur

3 - SON ACTIVITE EN 2010

Description générale de l'activité

Mission 1 : Conduite de projets de nouvel équipement ou d'aménagement majeur jusqu'au démarrage des travaux

Coordonner et piloter les actions en mode projet, dans le cadre d'une action transversale

Les services concernés :

Service gestionnaire à terme de l'équipement

Mission gestions externes pour l'ingénierie des montages complexes, Service commande publique

Mission développement durable

Mission handicap

Pôle études

Pôle travaux

Pôle urbanisme notamment SIG, urbanisme réglementaire

Les partenaires externes :

Administrations : Collectivités locales, EPCI, administrations de l'Etat

Partenaires financiers : par exemple pour le passage à niveau : Etat, Réseau ferré de France, Département 57

Prestataires : programmiste, architectes, assistant au maître d'ouvrage, bureaux d'études, bureaux de contrôle, économiste, SPS, SSI....

Mise en œuvre de la commande politique :

Recueillir la commande à tout stade du projet

Aide à la décision à l'appui d'analyses et de synthèses

S'assurer du respect du planning, du coût, du maintien des objectifs

Tout ceci se traduit en termes de tâches notamment :

- Lancement de l'ensemble des procédures et commandes en lien avec la Mission gestions externes pour l'ingénierie des montages complexes et le Service commande publique notamment pour les contrats de :

- Programmistes, économistes,
- Assistants à maîtrise d'ouvrage
- Maîtres d'œuvre (architectes, urbanistes, paysagistes, bureaux d'études techniques..)
Contrôleurs techniques
- Coordonnateur sécurité
- Maquettistes ou graphistes pour film 3D
- Sondages de sols

- Pour les marchés de maîtrise d'œuvre, ceci comprend, au-delà de la consultation en terme de commande publique, l'analyse détaillée des dossiers de candidatures et la préparation des jurys (constitution, convocation, arrêté, organisation, projection, animation...).

- Pilotage et coordination de l'ensemble des phases du projet en lien avec les partenaires internes et externes précédemment cités, notamment à travers la préparation et l'animation de comités de pilotage ou de suivi.

- Gestion financière des opérations pilotées jusqu'à la phase travaux : ordres de services, tableaux de bords, vérification et mandatement des factures

- Préparation des budgets annuels liés aux opérations

- Préparation des délibérations du Conseil Municipal pour l'ensemble des opérations

- Préparation des documents pour :

Le cabinet du Maire pour la presse (dossiers techniques complets et iconographie)

Les réunions publiques de concertation : préparations de projections, de documents pour les élus, présentation ou présence

Mission 2 : Assister et conseiller les pôles et services

Conseil pour le montage d'opérations non pilotées par la mission,

Suivi des projets et appui au service Travaux dans le cadre des travaux des opérations montées par la mission

Assistance auprès du pôle ressources financières lors des réunions de plan biannuel d'investissement...

Activité 2010

Salle des Musiques Actuelles, coût d'opération 10,5 millions d'euros TTC, valeur mars 2010

- Analyse détaillée des 3 dossiers remis par les équipes de maîtrise d'œuvre retenues, en lien avec le programmiste
- Préparation du jury du 19 février pour le choix de l'équipe (constitution, convocation, organisation, projection, animation...) et suivi administratif pour retenir le candidat choisi (procédure, délibération etc)
- Préparation des éléments pour le dossier de presse de présentation du projet
- Présentation avec l'architecte aux habitants de Metz-Borny (projection, organisation avec démocratie participative)
- Pilotage et validation du travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre et des bureaux de contrôle, validation de l'APD (Etudes d'Avant Projet Définitif), en lien avec le pôle culture et l'EPCC, futur gestionnaire de l'équipement
- Dépôt du permis de construire le 20 octobre, suite à de nombreux entretiens avec les pompiers notamment
- Travail avec la mission Développement Durable et son Assistant à Maitrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du programme environnemental par la maîtrise d'œuvre
- Appui à Metz Métropole Développement, en charge de consulter pour trouver un gestionnaire du restaurant

Passerelle sur la Seille, coût d'opération 1,04 million d'euros TTC au BP 2010

- Analyse détaillée des 3 dossiers remis par les équipes de maîtrise d'œuvre retenues
- Préparation de la présentation du 15 février pour le choix de l'équipe (constitution, convocation, organisation, projection, animation...) et suivi administratif pour retenir le candidat choisi (procédure, délibération etc)
- Présentation en mars 2010 au comité de quartier du projet retenu
- Pilotage et validation du travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre et des bureaux de contrôle, validation de l'APD (Etudes d'Avant Projet Définitif), du PRO (dossier de Projet) et du DCE (Dossier de consultation d'Entreprises) en lien avec le pôle Espaces verts, la mission éco mobilité, le pôle Etudes
- Lancement d'un premier Appel d'offres, classé sans suite, en raison notamment d'une très forte augmentation des coûts de l'acier durant l'été
- Lancement d'un second appel d'offres dont les prix sont indexés sur les coûts de l'acier, reprise de l'ensemble du dossier suite à une analyse approfondie avec la maîtrise d'œuvre, modification du nombre de lots notamment

Suppression du passage à niveau de la Patrotte, coût d'opération 12 millions d'euros TTC, dont 4,3 sous maîtrise d'ouvrage Ville de Metz

- Mise au point avec Réseau ferré de France et le Département 57 d'un avenant à la convention pour les études et le financement, en lien avec le service juridique
- Etude de l'AVP ferroviaire, recherches de solutions pour minimiser les coûts
- Cahier des charges pour les urbanistes travaillant dans le cadre du marché de définition pour la Patrotte
- Analyse des propositions de ces derniers en lien avec le pôle urbanisme et proposition à Monsieur le Maire d'un schéma directeur pour l'équipe retenue
- Lancement de la procédure pour le choix du maître d'œuvre pour les travaux d'aménagements routiers, urbains et paysagers (en lien avec la Mission gestions externes pour l'ingénierie des montages complexes et le Service commande publique)
- Analyse détaillée des 10 dossiers de candidatures, avec l'appui de la SAREMM, assistant à maîtrise d'ouvrage

- Préparation du jury du 15 avril pour le choix de l'équipe (constitution, convocation, organisation, projection, animation...) et suivi administratif pour retenir le candidat choisi (procédure, délibération etc)
- Pilotage et coordination des études avec l'appui de la SAREMM, assistant à maîtrise d'ouvrage, en lien avec le CG57, RFF, SNCF
- Préparation et animation d'une réunion publique le 9 décembre

Médiathèque de la Patrotte (budget pour les études uniquement)

- Suite au choix du terrain en été 2010
- Pilotage et coordination des études préalables au lancement d'un programme
 - o Compatibilité du projet avec le terrain choisi, contraintes techniques
 - o Suivi de la faisabilité d'un regroupement des écoles des Papillons et de la Flûte Enchantée, en lien avec le Pôle des Affaires Scolaires
 - o Etude de l'intérêt d'un équipement regroupant un centre socio culturel, en lien avec le pôle Jeunesse
 - o Travail avec les Services des Bibliothèques-Médiathèques pour le contenu attendu
- Préparation et animation de comités de pilotage

Gymnase Granges aux Bois

Assistance au pôle Travaux qui suit le chantier, dans la continuité des études menées par la mission

Mise en œuvre de Mettis en centre ville : rue Belle-Isle, Square du Luxembourg, boulevard Sérot 7,2 millions d'euros TTC, dont 2,3 de subvention Metz Métropole

- Lancement de la procédure de concours restreint de maîtrise d'œuvre (en lien avec la Mission gestion externe pour l'ingénierie des montages complexes et le Service commande publique)
- Analyse détaillée des 20 dossiers de candidatures
- Préparation du jury du 29 juin pour le choix des 3 architectes admis à concourir (constitution, convocation, arrêté, organisation, projection, animation...)
- Lancement et analyse d'une étude de stationnement sur le quartier des Isles
- Réalisation du cahier des charges du concours avec l'appui de l'Aguram, en lien avec le Pôle Etudes, la Mission Mettis, le PC régulation etc.
- Analyse détaillée des 3 dossiers remis par les équipes de maîtrise d'œuvre retenues, en lien avec le programmiste
- Préparation du jury du 5 novembre pour le choix de l'équipe (constitution, convocation, organisation, projection, animation...) et suivi administratif pour retenir le candidat choisi (procédure, délibération etc)
- Participation à la réunion publique du 7 juin pour présenter le programme de l'opération
- Présentation du projet au Comité de Quartier (13 décembre)

Mise en œuvre de Mettis en centre ville : Place du Général de Gaulle (gare nord)

Mission spécifique ponctuelle assurée par le Chef de Mission

- Etablissement d'un cahier des charges urbain afin de préserver et mettre en valeur les espaces urbains exceptionnels traversés par Mettis, à l'attention de la maîtrise d'œuvre, pour que sa prestation réponde à l'exigence d'excellence que la Ville s'impose pour la Nouvelle Ville, dans le cadre d'une démarche ambitieuse d'inscription au patrimoine mondial
- Suivi de son application dans l'élaboration du projet, avec l'assistance d'un architecte conseil, compétent pour assurer la cohérence du projet avec la démarche Unesco.

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

- Renforcer l'équipe afin de pouvoir répondre à la charge de travail grâce au recrutement d'un technicien, conducteur d'opération
- Poursuivre notre action transversale en trouvant les moyens les plus efficents pour une concertation maximale avec les différents partenaires internes compatible avec la charge de travail
- Renforcer la planification afin d'intégrer toujours mieux et au moment le plus opportun les différentes instances de concertation et de décision (comité de pilotage, réunions publiques dans le cadre de la démarche de démocratie participative initiée par la municipalité...)
- Anticiper autant que possible les préparations budgétaires
- Planifier annuellement les étapes clefs de chaque projet et notamment les délibérations en conseil municipal pour chacun d'entre eux
- Mise en place d'une base de données commune pour la mission concernant chaque projet.

MISSION DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

1- SES MISSIONS

- . S'assurer de la prise en compte du développement durable dans l'activité des services.
- . Animer les projets transverses liés à la mise en œuvre de la politique de développement durable.
- . Coordonner, appuyer et évaluer les actions de développement durable menées par les Pôles et Services.
- . Communiquer en interne et en externe dans le domaine du développement durable.

2 - LES MOYENS EN 2010

2.1 Personnel :

- . Un ingénieur principal - chef de mission
- . Un ingénieur chargé du management environnemental et de l'éco-responsabilité.
- . Un technicien supérieur chef animateur développement durable.
- . 3 stagiaires pour une durée totale de 12 mois.

Au total sur l'année 2010, la mission a fonctionné avec 4 équivalents temps plein.

2.1 Matériel :

- . 4 postes informatiques.
- . Du matériel pédagogique.

3 - SON ACTIVITE EN 2010

Voir tableau ci-joint

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

- . Elaboration du Plan Climat et du plan d'actions pour répondre à la convention des Maires
- . Elaboration et validation du 2^{ème} Agenda 21 de la ville
- . Poursuite de la démarche environnementale pour les Pôles PU et/ou EV : certification ISO14001 envisagée
- . Réalisation de l'audit de suivi 2 de certification ISO 14001 pour le Pôle CTM
- . Déploiement de la démarche d'éco-responsabilité : mise en œuvre du plan d'actions et suivi des indicateurs
- . Eco-conception de manifestations de la ville de Metz (Metz Plage, Marathon de Metz, festival Nomade In Metz, ...)
- . Création de l'Agence Local de l'Energie et du Climat du pays messin
- . Elaboration du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).
- . Lancement d'une étude faune/flore/habitats sur la ville de Metz

MISSION HANDICAP

Depuis le 1^{er} avril 2009, la Mission Handicap est rattachée à la Mission d'appui Grands projets, Développement durable, Handicap.

1 - SES MISSIONS

La Mission Handicap travaille en transversalité avec l'ensemble des services municipaux ainsi qu'avec un réseau important de partenaires institutionnels, associatifs, économiques. Elle est également saisie par un large public (personne concernée, étudiant, professionnel, etc.) sur des questions relatives au handicap.

Ses principales missions :

- accompagner les services municipaux dans la prise en compte des besoins des personnes handicapées et de manière plus générale dans leur appropriation des notions d'accès à tout pour tous, d'usage et de qualité d'usage
- partager ses compétences et son expérience dans le domaine du handicap avec des partenaires institutionnels, associatifs, économiques
- informer et orienter le public

2 - SES MOYENS EN 2010

2.1 - Moyens humains

Personnels permanents à temps plein

- 1 Chef de Mission (rédacteur principal)
- 1 Chargé de Mission (adjoint administratif de 1^{ère} classe)
- 1 Assistante (agent social)

Emplois saisonniers et stagiaires

- Accueil d'un emploi saisonnier au mois d'août
- Accueil de 18 stagiaires :

- 11 élèves en baccalauréat professionnel secrétariat ou assimilé venant des lycées messins René Cassin (4), Jean Victor Poncelet (4), De la Salle (2), Anne de Mejanès (1) - durée : 42 semaines
- 1 élève en formation au Brevet de Technicien Supérieur « Animation et Gestion Touristiques Locales » au Lycée Notre Dame de Peltre - durée : 2 semaines

- 1 étudiante en master « Ingénierie des Politiques Publiques et Sociales » de l'Université de Metz - durée : 13 semaines
- 3 personnes, reconnues travailleur handicapé, dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle - durée : 10 semaines
- 2 personnes dans le cadre d'un projet d'accompagnement vers un projet professionnel personnalisé et une reprise d'emploi - durée : 3 semaines

Sur l'année 2010, la Mission Handicap a fonctionné avec 4,5 équivalents temps plein.

2.2 - Moyens matériels

Les locaux de la Mission Handicap sont situés au 1 rue des Tanneurs.

- 5 PC
- 2 imprimantes : 1 multifonction et 1 jet d'encre
- 5 téléphones :
- 1 BlackBerry
- 1 photocopieur

3 – SON ACTIVITÉ EN 2010

3.1 - En direction des services municipaux

La Mission Handicap contribue à la mise en œuvre de la politique municipale sur l'accessibilité de la cité.

Son objectif est de permettre aux services municipaux de mieux appréhender les enjeux relatifs à l'accessibilité tout en répondant aux impératifs de la loi 2005-102 du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*.

A noter notamment :

• Le suivi des projets d'aménagement de voirie et de bâtiments municipaux

- Participation aux réunions de travail sur l'élaboration des projets et aux réunions de chantier (ex : quartier de l'Amphithéâtre, place Mazelle) - *Pilotage : Pôles Etudes, Travaux, Espaces Verts, Urbanisme*
- Organisation de réunions périodiques sur le suivi des projets avec les Pôles Etudes, Travaux, Espaces Verts et CTM - *Pilotage : Mission Handicap*

• La préparation d'un programme d'investissement suite au diagnostic d'accessibilité des établissements municipaux recevant du public

- Enregistrement et interprétation des données du diagnostic réalisé en 2009
 - Concertation et réflexion avec les services municipaux sur les suites à envisager
 - Ebauche d'un programme d'investissement sur 5 ans
- Pilotage : Mission Handicap - Pôle Etudes*

- **La mise en place de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CCAPH)**

- Installation le 31 mars (5 réunions organisées en 2010)
- Création de groupes de travail : «Logement» en vue d'effectuer le recensement des logements accessibles (3 réunions) et «Signalétique» afin d'accompagner l'élaboration d'une nouvelle signalétique de la Ville de Metz (1 réunion)
- Elaboration d'un Guide pour « Mieux accueillir le public et notamment les personnes handicapées » - *Pilotage : Mission Handicap*
- Organisation de test d'aménagement de voirie : matérialisation des pistes cyclables sur trottoir notamment pour faciliter leur repérage notamment par les personnes déficientes visuelles
Pilotage : Mission Handicap

3.2 - En direction des partenaires institutionnels, associatifs, économiques

La Mission Handicap a apporté son expertise dans le cadre des travaux et réunions :

- de la Commission Communautaire pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées
Pilotage : communauté d'agglomération de Metz Métropole
- de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
Pilotage : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- du Conseil consultatif des personnes handicapées
Pilotage : Conseil général de la Moselle

La Mission handicap a participé aux actions de sensibilisation suivantes :

- formation continue sur « L'intégration des personnes handicapées dans les fonctions publiques : de la loi à sa mise en œuvre » - Institut Régional d'Administration de Metz
- réunions sur l'accessibilité des commerces, les 13 janvier et 24 mars - Fédération des Commerçants
- animation du stand de la Ville de Metz au salon Urbest les 26, 27 et 28 janvier - Metz Expo
- Biennale du Handicap, du 1^{er} au 5 février - Institut Régional de formation des Travailleurs Sociaux de Lorraine
- conférence tourisme et éthique, le 9 février - Lycée Notre de Peltre
- formation sur « Le diagnostic de mise en accessibilité des ERP existants : méthodes, outils et retours d'expériences », les 17 et 18 mars - Ecole des Ponts
- journées d'échange dans le cadre du programme Handimanagement, les 29-30 avril et 6-7 mai - Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Metz
- réunion du Comité Qualité Local, le 25 juin - Office de Tourisme de Metz
- animation du stand de la Ville de Metz lors de la journée de la diversité le 16 octobre - Commission Européenne
- journée de la personne à mobilité réduite, le 21 septembre - Mairie de Vantoux
- 2^{ème} Assises Seniors, le 20 octobre - Centre Communale d'Action Sociale de Metz
- formation des enseignants, le 9 décembre - Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Montigny lès Metz
- journée de sensibilisation, le 14 décembre - Magasin Printemps

La Mission Handicap a contribué à l'accueil et l'organisation du Salon Autonomic Grand Est les 16 et 17 septembre où elle a à cette occasion animé le stand de la Ville de Metz.

3.3 - En direction du public

La Mission Handicap a renseigné, de manière quotidienne, par téléphone ou lors d'entretiens, des personnes concernées, des étudiants, et des professionnels.

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

- Mise en place du programme pluriannuel d'investissement sur l'accessibilité du patrimoine messin
- Poursuite des travaux engagés dans le cadre de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (Guide d'accueil des publics, recensement de l'offre de logements accessibles)

Mission Gestions Externes et Ingénierie Contractuelle Complexé

MISSION GESTIONS EXTERNES ET INGENIERIE CONTRACTUELLE COMPLEXE

I - LES MISSIONS

En matière de Délégation de Service Public, la Mission intervient à plusieurs titres :

1) Elle assure la mise en œuvre et la résiliation des procédures de délégations de service public. Elle assiste en tant que de besoin les services dans leur suivi des délégations de service public.

2) Elle s'assure que les activités de la collectivité exercées par des tiers relèvent ou non de l'application de la loi Sapin et organise les procédures de passation et négociations correspondantes.

3) Au titre du suivi partiel du fonctionnement des délégations de service public et de leurs évolutions naturelles, la Mission s'assure en lien avec les services gestionnaires du respect des dispositions contractuelles initiales, organisant au besoin la passation, conclusion et notification d'avenants modificatifs.

4) Une fois par an, elle procède à l'analyse des rapports annuels des délégataires en lien avec les services gestionnaires afin de rechercher les éventuelles pistes d'amélioration du service public concerné.

5) Elle organise la saisine et le fonctionnement de la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui est appelé à intervenir notamment :

- tous les ans lors de l'examen des rapports annuels d'activités des délégataires de service public,
- avant la saisine de l'assemblée délibérante appelée à se prononcer sur le principe du recours à toute délégation de service public.

En matière de contrôle de gestion, la Mission intervient sur des missions :

- d'analyse annuelle des comptes et bilans de structures satellitaires de la Ville de Metz (Office de Tourisme, Metz Métropole Développement, CCAS...);
- d'analyse annuelle des comptes des sociétés d'économie mixte (UEM, Metz Technopole);
- la production des rapports des représentants élus au sein des conseils d'administration des SEM.

En matière d'ingénierie contractuelle complexe, plusieurs études ont été menées afin d'aider certains pôles dans leurs missions et la gestion de leurs dossiers : aide et assistance au lancement du marché de conception-réalisation du Moyen Pont dans le cadre du projet METTIS, avenants aux conventions de maîtrise d'ouvrage partagée avec Metz Métropole sur le projet METTIS, étude sur l'extension du réseau de chaleur sur le périmètre de la ZAC de Mercy, mise en place d'un dispositif de location de vélo par un soutien apporté à l'association MOB d'EMPLOI, montage juridique du dispositif d'autopartage...

II - LES MOYENS

- 1 chef de Service (moyen partagé)
- 1 assistant de gestion (moyen partagé)

III – L'ACTIVITE

- Lancement et suivi des procédures de délégation du service public :
 - Préparation pour les élus des éléments permettant le choix du contrat et du cocontracatant pour la DSP du stationnement sur voirie,
- Analyse des rapports annuels des délégués 2009 sur :
 - les parcs publics de stationnement hors voirie (République, Gare-CDG, Gare-CPM, Théâtre, Maud'huy, Arsenal, Coislin, Cathédrale et St Thiébault),
 - le stationnement sur voirie,
 - le golf,
 - le chauffage urbain de Metz Est et Metz-Cité,
 - la gestion du Palais Omnisports les Arènes.
- Etablissement du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de la distribution de l'eau potable 2009 et présentation de ce point en Commission Consultative des Services Publics Locaux.
- Etablissement des annexes concernant les délégations de service public aux B.P. et C.A.
- Aide et assistance des services dans la rédaction de plusieurs avenants (modification du périmètre du golf, travaux de dévoiement de réseaux d'eau potable, modification d'indices).

Le Service intervient également dans différents domaines relevant de l'expertise et de l'analyse financière. Ces fonctions sont assurées par un responsable de service, adjoint au Directeur.

Ainsi à la demande de la Direction Générale et de responsables de services, ces missions consistent essentiellement à :

- élaborer des outils de gestion (tableaux de bord) permettant le contrôle des partenaires de la Ville ;
- proposer des solutions pour optimiser les coûts et frais de fonctionnement de ces structures ;
- mettre en place des procédures de veille financière au sein des services en collaboration avec leurs responsables ;
- apporter un conseil à la Direction Générale et aux services pour assurer une bonne visibilité dans la validation des décisions stratégiques ;
- réaliser l'audit et l'analyse budgétaire et financière (bilans comptables en particulier) des partenaires extérieurs de la collectivité (Associations, Sociétés d'Economie Mixte, Etablissements Publics) ;
- assurer le suivi et le contrôle des subventions pour les principaux partenaires (aide à l'établissement de conventions d'objectifs et de moyens) ;
- réaliser des analyses et des études de faisabilité de divers projets d'activités ;

Ainsi, le contrôle des principaux satellites (Associations, Sociétés d'Economie Mixte, Etablissements Publics) de la Ville de Metz est assuré par le biais d'études financières, comptables et fiscales et notamment par l'analyse des comptes annuels. Des études ponctuelles sur demande de la Direction Générale ou d'autres services municipaux sont également réalisées.

D'autre part, le service a établi les rapports d'activités des Sociétés d'Economie Mixte dont la Ville de Metz est actionnaire.

De plus, le service procède également à la mise en place d'une base d'indicateurs élaborés par les services gestionnaires permettant ainsi une analyse rapide de la situation financière des organismes subventionnés. Cette mission est rendue possible par le biais de formations assurées par le service.

Le service apporte également une aide aux partenaires importants notamment en matière de comptabilité, fiscalité et contrôle de gestion – élaboration de bilan prévisionnel – formation de ces partenaires en matière de comptabilité publique et privée.

Concernant les concessions et les délégations de services publics, le service élabore des businessplans avec calcul de rentabilité, de VAN, de TRI, d'actualisation et de retour sur investissements.

Enfin, le service contribue au montage de dossiers complexes (ingénierie financière) : en déterminant par exemple le seuil de rentabilité permettant le choix judicieux de mode de gestion juridique de certains dossiers.

Commerce

Des actions de dynamisation du quartier « Outre-Seille » ont été poursuivies dans le cadre de la troisième tranche FISAC.

TVA

Etudes diverses de récupération possible de TVA – gestion de la TVA intracommunautaire.

Etudes diverses et autres travaux

- Instruction et suivi du transfert de droit à TVA dans le cadre de diverses délégations de service public
- Etudes financières et économiques de diverses candidatures à l'affermage de services publics
- Analyses financières et économiques des rapports annuels des délégataires
- Gestion et versement de subventions à divers satellites affectés au service ; établissement des conventions d'objectifs et de moyens correspondantes

Mission santé Publique

Mission Santé Publique

RAPPORT D'ACTIVITES 2010

La Ville de Metz a souhaité adhérer au réseau français des villes santé (RFVS) et, dans ce but, elle s'est dotée d'une importante étude sur la santé de sa population .Ainsi un Diagnostic Santé, réalisé par l'Orsas, a été réalisé en 2009.Il sert de référence dans la mise en place d'actions santé sur la Ville de Metz

I) Mise en application du diagnostic santé : année 2010

1.1) Crédation d'instances fédératives

Pour mettre en place les préconisations d'actions santé issues du diagnostic Santé, la Ville de Metz, dans sa nouvelle démarche de Santé Publique, s'est doté d'un comité de pilotage qui a été installé le 21 janvier 2010, autour de Madame Christiane PALLEZ, adjointe à la santé publique. Il est composé d'élus municipaux, de représentants de l'ORSAS, de la CPAM, des hôpitaux publics et privés, de l'IREPS, de la Ligue contre le cancer, de la Mutualité Française, du comité mosellan de sauvegarde de l'enfance de l'adolescence et des adultes, du comité local de promotion de la santé, du comité départemental de prévention de l'alcoolisme. Il a validé les 10 fiches projets élaborés en 2009 par la mission santé publique

Ce comité s'est réuni une seconde fois, le 3 juin 2010, pour aborder des thèmes précis : les conférences Santé à l'hôtel de ville, le dépistage du cancer du sein (Octobre Rose) .Il a souhaité que soient mise en place 2 groupes thématiques concernant :

- D'une part la maison de l'information et de la prévention
- D'autre part le conseil local de la santé mentale

Ces 2 groupes ont été réunis respectivement les 08/09/10 et 16/09/10

1.1) Les actions engagées

1.2.1) Lutte contre les maladies cardiovasculaires :

Implantation, en février 2010, de 60 défibrillateurs dans les bâtiments municipaux (mairies de quartiers, bibliothèques-médiathèques, gymnases, capitainerie du port, services municipaux, voitures de la police municipale, camping,...)

Des formations spécifiques ont été données à raison de 2 agents municipaux formés par lieu d'implantation. Elles ont été complétées par des formations initiées par le service du personnel

1 .2.2) Les conférences santé à l'hôtel de ville

2 cycles de conférences, soit 14 conférences, ont été organisées à l'hôtel de ville en 2010, pour un public global estimé à 1500 personnes.

1.2.3) Dépistage du cancer du soutien (Octobre Rose)

Suite à la décision du conseil municipal du 30 septembre 2010 une charte a été signée entre 9 partenaires : la Ville de Metz, l'Amodémacés, la Ligue contre le cancer, la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services de la Moselle, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, Metz Habitat Territoire, Batigère Sarel, LogiEst, l'inspection académique, La Mutualité Française Lorraine.

Dans le cadre de cette charte, chaque partenaire s'est engagé à développer des actions en faveur du dépistage du cancer du sein, dans le cadre de son propre budget

Pour ce qui la concerne, la Ville de Metz a souhaité mener des actions de proximité par la mise en place de médiatrices santé dans les quartiers. Le quartier de Metz Borny a servi de lieu d'expérimentation .Avec l'appui du comité de gestion de Borny, une quinzaine de femmes du quartier se sont investies dans ce projet .Elles ont reçues diverses formations (à la représentation à la santé, au dépistage du cancer du sein, aux gestes qui sauvent, à la communication) en 2010. Elles sont allées, en mai 2010, à la rencontre des femmes sur le marché de Metz Borny ,sur la thématique du dépistage du cancer du sein

1.2.4) Atelier Santé Ville (ASV)

En adéquation avec le diagnostic santé ville et dans le prolongement des actions menées par le service politique de la ville, un projet d'atelier santé ville a été initié en 2010

Le thème retenu pour cet ASV concerne la jeunesse. En effet, le diagnostic santé mais aussi les acteurs de quartiers mettent en évidence le mal être des jeunes qui dépasse largement le mal être de adolescence et pointe un environnement morose, une crainte de l'avenir....Il ressort ainsi que « les jeunes messins ont de grosses pathologies » et que le mal être apparaît de plus en plus tôt (préadolescence)

La mise en place de cet atelier suppose le recrutement d'un chargé de mission animateur-coordonnateur. Le poste budgétaire lié à ce recrutement fera l'objet d'un cofinancement de la part de l'état au titre de l'Acsé en 2011

1.2.5) La maison de l'information et de la prévention

Un groupe de travail spécifique s'est réuni le 08/09/10. Il est composé de représentant de la CPAM, du CDPA, de La Mutualité Française Lorraine, des hôpitaux publics et privés, du CG 57, de la CAF, du CMSEA, de l'Orsas

Bien que tous les partenaires aient confirmé la nécessité de mieux informer la population sur les pathologies et de mettre en place des actions de prévention, les ressources financières de chacun ne semblent pas suffisantes pour créer une structure nouvelle . Il y aurait sans lieu d'adosser cette maison à une structure existante ou à créer (ex : bibliothèque-médiathèque,...) afin de mutualiser les moyens, de mettre en valeur les ressources existantes et ainsi créer une dynamique autour de la santé

1.2.6) Le conseil local de la santé mentale

Un groupe de travail spécifique s'est réuni le 16/09/10. Il est composé de représentant du CASA, des missions locales, du CMSEA, du CDPA, du Point Accueil Ecoute Jeunes, de la santé universitaire, de la MGEL, de l'Orsas

Ce premier échange entre tous ces partenaires a fait ressortir un réel besoin de mieux se connaître pour mieux travailler ensemble . Ainsi l'idée de réaliser un annuaire des partenaires locaux de la santé mentale ,de leur champ d'intervention serait de nature à les rapprocher et à les fédérer autour d'actions communes.

Des contacts ont été pris en 2011 avec l'ARS en ce sens.

1.2.7) Maison médicale de la Patrotte

Au cours de l'année 2010 de nombreuses réunions ont eu lieu avec les professionnels médicaux de la Patrotte en vue de la création d'une maison de la santé, intégrant un projet de santé publique.

De nombreux professionnels se sont déclarés intéressés pour participer à ce projet et se mobilisent pour que cette maison soit intégrée dans le dans le projet rénovation urbaine du quartier.

L'implication des médecins libéraux sera déterminante dans ce projet.

1.2.8) participation aux campagnes nationales de santé publique

En 2010, la ville a apporté son soutien, par différentes actions (communications diverses, prêts de matériels, salles,...) à :

- la Journée Mondiale du Sida,
- au Téléthon en liaison avec l'association les Amis de Faut' hon,
- la lutte contre les musiques amplifiées

I) Projets 2011

Pour l'année 2011, la mission Santé publique poursuivra les actions engagées en 2010 et développera de nouvelles actions en rapport avec les priorités dégagées par le diagnostic santé

1) Poursuite d'actions engagées en 2010

- Mise en place des cycles 3 et 4 de conférences (soit 10 conférences) santé à l'hôtel de ville
- Installations de défibrillateurs en façade des pharmacies
- Mise en place de formations aux gestes qui sauvent dans les quartiers
- Poursuivre les actions en faveur du dépistage du cancer du sein (octobre rose)
- Favoriser le développement d'actions de proximité en lien avec les médiatrices santé
- Poursuivre le travail engagé sur la maison de l'information et de la prévention et étudier un partenariat avec la Cité de la Santé à Paris
- Poursuivre les réflexions sur la réalisation d'un observatoire local de la santé des élèves : un partenariat entre la ville, le CHR, l'école de puériculture, l'université, le rectorat est envisagé pour 2012

- Revoir les partenaires en vue de la création d'un réseau de santé mentale
Partenariat
- Poursuivre le partenariat dans les campagnes nationales de prévention et d'information
- Participer aux groupes de travail de l'ARS, du réseau français des villes Santé, du PES, du Sillon Lorrain
- Développer des actions transversales avec les pôles
- Assurer une veille sanitaire

2) Action nouvelle : Projet Label Nuit

De nouveaux comportements liés à la fête ont mis en évidence des problèmes d'alcoolémie massive, d'usage de drogues, mais aussi des nuisances diverses dans l'environnement immédiat des lieux, créant des enjeux de santé publique et de tranquillité publique.

Dans ce contexte la ville de Metz a le souci impérieux de disposer d'une stratégie visant à apporter des réponses concrètes, dans un cadre cohérent, où les intérêts de chacun (organisateurs, usagers, association de prévention, voisinage de proximité...) doivent être pris en compte.

La Ville de Metz, la préfecture, l'UPHIM dans ses branches bars à thèmes et discothèques et le groupement messin des taxis se sont rapprochés pour étudier un projet visant à mettre en place une charte de qualité pour les établissements festifs, des stands d'information et de prévention, des chèques taxis...

Ce projet pourrait aboutir en 2012.

Pôle Ressources Financières et Commande Publique

SERVICE DES FINANCES

1 - LES MISSIONS DU SERVICE

La mission principale du Service des Finances est la bonne gestion financière de la commune afin de préserver les marges de manœuvre et les grands équilibres. Cette mission se décline, d'une part, dans l'élaboration du budget et, d'autre part, dans le suivi et le contrôle de l'exécution du budget.

L'élaboration du budget passe par la définition des grandes options retenues par le Conseil Municipal (plan prévisionnel d'investissement et programme biennal d'investissement) et ensuite, par leur traduction en termes réglementaires : répartition entre investissement et fonctionnement, affectations de crédits en fonction des priorités, conséquences des modes de gestion ou de la politique tarifaire.

Le suivi et le contrôle de l'exécution budgétaire concernent l'engagement des crédits, les imputations et le délai global de paiement des dépenses, ainsi que la bonne réalisation par les services gestionnaires des diverses recettes.

Même si le budget est annuel, celui-ci doit être construit en cohérence avec les précédents (fixation des dépenses obligatoires, analyse du rythme d'évolution des recettes), et en perspective avec les suivants (niveau des dépenses, mais aussi des recettes induites par de nouveaux investissements, choix des diverses politiques : en particulier, la politique salariale ; l'équilibre emprunt - autofinancement).

Pour atteindre ce double objectif, le Service des Finances est scindé en deux cellules (annexe 1 : organigramme).

A) Le Bureau du Budget

PROGRAMMATION ET INSCRIPTION DES CREDITS

D'un point de vue technique, le Bureau du Budget doit s'assurer de la disponibilité des crédits budgétaires par rapport aux différents services, dans les deux domaines du budget, l'investissement et le fonctionnement (spécialisation d'un cadre de gestion budgétaire dans chacun des domaines).

Plus particulièrement, le Bureau :

- gère l'élaboration et le suivi du plan quinquennal et du programme biennal d'investissement ;
- élabore les budgets primitifs et supplémentaires ainsi que les comptes administratifs pour le budget principal et les trois budgets annexes ;
- gère au quotidien les décisions modificatives et virements de crédits ; procède aux reports de crédits d'investissement ;
- suit la dette, les garanties d'emprunts, la trésorerie et les placements ;
- gère la TVA (déclarations et fonds de compensation) ;
- suit des dossiers spécifiques et vérifie la conformité budgétaire et financière des rapports présentés par les services au Conseil Municipal ;
- informe et accompagne au quotidien les Correspondants Financiers des services.

B) Le Bureau de la Comptabilité

REALISATION DES DEPENSES ET DES RECETTES

Du point de vue technique, le Bureau de la Comptabilité est le garant du respect du délai global de paiement par les services (20 jours pour l'Ordonnateur et 10 jours pour le Comptable) et de la bonne réalisation des diverses recettes.

En particulier, dans le cadre de la nomenclature comptable M 14, le Bureau de la Comptabilité :

- engage et mandate les dépenses ;
- saisit les entrées de factures et traite les relances ;
- émet les titres de recettes et saisit les données pour l'inventaire des biens pour tous les services municipaux (agent au secrétariat du Pôle RFCP) ;
- assure (en relation avec le Pôle Informatique) la formation comptable des responsables financiers dans les services gestionnaires ;
- assure un contact privilégié avec les Correspondants Financiers dans les services (un référent comptable identifié pour chaque service) pour leurs activités courantes ;
- gère le suivi des projets de dématérialisation (délibérations, commandes, factures).

Par le biais de la Régie Centrale (recettes et avances), le Régisseur encaisse des recettes (plans, photocopies,...) et paie des petites dépenses. Il établit les arrêtés de création et de modification des régies de l'ensemble de la collectivité, ainsi que de nomination des régisseurs.

De manière globale, la fonction financière VEILLE au respect de la contrainte de l'EQUILIBRE FINANCIER présent et futur, prépare les rapports financiers pour le Conseil Municipal et présente ces rapports à la Commission des Finances.

2 - LES MOYENS DU SERVICE

Moyens humains : 13 agents, qui représentent 12,3 équivalents temps-plein (3 agents à 80 % et un agent à 90 %)

+ 1 ETP (agent chargé des titres et de l'inventaire au secrétariat du Pôle RFCP).

Moyens matériels : 9 bureaux, 15 PC et 5 imprimantes, dont 1 couleur.

3 - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2010

Le nombre des décisions modificatives est de 294 et celui des virements de 904, pour un total de 1 198 transferts de crédits, contre respectivement 289 et 796 en 2009 (annexe 2) pour un total de 1085, soit une augmentation de 10,5%.

Ont été émis 3 696 titres et 19 286 mandats, soit un total de 22 982, contre 22 603 en 2009 (annexe 3), soit un volume quasi-constant (1,7% d'augmentation).

Le délai moyen de mandatement est de 12,6 jours, contre 16,9 jours en 2009 (annexe 3), soit une baisse notable de plus de 4 jours. Il convient d'ajouter 3 jours pour la signature et la transmission au Trésorier. En moyenne, le délai de l'Ordonnateur est donc respecté (20 jours).

Le nombre d'immobilisations créées suite aux mandats est de 802, contre 658 en 2009, soit une augmentation de 21,9%.

Le service a dû également assurer en 2010 :

- La mise en place de la gestion pluriannuelle des grands investissements en autorisations de programme et crédits de paiement (AP-CP : développement de nouveaux outils et formation du personnel, commissions avec les services, instruction des demandes, préparation des délibérations et tableaux, règlement financier, suivi de l'évolution des enveloppes).
- Le développement de la dématérialisation des commandes (formation des services et des agents comptables à l'application e-commande, appui technique régulier au profit des services).

(Annexe 4 : synthèse des principales réalisations du service).

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

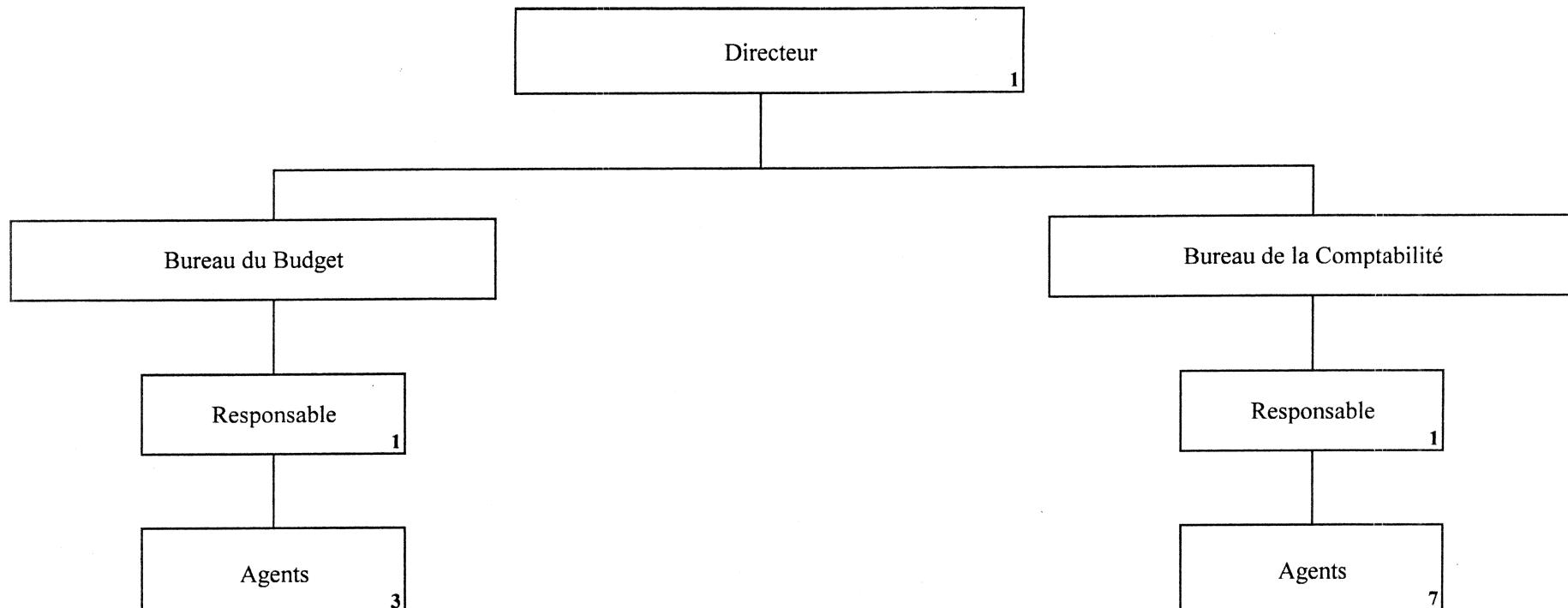
Les principaux projets à mettre en œuvre sont les suivants :

- développement de la démarche de dématérialisation (actes et factures) ;
- mise en place d'une convention de services comptables et financiers avec la TPM ;
- rédaction d'un règlement intérieur financier ;
- amélioration des tableaux de bord et des indicateurs ;
- animation du réseau de correspondants financiers et renforcement de la « culture financière » dans les services fonctionnels et opérationnels avec l'assistance des agents du Service des Finances (interlocuteurs clairement identifiés, outils partagés, formations...) ;
- mise en œuvre du suivi de la réalisation des recettes par les services ;
- développement de l'inventaire des biens.

Annexe 1

ORGANIGRAMME des FINANCES

31 décembre 2010



TOTAL	
Agents :	13
dont	
Equivalents Temps Plein :	12,3

Annexe 2

STATISTIQUES TRANSFERTS DE CREDITS 2010
BUDGET VILLE ET BUDGETS ANNEXES EAUX, CAMPING ET ZONES

2010	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.		TOTAUX
DM 1		26												
DM 2			16											
DM 3				32										
DM 4					28									
DM 5						25								
DM 6							65							
DM 7								22						
DM 8									37					
DM 9										43				
TOTAL DM														294
2010	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.		TOTAUX
VA1		68												
VA 2			59											
VA 3				70										
VA 4					62									
VA 5						57								
VA 6							175							
VA 7								48						
VA 8									73					
VA 9										184				
VINT											108			
TOTAL VIREMENTS														904
TOTAL GENERAL														1198

Annexe 3 NOMBRE DE MANDATS/TITRES ET BORDEREAUX

ANNEES	MANDATS/TITRES	BORDEREAUX
<u>2002</u>	24 668	1 992
<u>2003</u>	24 500	2 234
<u>2004</u>	23 483	2 404
<u>2005</u>	21 937	2 327
<u>2006</u>	24 639	2 324
<u>2007</u>	24 300	2 135
<u>2008</u>	23 049	2 269
<u>2009</u>	22 603	2 300

2010

MANDATS	BORDEREAUX	TITRES	BORDEREAUX
19 286	1568	3 696	477

DELAI MOYEN DE MANDATEMENT

ANNEES	DELAI MOYEN	FACTURES MANDATEES
<u>2002</u>	14,8 jours	15 842
<u>2003</u>	14,5 jours	15 310
<u>2004</u>	12,2 jours	13 569
<u>2005</u>	12,8 jours	13 179
<u>2006</u>	11,8 jours	13 757
<u>2007</u>	13,0 jours	15 027
<u>2008</u>	17,5 jours	14 096
<u>2009</u>	16,9 jours	16 588
<u>2010</u>	12,6 jours	15 170

COMMANDÉ PUBLIQUE

L'année 2010 a permis de poursuivre et de clarifier l'organisation mise en place en 2009.

En particulier, en ce qui concerne le Bureau Marchés Publics, les processus internes ont été décrits, les interfaces avec les autres services explicités et les outils de saisine mis en place, pour un recours optimal à cette unité-ressource.

Ainsi, un guide interne a été rédigé, des formulaires de saisine du bureau ont été mis en place (demande de consultation) et l'ensemble a été communiqué aux services, grâce à des matinées d'information / formation « Marchés Publics » au sein des services, organisées par la Commande Publique.

1 - LES MISSIONS DU SERVICE

A) Le Bureau des Marchés publics

Par référence au code des marchés publics 2006 et au guide interne des procédures version 2010, le bureau des marchés publics, en relation avec les différents services gestionnaires a en charge l'élaboration de l'ensemble des pièces nécessaires au lancement des consultations (avis d'appel public à la concurrence, règlements de consultation,...), la rédaction des pièces contractuelles (de type acte d'engagement et cahier des clauses administratives particulières), ainsi que le contrôle de la régularité des procédures.

Le bureau est également chargé de vérifier les points comportant des questions de marchés publics, soumis à l'examen du conseil municipal. Le bureau organise les Commissions d'Appel d'Offres. Il est également chargé des notifications des marchés, après dépôt au Contrôle de Légalité, si besoin est. Il s'occupe également de la rédaction et de la notification des éventuels avenants. Enfin, en matière de maîtrise d'œuvre, les procédures de concours sont co-réalisées avec la Mission Gestion Externe et Ingénierie Contractuelle Complexé. Concernant les marchés de maîtrise d'œuvre passés sous la forme de procédures adaptées, le Service Commande Publique réalise l'ensemble des pièces administratives, comme pour un autre type de marché.

En matière de Développement Durable, le Service Commande Publique a développé la démarche engagée, et qui avait produit dès 2007 le guide des achats durables, en collaboration avec le service environnement de la Ville de Metz. Ce guide a pour objectif d'éclairer les services gestionnaires dans leur démarche « écoresponsable ».

En 2009, une déclinaison pratique du guide, sous la forme d'une matrice Nature de prestation / Cycle de vie, avait été co-rédigée avec la Mission Développement Durable et Solidaire : il s'agissait d'accompagner les services prescripteurs, pour l'intégration de prescriptions spécifiques dans la rédaction de leurs marchés. En 2010, cet engagement s'est poursuivi et un tableau de bord statistique a été mis en place, afin de suivre les consultations intégrant des critères de jugement des offres relatifs au Développement Durable.

Une réflexion a été également engagée conjointement avec le Pôle Démocratie Participative, Citoyenneté et Politique de la Ville, afin d'inclure les clauses sociales d'insertion dans les marchés publics. Ainsi, les consultations pour des marchés « clausables » ont été lancées avec les dispositions requises.

Le Bureau des Marchés Publics a également parmi ses missions la gestion des conventions et leur saisie dans le logiciel de gestion financière, afin de permettre aux services bénéficiaires d'exécuter ces conventions.

B) Le Bureau des Achats et approvisionnements

Ce bureau a pour mission l'achat de fournitures et de services dont les bénéficiaires sont répartis dans l'ensemble de la Ville de Metz. Il s'agit des prestations suivantes :

- Fourniture de vêtements de travail et d'EPI (équipements de protection individuelle)
- Fourniture de vêtements et accessoires pour la Police Municipale
- Produits d'hygiène et d'entretien
- Produits de parapharmacie
- Fournitures de bureau
- Fourniture de papier bureautique et d'imprimerie, ainsi que d'enveloppes
- Fourniture de toners pour imprimante
- Achat de mobiliers neufs
- Achat de photocopieurs, gestion et maintenance du parc existant

Cette unité intervient également en tant que conseil auprès des services lors de l'achat de fournitures, d'équipements ou de prestations spécifiques.

Elle dispose de 3 magasins de stockage :

A l'Hôtel de Ville : pour les fournitures de bureau, le papier et les toners.

Rue Cassin : pour les produits d'hygiène et d'entretien, la parapharmacie, et le mobilier.

Rue Four-du-Cloître : pour le stockage transitoire des mobiliers.

Lorsque cela n'est pas fait directement auprès des services par les prestataires, dans le cadre des marchés passés, le bureau livre aux services les produits demandés, grâce au véhicule dont il est doté.

Depuis 2010, le bureau gère également le mobilier existant. Une adaptation des locaux de stockage devra être envisagée pour mener à bien cette nouvelle tâche.

2 - LES MOYENS

L'effectif du personnel n'a pas évolué depuis la mise en place de la nouvelle organisation, en avril 2009 :

- 1 chef de service

Bureau Marchés

- 1 chef de bureau
- 1 rédacteur chef et 3 rédacteurs
- 2 assistants de gestion, adjoints administratifs

Bureau Achats et Approvisionnements

- 1 chef de bureau
- 2 agents, chargés du suivi des demandes, des marchés, des commandes et livraisons

Soit un effectif global de 11 personnes, pour 10,6 ETP.

Le service dispose de 11 ordinateurs de bureau, 1 ordinateur portable (pour les offres dématérialisées), 2 imprimantes noir et blanc, 1 imprimante couleur et 1 multifonction (fax, scanner...). Le service est pourvu d'une documentation en évolution permanente.

Le service dispose également, par le bureau Achats et Approvisionnement, d'un véhicule Peugeot Partner pour les livraisons aux services.

ACTIVITE EN 2010

Bureau Marchés Publics

Durant cette année 2010 :

- **333** demandes de consultation ont été enregistrées par le service Commande Publique.
- **322** procédures ont été lancées (161 en 2009, 192 en 2008, 221 en 2007), selon la répartition suivante :

Procédure	Total
AOO - Appel d'Offres Ouvert	40
AORMOE - Maîtrise d'œuvre - Appel d'Offres Restreint	1
CR - Concours restreint	1
D - 3 devis	2
MAPA - Procédure Adaptée	36
MCR - Conception-réalisation	1
MNAP - Procédure Négociée avec publicité (35 I)	1
MNSP - Procédure Négociée sans publicité (35 II)	48
PA1 - Procédure Adaptée (4 000 - 20 000 € HT)	84
PA2 - Procédure Adaptée (20 000 - 193 000 € HT)	108
Total	322

■ 291 consultations sont arrivées à terme ; 31 ont été interrompues ou déclarées sans suite.

■ 537 marchés ont été notifiés (387 en 2009, 327 en 2008, 471 en 2007) selon la répartition suivante :

Procédure	Total
AOO - Appel d'Offres Ouvert	157
CR - Concours restreint	1
D - 3 devis	1
MAPA - Procédure Adaptée	85
MN - Procédure Négociée	2
MNAP - Procédure Négociée avec publicité (35 I)	1
MNSP - Procédure Négociée sans publicité (35 II)	42
PA1 - Procédure Adaptée (4 000 - 20 000 € HT)	67
PA2 - Procédure Adaptée (20 000 - 193 000 € HT)	147
Procédure marchés subséquents à accord cadre	34
Total	537

Seuils	Total
0. Accords-cadres sans seuil connu	5
1. Moins de 4 000 € HT	35
10. Plus de 4 845 000 € HT	1
2. De 4 000 à 19 999,99 € HT	187
3. De 20 000 à 49 999,99 € HT	137
4. De 50 000 à 89 999,99 € HT	72
5. De 90 000 à 133 000 € HT	29
6. De 133 000 à 192 999,99 € HT	29
7. De 193 000 à 999 999,99 € HT	31
8. De 1 000 000 à 2 999 999,00 € HT	9
9. De 3 000 000 à 4 844 999,99 € HT	2
Total	537

■ 34 marchés subséquents aux accords-cadres ont été mis en place.

■ 80 avenants ont été notifiés (31 en 2009, 42 en 2008, 27 en 2007)

En 2010, l'activité a fortement progressé et la cellule est restée à effectif constant (7 agents). Des gains de productivité ont pu être trouvés en rationalisant les processus internes, en partageant l'information et en adaptant les outils en continu.

Bureau Achats et Approvisionnements

En 2010, la Cellule a renouvelé les marchés suivants, afin de permettre aux services d'assurer la continuité de leurs activités :

■ 8 consultations ont été lancées :

- fournitures de bureau, papeterie et consommables informatiques
- fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle
- achat de vêtements pour l'harmonie municipale
- fourniture de chaussures destinées aux agents de police, auxiliaires de sécurité, agents de surveillance de la voie publique, police rurale et receveurs placiers
- fourniture de produits pharmaceutiques (**déclaré sans suite, puis relance**)
- fourniture et livraison de petits matériels de bureau, de divers articles de papeterie et de consommables informatiques pour la ville de Metz
- fourniture et livraison de papier et d'enveloppes pour la ville de Metz

■ 12 marches ont été notifiés :

- fourniture de produits et matériels d'hygiène et d'entretien ménager
 - 01 - petits matériels et produits d'entretien y compris respectueux de l'environnement
 - 02 - produits et petits matériels d'entretien pour la restauration scolaire norme haccp
 - 03 - essuyage, hygiène, protection
- nettoyage des vêtements de travail
- fourniture et livraison de papier et d'enveloppes pour la ville de Metz
 - 01 - papier bureautique
 - 02 - papier imprimerie
 - 03 - enveloppes
- fourniture et livraison de petits matériels de bureau, de divers articles de papeterie et de consommables informatiques pour la ville de Metz
 - 01 - petit matériel de bureau
 - 02 - articles divers de papeterie
 - 03 - consommables informatiques
- fourniture de chaussures destinées aux agents de police, auxiliaires de sécurité, agents de surveillance de la voie publique, police rurale et receveurs placiers

Annexe 1

COMMANDE PUBLIQUE
ORGANIGRAMME AU 31/12/2010

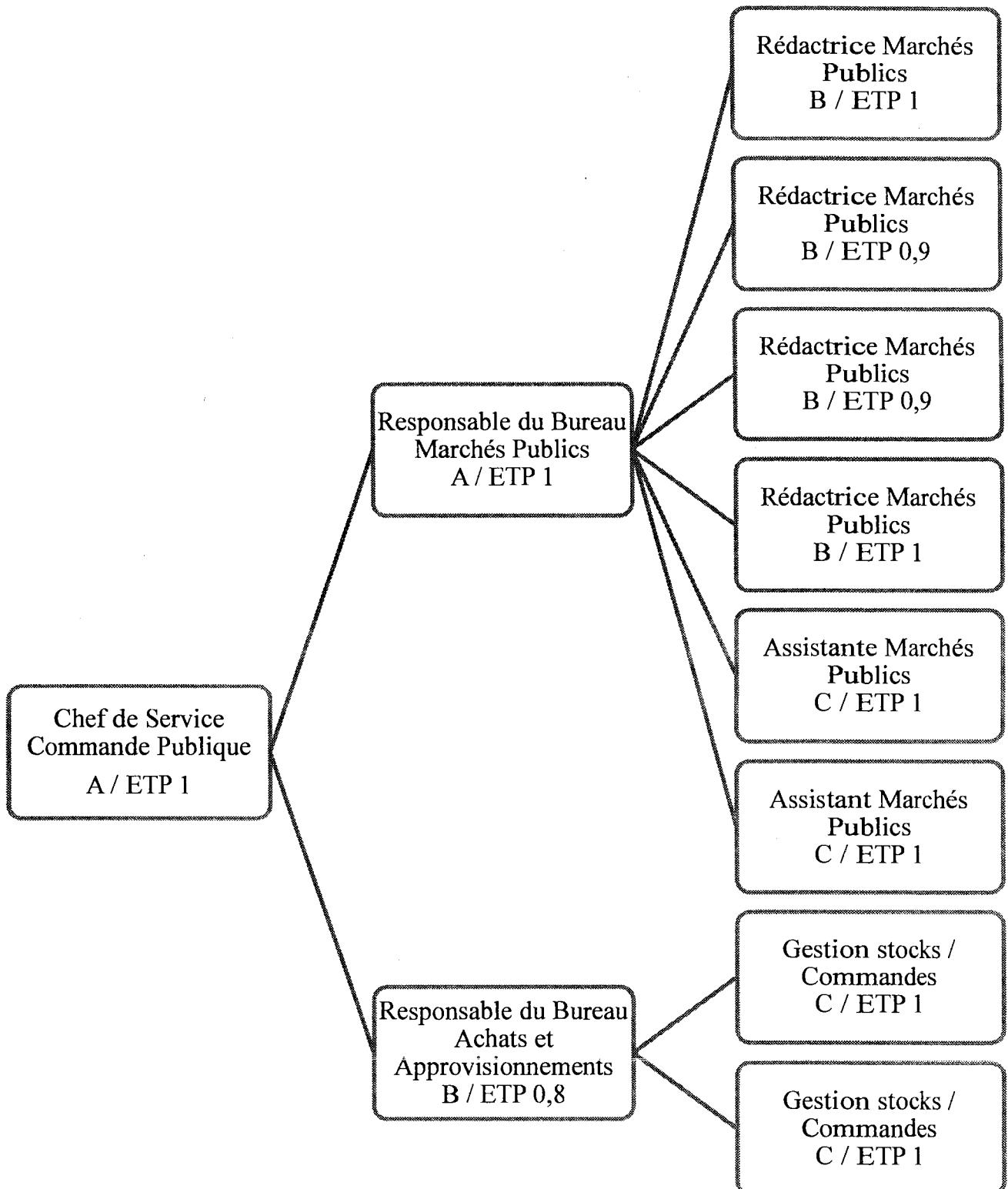


Tableau de bord des Marchés Publics

Plan de charge

Année : 2010

Nombre de dossiers "ouverts" pour chaque semaine de l'exercice

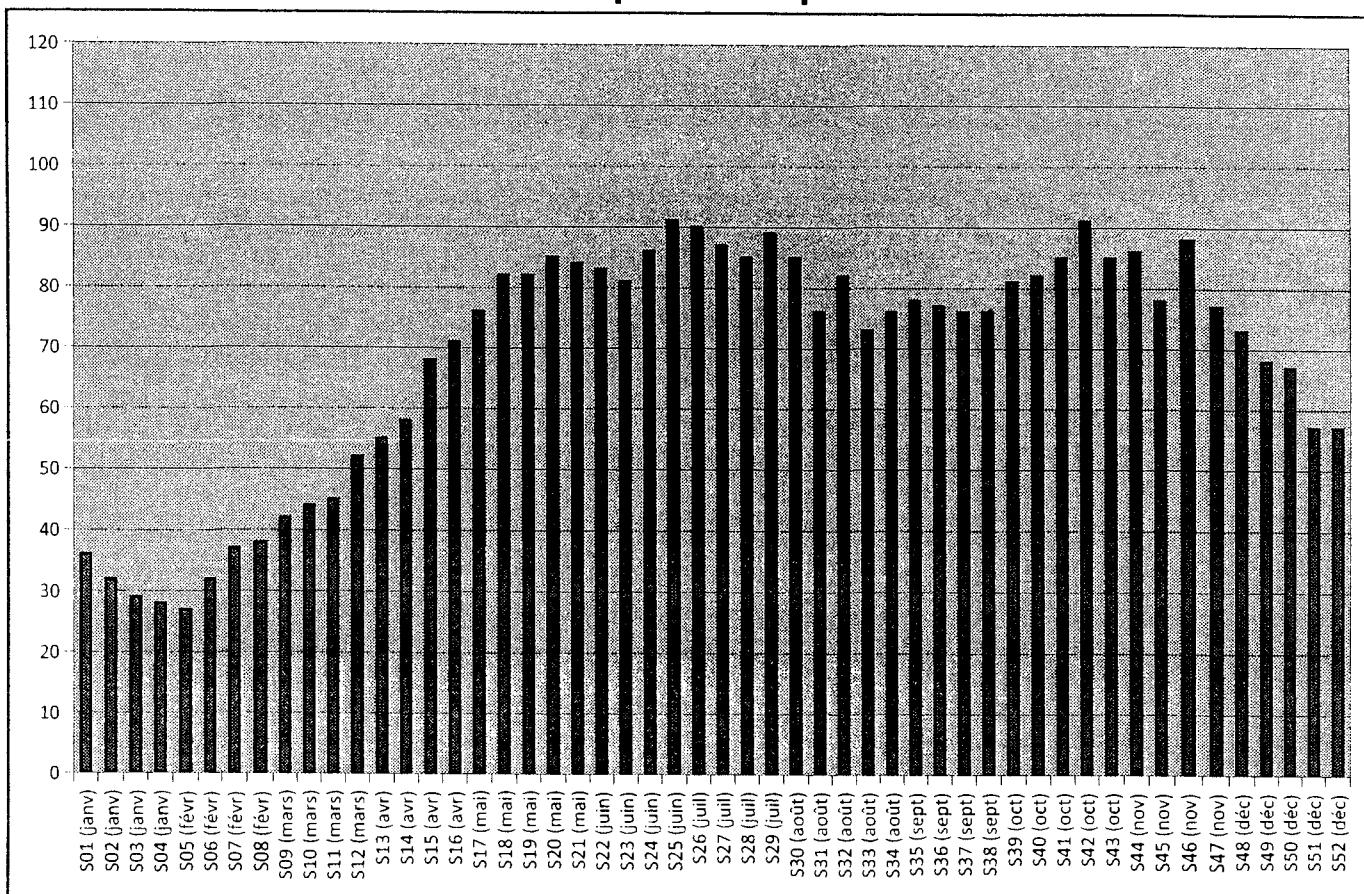
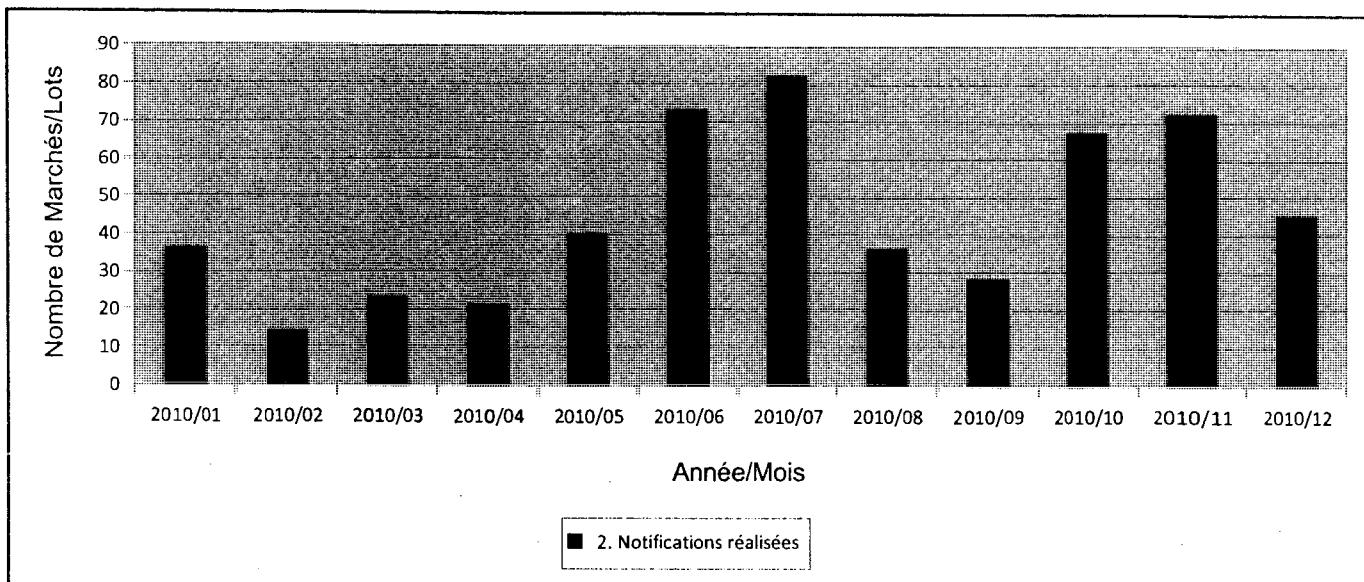


Tableau de bord des Marchés Publics

Notification des Marchés Publics

Année : 2010

Notification des marchés



Etape	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
2. Notifications réalisées	36	14	23	21	40	73	82	36	28	67	72	45	537
Total	36	14	23	21	40	73	82	36	28	67	72	45	537

Notifications par procédure

Procédure	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
AOO - Appel d'Offres Ouvert	8	4	17	10	6	21	25	4	0	19	28	15	157
CR - Concours restreint	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
D - 3 devis	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
MAPA - Procédure Adaptée	28	8	6	9	26	7	0	0	1	0	0	0	85
MN - Procédure Négociée	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
MNAP - Procédure Négociée avec publicité (35 I)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
MNSP - Procédure Négociée sans publicité (35 II)	0	0	0	1	1	1	11	5	5	5	4	9	42
PA1 - Procédure Adaptée (4 000 - 20 000 € HT)	0	0	0	0	5	12	7	6	7	10	13	7	67
PA2 - Procédure Adaptée (20 000 - 193 000 € HT)	0	1	0	0	1	25	31	16	12	30	21	10	147
Total	36	14	23	21	40	66	74	32	25	64	66	42	503

Notifications par seuil

Seuils	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
0. Accord-cadres sans seuils connus	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5
1. Moins de 4000 € HT	2	0	0	0	1	4	6	2	0	11	7	2	35
10. Plus de 4 845 000 € HT	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
2. De 4 000 à 19 999,99 € HT	10	5	3	4	13	31	32	13	14	21	29	11	186
3. De 20 000 à 49 999,99 € HT	7	5	6	4	11	18	21	10	10	24	13	8	137
4. De 50 000 à 89 999,99 € HT	8	0	1	3	5	11	13	6	3	8	8	6	72
5. De 90 000 à 133 000 € HT	1	2	3	5	1	0	5	1	0	0	5	6	29
6. De 133 000 à 192 999,99 € HT	4	1	1	1	3	4	3	1	1	2	5	3	29
7. De 193 000 à 999 999,99 € HT	4	1	3	4	2	4	2	2	0	1	1	7	31
8. De 1 000 000 à 2 999 999,00 € HT	0	0	2	0	2	1	0	0	0	0	4	0	9
9. De 3 000 000 à 4 844 999,99 € HT	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Total	36	14	23	21	40	73	82	36	28	67	72	44	536

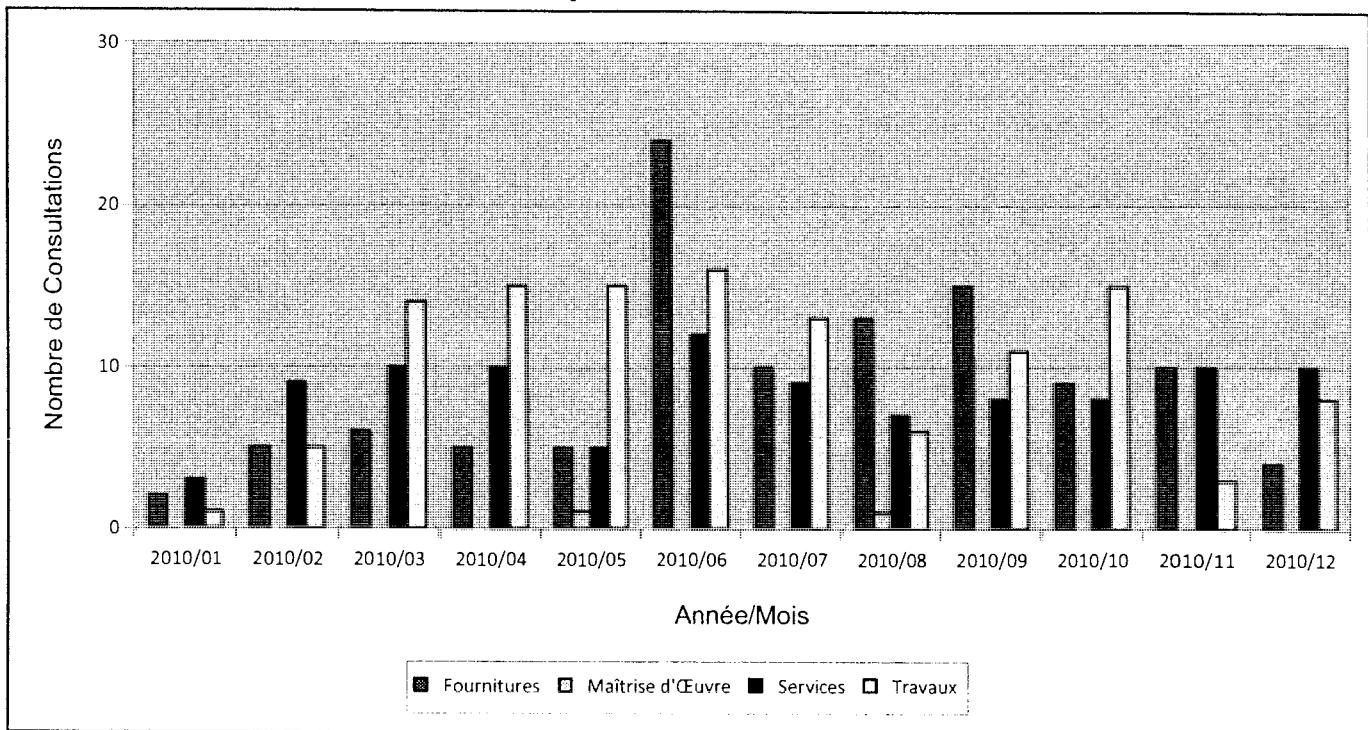
Date de valeur = date de notification des attributions

Tableau de bord des Marchés Publics

Consultations par nature

Année : 2010

Demandes de consultations par nature



Nature	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Fournitures	2	5	6	5	5	24	10	13	15	9	10	4	108
Maîtrise d'Œuvre	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	2
Services	3	9	10	10	5	12	9	7	8	8	10	10	101
Travaux	1	5	14	15	15	16	13	6	11	15	3	8	122
Total	6	19	30	30	26	52	32	27	34	32	23	22	333

Date de valeur = date de demande de consultation

Pôle Ressources Humaines

POLE RESSOURCES HUMAINES

SERVICE GESTION DU PERSONNEL

1) MISSIONS

Cette entité est organisée en deux sections :

a) **Le bureau des traitements et pensions** avec pour missions principales :

- . la gestion de la paie et des retraites.
- . la gestion des dossiers de chômage
- . le suivi de l'absentéisme.
- . la préparation et le suivi du budget.
- . les avancements d'échelon

b) **Le bureau des Carrières** avec pour missions principales :

- . la gestion des carrières (titularisations, promotions, radiations).
- . la gestion des positions particulières (disponibilité, détachement, congé parental, temps partiel).
- . le suivi des accidents du travail.
- . le suivi des dossiers administratifs du personnel.
- . l'élaboration du bilan social.
- . la gestion du temps partiel.
- . remises officielles des médailles du travail (1 en 2010)

2) MOYENS

- 1 attaché
- 1 rédacteur
- 10 adjoints administratifs

3) ACTIVITE

a) Recrutements et cessations d'activité

Pour les agents nommés ou recrutés stagiaires, un suivi de stage est effectué. Les chefs de service sont sollicités par le pôle Ressources Humaines après 3 mois, puis 8 mois de stage.

Pour l'année 2010, 31 agents ont été nommés stagiaires et 30 agents ont été titularisés.

En cours de carrière, tout changement de situation statutaire donne lieu à l'émission d'un courrier et d'un arrêté. Le nombre de dossiers traités est indiqué ci dessous.

	2006	2007	2008	2009	2010
Mutation externe	19	9	5	5	8
Démission	29	47	43	2	56
Fin de stage ou de contrat	2	3	6	7	39
Retraite	57	64	56	41	41
Décès en activité	6	6	4	6	4
Congé de fin d'activité	0	0	0	0	0
Radiation – Licenciement	23	15	11	7	7
	136	144	125	68	155

Ce tableau tient compte des départs définitifs. Pour mémoire, ont été enregistrés :

en 2006 :

- 20 disponibilités et congés sans rémunération
- 9 congés parentaux
- 4 mises à disposition
- 1 détachement

en 2007 :

- 17 disponibilités et congés sans rémunération
- 6 détachements
- 15 congés parentaux

en 2008 :

- 12 disponibilités et congés sans rémunération
- 1 détachement
- 13 congés parentaux

en 2009 :

- 14 disponibilités et congés sans rémunération
- 4 détachements
- 1 mise à disposition
- 13 congés parentaux

en 2010 :

- 17 disponibilités et congés sans rémunération
- 2 détachements
- 0 mise à disposition
- 11 congés parentaux

EFFECTIFS DES RETRAITES AU 31 DECEMBRE

	2006	2007	2008	2009	2010
Retraités CNRACL	738	760	818	837	876
(constitution de dossiers, lettres et arrêtés)					
Retraités CMR	236	207	197	183	162
(éd. Mensuelle de bulletins de pensions)					
Retraités Régime Général	151	149	142	140	133
(lettres et arrêtés)					
EFFECTIF TOTAL	1 125	1116	1157	1160	1171

NOUVEAUX RETRAITES ET DECES

	2006	2007	2008	2009	2010
Nouveaux retraités	49	64	56	41	39
Décès	47	50	54	46	47

b) Positions statutaires

	2006	2007	2008	2009	2010
Détachement	4	9	13	2	6
Disponibilité	54	51	55	45	69
Congé parental	30	28	33	32	21
Congé de paternité	21	23	27	24	17

c) Modifications intervenues au cours de la carrière

Chaque modification fait l'objet d'une lettre et d'un arrêté. Pour les cessations progressives d'activité, des modifications réglementaires intervenues ont entraîné un arrêt des demandes.

	2006	2007	2008	2009	2010
Avancements d'échelon (choix et ancienneté)	462	589	567	617	507
Promotions et nominations	126	168	116	258	182
Agents temps partiel	216	198	212	236	248
Cessation progressive d'activité	1	1	3	1	1

d) Accidents du travail

Chaque dossier fait l'objet d'un enregistrement. Sont réglées les factures aux praticiens (médecins, pharmaciens...).

	2006	2007	2008	2009	2010
Accident de service	108	107	94	103	153
Accident du trajet	13	22	17	24	23
Nombre d'accidents	121	129	111	127	176
Accident avec arrêt de travail	82	87	70	87	125
Accident sans arrêt de travail	39	42	41	40	51

e) Absentéisme

ARRET DE TRAVAIL PAR NATURE	2006	2007	2008	2009	2010
Maladies	34 142	32 233	32 700	33 954	32 887
Maladies professionnelles					715
Maternité	3 246	3 269	3 468	3 514	3 748
Accident du Travail	3 682	4 373	3 444	2 788	3 545
Congé de longue durée et longue maladie	13 816	14 253	12 740	12 343	13 101
Disponibilité pour maladie	408	1 265	2 905	1 166	702
Mi-temps thérapeutique	1 816	1 451	1 442	1 785	1 981
Congé paternité	260	209	331	330	238
TOTAL	57 370	57 053	57 030	55 880	56 917
Nombre d'arrêts saisis	3 743	4 680	4 671	4 846	5 009

f) CAP

Le service est chargé de la préparation et du suivi des dossiers des Commissions Administratives Paritaires qui se sont tenues les 24 juin et 7 décembre 2010.

g) Gestion du temps de travail

Le service reste l'interlocuteur des gestionnaires du logiciel du temps de travail pour toutes les questions relatives à son utilisation et au paramétrage des horaires et congés des agents.

h) Gestion de divers dossiers

	2007	2008	2009	2010
Allocation de frais de garde d'enfants (établissement mensuel d'un décompte)	10	12	11	1
Allocation enfants handicapés (Saisie informatique des données)	1	1	1	6
Sanctions (Convocations préalables, puis courrier à l'intéressé)	8	6	4	5
Remboursement visite médicale chauffeur (Etablissement d'un engagement)	25	10	19	30
Demandes d'indemnisation Garantie salaire	642	585	733	551
Dossiers soumis au Comité Médical (nouveaux)	25	11	18	22
Demandes introduites au Comité Médical	95	59	98	109
Dossiers soumis la Commission de Réforme (Transmission d'un dossier de proposition au Comité ou la Commission et au retour établissement d'un courrier et d'un arrêté)	57	56	48	49
Attestation d'emploi et de salaire + ASSEDIC + CPAM	885	820	805	624
Allocations pour perte d'emploi	35	36	32	53
Affiliations à la C.N.R.A.C.L.	55	65	67	20
Simulations et états divers (tps partiel/retraite/cfa/cpa ...)	271	280	194	91
Validations de service (Note de proposition aux intéressés et transmission à la C.N.R.A.C.L. d'un formulaire type)	49	70	15	32
Trimestre de grâce ((Etablissement d'un engagement)	3	2	2	0
Capital décès (Etablissement d'un décompte et engagement financier)	6	3	3	1
Honoraires et factures (Etablissement d'un engagement)	816	755	629	256
Expertises médicales (Convocation de l'intéressé chez l'expert)	15	18	28	58
Nouvelle Bonification Indiciaire (établissement d'un arrêté)	172	132	58	56
Validation services IRCANTEC	22	42	17	26
Rétablissement cotisations (agent radié sans droit pension)	18	10	12	5
Reprise de données et pré-liquidation	77	157	202	187
Demande de titre de recette	115	81	69	212

4) PERSPECTIVES D'EVOLUTION

- automatisation des procédures (avancement de grade, gestion des arrêtés)
- mise à jour de supports à l'attention des agents et gestionnaires (règlement de la gestion du temps, intranet)
- révision de l'organisation du temps de travail (ouverture des services les vendredis après-midi)
- évolution des missions des cellules de gestion en matière RH (mise en place d'un référentiel)
- nouvelle organisation du pôle Ressources Humaines
- refonte du dispositif d'évaluation

SERVICE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

I. RÔLE ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le service Développement des Ressources Humaines a pour mission la gestion des ressources humaines et des compétences nécessaires à la continuité, l'adaptabilité du service public. Il favorise l'insertion ou la réinsertion professionnelle des agents. Il contribue à la découverte des métiers territoriaux en gérant l'accueil de stagiaires (lycéens, étudiants, etc...).

I. Ses moyens humains :

Ce service est composé de trois cellules : Formation, Recrutement, Gestion des demandes d'emplois et de stages école :

- La cellule Formation :

Composition
2 assistants de gestion
(1 adjoint administratif 1 ^{ère} cl. et 1 adjoint administratif 2 ^{ème} cl.)

- La cellule Recrutement :

Composition
3 chargés de recrutement
1 attaché non titulaire
2 adjoints administratifs 2 ^{ème} classe
1 apprentie

- La Cellule « Gestion des demandes d'emplois et de stages école »

Composition
2 assistants de gestion
2 adjoints administratifs 2 ^{ème} classe (1,6 ETP)
1 agent de gestion administrative
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe (poste adapté)

II. Ses missions :

2. 1. La Cellule « Formation »

La mission de la cellule « Formation » consiste à donner les moyens aux agents de la Ville de Metz :

- de compléter, d'entretenir et d'actualiser leurs connaissances et compétences aux fonctions qu'ils exercent, par des stages de formation initiale, d'intégration, de professionnalisation et de perfectionnement,
- d'engager une démarche de validation d'acquis et d'expérience,
- d'accéder à un nouveau cadre d'emplois ou à un nouveau grade, par la préparation aux concours et examens professionnels de la Fonction Publique Territoriale.

Cette mission est assurée notamment par l'intermédiaire du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, pour lequel la Ville de Metz contribue à hauteur de 1 % de la masse des traitements.

A cette mission principale s'ajoutent des missions complémentaires, relatives:

- à l'établissement des états de service nécessaires à l'inscription à un concours, à un examen,
- à la délivrance d'ordres de mission pour des déplacements nécessités pour les besoins du service hors de l'agglomération messine,
- à la délivrance d'ordres de mission permanents pour des déplacements nécessités pour les besoins du service dans l'agglomération messine,
- au remboursement de frais de déplacements,
- au paiement d'avances sur frais de déplacements par le biais de la régie d'avances du service du personnel,
- à la mise à disposition de bons d'échanges pour des titres de transports SNCF,
- au suivi de la formation des apprentis,
- à la délivrance d'ordres de mission pour les déplacements effectués par les élus,
- à la formation des élus,
- à l'accueil d'étudiants dans le cadre de stages gratifiés,
- au traitement de questions réceptionnées par le biais de l'Extranet des Grandes Villes de France,
- à la logistique et aux travaux d'établissement des listes d'aptitude et tableaux d'avancement présentés aux Commissions Administratives Paritaires,

et depuis juin 2010, au remboursement aux agents bénéficiaires de l'indemnité de trajet domicile/travail pour les déplacements effectués en transports en commun (SNCF/TCRM).

2.2. La cellule « Recrutement »

La cellule recrutement a assuré les recrutements de la Ville de Metz, hormis les recrutements d'agents temporaires de catégorie C effectués par les cellules de gestion des Pôles Espaces Verts et Propreté Urbaine et Affaires Scolaires

Pour cela, elle a procédé à l'organisation et à la mise en œuvre des processus de recrutement, à l'analyse des demandes de recrutement, à la définition des profils de poste, à la communication des offres d'emplois, à l'analyse des candidatures et des profils des candidats, à la mise en œuvre des opérations administratives et réglementaires nécessaires au recrutement et à la promotion des métiers territoriaux dans des salons de l'emploi ou des collèges.

Elle a organisé l'accueil des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général.

Elle a géré les demandes de mobilité interne et de reclassements professionnels (conseil et orientation professionnelle individuelle).

2.3 La cellule « Demandes d'emplois et de stages école»

La cellule « demandes d'emplois » a en charge l'accueil du public à la recherche d'un emploi, d'un stage, le traitement – enregistrement, rédaction et envoi du courrier réponse et archivage de chaque demande réceptionnée au service (candidatures spontanées, réponses à des offres d'emploi, demandes de stage écoles).

Dans le cadre des procédures de recrutement, elle contribue à la préparation des dossiers pour les membres des jurys (duplication) et à l'établissement des courriers de réponse à destination des personnes non conviées à un entretien avec les membres du jury.

Elle procède également à la recherche de terrains de stages, afin de répondre aux sollicitations, des collégiens, des lycéens et des stagiaires de centres de formation, à l'établissement des conventions de stages et des attestations relatives à ces accueils.

II. SES ACTIVITÉS EN 2010

1. La formation professionnelle :

Les besoins en formation recensés auprès des différents services trouvent réponses :

a). Par l'organisation de stages dits "INTRA"

réalisés spécifiquement pour les agents de la Ville de Metz, sur un contenu défini par le service demandeur.

Ces stages sont mis en œuvre selon les modalités suivantes :

- réunion avec le service pour définir le contenu sur la base d'un cahier des charges,
- négociation de ce cahier des charges avec le CNFPT ou les organismes de formation
Susceptibles de répondre aux attentes de la Collectivité,
- proposition de contenu par l'organisme de formation ou le CNFPT,

- validation du contenu par le service demandeur,
- organisation matérielle (convocation, réservation et préparation de la salle et du matériel pédagogique) par le Bureau de la formation,
- évaluation du stage par le bureau de la formation.

Le nombre d'actions "INTRA" mises en oeuvre a été de :

64 actions

Les thèmes abordés ont été les suivants :

Pédagogie financée par le CNFPT dans le cadre du partenariat 2010

Intitulé de l'action	Service (s) concerné (s)
Accueil de publics en difficulté socio-économique	Tous services
Le stress : l'identifier	Tous services
Conduite en sécurité sur chaussée à faible adhérence	Tous services
Entretien des écoles maternelles	Affaires scolaires
Utilisation en sécurité d'une tronçonneuse	Espaces Verts
Rôle et responsabilité de l'animateur de restaurant scolaire	Affaires scolaires

Pédagogie à la charge de la collectivité

Intitulé de l'action	Service (s) concerné (s)
Accueil physique et téléphonique d'une population anglophone	Archives
Accueil physique et téléphonique d'une population germanophone	Archives
Signalisation et sécurité sur les chantiers	CTM
Utilisation d'un flashball	Police Municipale
Préparation du concours d'ATSEM	Affaires scolaires

Formations intra dispensées par des organismes extérieurs :

Intitulé de l'action	Service (s) concerné (s)
Autorisation de conduite PEMP	CTM Espaces Verts – Cadre de Vie
Autorisation de conduite Engins de chantiers cat. 1 « Petites tondeuses »	Espaces Verts
Formation au CACES Grues Hydrauliques auxiliaires	Espaces Verts – Cadre de Vie Travaux
DSA –AFCPSAM- CFAPSE	Dév. des Pratiques Sportives
Utilisation en sécurité d'un extincteur	Tous services (10 sessions)
Gestes de premiers secours	Tous services
Utilisation d'un défibrillateur	Tous services
Révision PSC 1	Tous services
Révision PSE 2	Dév. des Pratiques Sportives
Maîtrise des principes de management	Tous services
GPEC	Tous services

Formations animées par un agent de la collectivité

Intitulé de l'action	Service (s) concerné (s)
Habilitation électrique B01	Equipements sportifs Gestion domaniale Affaires scolaires

b). Par des actions organisées par le CNFPT

et ouvertes à l'ensemble des collectivités de la délégation régionale sur un contenu proposé par le CNFPT.

Les offres du CNFPT, publiées sur un catalogue, sont diffusées auprès des services et des correspondants du personnel, mi-décembre.

Les agents intéressés par les offres du CNFPT s'inscrivent à ces actions selon la procédure suivante :

- rédaction d'un bulletin "demande d'inscription" valant ordre de mission autorisant le départ en formation après acceptation par le CNFPT,
- autorisation des responsables hiérarchiques successifs,
- envoi du bulletin d'inscription au CNFPT,
- acceptation ou refus de l'inscription du candidat par le CNFPT.

c). Par des actions proposées par d'autres organismes de formation et financées directement par la Ville de Metz.

Ces actions sont, soit sélectionnées par le Bureau de la Formation à partir de recherches effectuées, soit suscitées par les services eux-mêmes.

Le nombre de participations à une action de formation professionnelle traité par le Bureau de la Formation se décompose comme suit :

	2009 (pour mémoire)	2010
Nombre de participations à des actions organisées par le CNFPT	498	504
Nombre de participations à des actions organisées par d'autres organismes	172	219
Nombre de participations à une action de formation réalisée en intra	608	918
Nombre de participations à des actions organisées en inter/intra	153	/
Nombre total de participations à une action de formation	1431	1641

Le nombre de refus apportés à une demande de participation s'analyse de la façon suivante :

Nombre de refus apportés par la Collectivité	1
Nombre de refus opposés par l'organisme	245
Nombre total de refus notifiés	246

Le nombre de désistements exprimés par des agents municipaux est de :

21 agents

c). Les formations initiales et d'intégration :

Les agents de catégorie A et B ainsi que les gardiens de Police Municipale sont astreints à des périodes de formation d'intégration et initiale.

Le suivi de ces cursus de formation est assuré par le Bureau de la Formation.

Le nombre d'agents en formation initiale a été de :

68 agents

d. La préparation aux concours et examens

Le C.N.F.P.T. organise la préparation des agents municipaux aux concours et examens de la Fonction Publique Territoriale.

Les offres de préparation sont diffusées auprès des services et des correspondants du personnel et font l'objet d'inscriptions des agents municipaux intéressés selon la procédure suivante :

- rédaction d'un bulletin d'inscription,
- autorisation des responsables hiérarchiques successifs,
- envoi du dossier d'inscription au CNFPT,
- sélection des candidats par des tests de niveau (pour les concours uniquement),
- acceptation ou refus des candidatures en fonction des résultats des tests,
- établissement d'ordre de mission pour les départs en cours hors de Metz,
- remboursements des frais de déplacement pour les cours hors de Metz.

Les éléments chiffrés relatifs à ces préparations se présentent comme suit :

Nombres d'agents ayant participé à une préparation CNPFT	57
Nombre d'agents n'ayant pas été admis à suivre une préparation à l'issue des tests du CNFPT	2
Nombre d'agents n'ayant pas été autorisés par la Collectivité à suivre une préparation	5

e. Formations informatiques :

Les besoins en formation à l'utilisation de l'outil informatique, recensées par le bureau de la formation trouvent réponse dans des actions mises en oeuvre par le Pôle S.I.T..

Le nombre d'agents concernés par ces actions est de :

193 agents

f. Mise en œuvre du Droit Individuel à la Formation :

Le nombre d'agents ayant mis en œuvre leur droit individuel à la formation est de :

25 agents

Les conventions établies ont été transmises au siège du CNFPT ;

2. Établissement d'ordres de mission (hors formation) :

Les déplacements d'agents municipaux hors de l'agglomération messine nécessités par les besoins du service et de la collectivité font l'objet d'une autorisation de l'autorité territoriale délivrée sous la forme d'un "ordre de mission".

Le nombre d'ordres de mission délivrés en 2010 se chiffre à :

Nombre d'ordres de mission délivrés pour une mission ponctuelle	971
Nombre d'ordres de mission établis pour une période annuelle	263
Nombre d'ordres de mission donnant lieu au versement de l'indemnité forfaitaire conformément à l'article 14 du décret n°2001-654	59
Nombre total d'ordres de mission délivrés en 2010	1293

3. Les remboursements de frais de déplacements

Chaque départ, hors de la Ville de Metz, à l'occasion d'une mission professionnelle, d'une préparation à un concours ou examen, d'une participation à une formation ou aux différentes épreuves d'un concours ou d'un examen, fait l'objet d'un remboursement des frais de déplacements ou de restauration et d'hébergement par la Ville de Metz. (à l'exception des concours et examens où seuls sont indemnisés les déplacements sur la base d'un forfait SNCF 2^{ème} classe).

Ce remboursement est effectué selon la procédure suivante :

- demande de prise en charge des frais lors de la rédaction de la demande d'accord préalable,
- établissement par l'agent de la demande de remboursement des frais à l'issue de sa mission,
- remboursement des frais effectués sur la fiche de paie de l'agent.

Le nombre de remboursements, par nature du déplacement, se répartit comme suit :

Motif du déplacement	Nombre de remboursements
Déplacements des agents pour une raison de service (mission –concours / examens)	378
Déplacements des agents pour une formation	95
Déplacements des agents donnant lieu au versement de l'indemnité forfaitaire conformément à l'article 14 du décret n° 2001-654	59
Total des remboursements effectués	532

4. Les avances sur frais de déplacements par la régie d'avances du service du Personnel.

Les agents, qui en expriment le souhait, peuvent bénéficier d'un remboursement des frais engagés, dès leur retour de mission ou de formation (hors formations CNFPT). La régie d'avances du service du Personnel a ainsi procédé au paiement de :

81 avances

5. Mise à disposition de bons d'échange pour retirer un titre de transport auprès de l'Agence commerciale SNCF

Les agents qui en expriment le souhait, peuvent, après signature par l'Autorité Territoriale de leur ordre de mission, bénéficier d'un bon d'échange pour retirer un titre de transport SNCF, pour tout déplacement effectué dans le cadre d'une mission ou d'une formation (hors formation CNFPT).

**333 bons d'échange
dont 118 à des élus**

6. Remboursement de l'indemnité de trajet domicile/travail pour les déplacements effectués en transports en commun (SNCF/TCRM) à compter de juillet 2010 :

244 demandes

7. Déplacements des élus hors agglomération messine

Les déplacements d'élus hors agglomération messine, effectués dans le cadre d'une mission, d'une représentation ou d'une mission font l'objet d'une autorisation de l'autorité territoriale, délivrée sous la forme d'un "ordre de mission".

Déplacements des élus effectués dans le cadre d'une mission	139
Déplacements des élus effectués dans le cadre d'une formation	33
Nombre de remboursements effectués	47

8. Accueil des stagiaires des établissements scolaires, universitaires ou professionnels.

Les demandes de personnes extérieures à la Ville de Metz sollicitant un stage non rémunéré auprès d'un service municipal sont traitées comme suit :

- envoi d'une copie du courrier reçu auprès des services pouvant être concernés par la demande,
- réponse positive ou négative envoyée à la personne selon les résultats de l'enquête auprès de services,
- traitement des conventions de stage avec l'établissement.

Le nombre de demandes de stage enregistrées :

Année	2009	2010
Demandes de stages	918	712
Demandes de stages gratifiés	13	63

Dont 161 ayant fait l'objet d'un accueil physique.

Le nombre de stagiaires acceptés a été de :

Année	2009	2010
Stagiaires	342	326
Stagiaires gratifiés	15	14
Conventions établies	329	319
Conventions signées	/	301

Les bénéficiaires de ces conventions sont pour 78,07 % des stagiaires de sexe féminin et pour 2,32 % des personnes présentant un handicap.

Le nombre de réponses négatives à des demandes de stages :

Année	2009	2010
Stages non rémunérés	554	351
Stages gratifiés	/	45

II. Recrutement et Mobilité interne

1. Recrutement

Voir annexes

2. Mobilité interne :

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'agents concernés	44	46	70	41	34	30	48

3. Reclassement professionnel :

1 agent a bénéficié d'un reclassement professionnel :

4. La gestion des demandes d'emplois :

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de demandes enregistrées	6190	5718	5659	4978	5450	5588	5263
Accueil physique de demandeurs d'emploi							395

5. La gestion des demandes de « Travaux d'intérêt généraux » :

Le service Développement des Ressources Humaines a en charge l'organisation de l'accueil des TIG au sein des services municipaux et le suivi de l'exécution de la peine.

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de TIG accueillis	31	43	41	34	25	17	23

6. Activités annexes :

90 heures ont été consacrées à la gestion administrative de la Commission Administrative Paritaire.

15 heures ont été consacrées à la préparation ou à la participation des Salons de l'emploi ou à la présentation des métiers territoriaux au sein d'un établissement scolaire.

III.PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Le service Développement des Ressources Humaines s'est fixé comme objectifs de :

- Finaliser la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences engagée (validation et diffusion des fiches de poste, cotation....),
- Mettre en place un Règlement Formation,
- Développer les relations avec les Cellules de Gestion (guides de procédure, séances d'information/formation...),
- Intégrer une démarche de lutte contre la discrimination dans toute action du service (recrutement, accueil des stagiaires, mobilité interne....)
- Développer l'emploi du personnel handicapé.

SERVICE RELATIONS SOCIALES

Le service Relations Sociales est chargé de la préparation et du suivi des dossiers présentés aux Instances Paritaires (Comité Technique Paritaire et Comité d'Hygiène et Sécurité).

En 2010, quatre réunions de ces instances ont été organisées les 6 avril, 24 juin, 20 octobre pour le CTP et le 15 décembre pour le CHS.

1. Ses moyens :

Pour l'année 2010, pas de chef de service Relations Sociales, l'intérim a été assuré par 2 directeurs de pôle successifs et Madame la Secrétaire Générale

1 rédacteur

1 conseiller en prévention des risques professionnels

2. Ses missions

Le service procède également au suivi des chantiers relations sociales et sous couvert de la direction des Ressources Humaines, il a participé aux différents groupes de travail concernant :

-le chantier portant sur l'absentéisme des ATSEM : 6 réunions ont été réalisées afin de faire « un état des lieux » sur le métier d'ATSEM, personnel subissant un stress et une grande fatigue journalière suite aux multiples fonctions. Le groupe de travail a effectué sur 2 jours, une visite des écoles en présence de l'Adjoint des Affaires Scolaires et les représentants du personnel. Par la suite, le groupe de travail a élaboré des propositions d'abondement de ces heures aux agents d'encadrement et personnels SVP, permettant ainsi à ces agents horaires de sortir de la déprécarisation,

-suite à la suppression du ménage effectué le soir par les ATSEM, le groupe de travail réuni 2 fois a fait des propositions d'abondement de ces heures aux agents d'encadrement et personnels ASVP, permettant ainsi à ces agents horaires de sortir de la précarisation,

- la municipalité ayant exprimé sa volonté d'ouvrir l'intégralité des ses services à la population le vendredi après-midi, le groupe de travail s'est réuni 6 fois permettant ainsi de faire des propositions dans le cadre de l'aménagement de la Réduction du Temps de Travail.

Un questionnaire a été élaboré puis diffusé à l'ensemble du personnel afin que les agents se positionnent sur plusieurs offres qui leur étaient proposées. Le résultat de cette consultation a fait l'objet d'une analyse quantitative.

-suite à la demande d'une modification d'attribution de la prime d'intéressement, 2 réunions ont été organisées afin de faire une proposition

- le service effectue également le suivi des absences syndicales

Le service contribue à la démarche de prévention de l'environnement du travail avec pour mission :

-Les préconisations du CHS

-les dotations EPI et vêtements de travail

-les analyses des postes de travail

-les analyses des AT et maladies professionnelles

-les formations à la sécurité

Les missions du technicien préventeur sont :

- de participer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- d'organiser et de suivre le plan d'actions de prévention et de formalisation du document unique,
- d'analyser les situations de travail, les accidents de travail et les maladies professionnels,
- de s'assurer de la coordination de la démarche d'évaluation des risques et contrôler l'observation de prescriptions
- de s'assurer une veille technique et règlementaire en matière d'hygiène et sécurité
- de conseiller et assister les élus de la direction et des services et les agents et du comité hygiène et sécurité
- d'élaborer les rapports, bilans et statistiques relatifs à l'hygiène et à la sécurité et à la coordination du CHS
- de s'occuper de la communication et de la formation à l'hygiène et la sécurité
- de développer et animer des partenariats liés à la prévention

3. Perspectives d'évolution

Dialogue social : mise en place d'un agenda social thématique

- Réduction du temps de travail
- Prime d'intéressement/ régime indemnitaire
- Evaluation

Hygiène et Sécurité :

- Document Unique
- Réseau ACMO
- Groupe de travail agression
- Groupe de travail alcool/ conduites addictives

CONVENTIONS - POLES, SERVICES ET MISSIONS

	Conventions	Filles
DIRECTION GENERALE	1	1
DG Quattropole		
CABINET DU MAIRE		
POLE RESSOURCES FINANCIERES ET COMMANDE PUBLIQUE	1	1
Service Finances	1	1
Service Commande Publique	2	2
POLE RESSOURCES HUMAINES		
Service Gestion du Personnel	4	2
Service Développement des Ressources Humaines	1	1
Service Relations Sociales		
POLE SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATION		
Service Evolutions du système d'information	1	
Service Réseaux et télécom	3	
Service Production et support		
POLE AFFAIRES SCOLAIRES ET ACTION EDUCATIVE		
Service Affaires Scolaires	81	76
Service Action éducative et périscolaire	1	1
Service restauration scolaire	1	1
POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE		
Service Équipements sportifs	1	1
Service Développement des pratiques sportives	9	2
Service Animation, jeunesse, éducation populaire et vie étudiante	8	
POLE CULTURE		
Service Action culturelle	1	1
Service Patrimoine culturel	2	2
Service Archives	5	2
Service Bibliothèques Médiathèques	14	11
Mission Pompidou		
POLE PREVENTION DES RISQUES ET ENERGIE	4	1
Service Protection civile et prévention des risques	2	1
Service Hygiène et Santé	1	1
Service Energie et fluides		
POLE TRANQUILLITE PUBLIQUE, POLICE ET REGLEMENTATION	4	4
Service Réglementation		
Service Police Municipale		
POLE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE, CITOYENNETE ET POLITIQUE DE LA VILLE		
Service Population	2	2
Service Citoyenneté, Démocratie participative et mairies de quartiers	23	17
Service Politique de la Ville	6	2
Service Emploi et insertion	3	2
POLE URBANISME		
Service Urbanisme prévisionnel et opérationnel	1	1
Service Urbanisme réglementaire et qualité urbaine	3	2
Service Topographie, SIG et gestion foncière	5	
POLE ETUDES	1	
Service Etudes, espaces publics, déplacements	1	
Service Etudes, éclairage urbain	1	
Service Etudes, bâtiments	8	4
POLE TRAVAUX		
Services Travaux neufs, voirie et espaces publics	2	
Service Entretien voirie et ouvrages d'art	3	1
Service Travaux bâtiments		
POLE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	6	2
Service Ateliers bâtiments	17	
Service Ateliers signalisation régulation trafic	10	
Service Manifestations festivités		
Service Ateliers Parc Auto	1	
POLE ESPACES VERTS ET PROPRETÉ URBAINE		
Services Espaces verts	34	10
Service Propreté urbaine	2	
SERVICE COMMUNICATION	10	7
SECRETARIAT GENERAL		
SERVICE ASSEMBLÉES ET AFFAIRES JURIDIQUES	2	1
SERVICE GESTION DOMANIALE ET MOYENS GENERAUX		
Bureau du courrier	2	
Imprimerie	1	
MISSION CONTRÔLE DE GESTION		
MISSION PROSPECTIVE ET ENJEUX METROPOLITAINS		
Mission Réseaux des villes		
Mission Enjeux infrastructures-intermodalités		
Mission prospective numérique et développement territorial		
Mission Stratégie territoriale, Europe, CPER		
Mission Politique du logement et habitat		
Mission documentation		
MISSION GRANDS PROJETS, DEVELOPPEMENT DURABLE, HANDICAP ET ORGANISATION		
Mission grands projets	2	2
Mission Programmation et coordination		
Mission Développement durable et solidaire	2	1
Mission Handicap	79	66
Mission écomobilité	1	1
Mission Metz ville numérique	2	1
MISSION GESTIONS EXTERNE ET INGENIERIE CONTRACTUELLE COMPLEXE	1	
MISSION SANTE PUBLIQUE	1	1
TOTAL conventions signées	380	235

Pourcentage filles = 78,07 %

Pourcentage stagiaires handicapés = 7 soit 2,32 %

ANNEXE 1 : EVOLUTION DES RECRUTEMENTS PAR FILIERES ET PAR GRADES

Nature des grades	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAUX
Agent des impôts	9	2	6	3					26
DGS					1		1	1	2
Agent administratif	13	18	2						33
Agent administratif qualifié			1	6					7
Adjoint administratif	1			1					2
Adjoint administratif 2ème classe					12	3	15	3	33
Adjoint administratif 1ère classe							7		7
Rédacteur	1		2		1	5	8	2	19
Rédacteur Chef							1	1	2
Attaché	4	2	1	1	2	5	10	6	31
Directeur territorial								2	2
Administrateur Ter.							1		1
Administrateur Ter.HCI	1						1		2
Journaliste		1			1				2
Directeur de la Communication						1			1
Secrétaire administratif			1	1		4			6
Collaborateur de cabinet		1		1		3	1		6
Charge de missions	1					1	1		3
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE	30	24	13	13	16	23	45	15	179
Agent d'entretien	42	36	14						92
Agent des services techniques			4	31					35
Conducteur Spéc. 1er Niv.	7	2							9
Adjoint technique de 2ème cl					45	67	32	26	170
Agent technique			1						1
Agent technique qualifié	1			2					3
Agent de salubrité chef	1								1
Agent de maîtrise	3		2		1				6
Agent de maîtrise qualifié		1							1
Contrôleur de Travaux				1		1			2
Technicien	2	3	5	7	3	3	6	3	32
Ingénieur	5	5	2	2	2	1	3	4	24
Ingénieur principal							1		1
Ingénieur urbaniste									0
Architecte urbaniste		1							1
Chargé de mission		1							1
Chargé d'opérations			1						1
Chargé d'étude	1								1
Agent de service	1			2			3	1	8
Agent d'animation / agent d'encadrement	41	31	46	43	47	45	97	90	440
TOTAL FILIERE TECHNIQUE	104	81	75	88	98	117	142	124	829
Animateur aux musées	2								2
Agent du patrimoine	2			3					5
Adjoint du patrimoine 1ère classe								1	1
Adjoint du patrimoine 2ème classe		5	1		3	7		2	18
Assistant de Conservation du Patrimoine		3	1	1	1			2	8
Assistant qualifié de Cons.du Patrimoine					1				1
Bibliothécaire					1				1
Attaché terr. cons.patri	1								1
Conserv. d'état 2e cl.		1		1					2
Conserv. d'état Chef					1				1
Conservateur du pat. Chef				1					1
Danseur 1ère catégorie	1								1
Assistant ens. art. hor.	10								10
Prof.ens.artistique HC	5								5
Modèle vivant	2								2
Vacataire	57	1							58
Chef costumier	1								1
Elève musicien				1					1
Musicien supplémentaire	10	6	9	6	7	1	4		43
TOTAL FILIERE CULTURELLE	91	16	11	13	14	8	4	5	162
Opérateur des APS horaire	2	7	2	1	7	8	4	5	36
Opérateur des APS	13	2	1			1			17
Educateur des APS	2	1	2	1	2	2	3	4	17
Educateur des APS HC	2								2
Conseiller des APS							1		1
TOTAL FILIERE SPORTIVE	19	10	5	2	9	11	8	9	73
Agent d'animation		12	4				1		17
Agent d'animation qualifié			2	2					4
Adjoint d'anim	1								1
Adjoint d'anim 2ème cl					2	3		1	6
FILIERE ANIMATION	1	12	6	2	2	3	1	1	28
ATSEM 2ème Cl		1			1				2
ATSEM 1ere Cl							2		2
Assistant social							1		1
FILIERE SANITAIRE ET SOCIAL	0	1	0	0	1	0	3	1	5
Gardien de police municipale	13	3	5	4	17		5		47
Gardien de police municipale principal	1	1		1					3
Brigadier chef	1								1
Brigadier chef principal					1				1
Chef de police Municipale			1			1			2
Auxiliaire de sécurité horaire	2	1	2	1	2	6		1	15
FILIERE SECURITE	17	5	8	6	20	7	5	1	69
Contrat emploi jeune	2								2
Apprenti	7	19	5	18	9	22	13	21	114
CAE et CA						16	12	22	50
TOTAL CONTRATS AIDES	9	18	5	18	9	38	25	43	166
Stagiaire rémunéré		2	1	3		5	15	14	40
TOTAL	271	170	124	145	169	212	241	210	1542
Dont Femmes	112	65	68	79	94	120	177	149	886
Dont Hommes	159	84	56	66	75	92	64	61	656

ANNEXE 2 : EVOLUTION DES RECRUTEMENTS PAR CATEGORIE ET PAR SEXE

CATEGORIE	2003		2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010		TOTAL	%age	Dont		Soit		
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H			F	H	%age F
Categorie A	9	9	8	4	1	2	3	3	1	5	5	7	6	8	4	9	84	16,1%	37	47	44,0%	56,0%	
Catégorie B	2	5	3	5	7	4	2	8	7	2	4	8	5	10	6	6	84	5,5%	36	48	42,9%	57,1%	
Catégorie C	24	68	30	54	12	26	20	34	32	51	46	38	35	19	13	21	523	34,1%	212	311	40,5%	59,5%	
Agents horaires et/ou vacataires	75	70	36	9	46	20	44	10	51	11	51	11	99	11	91	7	642	41,9%	493	149	76,8%	23,2%	
Contrats aidés (CEJ, apprentissage)	2	7	9	10	2	3	8	10	3	6	10	28	13	12	27	12	162	10,6%	74	88	45,7%	54,3%	
Stagiaires rémunérés					2	1		2	1			4		10	5	8	6	39	2,5%	25	14	64,1%	35,9%

ANNEXE 3 : EVOLUTION DES RECRUTEMENTS DE SAISONNIERS PAR SERVICES ET PAR SEXE

Services	2003		2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010		TOTAL	%age	Dont		Soit			
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H			F	H	%age F	%age H
Administration Générale											1	2					1		4	0,26%	1	3	25%	75%
Affaires culturelles			1		1						1	2	5	7	3		21		1,4%	12	9	57,1%	43%	
Bibliothèque - médiathèque	15		19	1	20	1	25	1	27		22		24		28	7	190		12,4%	180	10	94,7%	5,3%	
C.T.M.		18	1	14		16	1	13	1	19		17		19		20	139		9,1%	3	136	2,2%	97,8%	
Cadre de vie - Espaces verts	3	37	11	30	9	31	8	36	7	35	7	33	4	33	14	26	324		21,1%	63	261	19,4%	80,6%	
Cadre de vie - Propreté		46		62		51		58	5	46	3	46		47	4	57	425		27,7%	12	413	2,8%	97,2%	
Communication									4			3		2		4	13		0,8%	4	9	30,8%	69,2%	
Conservatoire national de région	2																2		0,1%	2	0	100,0%	0,0%	
Direction de la Jeunesse	25	15	15	15	20	11	26	35	18	11	13	14	13	22	22	17	292		19,0%	152	140	52,1%	47,9%	
Direction de l'Urbanisme		1															1		0,1%	0	1	0,0%	100,0%	
Direction des R H										1							1		0,1%	1	0	100,0%	0,0%	
Environnement										1		1					2		0,1%	1	1	50,0%	50,0%	
Gestion Foncière Urbanisme	1							1								1		3	0,2%	3	0	100,0%	0,0%	
Imprimerie municipale			1														1		0,1%	1	0	100,0%	0,0%	
Information géographique	1																1		0,1%	1	1	50,0%	50,0%	
Mairies de quartiers	4		6		8		6	2	8	2	12		11		9	2	70		4,6%	64	6	91,4%	8,6%	
Metz Ville Numérique		1		1		1		1		1					2	1		8	0,5%	1	7	12,5%	87,5%	
Mission handicap				1	2		1		2		2						8		0,5%	7	1	87,5%	12,5%	
Musée	11	2															13		0,8%	11	2	84,6%	15,4%	
Commande publique													3	1	2	6		0,4%	1	5	16,7%	83,3%		
Emploi insertion												1		1		2		0,1%	2	0	100,0%	0,0%		
Patrimoine - Assurances	1														3	2	6		0,4%	4	2	66,7%	33,3%	
Population															2	2		0,1%	0	2	0,0%	100,0%		
TOTAUX	63	120	54	124	60	111	68	146	75	114	61	118	58	135	87	141	1535		100,0%	526	1009	34,3%	65,7%	

Pôle Système d'Information et de Télécommunication

POLE SIT

1 LES MISSIONS DU POLE

Le Pôle SIT de la Ville de Metz est au service de l'ensemble des directions municipales. Il met à leur disposition son savoir-faire technique et organisationnel des systèmes d'informations et de la téléphonie ainsi que tous les moyens pour y accéder.

Son objectif majeur consiste à offrir aux utilisateurs, l'accès à toutes les informations utiles au bon accomplissement de leurs missions, dans les meilleures conditions.

Plus particulièrement, le Pôle assure la disponibilité quotidienne de plus de quatre-vingt applications de gestion dont les principales sont : Finances, Paie, État Civil, Messagerie, Intranet et Patrimoine.

Le réseau municipal de fibre optique d'une longueur approximative de 61 km met en relation plus de mille cinq cents utilisateurs, dont environ mille utilisateurs Ville de Metz, répartis sur environ cinquante sites géographiques différents. Ils peuvent accéder en temps réel aux applications du système d'information ou communiquer au travers de la messagerie informatique et du téléphone. Un point d'accès sécurisé à internet offre à l'ensemble des utilisateurs la possibilité de se connecter aux sites Web disponibles sur le Net.

En exploitation, le Pôle assure de gros traitements informatiques comme l'édition des paies, des mandats, des titres et des cartes électorales. Cette entité exécute également un plan de sauvegarde, qui permet aux principales applications de redémarrer dans de bonnes conditions, en cas de panne matérielle des serveurs.

Au quotidien, une assistance bureautique, téléphonique et applicative assure un premier niveau de dépannage. Un deuxième niveau est assuré en fonction du problème rencontré, soit par les chefs de projet qui sont en relation avec les éditeurs des progiciels utilisés, soit par l'équipe bureautique et téléphonique. Les autres missions de cette dernière équipe sont la maintenance, l'installation et l'évolution des postes de travail informatique et téléphonique des utilisateurs.

Tout au long de l'année, le Pôle dispense aux utilisateurs des formations sur les produits bureautiques et sous-traite à des organismes externes, les formations qui, pour des raisons de moyens ou de temps, ne peuvent être réalisées en interne.

Pour tous les nouveaux projets, le Pôle complète en concertation avec la ou les directions concernées, les cahiers des clauses techniques particulières (CCTP) et cadres financiers qui sont ensuite transmis à la cellule marché pour les dossiers d'appel d'offres. Il participe aux rapports nécessaires au choix des fournisseurs par la C.A.O, ou par l'élu concerné pour les applications métiers. Le Pôle garantit les choix techniques.

De plus, on peut noter que nous hébergeons une bonne partie de l'informatique de gestion des organismes suivants : Metz Métropôle, CCAS, GIP-GPV, Office de Tourisme, Orchestre National de Lorraine, SCOTAM, EPCC Metz en Scènes. Ponctuellement, le service gère également les listes électorales de la Ville de Faulquemont.

Par ailleurs, le Pôle coordonne la politique de sécurité et les obligations légales issues du système d'information, aussi bien au niveau des accès réseau que des applicatifs.

Enfin, administrativement, le Pôle gère l'ensemble du personnel et des moyens qui y sont rattachés et effectue une veille technologique, qui devrait lui permettre d'anticiper et de gérer toutes les mutations, aussi bien au niveau architecture qu'au niveau applicatif.

2 LES MOYENS DU POLE

2.1 *Les moyens humains*

2.11 Personnel

L'effectif du service au 31/12/2010 est de 38 personnes réparties dans 12 cellules.(Voir organigramme).

Trois nouvelles personnes ont pris leurs fonctions dans le 1^{er} semestre 2010 :

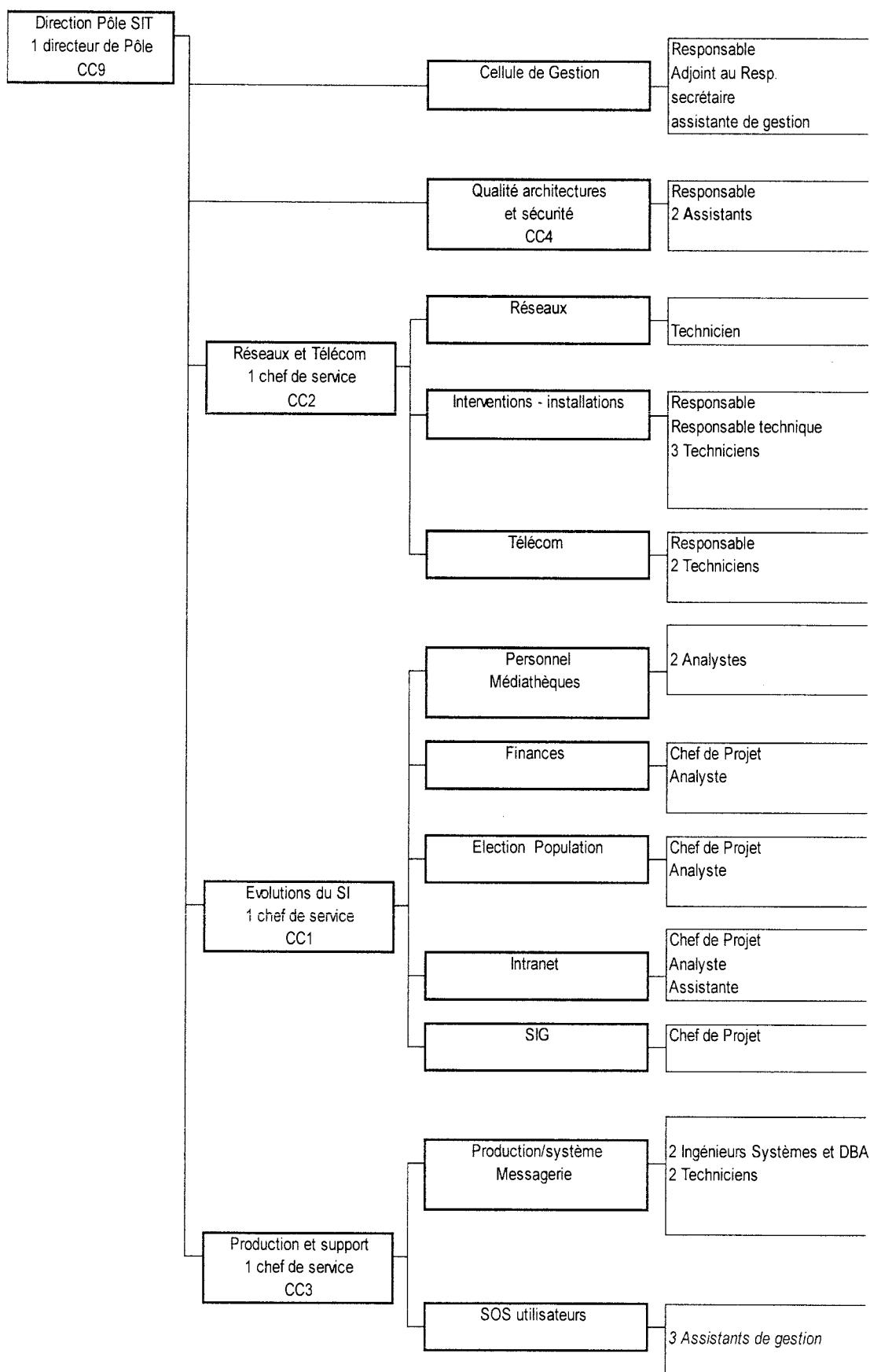
- 2 personnes en tant qu'assistant SOS Utilisateurs ;
- 1 personne en tant que Chef de projet SIG.

Le poste d'ingénieur système a été doublé par une mutation interne et en fin d'année, une personne a quitté la collectivité donc un poste d'ingénieur analyste de gestion est à pourvoir.

2.12 Organigramme

(voir ci-après)

ORGANIGRAMME au 31 décembre 2010



2.2 Les moyens matériels et logiciels

2.2.1 Site central

La situation du site central est la suivante :

- 43 serveurs d'entreprises dont 2 clusters ;
- 50 serveurs départementaux ;
- 3 imprimantes de production ;
- 1 Baie EVA 4400 (14 Tera Octets).
- 1 Baie EVA 6100 (14 Tera Octets).

Quatre machines HP Proliant 585 accueillent des machines virtuelles (VM Ware). Cette technologie permet de concentrer les principales applications de la Ville de Metz sur ces quatre serveurs.

2.2.2 Réseau municipal

120 commutateurs intelligents (manageables SNMP) sur 70 km de F.O pour la data et 18 autres pour la voix

Plus de 2800 objets réseau gérés (serveurs, PC, switchs, horodateurs, autocomm, etc...) pour l'ensemble des organismes (VdM, CA2M, CCAS, OT, ONL, Arsenal et GPV)

2.2.3 Matériels bureautiques

Fin 2010, on dénombrait :

1111 postes de travail, soit 1049 PC et 62 Mac.

245 Imprimantes Lasers, 12 à jet d'encre, 3 à aiguille, 7 traceurs et 47 multifonctions, en plus des 10 photocopieurs réseau

2.2.4 Véhicules

Le Pôle SIT est doté de 9 véhicules de service.

2.2.5 Formation

L'évolution des technologies des matériels et des logiciels oblige les agents du Pôle SIT à maintenir leur niveau de connaissance sur les outils qu'ils emploient quotidiennement.

En 2010, ils ont suivi des formations spécifiques sur les logiciels LiaWeb, Idéal Dispatch et Administration, Ixbus déploiement des Actes, formation gestion locative, GIMA, fonctionnement et administration SAN, intranet Gestor Easy, gestion des imprimés et arrêtés, outil administration Elyx, GPO, Windows Vista, Office 2007, Langage SQL/PL SQL, Aladdin ESafe 7.1, e-formation, etc

3 L'ACTIVITE DE L'ANNÉE 2010

3.1 Les faits marquants

Une charte pour la bonne utilisation de l'informatique, des réseaux et du téléphone a été proposée et adoptée par le Conseil Municipal. Cette charte s'impose à tout utilisateur des moyens informatiques de la ville, et a pour but de favoriser un usage optimal de ces ressources en termes de sécurité, de confidentialité, de performance, de respect de la réglementation et des personnes. Elle sera régulièrement mise à jour, notamment pour prendre en compte l'évolution des technologies et du droit.

Service Evolutions du SI

Elections :

- Traitements annuels avec le logiciel de LOGITUD, contrôle de validité des données, puis édition des listes et cartes suite à la refonte (janvier - février)
- Evolution de l'application Web permettant de faire la saisie décentralisée des résultats (février-mars)
- Election Régionales : Préparation des scrutins (Listes, étiquettes, cartes) et gestion des scrutins (Saisie et affichage des résultats, édition des procès-verbaux) (mars)

Affaires scolaires - Restauration Scolaire :

- Ajout d'un module au logiciel de gestion des Effectifs permettant de gérer le Périscolaire du matin : inscriptions, saisie des présences et régie (mai - septembre)
- Adaptation de l'application de gestion des effectifs pour tenir compte de la demande du service Restauration-Scolaire vis-à-vis de l'enregistrement de la 'fiche sanitaire' (juin-août)
- Etude et réflexion sur le devenir des logiciels utilisés par le Pôle Affaires Scolaires (mars-juin)
- Diverses recherches statistiques à l'intention des responsables du service des Affaires Scolaires
- Préparation de la rentrée scolaire dans le logiciel Applisys d'APPLICAM : Calendrier des bornes, horaires de télécollecte, tarifs, ... (juillet-août)
- Développement de requêtes de contrôle et d'analyse diverses

Police Municipale :

- Renouvellement du parc informatique du service : passage sous Windows 7 (août-novembre)
- Mise en place du logiciel de surveillance du parc d'horodateurs : Parkeon (septembre-octobre)
- Mise en place du module détention de permis pour l'application CANIS (chiens dangereux) de LOGITUD (juin)
- Intégration de diverses gestions manuelles vers le logiciel Municipol de LOGITUD
- Développement de requêtes statistiques diverses, le tout mis en place sur le serveur Web-Population

Animation Estivale :

- Extension du logiciel de gestion de l'Animation Estivale : Consultation, Réservation des activités, Gestion des activités et séances (pour les clubs) et Statistiques (avril-juin)
- Suivi et assistance (juillet-août)

Mairies de Quartiers :

- Développement d'un outil de gestion du Stationnement résidentiel
- Développement d'un outil de suivi d'activité des agents

Dans tous ces domaines :

- Maintenance courante et assistance aux utilisateurs
 - Mise en place des nouvelles versions (correctives ou évolutives)
- Interventions physiques ponctuelles (/ex Borne cimetière)

Finances

- Poursuite du déploiement de la procédure de commande dématérialisée : 10 nouveaux pôles mis en production
- Reprise des cumuls AP/CP pour Metz Métropole
- Mise en œuvre des AP/CP à la Ville de Metz
- Prise en charge de nouveaux organismes et budget dans la gestion financière

Ressources humaines

Reprise de tous les CD de bulletins de paie pour formatage unique pdf.
Mise en ligne de ces bulletins depuis 2001 à 2009.

Préparation environnement pour accueil ESAL. (MM & Epinal)

Activité d'infocentre sur la RH :

- Etats statistiques sur les mouvements de personnel
- Travaux sur les heures supplémentaires
- Tableaux de bord (non validés) sur du suivi budgétaire
- Croisement d'informations entre Gestor et RH

L'essentiel de l'activité repose sur la maintenance, l'exploitation de chaines spécifiques, les corrections / redressements d'anomalies ou erreurs et l'assistance aux utilisateurs.

Applications transverses

- Parapheur Electronique
 - Mise en production des courriers arrivés.
 - Amélioration des bons de commandes avec intégration de nouvelles données.
 - Réécriture complète du manuel d'utilisation.
 - Administration fonctionnelle, corrections et améliorations
 - Assistance et formations
- Intrametz
 - Réécriture du manuel d'utilisation.
 - Administration fonctionnelle, corrections et améliorations
 - Assistance et formations
- Applications 4D
 - Dans le cadre de la migration MAC-PC, transformation des bases 4D.

Archives Municipales

- Acquisition du logiciel Avenio V9 et AvenioWeb, mise en place d'une version de test en 2010.

- Numérisation tables décennales et registres paroissiaux avec l'acquisition d'un logiciel de feuilletage
- Amélioration du logiciel de consultation des actes d'état civil pour envoyer les actes sous forme numérique.
- Réalisation d'un portail web des applications des Archives Municipales.
- Migration temporaire du serveur Archives dans l'attente d'acquérir un serveur dédié.
- Maquette SharePoint : Travail collaboratif.

Gestion des associations

Etude et analyse des besoins.

Formation

Formation du personnel des études à Windev / Webdev.

Service Production et Support

Mise en place du nouvel onduleur. Mise en place de la nouvelle version de eSafe. Mise en place du nouveau serveur BES. Mise en place du serveur ISA, nouvelle solution pour gérer les smartphones (Iphone, ITC). Mise en place nouvelle climatisation. RéPLICATION DES BAIES SAN DANS LA PERSPECTIVE DE LA RÉALISATION DE LA DEUXIÈME SALLE INFORMATIQUE. Mise en place de la nouvelle version VMWARE (vsphere 4).

Service Réseaux et Télécom

Extension du réseau vers les nouveaux bâtiments de la Police Municipale (Chambières), du Pôle Emploi (rue Four du Cloître) et annexes du CCAS (7). Réparation de F.O à la Mairie de quartier de la Patrotte (suite à arrachement accidentel lors de travaux)

Déplacement temporaire de FO lors des travaux d'aménagement du pont du Canal

Soudures de FO sur les liaisons vers les Tanneurs et le Conservatoire

Raccordement de la société Urbis Park en VPN, des bureaux des Syndicats en ADSL simple

Raccordement ADSL + WiFi à la PSN (Média-Pontiffroy) et au Palais des Sports

Etudes des futurs aménagements liés au projet Mettis.

Raccordement VOIP de la Mairie de Quartier de Ste Thérèse

Passage de 100Mbps à 1Gbps de liaisons internes en Mairie, aux Services Techniques

Passage de 100Mbps à 1Gbps sur la liaison externe vers l'Arsenal, avec refonte de leur réseau et matériel de commutation interne

- Installation réseaux pour le Marathon
- Installation Metz Plage au plan d'eau

- Déménagement Police Municipale
- Mise en service des réseaux pour la Logithèque du pontiffroy
- Installation d'un réseau informatique pour les syndicats à chambière
- Mise en service d'un PCO pour « l'Opération déminage »
- Migration de plus de 120 Mac vers des postes de type PCs
- Réinstallation du Centre de Presse à l'Hôtel de Ville
- Installation physique des deux réseaux de la PSN (interne et WiFi)
- Gestion de la réorganisation des Services (Déménagements -275 fiches individuelles- des postes téléphoniques, du matériel informatique, des applicatifs en cas de changement de service, des paramétrages réseau et administratif, etc...)
- Pré-installation (raccordement et câblage) des bureaux des Syndicats, de la Police Municipale (Chambières) et pré-étude concernant le péristyle de l'HdV
- Installation et maintenance de l'infrastructure Réseaux et Télécom pour Metz-Plage, l'opération de déminage de Metz-Nord, le Marathon de Metz et diverses manifestations : forums Logement, Citoyen, Stage en Poche, Adeppa, ainsi que T'chat du Maire, présentations Tadéo/Accéo (Handicap), OPAC (St Denis), raccordements FIM, rencontres sportives (Handball, Pétanque, Echecs) au Palais des Sports etc...
- Raccordement spécial de la Webcam du Centre Pompidou
- Changements d'armoires réseaux à la Médiathèque du Pontiffroy et aux Services Techniques de la route de Thionville
- Changement de nombreux commutateurs (switches) : MdQ Queueu, Huissiers HdV, Belletanche, Metz Métropole (+CTC), ...
- Installations et paramétrages de nouveaux switchs : Chambières, Arsenal, CCAS (7) , PSN Pontiffroy,...
- Intégration de la centrale de Vidéosurveillance de la Médiathèque de Borny
- Intégration d'un nouvel onduleur général au Pôle SIT
- Installations de nombreux copieurs réseaux (renouvellement du parc intégrant ce besoin)
- Déplacement du Proxy Web et du serveur Patrol sur machine virtuelle
- Appels d'Offres divers : HotSpots WiFi, Bureautique, extension FO du CCAS,...

3.2 Activité Administrative

*** Finances**

- Gestion courante

La cellule de gestion participe à l'élaboration du budget puis assure et contrôle l'exécution de celui-ci (commandes, factures, récapitulatif des coûts, refacturation...). A ce titre, ont été traités :

- 413 commandes ;
- 646 mandats ;
- 19 titres ;
- et 789 factures.

Elle assure la gestion d'une quarantaine de contrats de maintenance < à 4000 € HT (renouvellements, mises à jour) ainsi que les décomptes de participations financières relatifs d'une part aux conventions d'hébergement conclues avec Metz Métropôle, le CCAS, le GIP-GPV, l'Office du Tourisme, l'Orchestre National de Lorraine, le SCOTAM, l'EPCC Metz en Scènes et d'autre part à la convention de mise à jour des données électorales conclue avec la Ville de FAULQUEMONT.

- Gestion financière télécom

Certains opérateurs imposent un fonctionnement au travers d'applications sur le WEB (commande, déménagement, résiliation de ligne fixes, gestion des options, etc...).

Le chargement comptable des factures sur le logiciel de gestion s'effectue à partir des sites des opérateurs sur lesquelles les données sont collectées et chargées dans nos applications pour un traitement détaillé des données.

La mission du Service consiste également à traiter annuellement les facturations :

- de 597 lignes réseaux commutés fixes par opérateur,
- 14 liaison louées
- de 524 lignes GSM par des opérateurs de téléphonie mobile,
- de 6 contrats d'entretien pour le matériel téléphonique,
- des fréquences radios de la Police, du SIG, sonde du Pontiffroy, des bornes du plateau piétonnier, de l'éclairage public.

Ce traitement consiste à enregistrer les factures, effectuer le paiement à la Trésorerie Principale, affecter à chaque poste par service les sommes correspondantes et transmettre chaque bimestre aux services leurs coûts téléphoniques.

* Marchés

En 2010, elle a assuré l'exécution et le suivi de 43 marchés.

Les procédures suivantes ont été lancées et attribuées :

- 8 marchés subséquents de l'accord cadre concernant le renouvellement des matériels informatiques des logiciels et des services d'accompagnement ;
- 11 nouveaux marchés
- 4 avenants pour le raccordement de site supplémentaire en accès WIFI, ou l'acquisition de licences supplémentaires ainsi l'ajout de nouveau logiciel en maintenance.

* Documents administratifs

La cellule qualité et architecture a réalisé les arrêtés portant création de traitement automatisé d'informations nominatives (CNIL) suivants :

- la préinscription à l'animation estivale, le SIG et les logements vacants, la Vidéosurveillance de la médiathèque de Borny, la journalisation informatique, les inscriptions à des manifestations au moyen de formulaires web, le PRE (Programme de Réussite Educative), le système d'alerte de la population, la liste des détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie (suppression du traitement), la gestion de la carte « spectacles à la carte » (suppression du traitement).

Une Convention d'hébergement avec le Syndicat Mixte de Mercy applicable au 1^{er} janvier 2010 a été mise en place.

La cellule de gestion a traité 654 courriers, notes ou dossier dans le parapheur électronique.

* Ressources humaines

En 2010, la réalisation d'une GPEC a demandé la redéfinition des métiers de chaque agent.

3.3 Activité Formation

Le Pôle S.I.T. dispose d'une salle de formation d'une capacité de 6 stagiaires. L'équipement en place permet de former indifféremment les agents équipés soit de Macintosh, soit de PC.

Pendant l'année 2010, 68 journées de formations ont été dispensées au cours desquelles 260 stagiaires ont été accueillis.

Les formations qui ont été dispensées sont : Evolution Mac vers PC, Initiation à l'informatique, WORD Initiation, WORD Perfectionnement, EXCEL Initiation, EXCEL Perfectionnement, Outlook les Bases et les fonctions avancées, Parapheur Electronique.

3.4 Le Budget

En 2010, l'exécution budgétaire du Pôle SIT s'est réalisée suivant 4 budgets séparés : services communs, service Evolutions du Système d'Information, service Réseaux et Télécom, service Production et Support.

Le budget de fonctionnement pour les services communs du Pôle SIT s'élève à 789 740 euros.

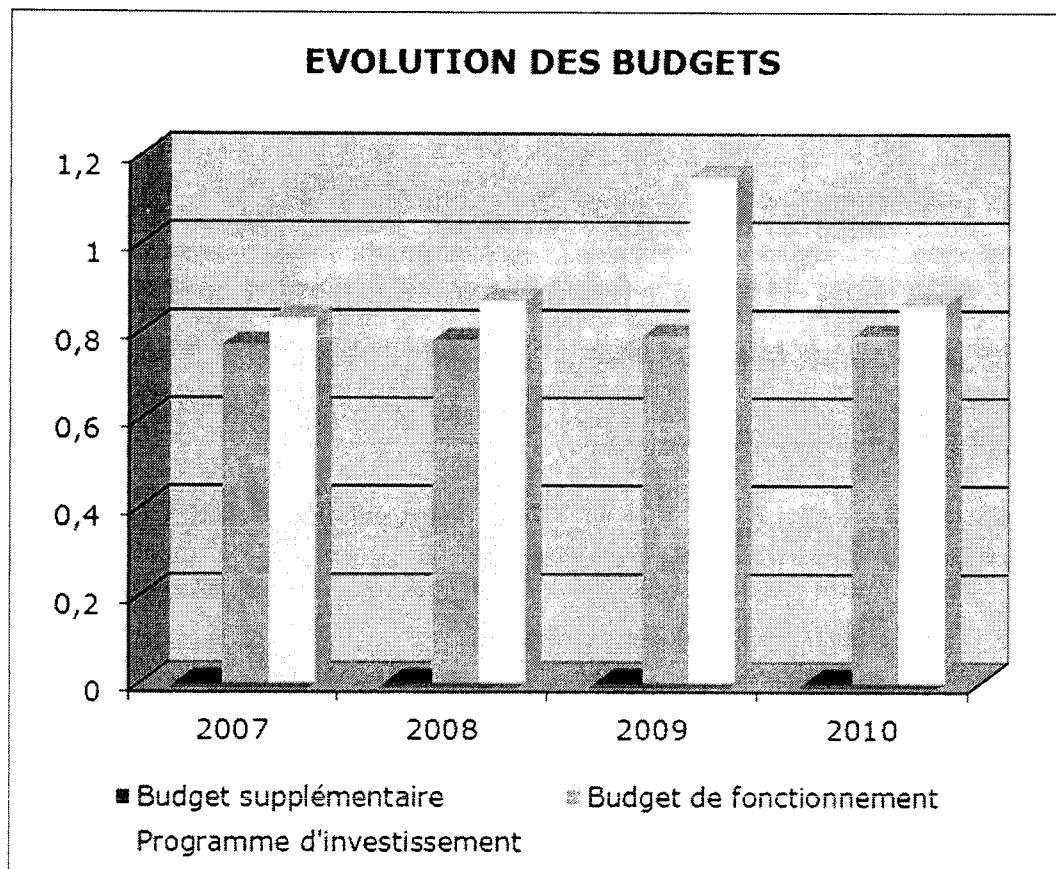
Le service Réseaux et Télécom a son propre budget de fonctionnement qui s'élève à 649 022 euros.

Le budget d'investissement se décompose ainsi :

- . Service Evolutions du Système d'Information : 170 300 euros
- . Service Réseaux et Télécom : 539 830 euros
- . Service Production et Support : 151 550 euros

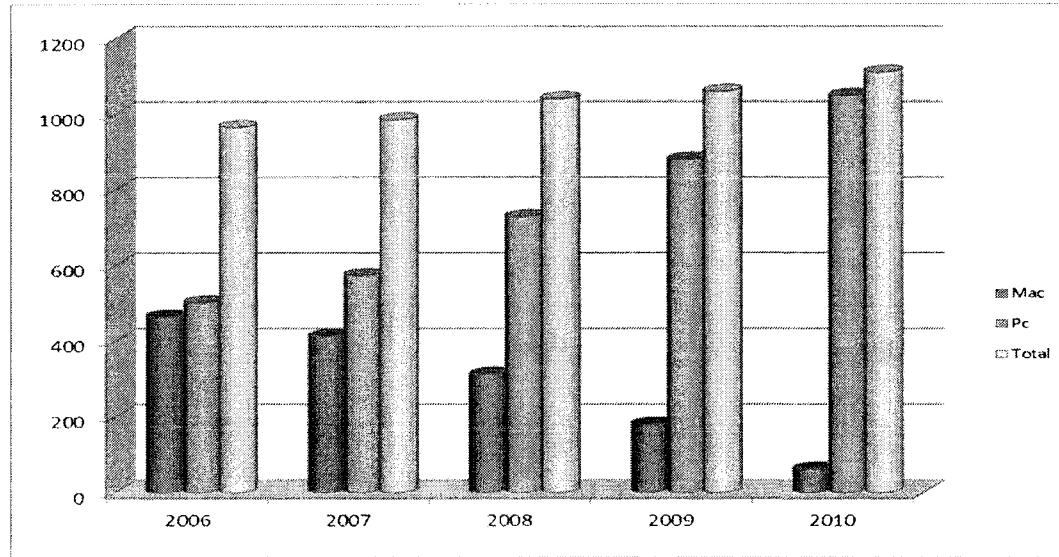
Analyse Financière					
	2007	2008	2009	2010	% var 10/09
Budget supplémentaire	0	0	0	0	0,00%
Budget de fonctionnement	0,77	0,78	0,79	0,79	0,00%
Programme d'investissement	0,83	0,87	1,15	0,86	-1,15%
Recettes	0,31	0,4	0,4	0,4	0,00%

le budget du Service Réseaux et Télécom a été rattaché au Pôle SIT en juin 2009



3.5 L'analyse du parc bureautique

Type	2006		2007		2008		2009		2010		Variation 2009/2010	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%		
Micro	Mac	464	48%	412	42%	312	30%	180	17%	62	6%	-190%
Ordinateur	Pc	501	52%	573	58%	728	70%	880	83%	1049	94%	16%
Total		965		985		1040		1060		1111		5%
Imprimantes	Aiguilles	4	1%	1	0%	1	0%	1	0%	3	1%	67%
	Jet d'encre	54	20%	36	12%	32	10%	20	6%	12	4%	-67%
	Laser Couleur	209	78%	245	84%	255	82%	256	81%	55	18%	-365%
	Laser N&B			10	3%	24	8%	40	13%	47	15%	15%
	MultiFonctions					312		317		314		100%
	Traceur											-1%
Total		267		292								
Ratios	Micro/Imp		3,61		3,37		3,33		3,34		3,54	



3.6 L'analyse du parc téléphonique

3.6.1 Lignes téléphoniques opérateurs :

Le service exploite environ 597 lignes téléphoniques externes réparties sur toute la Ville de Metz, se décomposant comme suit :

- 162 lignes de télégestion de chaufferies
- 43 lignes des écoles maternelles
- 38 lignes des écoles primaires
- 20 lignes des RASED, psychologues scolaires, etc...
- 19 lignes des restaurants scolaires
- 35 lignes pour les postes d'urgence dans les gymnases
- 88 lignes monétiques
- 8 lignes pour les paiements par carte bancaire, monéo
- 20 lignes de gestion de panneaux Decaux
- 164 lignes diverses (vestiaires, locaux techniques, lignes directes fax, cimetières, COSEC, télémaintenance, remises, camping municipal, etc...).

3.6.2 Lignes internes :

Le personnel du Service des Réseaux et des Télécommunications se charge de l'installation, de la gestion et du dépannage de 1574 lignes, réparties sur 20 Centraux Téléphoniques en réseau, dont 1148 lignes SDA et 426 lignes internes.

En 2010, un total de 638 interventions et gestions ont été effectuées sur ces installations, soit un total de 2865 heures.

3.6.3 Radios - Téléphones :

L'achat, la gestion et la maintenance des radios portatives et des radios embarquées incombent également au Service des Réseaux et des Télécommunications. Le parc comporte 142 équipements radios téléphones répartis comme suit :

- 114 radios portables (Police Municipale)
- 14 radios mobiles dans véhicules (Police Municipale)
- 6 radios portables (Service S. I. G.)
- 4 relais
- 4 pupitres opérateurs
- 1 antenne Tour Montauban

3.6.4 Téléphones portables (GSM) :

Le Service se charge de l'acquisition, de la gestion des factures annuelles et des modifications d'abonnements de 524 abonnements GSM (SFR et ORANGE), dont 97 Blackberry et 27 Smartphone. Il assure la relation avec les opérateurs, la mise à disposition de GSM de prêts pour des opérations particulières telles que les Elections, Sidaction, Marché de Noël, Braderie, Coupe Davis, etc... Les programmations des restrictions sur des GSM bloqués sont également assurées par le personnel du Service.

Des modems GSM ont été mis à disposition des services SIG, Population et Affaires Scolaires pour permettre la transmission de données.

3.6.5 Télécopieurs :

Le Service prend en charge un parc de 60 télécopieurs installés sur les différents sites de la Mairie de Metz.

Il réalise également l'acquisition de nouveaux fax, leur implantation sur les différents sites (programmation de la date, du nom du site et création du numéro d'appel sur le central téléphonique) et leur mise en service (explications aux utilisateurs du mode d'emploi du fax).

Il se charge de l'entretien en cas de panne ou de défaut de fonctionnement des appareils.

3.6.6 Autocommutateurs :

Les techniciens du Service assurent la maintenance de niveau 1 de 30 autocommutateurs :

- * dont 20 centraux desservant les principaux sites des services municipaux en réseau,
- * 10 autocommutateurs pour la voix sur IP dans les Mairies de Quartiers et le centre horticole.

Le Service maintient également 19 autocommutateurs de centres socio-culturels et de M.J.C.

3.6.7 Lignes spécialisées et lignes numéris accès de base et accès primaires :

Les différents sites de la Mairie sont alimentés par des accès téléphoniques de grande capacité :

- 20 TO (accès primaires)
- 4 T2 (accès de base)
- 14 LS (liaisons spécialisées).

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

CELLULE DE GESTION :

La cellule de gestion est déjà sollicitée et le sera encore plus en 2011 afin de répondre à toutes les demandes statistiques, budgétaires et pour fournir tous les éléments administratifs nécessaires à l'élaboration du projet de mutualisation.

L'harmonisation des procédures administratives entre la Ville de Metz et Metz Métropole ainsi que la réalisation d'un budget commun devra être réalisée. De plus, la cellule de gestion devra acquérir les procédures de gestion existantes à Metz Métropole.

Afin de faciliter l'élaboration de marché de maintenance courante et récurrente et afin de gagner du temps, la cellule de gestion va réaliser, avec validation par le service commande publique, des documents de marché « type » pour ces prestations.

La cellule de gestion interviendra enfin pour la finalisation de la GPEC.

Service Evolutions du SI :

- Mutualisation des logiciels vers un service commun, (service Evolutions du SI)

Finances

- Préparer le passage au PES V2 (transfert des pièces comptables dématérialisées au trésorier) : mise en œuvre de nouveaux modules e-tiers, e-marchés, e-factures
- Transfert via la plateforme ACTES des budgets dématérialisées au préfet
- Traitement des factures énergie (UEM) dématérialisées

Applications transverses

- Evolution prévue : Migration du serveur et des outils utilisés

Archives Municipales

- Evolution prévue : externaliser ces services pour les rendre accessibles au public depuis le Web.

Service Production et Support :

- Dans le cadre de la mutualisation : Réussir avec Metz-Métropôle la reprise des matériels et des applicatifs,
- Réalisation de la migration de la messagerie d'Exchange 2003 vers Exchange 2010,
- Etendre l'espace de stockage en se dotant de nouvelles baies SAN,
- Renouvellement des serveurs VMWARE et changement de l'outil de sauvegarde (Legato – Networker),
- Développer la mobilité,
- Améliorer la sécurité et la qualité du système d'information,
- Poursuivre l'activité d'urbanisation du SI, pour assurer la connaissance du système et son développement harmonieux (cartographie – architecture),
- Etoffer le catalogue de procédures internes, processus informatiques et processus métiers touchés par des traitements informatiques ou non,
- Définir et adopter une politique de sécurité du SI et revoir la charte informatique, veiller au respect de la conformité réglementaire (loi CNIL, RGS, veille technologique et juridique...),
- Evaluer la conformité des services, des traitements et des projets, évaluer les risques, proposer des mesures et vérifier leur effet, faire des audits internes et/ou externes,
- Sensibiliser les agents et communiquer (diffusion de documents, site web et outils interactifs, formations),
- Mettre à niveau les organismes concernés par la mutualisation, pour que le niveau de sécurité soit équivalent à celui de la ville. (cellule qualité architectures et sécurité)

Service Réseaux et Télécom :

Cellule bureautique :

- Intégration de l'équipe de Metz Métropole et redéploiement des « forces »
- Implantation de nouveaux photocopieurs « réseau » pour optimiser l'usage des gros volumes d'impression
- Nouveaux raccordements réseau : déménagement de la Mairie de Quartier de la Patrotte, extensions du CCAS, nouvelle salle de backup aux services techniques de Teilhard, et dévoiements liés aux travaux du chantier METTIS
- Modifications des switchs dédiés aux serveurs infos en vue de l'intégration de la salle de backup (capacité supérieure)
- Fin de la migration Mac vers PC
- Augmentation des capacités de l'accès Internet (+ filtrage)

Cellule télécom :

- Changement de l'infrastructure des centraux téléphoniques.
- Changement de version des Logiciels des centraux téléphoniques.
- Interconnexion des systèmes téléphoniques entre la Ville de Metz et Metz Métropole.
- Extension de l'infrastructure VOIP.
- Passage du réseau radio en numérique.
- Câblage réseaux des écoles.
- Reprise en compte et mutualisation des installations téléphoniques de Metz Métropole

Améliorer la sécurité et la qualité du SI

Poursuite de l'activité d'urbanisation du SI, pour assurer la connaissance du système et son développement harmonieux (cartographie – architecture)

Etoffer le catalogue de procédures internes, processus informatiques et processus métiers touchés par des traitements informatiques ou non

Définir et adopter une politique de sécurité du SI et revoir la charte informatique, veiller au respect de la conformité réglementaire (loi CNIL, RGS, veille technologique et juridique...)

Evaluer la conformité des services, des traitements et des projets, évaluer les risques, proposer des mesures et vérifier leur effet, faire des audits internes et/ou externes

Sensibiliser les agents et communiquer (diffusion de documents, site web et outils interactifs, formations)

Mettre à niveau les organismes concernés par la mutualisation, pour que le niveau de sécurité soit équivalent à celui de la ville

Pôle Affaires Scolaires et Action Educative

POLE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET ACTION EDUCATIVE

I - Les Missions

Le rôle essentiel du Pôle des Affaires Scolaires et Action Educative est de gérer l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires dépendant de la Ville de Metz soit 73, dont 39 maternelles et 34 élémentaires.

Il comporte trois services chargés des missions suivantes :

A – Missions du Service des Affaires Scolaires :

- le patrimoine scolaire (maintenance, gros entretien, construction, amélioration, équipement),
- les effectifs (carte scolaire, dérogations, inscriptions, programmation, participations financières),
- le budget et les crédits de gratuité scolaire,
- la gestion des transports Domiciles / Ecoles.
- les logements de service affectés aux enseignants et traitement de l'IRL (Indemnité représentative de logement),
- le personnel, (agents territoriaux spécialisés en écoles maternelles ATSEM, concierges et personnel administratif et technique),
 - les relations avec les écoles privées sous contrat,
 - les relations avec les Conseils d'Ecole,
 - le Service Minimum d'Accueil,
 - les marchés (transport, fournitures scolaires...),
 - les relations avec l'Education Nationale
 - Les classes biculturelles (subvention, recrutement, ...)

B – Missions du Service Restauration Scolaire :

- la restauration scolaire (tarifs, installations, etc...)
- le patrimoine scolaire dédié à la restauration (maintenance, gros entretien, construction, amélioration, équipement),
- le budget de restauration scolaire
- la gestion du personnel (personnel de restauration scolaire, personnel administratif).

C – Missions du Service Action Educative Périscolaire :

- l'animation scolaire (subventions activités pédagogiques, projets d'écoles ...),
- le budget et les crédits de l'Action Educative Périscolaire,
- la gestion du personnel, (personnel du périscolaire et personnel administratif périscolaire),

II - LES MOYENS

Le Pôle des Affaires Scolaires et Action Educative comporte outre un directeur de Pôle, une secrétaire de Pôle et dans la Cellule de Gestion, un responsable et un agent chargé de la comptabilité.

A – PERSONNEL DU SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

L'effectif du personnel du Service des Affaires Scolaires en 2010 :

- Concierges :

30 concierges sont présents dans les écoles ainsi qu'un concierge volant.

- Personnel administratif et technique :

L'effectif administratif est de 9 agents, dont 2 techniciens.

- Personnel ouvrier :

L'équipe se compose de 2 agents (grade d'Adjoint Technique)

- Apprenties :

9 Apprenties sont formées au CAP Petite Enfance

- ATSEM : Le Service des Affaires Scolaires compte 140 postes d'Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles.

Les mouvements de personnel ont été les suivants en 2010 :

- Apprenties : 7 départs (7 réussites CAP Petite Enfance)

- ATSEM :

Recrutements : 8 (dont un agent du Projet Trilingua)

Réintégration : 0

Départ à la retraite : 5

Détachement : 0

Congé parental : 0

Disponibilité : 1

Congé Longue maladie :	0
Accident du Travail :	13
Mutations :	1
Démissions :	1
Décès en cours d'activité : ..	2

B – LE PERSONNEL DU SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE

- Agents de restauration

Agents titulaires : 33 personnes
Agents de service horaires : 31 personnes
Agents d'encadrement : 203 personnes

- Personnel administratif : 6 agents

C- LE PERSONNEL DU SERVICE ACTION EDUCATIVE PERISCOLAIRE

- Agents de périscolaire

Agents horaires : 11 personnes

- Personnel administratif :

L'effectif administratif est de 3 agents.

III - ACTIVITE DE L'ANNEE 2010

A – ACTIVITES DE L'ANNEE 2010 DU SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

I - Etat des classes

Nombre total de classes :	435
Ecole maternelles :	152
Ecole élémentaires :	247
Ecole spécialisées :	36

1 - Maternelles

Attribution : deux ouvertures de classe.
Suppression : 1 retrait de poste contre 3 l'année précédente.

2 - Elémentaires

Attribution : 2 ouvertures de classe contre 4 l'année précédente.
Suppression : 4 fermetures contre 7 l'année précédente.

II - Effectifs scolaires 2009 – 2010

Enseignement public : 9 264

Maternelles : 3 742
Elémentaires : 5 522

Enseignement privé : environ 604 enfants messins

Ces nouvelles statistiques confirment le fléchissement continu de la courbe des effectifs des établissements d'enseignement public, de l'ordre de 0.50 % par rapport au chiffre des élèves du 1er cycle de l'année précédente.

III - Crédits de fonctionnement des écoles publiques

1 - Fournitures collectives

Les crédits de fonctionnement dits de “gratuité scolaire”, ont été augmentés de 5 % à savoir :

- 33,39 € par élève de maternelle
- 37,09 € par élève en élémentaire
- 43,52 € par élève en classe spécialisée (classes d'intégration, d'initiation)
- De plus un crédit de Direction de 100 € a été alloué à chaque Directeur d'école pour ses frais de gestion

soit un crédit en élémentaire de 205 129,11 € et en maternelle de 125 679,96 €.

Un crédit supplémentaire de 241,18 € par classe a été alloué aux écoles pour le fonctionnement des 19 classes ouvertes (CLAD).

Un crédit de 503 € est également attribué par le Service pour toute ouverture de classe.

La Ville de Metz alloue également 3,30 € par élève de maternelle pour permettre à l'école d'organiser une petite fête à l'occasion de Noël, soit 12 348,60 €.

2 - Crédits de fonctionnement des institutions parascolaires

Les Réseaux d'Aide Spécialisée pour enfants en difficulté ("RASED") ont bénéficié d'un augmentation de leur dotation, soit 350 € (au lieu de 239 €), par psychologue ou rééducateur en poste, soit un montant total de 5 950 € auquel se rajoute un crédit complémentaire de 3 200 € pour l'achat de matériel complémentaire (tests psychotechniques essentiellement).

Les sept Centres Médicaux Scolaires perçoivent une dotation forfaitaire globale de 1 000 €.

IV - Fonctionnement des écoles privées

Les établissements privés sous contrat qui accueillent des élèves messins en classes maternelles ou élémentaires ont reçu un crédit total de **256 689,96 €** pour l'année 2009-2010 (soit 375,18 € par élève contre 341,07 € l'année passée).

V - Logement de service et indemnité représentative de logement

Les enseignants qui ont conservé l'ancien statut d'instituteur peuvent prétendre soit à un logement de fonction fourni par la Ville, soit à l'Indemnité Représente de Logement ("IRL") qui en compense la non-attribution. La dotation de l'Etat diminue sensiblement chaque année étant donné que progressivement les instituteurs sont nommés professeurs des écoles et ne peuvent donc plus prétendre à l'IRL. Pour 2010 la dotation de l'Etat s'est élevée à 36 504 €.

VI - Les inscriptions scolaires

1 - Participation des communes aux frais de scolarisation

La délibération du Conseil Municipal du 27 mai 2010 a porté à 624 € par enfant et par an, le montant de la participation financière des Communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles primaires publiques de Metz qui accueillent des enfants résidant dans ces Communes, en application de l'article 23 de la loi n° 83-663 du 22/7/1983 modifiée par la loi n° 86-29 du 9/1/1986.

Ainsi pour l'année scolaire 2009 - 2010, 246 enfants ont été concernés par cette mesure sur les 527 non-messins recensés dans les écoles de la localité et représentant environ 5,65 % de la population scolaire messine du 1er degré.

2 - La carte scolaire

La carte scolaire est un instrument de rationalité visant à canaliser les flux d'élèves en établissant un équilibre entre les structures scolaires et les effectifs, à harmoniser les périmètres concernant les maternelles et les élémentaires et à garantir de bonnes conditions d'accueil aux enfants et de travail aux enseignants.

3 - Dérogations scolaires

653 cas ont été traités pour l'année scolaire 2009 - 2010 contre 657 l'année précédente.

VII – Investissements : 2 197 667 €

Comportant :

- Les travaux de grosses réparations :	885 929 €
- La réfection des cours d'écoles :	51 172 €
- Jeux de cour :	69 549 €
- Travaux dans les restaurants scolaires :	1 078 419 €
- La réfection des logements de service :	6 648 €
- Travaux divers :	105 950 €

VIII - Petit investissement et entretien 997 532 €

• Photocopieurs	23 359 €
• Balayeuses, cuisinières, tapis	5 955 €
• Mobilier scolaire	: 126 282 €
• Nettoyage des écoles élémentaires :	766 774 €
• Nettoyage des vitres inaccessibles :	3 588 €
• Nettoyage des rideaux	: 8 579 €
• Achat de stores	62 995€

IX – Service Minimum d'accueil

Durant l'année scolaire 2009-2010, la ville a dû organiser à 5 reprises l'accueil des enfants dans les écoles dont le pourcentage de grévistes était supérieur ou égal à 25%.

129 enfants ont été accueillis sur les quatre points d'accueil nécessitant 343 h d'encadrement (coût 4 829 €).

La Ville a été indemnisée à hauteur de 12 000 €.

B – ACTIVITES DE L’ANNEE 2010 DU SERVICE ACTION EDUCATIVE PERISCOLAIRE

Le Service Action Educative et Périscolaire a été institué le 1^{er} avril 2009. Il a en charge la gestion et l’organisation des activités mises en place pendant le temps scolaire et périscolaire.

I- L'accueil périscolaire

La Ville poursuit son dispositif d'accueil périscolaire sur le territoire afin que chaque enfant, quelle que soit son école d'origine, puisse en bénéficier. L'accueil du matin géré en régie directe est assuré par les ATSEM dans les écoles maternelles, 200 enfants en moyenne en bénéficiant

Pour l'accueil du soir, temps éducatif à part entière, la gestion est confiée à 17 associations. 1850 enfants sont inscrits et 900 sont présents en moyenne chaque jour. Les associations perçoivent une subvention globale de 432 900 €.

II -Les Actions éducatives

La Ville de Metz maintient son implication dans le cadre des activités pédagogiques et la mise en oeuvre des projets des écoles maternelles et élémentaires en collaboration avec l'Inspection Académique de la Moselle.

Les animations proposées visent à favoriser l'accès à la culture pendant le temps scolaire et d'une manière plus générale l'épanouissement de l'enfant.

Ainsi, pour l'année 2010, la participation financière de la Ville s'est déclinée de la manière suivante :

<p><u>1 –Les animations pédagogiques</u></p> <p>autour des thématiques liées à la citoyenneté (droits de l'enfant :), l'environnement, la science ... Environ 7 200 enfants ont ainsi pu participer à ces diverses animations.</p>	<p>coût : 125 200 €</p> <p>coût : 42 200 €</p> <p>coût : 83 000 €</p>
---	--

<p><u>2 – Le transport des élèves :</u></p> <p>Il s'agit des déplacements des différentes classes participant à des sorties, aux animations proposées par le service ; comprenant outre le déplacement des classes de l'école biculturelle, la sécurité routière, les animations scientifiques, les droits de l'enfant et aussi l'achat de tickets de bus TCRM destinés aux classes pour leurs sorties à Metz (représentant un coût de 4000 euros). La Ville encourage en effet les écoles à utiliser également les bus TCRM dans la mesure du possible.</p>	<p>coût : 26 550 €</p>
--	-------------------------------

3 – Les classes découvertes et sorties pédagogiques : coût : 39 155 €

La Ville de Metz a alloué des subventions aux écoles messines dans le cadre de leurs classes découvertes et sorties pédagogiques.

4 - Les classes “Patrimoine” :

Au cours de l'année scolaire 2009/2010, 30 classes messines ont été accueillies à l'espace Espace Education Art et Culture situé rue du Cambout, sur des durées allant d'une demi-journée à une journée en majorité, et pour quelques classes 4 jours et enfin 2 jours. Au total 628 élèves ont été accueillis à l'Espace.

Pour encourager l'accès des enfants à l'art, à la culture, aux sciences,... des outils éligibles à des aides financières sont mis à la disposition des enseignants.

Pour 2010 les projets réalisés se déclinent comme suit :

- des actions éducatives et innovantes (A.E.I.) - répondant à un besoin de l'école et comprenant une dimension pluridisciplinaire - : 4 ont été réalisées, contre 7 l'an passé,
 - 4 classes à projet artistique et Culture (PAC) - s'inscrivant dans un projet d'école sur l'année - 4 (0 pour 2009)
 - et enfin 2 projets d'atelier artistique (dont l'objectif est d'arriver à une réalisation artistique importante), alors qu'il n'y en a pas eu en 2009.

C – ACTIVITES DE L’ANNEE 2010 DU SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE

I - Evolution des effectifs

a) Fréquentation journalière moyenne par restaurant en 2010

. restaurant scolaire de Queueleu	237
. restaurant scolaire du Centre d'Education Motrice	28
. restaurant scolaire des Quatre Bornes	213
. restaurant scolaire St Eucaire	249
. restaurant scolaire de la Grange aux Bois	118
. restaurant scolaire Gaston Hoffmann	144
. restaurant scolaire Louis Pergaud	180
. restaurant scolaire de Magny	192
. restaurant scolaire de Plantières	178
. restaurant scolaire des Hauts de Vallières	190
. restaurant scolaire de Ste Thérèse	280

. restaurant scolaire du Sablon	257	
. restaurant scolaire des Iles	177	
. restaurant scolaire Landonvillers	45	
. restaurant scolaire Désiremont (depuis sept. 2010)	14	...
- restaurant scolaire Jean Morette (depuis sept. 2010)	102	
. restaurant scolaire Jules Lagneau (depuis sept. 2010)	79	
. restaurant scolaire Auguste Prost (depuis déc. 2010)	168	

Nombre repas /jour : **2 851**

Nombre total repas en 2010 (année civile) : **357 854**

En outre, la Ville a fourni **aux crèches**, durant l'année :

- . 105 733 repas soit 417 repas/jour
- . 36 909 collations, soit 146 collations/jour
- . 72 052 goûters, soit 285 goûters/jours

II - Activité financière :

a) Coût des repas: **943 225 €** (factures SODEXO)
dont 17 771 € EPA Landonvillers

b) coût des transports : **252 071 €** (factures KEOLIS)

TARIFS DES REPAS FACTURES AUX FAMILLES

- . **Basés sur les Quotients Familiaux (5 tranches)** depuis septembre 2009
- . **Stabilisation des tarifs** pour l'année scolaire **2010-2011**.

Pour les années suivantes, la Municipalité entend poursuivre sa politique tarifaire de restauration scolaire. Aussi, il est envisagé d'augmenter le nombre de tranches de quotients familiaux (10) pour passer au mode de calcul du taux d'effort qui permettra une tarification individualisée proportionnelle aux revenus des familles.

Tarifs 2010-2011

**Enfants messins (elis, clin, cem) et
Allergiques messins (plateaux-repas
spécifiques)**

QF de 0 à 350 **1,50 €**

QF de 351 à 550	2,30 €
QF de 551 à 750	3,00 €
QF de 751 à 950	3,60 €
QF > 950	3,90 €
Enfants non messins	7,30 €

**Panier-repas fourni par la famille
(uniquement pour les enfants allergiques)**

QF de 0 à 350	0,60 €
QF de 351 à 550	1,20 €
QF de 551 à 750	1,70 €
QF de 751 à 950	2,30 €
QF > 950	2,60 €
Enfants non messins	6,00 €
Remplacement de la carte monétique	4,00 €

Le tarif maxi est de 3,90 € le repas pour les enfant messins et 7,30 € pour les non messins.

III - La régie des recettes

- Montant encaissé en 2010 (année civile) : **1 041 842 €** soit une moyenne de 25 000 € par dégagement de fonds (par semaine).

Le Service émet 450 relances de paiement environ par mois et 235 titres de recettes, puis envoie chaque semaine aux familles 2 420 SMS et 710 mails concernant la situation du solde de leur compte.

IV – Les espaces

. Transformation d'un restaurant scolaire en self

Restaurant du Sablon : l'ouverture du self a eu lieu à la rentrée de septembre 2010. Il accueille les enfants des écoles élémentaires «le Graouilly», «la Seille» et des écoles maternelles «les Acacias», le «Pommier rose» et les «Plantes»

Ce concept a amélioré les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail du personnel de service.

. Création d'un restaurant scolaire

Restaurant Auguste Prost (secteur Sablon - Magny) : Ce restaurant accueille, depuis le 6 décembre 2010, les enfants de l'école élémentaire « Auguste Prost » et de l'école maternelle « le Cavalier bleu ».

Cette nouvelle structure a permis de soulager les effectifs des restaurants de Magny et du Sablon.

. Nouveaux dispositifs d'accueil des enfants à la restauration scolaire

Depuis la rentrée de septembre 2010 :

1 - les enfants scolarisés dans le secteur de Bellecroix : élémentaires de Bellecroix 1 et Jean Monnet et maternelles « le Pré vert » et « Clair Matin », représentant une centaine d'enfants, sont accueillis au restaurant du **Collège Jules Lagneau**.

Une convention tripartite (Conseil Général / Collège / Ville) définit les modalités d'accueil de nos jeunes convives.

Cette solution supprime les trajets en bus et permet au restaurant de Plantières (où les enfants de Bellecroix déjeunaient jusqu'à présent) de retrouver des effectifs plus en adéquation avec sa capacité d'accueil. Elle évite également la réalisation d'investissement lourd (création d'un restaurant scolaire), permet d'optimiser les équipements de restauration du Collège, de mutualiser les moyens de gestion et de faciliter la future entrée de ces élèves au Collège.

2 – Accueil des enfants de l'école maternelle « la Volière », représentant une vingtaine d'enfants, au restaurant de la **Résidence Séniors « Désiremont »** à Bellecroix, structure gérée par le CCAS.

3 – Accueil des enfants de l'Ecole maternelle « Jean Morette », représentant une centaine d'enfants au restaurant du **Club Séniors « Marie-Clotilde »**, bâtiment jouxtant l'école, structure gérée par le CCAS.

Une convention (CCAS / Ville) définit les modalités de fonctionnement de la restauration scolaire sur les sites précités.

. Perspectives

D'autres projets sont à l'étude en fonction de l'évolution des effectifs de la restauration scolaire :

- Ecole élémentaire Jean Moulin → AMIs
- Maternelle « le Pigeonnier » → Résidence Séniors Grandmaison
- Ecole élémentaire du Haut de Queuleu → Collège philippe de Vigneulles
- Ecole élémentaire Maurice Barrès et maternelle « la Roselière », les « Myosotis » → Institut National des Jeunes Sourds (INJS)

V – Personnel de la pause méridienne

Depuis 2009, l'accent est mis sur l'encadrement des enfants durant la pause méridienne avec les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) ce personnel étant spécialement formé à la petite enfance, soit 1 ATSEM sur 3.

A compter de la rentrée 2010-2011, le taux d'ATSEM passe à 1 ATSEM / 2 , soit 70 ATSEM, renforçant ainsi la qualité de l'encadrement. Ce renfort de personnel est apprécié et reconnu par tous (Equipes enseignantes, Service de la Restauration scolaire, parents...)

« Déprécarisation » du personnel d'encadrement :

Depuis la rentrée de septembre 2010, une centaine d'agents d'encadrement (2h / jour) ont vu leur nombre d'heures augmenter pour effectuer le ménage dans les écoles, espérant ainsi sur une meilleure fidélisation de ce personnel. Des formations ont également été mises en place, pour améliorer la qualité du service d'accueil de la pause méridienne.

VI – Les enfants allergiques

Reconduction pour la rentrée 2010-2011 **du panier-repas** pour les enfants présentant des allergies alimentaires, la famille prépare le repas de l'enfant à domicile et le dépose au restaurant scolaire au moyen de contenants que la Ville met à sa disposition.

Ce dispositif vient en complément des plateaux-repas hypoallergéniques « Natama » déjà proposés aux enfants allergiques.

VII – Les Menus

Depuis mai 2010, introduction de nouveaux **produits de proximité** -circuits courts (fromages et certains légumes lorrains), **de produits bio** (yaourt nature et fromage bio lorrain), dans les menus de la restauration scolaire. La Ville entend en effet marquer sa politique volontariste en matière de santé publique, de développement durable et de soutien à l'économie locale.

Mais la principale motivation de la Municipalité est de pouvoir offrir aux enfants et plus particulièrement aux enfants des familles les plus démunies, une alimentation plus saine et équilibrée pour la santé.

Et depuis septembre 2010, **des menus végétariens** -une fois par mois- sont proposés aux enfants.

VIII - Portes ouvertes

Le 11 septembre 2010, portes ouvertes sur le thème de l'équilibre alimentaire et les produits de proximité.

- **Visite des restaurants scolaires** : Les parents (près de 200) ont été accueillis par les élus et les agents municipaux pour visiter les lieux et pour échanger avec eux sur tous les points concernant la pause méridienne.

- **Visite de la cuisine centrale située 10 rue du Bon Pasteur à Metz-Borny :**

Le chef de cuisine et son équipe ont guidé les familles dans les coulisses de cet espace, lieu où sont préparés 2 700 repas/jour, repas livrés ensuite sur les 17 restaurants satellites. A l'issue de la visite : dégustation de quelques produits entrant dans la composition des menus servis aux enfants et concoctés par l'équipe de la cuisine centrale.

IX - Animations :

Les animations de la restauration scolaire 2010 avaient pour thème « Le tour du monde des saveurs » : Carnaval antillais - Circuit turc - Raid argentin - Safari sud africain ;

Et « Un jour de saison» :

- un jour à la Ferme, le 24 mars 2010
- un jour pour la Terre, le 19 mai 2010
- un jour au fil de l'Eau, le 23 juin 2010
- un jour au Verger, le 23 septembre 2010
- un jour au Potager, le 14 octobre 2010
- un jour de Fête, le 16 décembre 2010

Ces manifestations ont été réalisées sur les restaurants avec le concours de la société prestataire qui remet, à ces occasions, des affiches (information / décoration des sites...) et distribue des petits livrets à chaque convive (information sur le thème, jeux...).

Des menus spécifiques, en relation avec le thème de l'animation, sont servis à la plus grande satisfaction des enfants.

X – Budget Restauration Scolaire

- Fonctionnement →	Dépenses : 1 527 500 €
	Recettes : 1 887 290 €
- Investissement →	Dépenses : 934 990 €
	dont 220 000 € Self Sablon
	652 500 € Création restaurant A. Prost
	62 490 € Conformité des restaurants
	Recettes : ./.

- **Demande de subvention** : constitution du dossier auprès d'AGRI-MER en vue d'obtenir une subvention sur les produits laitiers servis dans les repas de la restauration scolaire et sur le lait distribué dans certaines écoles maternelles de la Ville (zones sensibles).

Montant de la subvention obtenue au titre de l'année 2010 : **19 124 €.**

Pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative

SERVICE EQUIPEMENTS SPORTIFS

1 – LES MISSIONS DU SERVICE

La gestion des équipements sportifs

Sous le terme de gestion, il convient d'entendre à la fois la création d'équipements sportifs nouveaux ou le gros entretien des équipements existants et leur gestion quotidienne (tenue des plannings d'occupation, entretien courant, commission de sécurité, etc.).

Au 1^{er} janvier 2010, le Service gère les équipements suivants :

- * 4 piscines dont 1 olympique
- * 1 Complexe Sportif (Saint-Symphorien)
- * 1 salle spécialisée d'Escrime
- * 6 Cosec
- * 16 gymnases dont 3 petites salles de sports
- * 1 stade d'athlétisme
- 1 halle d'athlétisme
- * 1 complexe sportif de rugby
- * 20 terrains de grands jeux
- * 35 plateaux sportifs et « city stades »
- * 5 terrains de pétanque
- * 1 terrain de baseball
- * 11 courts de tennis municipaux
- * 1 bassin de slalom canoë-kayak
- * 1 bowl

Il est à noter que la construction du complexe sportif polyvalent de la Grange-aux-Bois s'étant achevée début octobre 2010, sa gestion par le service a été prise en compte dès la réception des travaux.

Concernant les piscines, il convient de préciser que leur gestion est rattachée à deux services :

- Le service « Equipements Sportifs » en ce qui concerne le fonctionnement et les investissements liés aux bâtiments,
- le service « Développement des Pratiques Sportives » pour la partie animation et la régie.

Dans certains cas, la gestion des équipements est confiée à une association.
C'est le cas :

- * du stand de tir
- * du port de plaisance
- * des deux murs d'escalade
- * d'un court de tennis

Elle prend aussi la forme de bail locatif, comme pour le stade Saint-Symphorien et ses annexes mis à la disposition du F.C. Metz.

Enfin, la gestion peut également être confiée à une société privée sous forme de Délégation de Service Public : Sont concernés :

- * le Palais Omnisports "Les Arènes"
- * le Garden Golf de Metz-Technopôle

2 – LES MOYENS DU SERVICE

1) Les moyens humains :

Le Service « Equipements Sportifs » comptait 63 agents (personnel administratif et des piscines) au 1^{er} janvier 2010.

Le service est composé : d'un chef de service, de 2 adjoints administratifs, d'un adjoint technique, de 5 gardiens pour le complexe sportif Saint Symphorien, de 18 gardiens de gymnases et stades, et de 3 agents de service.

Au niveau des piscines :

1 coordonnateur technique des piscines, 1 agent de maîtrise, 6 adjoints techniques, 1 factotum, 1 adjoint technique en charge des plannings, 18 cabinières et 5 veilleurs de nuit.

2) Les moyens matériels :

Le service dispose d'une camionnette de 3,5 tonnes spécialisée dans le transport de chlore. Ce véhicule est utilisé prioritairement par les personnels des piscines, mais sert également au transport de divers matériels sportifs.

3) Le budget du service :

Le budget du service s'établit comme suit :

• FONCTIONNEMENT		
- dépenses		1 388 125,20 €
- recettes		655 964,26 €
• INVESTISSEMENT		
- dépenses		4 515 405,65 €
- recettes		1 451 201,96 €

3 – L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2010

a) Au niveau de l'organisation du service :

Une réflexion menée en 2009 sur la gouvernance globale des piscines a conduit à mettre en place en 2010 un nouveau schéma d'organisation.

- Il a été décidé de confier la maintenance des piscines au Centre Technique Municipal. Ce transfert a été effectif au 24 février 2010,
- Le principe d'externaliser le traitement de l'eau, de l'air et du chauffage a été retenu, afin d'accroître les garanties de qualité en la matière et de faire supporter la responsabilité des normes à respecter à un prestataire extérieur. Un marché a été passé avec la société DALKIA avec effet au 01 juin 2010,
- A compter de juin 2010 les différents agents affectés au traitement de l'eau ainsi que les veilleurs de nuit ont intégrés d'autres services municipaux : bibliothèque, affaires scolaires, CTM.....

b) Au niveau des investissements réalisés :

Afin d'offrir un confort et des conditions optimales d'utilisation aux différents utilisateurs scolaires et associatifs, il est indispensable de réaliser des travaux de maintenance, d'entretien, de mises aux normes et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite au sein des différents équipements couverts et de plein air.

Ont été réalisés en 2010 les travaux suivants :

I) Sur les équipements sportifs couverts (gymnases) et de plein air :

Réalisation de travaux neufs et d'entretien pour un total de 4 129 257.26 € TTC selon détail ci-dessous :

- Halle d'athlétisme : (achat de mobilier, chronoscore)	51 721. 97 €
- Complexe sportif Saint Symphorien (achat mobilier)	1 028.56 €
- Mise en place d'un chronoscore au Rugby	4 520.88 €
- Salle polyvalente Grange-aux-Bois	3 027 445.82 €
- Entretien gymnases divers (tranche annuelle)	129 253.56 €
- Entretien équipements sportifs de plein air (tranche annuelle)	151 769.29 €
- Renouvellement matériel sportif	48 433.70 €
- Golf : travaux d'aménagement	19 693.85 €
- Extension Port de Plaisance (2 ^{ème} tranche)	2 391.12 €
- Gymnase Hannoncelles : rénovation	359 638.42 €
Remplacement des bancs	7 092.28 €
Gymnase Malraux (réovation)	6 247.61 €
- Gymnase Fournier (remplacement distribution d'eau chaude)	35 992.55 €
- Stade de l'UL Plantières (remplacement projecteurs)	6 710.09 €
- Gymnase Avenue de Lyon (remplacement sol sportif)	47 713.24 €
- Gymnase Périgueux (toiture)	48 332.16 €

-	Mise aux normes panneaux de basket	12 553.22 €
-	Stade de Magny (remplacement brûleur)	3 069.18 €
-	Réhabilitation courts de tennis (tranche annuelle)	35 081.76 €
-	Stade Baron Dufour : extension club house	82 001.25 €
-	Maison des Sports : engazonnement suite à démolition	5 978.33 €
-	Kayak club (bassin et pontons)	42 360.02 €
-	Création d'un terrain de futsal à la GAB	228.40 €

Concernant le complexe sportif polyvalent de la Grange-aux-Bois, dont le programme comprenait la réalisation d'une salle omnisport avec une aire de jeu de 44m x 27m avec tribune de 250 places assises et annexes, de deux salles polyvalentes d'une surface globale de 360 m² et annexes, de quatre vestiaires, d'une infirmerie et de deux locaux « arbitres », les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année et ont été réceptionnés en octobre, date à laquelle le service a pris en compte la gestion de l'équipement.

Celui-ci a été inauguré le 27 octobre 2010.

II) Sur les piscines :

- Remplacement de portes coupe-feu	43 945.97 €
- Mise en place d'une télésurveillance de traitement d'eau	48 984.62 €
- Mise aux normes des réseaux d'eau chaude sanitaire :	
Piscine Lothaire	38 350.88 €
Piscine Belletanche	72 792.45 €
- Tranche annuelle d'entretien	118 657.45 €
- Mise sous alarme des 4 piscines	18 083.52 €
- Remplacement de la sono de la piscine Lothaire	
35185.47 €	
- Achat de matériels divers	10 148.03 €

Soit un montant total de 386 148 .39 €

4 – LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- D'importants dossiers tels les travaux souhaités par le FC Metz, le projet d'adaptation à la pratique de football du stade d'athlétisme et ses perspectives d'évolution, les travaux à réaliser sur le golf en lien avec le projet METTIS de Metz Métropole, vont continuer de mobiliser les différents services : Etudes, Energies et Fluides, Cadre de Vie-Espaces Verts.
 - En mars 2010 il a été décidé de lancer les études de faisabilité concernant un contrat de performance énergétique sur 6 COSEC et sur les piscines pour une inscription au programme d'investissement 2011.

En 2011 seront conclus les marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour ces deux opérations.

- Le recrutement du responsable des piscines sera une des priorités des services « Equipements Sportifs » et « Développement des Pratiques Sportives » afin de renforcer le management général des projets et des agents.
- Un effort particulier sera porté en 2011 sur les investissements à réaliser au niveau des terrains de plein air et notamment au niveau de la transformation d'un certain nombre de terrains stabilisés en synthétique (Rugby, Arsenal, Devant les Ponts).

SERVICE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES

1 – LES MISSIONS DU SERVICE

A) L'organisation du service

Le Service Développement des pratiques sportives est intégré au Pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative qui se compose des services :

- Animation, Jeunesse, Education Populaire, Vie Etudiante
- Equipements Sportifs
- **Développement des pratiques sportives** dont nous allons développer l'activité.

Le Service est géré par un Directeur. Le personnel, soit 51 personnes, est réparti sur plusieurs sites : dans les bureaux du 144 route de Thionville, les 4 piscines, les équipements sportifs et le camping durant la saison.

Il est à noter qu'un éducateur sportif assure ses fonctions dans un club et que deux autres exercent dans le cadre de séances d'EPS en milieu scolaire aux Arènes et à la Halle d'Athlétisme.

Les missions essentielles du Service recouvrent :

- le suivi des dossiers de subvention et la gestion des relations avec les 84 clubs sportifs
- la mise en œuvre et le suivi des contrats d'objectifs
- la comptabilité
- l'évènementiel sportif
- le suivi des manifestations organisées par les clubs
- la conception, la mise en œuvre et l'animation de METZ-PLAGE ainsi que la recherche et le suivi des partenariats,
- le suivi des dossiers de délégation de service public des Arènes et du Golf
- le camping municipal 4 *
- la gestion et l'animation dans les piscines

B) Les moyens du service

Le budget Service s'établit comme suit :

• FONCTIONNEMENT		
- dépenses		5 089 651,17€
- recettes		1 043 681,78€

2 - LES ACTIVITÉS DU SERVICE

A) Les clubs sportifs : soutien financier et suivi

Le Service octroie annuellement des subventions aux clubs messins.

De plus, des subventions leur sont accordées pour l'organisation de manifestations sportives ponctuelles. Une aide logistique est par ailleurs apportée aux organisateurs d'évènements sportifs.

Depuis quelques années enfin, une aide au sport de haut niveau s'est développée, soit sous forme de subventions, soit par la mise à disposition gratuite des équipements pour l'entraînement (gérés désormais par le Service Equipements Sportifs).

1) Aides attribuées au sport de haut niveau toutes disciplines confondues : 1 227 790 €

- Metz Handball	497 500 €
- Metz Tennis de Table	107 000 €
- A.S.P.T.T. Metz Tennis	30 000 €
- Athlétisme Metz Métropole	162 550 €
- Cercle d'Echecs Metz Bobby Fischer	18 800 €
- Metz Triathlon	33 340 €
- Alliance Judo	6 200 €
- Union Ste Marie/Metz Basket	30 000 €
- Metz Basket Club	70 000 €
- Hockey Club de Metz	70 000 €
- Rugby-Club de Metz	84 000 €
- Société des Régates Messines	39 500 €
- Renaissance Sportive de Magny	39 000 €
- AS Pouilly-Metz Volley	39 900 €

2) Subventions de fonctionnement allouées aux clubs et associations sportives messines, selon les catégories : 334 675 € ; subventions d'équipement : 11 370 €.

3) Subvention accordée à l'Association de Formation du FC Metz : 900 000 €

4) Subventions accordées pour l'organisation de manifestations locales, régionales, nationales, voire internationales : 245 000 €

B) L'évènement sportif et l'animation de la Ville

1 - L'événementiel sportif

Depuis l'ouverture du Palais Omnisports "Les Arènes", la Ville de Metz favorise l'accueil d'évènements sportifs de haut niveau dans cet équipement.

Pour la huitième édition, elle a été partenaire de l'Open de Moselle qui s'est déroulé du 18 au 26 septembre. Elle a également participé au Championnat du monde de trampoline et tumbling du 8 au 13 novembre.

Au complexe sportif Saint Symphorien se sont déroulées des compétitions de tennis de table.

Le service a également prêté son concours à l'organisation : du semi-marathon de Lorraine seul parcours en centre-ville pour la 2^{ème} fois, du Duathlon, du Circuit de Lorraine, du meeting indoor d'athlétisme à l'Anneau, du meeting Athlélor, de la 5^{ème} et 6^{ème} manche du Championnat de France de Kayak, du tournoi d'Echecs des Grands Maîtres, du meeting national de qualification en natation organisé pour la première fois à Metz.

Il met en place un certain nombre de conférences de presse ou accompagne les clubs pour assurer la promotion des évènements sportifs importants.

La 1^{ère} édition des «**Universités du Sport**» s'est déroulée le 5 juin 2010 de 9 h à 13 h sur le Technopole au CESCOM. Environ 70 clubs sportifs ont pris part à ce moment d'échanges. Ces Universités ont pour objectif de présenter la politique sportive municipale, de développer les relations avec le monde sportif et aussi d'accompagner les clubs sportifs (réglementation, formation, équipements sportifs). Un spécialiste des questions sportives, Patrick BAYEUX, est intervenu pour présenter les incidences de la réforme de 2010.

Le Service a également mis en place à la demande de l'adjoint, des réunions destinées aux élus de la région, en charge du sport. Ces échanges ont permis de débattre sur des thèmes précis, comme «le financement des équipements sportifs» ou encore «les subventions de fonctionnement du CNDS aux clubs sportifs».

L'évènement principal, qui a été le grand rendez-vous de cette année 2010, c'est le **MARATHON Metz Mirabelle** qui a rassemblé, avec les courses associées (7km et courses pour les enfants) plus de 2 200 coureurs venus d'horizons différents. Cet évènement a été l'occasion pour chacun de découvrir la cité messine, en côtoyant les hauts lieux du patrimoine culturel messin, tels que le Centre Pompidou. Le public, venu en nombre pour encourager les coureurs, a pu profiter des nombreux artistes et musiciens tout au long du parcours urbain. L'ensemble de ces animations a fait de cette journée un rendez-vous festif et familial pour tous les Messins.

Par ailleurs, pour la huitième année consécutive, la Ville a participé fin septembre à la réalisation de la Fête du Sport en Famille qui s'est déroulée au plan d'eau où une cinquantaine d'animations sportives ont été présentées.

2- Organisation de la 3^{ème} édition de METZ-PLAGE

Cette troisième édition de Metz-Plage qui a eu lieu du 22 juillet au 22 août sur le plan d'eau a connu une fois encore un énorme succès populaire, avec 107 000 visiteurs.

Le site a été ouvert du 22 juillet au 22 août, de 11 h à 20 h, et a investi une superficie de 20 000 m² où les espaces jeunes enfants, adolescents et piscine se côtoyaient. Une zone pique-nique avec une douzaine de tables a également été installée ainsi qu'un terrain de pétanque.

De nombreuses animations se sont déroulées tout au long de l'évènement avec une séance cinéma en plein air, une soirée guinguette ou encore un concert avec de jeunes artistes messins.

Il faut noter que 12 partenaires ont apporté leur soutien à l'opération et le budget global de l'opération s'élève à 527 978€ dont un coût net pour la ville de 390 138 €.

C) Les piscines

a- les équipements

- Piscine Square du Luxembourg : construite en 1936 et rénovée en 1999
- Piscine Olympique : construite en 1976
- Piscine de Belletanche : mise en service en Juillet 1994
- Piscine du Bon Pasteur : petit bassin spécialisé et géré par le service depuis 1979

b- les moyens humains

Pour les personnels des Centres Balnéaires, les emplois-métiers dépendant du Service «Développement des pratiques sportives» (les agents en charge de missions d'entretien et techniques relèvent du Service «Equipements sportifs») sont répartis dans divers secteurs : personnel administratif, éducateurs des activités physiques et sportives, agents chargés de l'accueil du public et de l'encaissement des droits d'entrée.

Le Personnel est réparti comme suit :

- | | |
|--------------------------------|-----------|
| - Piscine olympique | 21 agents |
| - Piscine Belletanche | 12 |
| - Piscine Square du Luxembourg | 9 |
| - Piscine Bon Pasteur | 1 |

c- l'activité dans les différentes piscines

	Nbre total d'entrées	Recettes
- Piscine Square du Luxembourg	87 994	105 806,52 €
- Piscine Olympique	182 026	337 118,31 €
- Piscine Belletanche	139 485	213 377,03 €
- Piscine Bon Pasteur	18 829	28 139,47 €

Fréquentation globale des Centres Balnéaires pour l'année : 428 334

Recettes globales : 684 441,33 €

Par rapport à 2009, on constate une baisse de 10,5 % de la fréquentation et une baisse de 12,57 % en ce qui concerne les recettes.

d- les animations proposées dans les piscines municipales

Les animations citées, ci-après, sont des activités municipales encadrées par les maîtres-nageurs-sauveteurs de la ville de Metz dans les piscines Olympique, Belletanche et Square du Luxembourg.

1) L'enseignement de la natation :

- Natation scolaire : la natation est l'une des trois disciplines fondamentales enseignées gratuitement à l'école élémentaire avec l'athlétisme et la gymnastique
- Leçons de natation collectives ou particulières, pour enfants et adultes. Elles sont proposées à des horaires préétablis pour chaque établissement.

2) L'aquagym et ses dérivés (aqua jogging, aqua stretching...) certains créneaux sont proposés en musique.

3) Les activités aquatiques pour personnes handicapées.

- Depuis près de deux ans, un petit groupe de maîtres-nageurs sauveteurs municipaux proposent régulièrement des activités gratuites encadrées à des personnes handicapées fréquentant les piscines Belletanche et Olympique à titre individuel.

Les éducateurs sportifs proposent également des baptêmes de plongée.

Pour permettre aux personnes handicapées d'accéder à ces animations dans de bonnes conditions, la ville de Metz a permis la réalisation de travaux et l'acquisition de matériels particuliers, à savoir :

- Création d'un pédiluve rince roues avant accès au bassin en remplacement des rince-pieds difficilement utilisable par certaines personnes handicapées.
- Mise en place d'un mitigeur à cellule photo électrique dans les toilettes et les douches des piscines Olympique et Belletanche en vue de faciliter ou éviter la manipulation de robinetteries ou boutons-poussoirs.
- Acquisition d'un appareil de mise à l'eau pour la piscine Belletanche pour permettre l'accès au bassin de 25 mètres.
- Acquisition de 2 fauteuils roulants spécifiques piscines (1 pour chaque équipement) utilisés pour le passage à la douche et l'accès dans les bassins.

4) Les animations pendant les vacances scolaires

De nombreuses animations sont proposées et encadrées par les maîtres-nageurs municipaux à l'occasion des vacances scolaires.

Ainsi, petits et grands pourront pratiquer la nage avec palmes, s'initier au waterpolo, au sauvetage, participer à des jeux aquatiques divers et variés.

A noter que ces activités de vacances sont gratuites.

D) Suivi des dossiers de Délégation de Service Public

Les DSP des Arènes et du Golf de Metz Technopôle sont gérés par le Service. Outre la mise en recouvrement des recettes (redévances diverses : d'occupation, d'affermage, d'intéressement pour les Arènes ; d'occupation et d'affermage pour le Golf), et le paiement des dépenses contractuelles (contrainte de service public pour les Arènes et enseignement du golf aux scolaires pour le Golf), le Service ordonne et suit les travaux qui incombent au délégataire. Il assure également la bonne exécution des contrats et gère les relations avec les délégataires.

E) Le Camping municipal

Créé en 1950, le Camping de Metz-Plage est géré en régie directe par le Service des Sports.

Son agrément préfectoral date de juillet 1959 et il a été classé camping 4 étoiles dès février 1970. Ce classement a été confirmé en janvier 1997.

Ouvert désormais le vendredi de l'avant dernière semaine d'avril, eu égard à une demande croissante des touristes, il ferme ses portes début octobre.

Comme nous l'avions déjà souligné dans le rapport d'activité des deux années précédentes, le service avait mis en place en 2007 diverses mesures destinées à valoriser le site municipal, pour inciter les touristes à séjourner plus longtemps.

Un effort tout particulier a également été consenti sur la qualité de l'accueil.

Ces mesures ont été couronnées de succès comme il est possible de le constater sur l'état ci-dessous. Ainsi et si les arrivées sont en progression constante depuis 4 ans, il faut souligner que l'augmentation des nuitées est encore plus importante.

		Avril ouv. 23	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	TOTAL
2008	Entrées		2372	3131	6440	4774	1806	18523
	Nuitées		3750	5166	10044	8049	3107	30116
	RECETTES		22 967	35 849	59 987	53 832	24 169	196 804
2009	Entrées	240	2108	3087	6346	6050	2631	20462
	Nuitées	310	3295	4492	9005	9223	4133	30458
	RECETTES	2 022	25 229	33 271	56 451	63 465	32 130	212 568
2010	Entrées	222	2867	4141	6762	6576	3097	23655
	Nuitées	299	4621	6645	10446	11203	5225	38439
	RECETTES	1 840	32 802	51 090	67 612	69 750	45 982	269 076

La répartition des effectifs saisonniers par emplois-métiers s'établit comme suit :

- hôtesse de caisse : 4
- veilleurs de nuit : 2
- agents de placement et d'accueil, 12 mois de personnels saisonniers

A ce sujet il faut rappeler que toute la signalétique du site a été refaite au sol et sur panneaux pendant la saison hivernale, afin d'inciter les campeurs à s'installer eux même sur la place attribuée. Cette expérience s'est avérée très concluante et nous a permis d'économiser 5 mois d'agents placiers. En 5 ans, 10 mois d'agents placiers ont ainsi été économisés, sur 5 mois d'ouverture.

- un agent technique chargé de l'entretien et de travaux confortatifs

Ainsi cet agent a procédé entre autre pendant la saison hivernale, à la mise en place de la nouvelle signalétique, à la pose de faux plafonds dans l'épicerie, à la réfection de tout le mobilier du site (ponçage et lasure des 20 tables et bancs, des 2 abris bois d'information touristique et de la tonnelle abritant la WIFI).

Il convient enfin de signaler que les prestations de nettoyage sont désormais confiées depuis 2 ans à une entreprise spécialisée. Une astreinte supplémentaire a été mise en place cette année en fin de journée afin d'accueillir les touristes dans de bonnes conditions.

3 - LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Le Service organise pour la deuxième année «les Universités du Sport».

En 2011, l'OPEN de Moselle se déroulera à METZ-EXPO.

Sur le Plan d'Eau, l'opération METZ-PLAGE sera renouvelée pour la 4^{ème} fois. Elle aura lieu du 22 juillet au 21 août 2011 avec un concept encore amélioré par rapport aux années précédentes.

Le Marathon se déroulera le 16 octobre. Après le succès de la première édition, le circuit sera pratiquement le même que l'an passé, seule l'arrivée a été déplacée de la place d'Armes à la place de la République où les espaces permettront d'accueillir un « village-marathon » plus diversifié.

Les contrats d'objectifs et de moyens qui devaient être mis en place avec les clubs de haut niveau en 2010 ont été reportés à 2011. Ces conventions ont pour objectif de responsabiliser les clubs, d'engager la Ville à plus long terme dans le soutien de projets sportifs construits et d'impliquer davantage les clubs dans l'animation de la Ville. Le travail entrepris lors des Universités du Sport a permis de déterminer les orientations à suivre. Une réflexion se poursuivra en 2011.

Le Service Développement des pratiques sportives met également à l'honneur ses sportifs en organisant des réceptions en mairie avec distribution de cadeaux. Cette pratique sera poursuivie et une réflexion sera engagée pour aboutir à une formule satisfaisante telle par exemple une soirée dédiée à l'ensemble des sportifs méritants.

SERVICE ANIMATION, JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE ET VIE ETUDIANTE

I - LES MISSIONS DU SERVICE

La mission générale du service consiste à concevoir, coordonner et suivre les actions en faveur de la jeunesse en contribuant à la mise en œuvre d'une politique globale et concertée au bénéfice des jeunes messins. Elle se décline autour de cinq missions principales :

- 1 définir, impulser et soutenir des actions en direction des enfants et des jeunes de 6 à 25 ans**, notamment au sein des **équipements socio-éducatifs communaux**, en accompagnant et finançant les projets associatifs ; le service assure en outre la gestion des équipements socio-éducatifs ;
- 2 permettre aux jeunes de trouver leur place dans la ville** en étant à leur écoute, en les accompagnant dans leurs projets, en favorisant leur autonomie et leur insertion. Le service s'est ainsi orienté vers des dispositifs nouveaux tels le soutien aux projets de jeunes (Envie d'agir), la création d'un collectif des Energies Urbaines et des actions de prévention santé en 2008, les Bourses au Permis de conduire en 2009 ;
- 3 œuvrer à l'animation de la ville et des quartiers** en développant des animations et évènements spécifiques. Le service pilote ainsi l'opération **animation estivale**. Il s'est investi, depuis le 1^{er} octobre 2004 dans l'animation de quartier, en animant les **écoles de sports**, a coordonné la mise en place d'une opération beach sports à Bellecroix au cours de l'été 2010 ;
- 4 favoriser le développement associatif** et encourager sa participation à la vie de la cité. Le service se doit d'apporter un soutien à la vie associative et de contribuer à son développement. Il a également pour mission d'assurer une fonction ressource transversale aux directions municipales concernées par les problématiques de développement associatif ;
- 5 participer au projet d'amélioration de la vie des étudiants** dans la ville (logement, animation, accompagnement). Le service a ainsi pour mission de concevoir, coordonner et suivre les actions en faveur de la vie étudiante.

II - LES MOYENS DU SERVICE

Le service comptait au 31 Décembre 2010, 14 agents en activité. Il est composé de : 1 chef de service, 2 chargés de mission et 2 cadres techniques pour le secteur Jeunesse, 1 chargé de mission informatique et 8 agents d'animation pour les écoles de sports municipales.

Sur le plan financier, le budget 2010 du service s'établit en dépenses de fonctionnement à **2 509 910 €**. L'enveloppe d'investissement s'élève de son côté à **138 300 €**.

III - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2010

A) SOUTIEN A L'ACTION SOCIO-EDUCATIVE

1. Charte éducative locale et conventionnement

Depuis 2008, la Ville de Metz s'est engagée dans une **politique de conventionnement** avec les associations qui développent une offre éducative sur l'ensemble des quartiers messins. Ce partenariat est construit autour de trois types de conventions (projet éducatif, projet d'animation ou accueil associatif de quartier) et concerne les structures de jeunesse et inter associations ayant en charge la gestion et l'animation des équipements communaux, ainsi que les associations développant un projet d'action à l'échelle du territoire. Cette nouvelle politique a intégré en 2010 des **conventions triennales** pour les projets éducatifs et vise à apporter à terme les perspectives d'une sérénité économique nouvelle aux associations.

En 2010, les **30 structures conventionnées** (dont 22 missionnées pour la gestion d'équipements communaux) ont mené en direct des actions au profit de quelques **9000 adhérents** (dont des adhésions « familles ») et ont accueillis dans leurs locaux les activités de plus de **350 autres associations**. Les équipes de bénévoles et de professionnels ont proposé quelques **250 ateliers hebdomadaires** différents, ont organisés des mercredis éducatifs, des accueils de loisirs sans hébergement, de nombreuses manifestations et géré le prêt de salles pour des évènements privés ou associatifs (...). Au-delà de l'action quotidienne portée par ces associations, l'apport financier de la Ville permet également de soutenir l'emploi associatif. 29 des structures conventionnées en 2010 emploient en effet quelques **259 salariés** correspondant à 157 Equivalents Temps Plein. Le service intervient également en soutien à des associations non conventionnées, que ce soit pour des subventions de fonctionnement (une vingtaine d'associations) ou d'autres types d'aides.

Une enveloppe globale de **1 974 258 €** (*soit une hausse de 5,17 % par rapport à 2009*) a été versée au bénéfice des associations socio-éducatives se répartissant comme suit :

- subventions allouées dans le cadre du conventionnement	: 1 798 826 €
- subventions de fonctionnement (non conventionné) et aide aux projets socio-éducatifs	: 117 488 €
- aides pour l'achat de matériel	: 18 292 €
- soutien aux fêtes et manifestations	: 14 280 €
- aides aux familles (Accueils Collectifs de Mineurs)	: 15 372 €
- soutien au développement associatif	: 10 000 €

2. Réalisation de travaux neufs et d'entretien

Des travaux de rénovation ont été votés au Programme d'Investissement 2010 pour deux centres pour un montant total de **138 300 €** :

- <u>Maison de la Culture et des Loisirs de Metz</u> :	69 300 €
* <i>Rafraîchissement de la galerie : 9 500 €</i> <i>(reprise des peintures, de l'éclairage et du sol)</i>	
* <i>Rénovation intérieure du bâtiment : 49 800 €</i>	
* <i>Reprise des peintures et des sols : 10 000 €</i>	
- <u>Centre Sainte-Barbe Fort Moselle</u> :	69 000 €
* <i>Remise aux normes du centre</i>	

Le service a renforcé son patrimoine avec l'acquisition du Centre Socioculturel et Sportif Sainte Barbe Fort Moselle, cédé à la municipalité à l'Euro symbolique par l'OPH de Metz afin que la Ville puisse favoriser le développement de sa politique Jeunesse dans ce secteur.

3. Projet autour des Accueils Collectifs de Mineurs

Dans le domaine des accueils **collectifs de mineurs**, la Ville intervenait jusqu'à présent uniquement par le biais d'une aide financière aux familles. Au cours de l'été 2010, elle a initié un projet fédérateur à destination des associations œuvrant dans le champ de l'animation socioculturelle.

Il s'agissait de proposer aux structures volontaires de compléter leur programme pédagogique par des interventions artistiques de qualité (théâtre, vidéo, arts plastiques, contes, concours dessins, craie) sur une thématique commune (la culture tzigane) et avec une finalité collégiale. Le travail mené par les jeunes (issus des différents quartiers de la ville) au cours des ateliers de l'été s'est concrétisé en effet par des expositions, des représentations théâtrales, des diffusions vidéographiques à l'occasion du Festival **Nomade In Metz** de septembre 2010. Ces actions ont été subventionnées à hauteur de **5 505 €**.

D'autres actions ont été élaborées en lien avec les services de la Ville : un concours de calicots dans les écoles primaires, quatre ateliers jeunes pour la conception d'un décor de village Tzigane, ateliers encadrés par deux lauréats Envie d'agir. Au total, ce sont plus de 400 jeunes messins impliqués, 10 professeurs des écoles, 22 animateurs, 6 éducateurs spécialisés, 10 intervenants artistiques et techniques et une multitude de bénévoles.

B) AUTONOMIE ET SOUTIEN DES JEUNES DANS LEURS INITIATIVES

1. Envie d'Agir

En 2008, la Ville a décidé de devenir partenaire du programme national Envie d'agir qui permet de soutenir les jeunes de 11 à 18 ans dans la réalisation de leurs projets. La Ville est un membre actif et reconnu du club des partenaires Envie d'Agir. La totalité de l'enveloppe de **30 000 €** initialement réservée a été versée au bénéfice des jeunes porteurs de projets au cours de l'année 2010. Ce sont au total **30 projets** qui ont bénéficié d'un parrainage et 4 d'entre eux se sont vus en plus attribuer la Bourse Envie d'Agir de la part de la Ville de Metz au titre de 10 Défis Jeunes et 20 Projets Jeunes portés par **104 jeunes messins** de 11 à 30 ans. L'ensemble de ces projets a également bénéficié d'un accompagnement technique et pédagogique. Par ailleurs, la Municipalité a accueilli les jurys régionaux et départementaux « Envie d'agir » au cœur du Centre Pompidou Metz le 10 novembre 2010.

La Ville de Metz a également impulsé une **lutte pour le maintien du dispositif**, un temps menacé de disparition suite à une note administrative émise le 11 août 2010 par le Haut-Commissaire à la Jeunesse et à la Vie Associative. Ainsi, un « livre d'or », regroupant les témoignages d'acteurs et de lauréats du dispositif de toute la France, a été édité par les services municipaux, la presse très largement sensibilisée, et les parlementaires lorrains mobilisés. Une rencontre a été organisée à Dijon le 12 octobre 2010 entre Thomas SCUDERI et François REBSAMEN, Maire de Dijon, suivie d'une conférence de presse. C'est ainsi que « Envie d'Agir » a finalement été maintenu.

Enfin, les porteurs de projets messins ont été mis à l'honneur, notamment par l'organisation d'une scène musicale dédiée aux lauréats locaux et qui a fait office de concert de clôture de « Metz-Plage » et « Metz en Fête ». Une jeune lauréate a également été accueillie à l'Hôtel de Ville par Monsieur le Maire le 2 novembre, à l'occasion de la parution de son premier roman.

2. Bourses Permis de Conduire

3.

Le dispositif de la Bourse au Permis de Conduire permet à de jeunes messins de 18 à 26 ans en voie d'insertion professionnelle de se voir attribuer une bourse de 800 € au titre du financement du permis de conduire en échange d'une mission bénévole associative de 105 heures. Une enveloppe de 40 000 € a été versée au bénéfice des jeunes messins éligibles au dispositif mis en place à compter du 30 janvier 2009. 105 dossiers ont été instruits en 2010, compte non tenu des demandes n'aboutissant à aucun dépôt de dossier, faute d'éligibilité au regard des critères administratifs. La Mission Locale, le CRI-BIJ et l'Association ANPER font partie du comité technique qui instruit les demandes. Cette deuxième année d'exercice a mis en relief les difficultés liées au suivi de l'ensemble des dossiers, demandeurs et bénéficiaires, mais aussi celles rencontrées par les boursiers au cours de leurs formation au code de la route.

4. Energies Urbaines

5.

Le travail de fédération des acteurs messins de ce champ a été initié en 2008. Il a permis de développer des actions communes. La seconde édition de la **semaine des énergies urbaines** s'est ainsi tenue du 26 au 30 juillet 2010 dans le cadre de l'animation estivale au Parc de la Seille... Le 31 juillet, une deuxième manifestation, de dimension plus réduite, a été organisée par le collectif sur le skate parc du plan d'eau .

Enfin, le collectif conserve l'ambition de développer un Pôle des Energies Urbaines sur la ville, malgré la difficulté rencontrée pour trouver un lieu adapté.

4. Expérimentation Jeunesse

En février 2010, le Service Jeunesse a répondu, au nom de la Ville de Metz, à un appel à projet lancé par le Haut-Commissariat à la Jeunesse sur le thème des expérimentations Jeunesse visant plus précisément à valoriser des actions novatrices et originales dans le domaine de l'accompagnement des jeunes. C'est donc tout naturellement qu'un dossier a été constitué, proposant de développer les synergies autour des différents dispositifs de soutien à l'autonomie, à l'initiative et à l'engagement des jeunes dans lesquels la Ville de Metz est inscrite. L'ambition est de sensibiliser et d'encourager l'engagement associatif des jeunes, en s'appuyant sur un système de validation des acquis de l'expérience du bénévolat associatif. Malheureusement, le dossier de la Ville de Metz n'a pas été retenu.

5. Prévention santé

L'édition 2010 de la **Journée Mondiale de Lutte contre le SIDA** a mobilisé une quarantaine de structures professionnelles et bénévoles ainsi que des jeunes travailleurs, des lycéens, des étudiants et des retraités. Le service jeunesse a apporté un soutien techniquement et logistique à cette manifestation portée par un collectif animé par la Ville, le CRI-BIJ et la Mutualité Française Lorraine. L'action a pris de l'ampleur et de la lisibilité et une formation est en cours d'élaboration en vue de préparer les intervenants bénévoles à mieux communiquer sur le sujet du SIDA. Cette année, 5 sites éclatés sur la ville ont permis de toucher un public large et divers.

Deux sites sur les campus universitaires, 2000 kits de prévention ont été distribués toute la journée aux passants et des questionnaires leurs ont été proposés afin de mieux appréhender leurs connaissances et leurs freins liés au sujet. Des bons pour dépistage gratuit ont également été distribués et un accueil pour dépistage gratuit a été proposé à la maison des associations.

C) L'ANIMATION JEUNESSE

1. L'Animation Estivale

L'organisation administrative de l'animation estivale a été modifiée en 2010. En effet, le Bureau Municipal a accepté la proposition de réorganisation formulée en 2009 par le Service Jeunesse pour des raisons de cohérence et d'efficacité. Jusqu'alors, l'animation estivale mobilisait de façon transversale plusieurs services de la ville (jeunesse, culture, sports) et était financée sur trois lignes budgétaires différentes générant ainsi des difficultés de fonctionnement et des disparités de financement. Dorénavant, il appartient au Service Animation, jeunesse, éducation populaire, vie étudiante de piloter l'organisation de l'animation estivale dans ses dimensions sportives, culturelles et financière, sous l'égide d'un comité de pilotage mis en place à cet effet et rassemblant les Elus et les responsables des services concernés.

L'édition 2010 qui est également la trentième, s'est déroulée du 5 juillet au 30 août avec une proposition élargie d'activités et l'introduction de semaines thématiques. Le service s'est largement mobilisé autour de l'organisation d'une opération **beach sports à Bellecroix** qui a nécessité la mise en place d'un terrain spécifique et l'intervention de nombreux partenaires pour l'encadrement des activités. **2544 inscriptions** à l'animation estivale ont été recensées. **33 812 places ont été réservées** dont 24 060 ont été réellement occupées sur 52 952 accueils potentiels soit un taux de remplissage sur l'ensemble des activités proposées estimé à 55 %.

65,34 % des inscriptions concernent la tranche des 5-11 ans contre 65,10 % en 2009, 20,86 % des inscriptions celle des 12-13 ans contre 20,50 % et 13,80 % celle des 14-16 ans contre 14,40 %. Concernant les crédits, le budget total alloué à l'opération s'est élevé à 235 000 €.

En 2010, le service a poursuivi l'informatisation du dispositif commencé en 2009 pour la phase de délivrance de la carte en mairie (pré-inscription via internet) en proposant une réservation des activités via Internet. Cette nouvelle fonctionnalité qui a introduit des modifications importantes permettra dorénavant d'avoir un meilleur suivi quant aux places disponibles et d'établir des statistiques (voir supra statistiques réservations et inscriptions effectives par exemple) pour l'administration, liste des présences à jour pour les clubs, accès à certaines activités très prisées jusqu'alors inaccessibles pour certains parents...

2. Jumelage

En 2010, la Ville de Metz a participé à la **46^{ème} édition des rencontres amicales et sportives entre les jeunes des villes jumelées** de Trèves-Luxembourg-Eupen-Metz à Luxembourg Ville dont la charge lui incombaît cette année. Ces rencontres ont été organisées comme à l'accoutumée en deux challenges, les épreuves de natation qui se sont déroulées le 17 mars 2010 et les épreuves d'athlétisme le 2 juin 2010, 24 jeunes âgés de 11 et 12 ans (12 filles et 12 garçons) représentant chaque ville. La dépense de l'opération s'est élevée à 947,10 € correspondant aux frais de transport.

Par ailleurs, la Ville de Metz participe depuis plusieurs années au **camp européen** de jeunes sportifs (ou EUROCAMP) organisé par la Ville de Trèves, en déléguant de jeunes messins sélectionnés dans le cadre de l'école des sports (13 jeunes messins et 2 encadrants y ont participés). En outre, pour la première fois cette année la Ville a répondu positivement à la demande de la ville de Trèves en organisant le 23 juillet une journée d'accueil dudit camp européen. Coût de l'opération : 3597 €.

4. Fête de la Saint-Nicolas

Depuis 2009, le service a également en charge l'organisation de la fête de la Saint-Nicolas. L'édition 2010 s'est déroulée le 5 décembre, elle a été à nouveau organisée en étroite collaboration avec le Conseil Régional de Lorraine, qui s'est notamment chargé des aspects liés à la communication.

Saint-Nicolas a démarré son périple par le « Centre Pompidou-Metz », puis à rejoint le cortège composé de 9 chars décorés par des associations messines, de 8 fanfares et d'artistes de rues. Les bénévoles ont distribué près d'une tonne de bonbons gracieusement offerts par la Fédération des Commerçants de Metz et plus de 6 000 chocolats chauds au bénéfice des Restos du Cœur. Les animations proposées autour de la Place d'Armes et de la Place Saint-Etienne ont été densifiées, notamment grâce au partenariat avec le Conseil Régional : mascottes du parc « Wallygator », sculpture d'une œuvre monumentale de Saint-Nicolas sur un support en glace de 400 kg, animations sous chapiteau pour les enfants, retransmission vidéos sur grand écran en direct des autres villes lorraines, feu d'artifices et concert à la cathédrale. Au total ce sont près de **25 000 spectateurs** qui ont suivi le défilé de la place de la Gare à la place d'Armes tout au long de l'après-midi.

Un budget de 50 000 € a été réservé pour l'opération dont une enveloppe de 25 000 € pour les subventions aux associations impliquées dans le défilé et pour les fanfares.

5. L'Ecole des sports

Depuis le 1^{er} octobre 2004, la Ville anime les écoles de sports des quartiers du Sablon (2 sites) de la Grange aux Bois, de Bellecroix et depuis le 15 février 2005 celle du quartier de la Patrotte, contribuant ainsi concrètement à l'animation de quartier.

Au cours de l'année 2010, **683 jeunes** ont fréquenté l'école des sports municipale soit 402 garçons et 197 filles de 6 à 16 ans, ainsi que **84 jeunes de plus de 17 ans**. Quatorze activités sportives différentes ont été proposées pendant les animations des petites vacances scolaires (hiver, printemps, Toussaint, Noël), qui ont connu un réel succès, tout comme les tournois inter-quartiers organisés sur ces mêmes périodes. Par ailleurs, l'Ecole des sports a participé à l'Eurocamp à Trèves. Outre ses activités "traditionnelles", l'Ecole des sports s'est très largement investie en 2010 dans **l'animation du site de Metz Plage** en coordonnant l'animation, en animant les terrains de beach sports et en organisant des tournois (421 heures d'animation).

Le financement de l'école des sports est exclusivement assuré par la Ville de Metz (gratuité d'inscription pour les jeunes de 6 à 16 ans) ; l'animation est assurée par 8 personnes : un coordinateur, 7 animateurs (5 hommes et 2 femmes).

Le budget de fonctionnement consacré à l'école des sports en 2010 s'élève à:

- fourniture petit équipement	:	4000, 00 €
- fourniture non stockées	:	2750, 00 €
- transport	:	5250, 00 €

D) VIE ASSOCIATIVE

Dans le domaine de la vie associative, le service a notamment **accompagné les initiatives des comités de quartier** qui souhaitent développer des animations en direction des jeunes et des moins jeunes (création d'une association sportive à la Grange aux Bois, fête des sports à la Patrotte...). Il a largement été mobilisé sur le projet des Hauts de Vallières, le comité étant demandeur de la création d'un local d'animation pour les jeunes. Une mission exploratoire a été initiée en lien avec l'APSIS (Association de Prévention Spécialisée et d'Insertion Sociale) afin de poser un diagnostic quant aux problèmes de délinquance et de définir plus précisément les attentes et les besoins des jeunes.

Le service s'est également investi dans la réflexion sur la **création d'une base de données associative** transversale à l'ensemble des services municipaux en participant notamment à l'animation d'un groupe de travail chargé d'analyser les besoins des différents services. Un personnel a été affecté au service jeunesse, qui sera à termes l'administrateur de la base de données.

Enfin, la Ville a continué à participer activement aux réunions du comité de suivi du Dispositif Local d'Accompagnement, qui a par ailleurs été subventionné à hauteur de 10 000€.

E) VIE ETUDIANTE

Le service a poursuivi l'accompagnement de la mise en place de projets étudiants dont plusieurs manifestations (Festival Etudiant contre le Racisme, Actor's Café entre autres). Il a engagé une réflexion sur le manque d'animation au Technopôle et à participé activement à l'organisation des premiers Jeux de Metz Technopole qui se sont déroulés les 29 et 30 mai 2010.

La manifestation d'accueil des Etudiants « **Etudiant dans ma Ville** » a été organisée le 25 septembre 2010 en lien avec les festivités des 15 ans de l'Université Paul Verlaine ; le défilé étudiant et l'auberge espagnole ont connu un succès mérité. La Ville de Metz et Metz Métropole se sont par ailleurs associées pour organiser un évènement d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers, « **Echanges Gourmands** », avec réception à l'Hôtel de Ville, visite de Metz et déjeuner dans des familles pour 140 étudiants.

Une enveloppe globale de 30 233 € a été versée au bénéfice des associations étudiantes, dont 6 500 € pour l'opération Etudiant dans ma Ville et 15 450 € pour le soutien aux initiatives étudiantes.

IV - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

Les actions réalisées ou engagées en 2010 se poursuivront en 2011, et pour la plupart connaîtront des développements.

Dans le cadre du **conventionnement avec les structures de jeunesse**, des réflexions ont été engagées avec la Ville de Woippy pour aboutir à un conventionnement tripartite au bénéfice des structures jeunesse limitrophes aux deux communes ; cette démarche devrait aboutir en 2011. Le service poursuivra également sa mission de conseil et d'accompagnement auprès des structures qui souhaitent développer leur projet à l'image du centre socioculturel de la Grange aux Bois qui ambitionne de devenir centre social.

Le secteur des **Accueils Collectifs de Mineurs**, très lié à l'accueil périscolaire, nécessiterait qu'un diagnostic soit réalisé afin d'envisager des pistes d'action pour améliorer la prise en charge pédagogique des enfants. Une réflexion sera engagée en ce sens en 2010 qui pourrait s'inscrire dans le cadre de la préparation du Contrat Enfance Jeunesse de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le dispositif de la **Bourse au Permis de Conduire** sera reconduit mais il conviendra d'adapter les nouveaux outils de suivi ainsi que les modalités de partenariat afin de gagner en efficience. Par ailleurs, la Ville de Metz confirme son engagement dans le programme **Envie d'Agir** et s'attachera une fois de plus, conformément à sa participation active au Club des Partenaires, à favoriser l'émergence de projets portés par des jeunes messins issus des quartiers visés par les dispositifs de la Politique de la Ville d'une part, à promouvoir les projets et l'engagement de leurs porteurs auprès du plus large public possible en organisant des manifestations dédiées.

Autre axe de travail, le développement et la promotion des **pratiques issues du champ des Cultures Urbaines** : la semaine des Energies Urbaines de l'Animation estivale sera reconduite. Toutefois, il s'agira de remobiliser les acteurs déçus afin de donner un nouveau souffle au mouvement. Pour ce faire, les membres du groupe des Energies Urbaines travailleront, avec le soutien des TCRM, à l'élaboration de la Caravane des Energies Urbaines qui visera à diffuser les arts et sports urbains dans l'ensemble des secteurs de la ville.

S'agissant de **l'animation estivale**, l'objectif sera en 2011 d'élargir le public touché, de densifier les animations dans les quartiers et de compléter les outils de communication par la création d'un site internet de promotion de l'animation estivale.

Concernant la **vie étudiante**, il sera nécessaire de clarifier le suivi et l'animation du Conseil Local de la Vie Etudiante et d'y affecter des moyens en termes d'animation. Le service devrait également soutenir la création d'une association qui aura pour mission de relancer le festival étudiant Campus On Air.

Pôle Culture

SERVICE ACTION CULTURELLE

1. LES MISSIONS DU SERVICE

- a) Organisation d'évènements culturels
- b) Suivi associatif
- c) Promotion culturelle
- d) Gestion de l'Harmonie Municipale

2. LES MOYENS DU SERVICE EN 2010

a) Les moyens humains

Le service Action Culturelle dispose de 6 postes

- Un attaché assurant les fonctions de chef de service
- Trois postes d'attachés dont un n'est pas pourvu
- Deux postes de catégorie C

b) Les moyens financiers

- Dépenses de fonctionnement : 8 738 847,04 €
- Dépenses d'investissement : 692 774,84 €
- Recettes de fonctionnement : 104 480,27 €
- Recettes d'investissement : 24 586 €

c) Les moyens informatiques et bureautiques

- 5 PC + 2 PC pour les stagiaires de la nuit blanche
- 2 imprimantes dont une couleur
- 1 fax
- 1 photocopieur.

2. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2010

3.

a) **Organisation d'évènements culturels**

- 1 **Événements réguliers majeurs** en collaboration étroite avec les pôles municipaux (Centre Technique Municipal, Espaces Verts-Propreté, Réglementation et Police Municipale, Communication...), une régie déléguée (titulaire du lot 1 de l'accord-cadre 2009 prestations connexes) et les associations locales : Fête de la Mirabelle, Metz en Fête, Nuit Blanche (cf annexe).
- 2 **Événements ponctuels** comme le Prix d'Art Robert Schuman, programmation et mise en œuvre d'animations culturelles dans le cadre d'événements pilotés par d'autres services à l'instar de Metz Plage (Pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative)

- 3 **Participation à l'organisation de diverses manifestations ou festivals** tels que l'Eté du Livre, Acanthes, le Festival Musiques Volantes portées par des associations.
- 4 **Nouveau dispositif :** résidences d'artistes en quartiers (5 associations locales mettent en place des actions culturelles et artistiques au sein des écoles et des maisons de retraite des quartiers de la ville de Metz à partir de septembre 2010 pour 3 ans : 39 000 € TTC).
- 5 **Suivi des demandes de subventions** (fonctionnement et/ou aides à projet) soumises par les associations culturelles non municipales et suivi de ces dernières dans la réalisation de leurs projets. 116 dossiers en 2010 pour une somme de 709 270 € et 25 dossiers pour une somme de 179 800 € pour l'aide aux projets.
- 6 **Promotion culturelle** en liaison avec le service Communication, promotion de l'activité des structures culturelles municipales, et par extension de l'ensemble de la vie culturelle messine. Les deux principaux outils de communication utilisés sont le site internet de la Ville (dont le web associatif) et Metz Magazine.

Par ailleurs un important financement d'équipements culturels marque fortement la volonté de promouvoir la culture à Metz en privilégiant un rayonnement régional voire national ou international.

- **EPCC Metz en Scènes :**

Une contribution financière de 3 960 450 euros a été versée pour le fonctionnement et la programmation de l'EPCC Metz en Scènes ainsi qu'une subvention d'équipement de 80 000 euros.

- **Association des Amis du Centre Pompidou-Metz**

La Ville de Metz a adhéré à l'association des Amis du Centre Pompidou-Metz dont le but est de rechercher des mécènes et de faciliter l'autofinancement du Centre (10 000 € par an).

- **Orchestre National de Lorraine :**

Une contribution financière de 1 963 610 € a été versée au Syndicat Mixte pour son fonctionnement et la programmation d'une vingtaine de concerts à Metz et à l'étranger.

- **Agglomération messine.**

La Ville de Metz cofinance à travers son appartenance à Metz Métropole, le fonctionnement et les activités d'équipements intercommunaux tels que l'Opéra-Théâtre et les Musées.

- **QuattroPole**

Le service Action culturelle participe aux réunions bi-mensuelles du groupe de travail culture du réseau QuattroPole. Ce groupe sélectionne des projets culturels pilotés par des acteurs locaux, impliquant un minimum de 3 villes sur 4 (budget annuel 50 000 euros). Par ailleurs, une tournée de groupes de musique dans les 4 villes a été organisée dans le réseau (deux groupes par ville).

Enfin la fête du QuattroPole s'est déroulée le 12 juin 2010 sur le parvis du Centre Pompidou-Metz autour des arts de la rue. Le service « Action Culturelle » a participé à l'organisation de l'événement piloté par la Direction de la Communication..

- **Le Prix d'art Robert Schuman**

Le service Action culturelle a organisé, en collaboration avec Metz Métropole la 9^{ème} édition du « Prix d'Art Robert Schuman » en 2009. Il a participé en 2010 aux réunions préparatoires du prix 2011.

- **LELA +**

Le service participe également aux réunions du groupe de travail événementiel LELA+ qui regroupe les villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Arlon, Thionville, Longwy et Metz. Dans le cadre de ce groupe de travail auquel participe également le service Jeunesse et Sport de la Ville de Metz, un projet commun de marches populaires culturelles a été initié en 2009 pour une première édition en 2010.

- **Jumelages**

Dans le cadre du jumelage avec la Ville de Karmiel, des danseurs du conservatoire de Karmiel sont régulièrement invités lors des festivités des Fêtes de la Mirabelle. Vingt danseurs ont ainsi été accueillis par la Ville de Metz pendant 10 jours au mois d'août 2010, qui ont participé au Corso de la fête de la Mirabelle.

7 **Gestion de l'Harmonie Municipale**

Le secrétariat du Pôle Culture sert de secrétariat pour l'Harmonie Municipale :

- Participe à l'organisation des concerts (dont gestion des invitations)
- Prépare les déplacements de l'Harmonie dans les quartiers et à l'extérieur de la Ville (environ 30 concerts par an),
- Suit les recrutements des musiciens invités et permanents
- S'occupe des achats de costumes, du matériel (partitions) mais aussi des achats et réparations des instruments de musique.
- L'Harmonie Municipale correspond à 71 postes

Budget fonctionnement 2010 : 10 347 € (achat de partitions, repas de service etc...)

Budget investissement 2010 : 3 570 € (achat d'un instrument)

Budget rémunération : 220 000 € par an environ

4. LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION 2011

- Maintien de la Nuit Blanche et meilleure maîtrise des coûts ;
- Amélioration de l'instruction des dossiers de subvention ou d'aide financière au travers d'un site internet ;
- Ouverture de la salle de musique de Belletanche aux répétitions d'associations ou de groupements extérieurs au gestionnaire (ONL) en soirées (à titre payant) ;
- Etude sur les entités culturelles convergentes pour la création d'un pôle culturel intégré et la réalisation d'économies substantielles ;
- Réflexion sur l'avenir de l'Harmonie Municipale (association ou maintien en régie) ;
- Accompagnement dans la mise en œuvre du Festival Passages – première édition messine en 2010.

SERVICE DU PATRIMOINE CULTUREL

1. LES MISSIONS DU SERVICE

a) Gestion des édifices culturels et cultuels (35) classés Monuments Historiques (16) ou non classés (19) :

- Mise au point de la programmation annuelle des travaux sur ces édifices en fonction des crédits alloués,
- Gestion administrative et financière des opérations liées aux travaux de restauration des édifices municipaux classés Monuments Historiques ou inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques et suivi des travaux jusqu'à la livraison (16 édifices),
- Gestion administrative et financière des opérations liées aux travaux de gros entretien des bâtiments municipaux non classés (19 édifices),
- Gestion administrative et financière des opérations liées aux travaux d'entretien et de mise en sécurité de l'ensemble des édifices classés ou non (35 édifices),
- Gestion des dossiers de subventions auprès des organismes « subventionneurs »,
- Relations permanentes avec l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, les bureaux d'études, les entreprises, les conseils de fabriques et les différents services de la Ville (études, travaux, urbanisme, CTM, voirie, espaces verts, etc...).

b) Gestion des cultes :

- Instruction et suivi des demandes de subvention d'équipement pour la réalisation des travaux dans les édifices cultuels municipaux et non municipaux,
- Relations permanentes avec les représentants des cultes et des paroisses,
- Suivi et versements des indemnités aux représentants du culte,
- Suivi et versement d'une indemnité pour les charges de la Cathédrale.

c) Valorisation du patrimoine culturel et cultuel

- Classement de la Ville de Metz au Patrimoine mondial de l'UNESCO,
- Obtention du label « Ville ou Pays d'Art et d'Histoire »,
- Suivi et gestion du marché de signalétique « panneaux Decaux »,
- Réalisation d'actions et d'événements patrimoniaux (journées du patrimoine, expositions, etc...).

2. LES MOYENS DU SERVICE EN 2010

a) Les moyens humains

Cinq personnes composent le service Patrimoine Culturel, représentant 4,7 ETP.

- 1 chef de service qui assure la direction du service,
- 1 Attachée de Conservation du Patrimoine, en charge de la valorisation du patrimoine culturel et cultuel,
- 1 Rédacteur Chef, en charge du suivi administratif et financier des travaux sur les édifices classés Monuments Historiques,
- 1 Rédacteur Principal, en charge du suivi administratif et financier des travaux sur les édifices cultuels,
- 1 Adjoint Administratif Principal (à temps partiel : 70 %), assurant le secrétariat du service.

b) Les moyens matériels

Le service du Patrimoine Culturel occupe le deuxième étage du bâtiment sis 3, Place de la Comédie. Il est doté des équipements suivants :

- 6 ordinateurs PC : 1 par agent + 1 poste pour stagiaire ou vacation,
- 1 photocopieur noir et blanc (A3 et A4) qui sert également au service Action Culturelle pour les rapports volumineux (CAC – dossiers Metz en Fête – Nuit Blanche - etc...),
- 1 imprimante couleur A4,
- 1 imprimante multifonctions (fax – imprimante – scanner).

3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2010

a) Gestion des édifices culturels et cultuels classés Monuments Historiques ou non classés

Le service du Patrimoine Culturel gère 35 bâtiments culturels sur lesquels sont effectués des travaux de maintenance et de restauration par des entreprises extérieures ou des travaux en régie (CTM, service Travaux ou service protection civile et préventions des risques) :

- **Travaux de strict entretien sur les bâtiments classés Monuments Historiques 2010** : 35 937,39 € dont 3 711 € de subvention (DRAC)

Eglise Saint Maximin : 3450,56€ dont 572€ de subvention (DRAC)

Eglise St Eucaire : 21868,85 € dont 1358 € de subvention (DRAC)

Eglise Saint Martin : 1291,68 € dont 216 € de subvention (DRAC)

Eglise Sainte Ségolène : 9356,30 € dont 1565 € de subvention (DRAC)

La somme restant à la charge de la Ville sur l'exercice 2010 est de 32 226,39 €

- **Travaux sur des Monuments Historiques :**

4 édifices culturels sont concernés pour un total de 2 919 918 € subventionnés à hauteur de 1 692 000 € dont 321 463,43 € versé en 2010. La charge financière de la Ville de la Ville de Metz est de 2 598 454,57 € sur l'exercice 2010. La somme de 1 370 536,57 € devrait être perçue en 2011.

- **Etude et travaux sur de la Porte des Allemands :**

- Réalisation par le service du Patrimoine Culturel de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des études préalables nécessaires à la restauration et à l'aménagement des salles basses ;
- Coût de cette mission d'assistance : 23 680,80 € TTC.
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre après présentation à Monsieur le Maire du projet d'aménagement et de restauration du bâtiment permettant son ouverture au public.

- **Edifices du Culte :**

- **Travaux de gros entretien dans les bâtiments cultuels pour 307 727,87 €**

21 édifices cultuels catholiques pour 70 380,76 €

1 édifice cultuel protestant pour 182 161,15 €

11 presbytères : 55 185,96 €

- **Travaux de petit entretien**

69 interventions en régie (C.T.M.)

- b) **Gestion des cultes**

- **Aides d'investissement et de fonctionnement**

5 paroisses concernées pour 70 294,42 €

Le consistoire israélite pour 167 920 €

L'Evêché de Metz pour 20 803,08 € (chauffage)

- **Contributions obligatoires pour une dépense annuelle de 48 423,45 €**

9 Conseils de Fabrique : 34 462,48 €

3 Conseils presbytéraux : 9 323,97 €

1 consistoire israélite : 4 637 €

- **Aides administratives et juridiques apportées à diverses associations musulmanes :**

Projet de mosquée unique.

- c) **Valorisation du patrimoine culturel et cultuel**

- **Inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO**

La Ville est actuellement dans une procédure de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Crée en 2009 le comité scientifique se réunit régulièrement chaque année. Ces réunions ont permis de mettre en évidence et de valider quatre hypothèses de travail dont l'une d'entre elles, après étude, composera le dossier de candidature. Pour réaliser ce travail un chargé de mission, Monsieur Joseph

ABRAM ayant mené à bien le classement UNESCO de la ville du Havre, a été recruté en 2010. Son étude, validée par Monsieur le Maire, a permis de définir la temporalité ainsi que le périmètre de la ville qui fera l'objet d'un classement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette définition est un préalable à la constitution du dossier de candidature.

- **Demande de labellisation VILLE D'ART ET D'HISTOIRE**

L'obtention du label Ville d'Art et d'Histoire est un souhait clairement affiché par la municipalité et fait partie des objectifs principaux du service Patrimoine Culturel depuis 2009. Plusieurs actions liées à ce dossier ont déjà été menées : réunion avec des personnes de la DRAC, du Ministère de la Culture, participation à des séminaires, étude et analyse de dossiers de candidature de villes ayant déjà obtenu le label, organisation d'une journée de travail, rencontre avec des services de la mairie afin de les sensibiliser à la démarche de labellisation. En 2010 : Rédaction du sommaire détaillé du dossier de candidature par le service et envoi au Ministère de la Culture de ce sommaire pour avis (étapes obligatoires).

- **Gestion et suivi du marché signalétique : MOBILIER DECAUX**

60 panneaux Decaux « parcours touristiques » sont gérés par le service : réédition de textes, de panneaux, etc.... Coût annuel pour l'entretien et la location du mobilier en place : 45 000 € TTC.

- **Journées Européennes du Patrimoine 2010**

Les Journées Européennes du Patrimoine édition 2010 a rencontré un grand succès avec près de 100 000 visiteurs recensés dans l'ensemble des sites ouverts : la Place des savoir-faire organisée place d'Armes, le chantier de la Tour de la Mutte et jeux de piste (découverte du patrimoine messin de manière ludique (10 000 € TTC).

- **Classement au titre des Monuments Historiques de bâtiments municipaux.**

- Demande de classement au titre des Monuments Historiques du complexe des écoles Debussy-Chanteclair. Coût : 1 500 € TTC (étude historique).

- **Plaques commémoratives**

- Pose d'une plaque commémorative, passage de l'Amphithéâtre, à la mémoire des expulsés mosellans de 1940-1941 : 3 145.48 € TTC (fourniture et pose de la plaque).
- Pose d'une plaque commémorative, en Chandellerue, dédiée aux 68 femmes incarcérées de 1940-1944 à la prison des femmes de Metz : 2 200 € TTC (fourniture et pose de la plaque).

4. LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

a) Etablissement de la programmation des travaux

En raison de la spécificité du patrimoine géré par le service, par le nombre importants de partenaires extérieurs, de la complexité du montage des dossiers (techniquement et financièrement), du découpage en tranches imposé par les budgets de l'état, des subventions octroyées et du fait que le service est désormais maître d'ouvrage de ses opérations, il est nécessaire de :

- Réaliser le diagnostic et la programmation pluriannuelles du patrimoine au moyen d'une fiche technique par édifice : historique du bâtiment, descriptif du bâti, état sanitaire, état des travaux à réaliser, estimation des dépenses,
- Etablir une programmation pluriannuelle de façon autonome par rapport aux services de la Ville, dont les plannings de charge de travail sont rarement compatibles avec nos échéances particulières (commissions DRAC, commissions CG57, validations ABF, etc...).
- Réaliser les opérations dans les délais en maîtrisant les coûts (ni les pertes de subventions en découlant) grâce à cette programmation ;

b) Compétence spécifique du Service Patrimoine Culturel.

Il est important de centraliser au service patrimoine les travaux portant sur l'ensemble des Monuments Historiques de la Ville. En effet, aujourd'hui le patrimoine MH est réparti sur 3 services en dehors du nôtre : le service patrimoine (bâtiments de logements et de bureaux) et le service travaux (les remparts et places). Il serait aussi judicieux que l'ensemble des crédits liés aux édifices culturels et cultuels soient affectés au service (comme la maintenance des cadrans, horloge, cloches, paratonnerres, statues et bassins etc...).

c) Valorisation du patrimoine culturel et cultuel

• **Inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO**

Les étapes clés de 2011 sont les suivantes :

- Recrutement d'un chargé de mission en charge de rédiger le dossier de candidature provisoire permettant à la Ville de Metz de s'inscrire sur la liste indicative de l'état français.
- Mise en place d'un comité technique.
- Actions de valorisation du patrimoine messin passant par des publications et des expositions.

• **Demande de labellisation VILLE D'ART ET D'HISTOIRE**

- Rédaction du dossier de candidature définitif,
- Envoi du dossier au Ministère de la Culture et passage en commission en novembre 2011.
- Organisation en lien avec la DRAC de l'examen de guides conférenciers.
- Choix de l'emplacement du futur CIAP.

• **Journées Européennes du Patrimoine 2010**

- Mise en place d'un village des métiers : place des savoir-faire,
- Propositions et mise en place de circuits patrimoniaux,
- Propositions et mise en place d'animations : visites commentées, jeux de piste, conférences, etc...
- Elaboration de la maquette du HS Metz Magazine.
- Recrutement de stagiaires pour renforcer l'équipe en été et d'un CDD pendant 4 mois.

- **Classement au titre des Monuments Historiques de bâtiments municipaux.**

Objectif d'obtenir le classement MH du clos et couvert du complexe écoles Debussy-Chanteclair en 2011.

- **Développement des partenariats**

- Développer des projets communs : signalétique, circuits de découvertes, etc...

SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES

1. LES MISSIONS DU SERVICE

Mission de conservation et de valorisation du patrimoine : collecter, classer, conserver et communiquer les différentes archives produites par l'ensemble des services municipaux. Le service gère également les dénominations de voie publique.

2. LES MOYENS DU SERVICE EN 2010

a) Les moyens humains

Le service des Archives dispose de 12 personnes (11,3 ETP).

Dans le domaine scientifique

- Un archiviste (chef du service) ;
- Deux professionnels des métiers du livre (collecte, traitement des fonds, documentation, salle de lecture, valorisation, médiation) ;
- Un agent contractuel en réinsertion (contrat aide emploi) exerce des fonctions d'aide archiviste ;
- Deux adjoints du patrimoine et trois adjoints techniques exercent par roulement leurs tâches de magasinier en salle de lecture (sortie et rangement des documents, manutention, photocopies...) et en salle de tri (nettoyage des documents, tris, classements, conditionnement et reconditionnement des documents) ainsi que l'entretien des magasins (une société de nettoyage s'occupe des bureaux et de la salle de lecture). **Les magasiniers font également de la saisie informatique** ;
- Un adjoint technique affecté à l'atelier de reliure (documents réglementaires, registres d'Etat-Civil pour le service Population, reliure des actes réglementaires de Metz Métropole dans le cadre d'une convention d'archivage).

Dans le domaine administratif (y compris accueil du public).

- Deux adjoints administratifs assurant également des missions scientifiques de base (indexation d'archives, accueil, salle de lecture)

b) Les moyens financiers

- Dépenses de fonctionnement : 17.800 € (ex : abonnements pour la bibliothèque historique, fournitures et outils pour l'atelier de reliure) ;
- Dépenses d'investissement : 60.000 € (ex : boîtes de conservation de formats et matières spécifiques, restauration, numérisation) ;
- Recettes de fonctionnement : 1250 € de recettes (photocopies, tirages de microfilms, tirages de plans, impression noir et blanc ou couleurs de documents scannés).

3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2010

a) Collecte des fonds

L'année 2010 a vu la poursuite des versements réguliers des archives des services. Les Archives municipales ont accueilli 201 mètres linéaires d'archives publiques (contre 244 en 2009, 212 en 2008).

b) Classement des fonds

229 ml ont été classés, conditionnés et reconditionnés, et 4088 notices informatiques ont été saisies et indexées. Les procédures d'archivage ont été clarifiées avec la mise en place d'un réseau de référents dans les pôles et la rédaction de 63 tableaux de gestion.

c) Conservation

280 volumes ont été réalisés ou restaurés par l'atelier de reliure du service.
50.000 actes d'état-civil ont été numérisés ainsi que l'ensemble des tables décennales (83.000 pages). Toute la collection d'état-civil de 1561 à 1909 est soit microfilmée soit numérisée.
58 registres paroissiaux des XVIIème et XVIIIème siècles et registres des délibérations du conseil municipal des XVIIIème et XIXème siècles ont été restaurés par une société extérieure.

d) Communication

- Consultation de documents par les particuliers**

Soit en **salle de lecture** : 566 lecteurs différents (486 en 2009), 1902 séances de travail (1 séance = 1 personne / 1 journée), 11.520 documents communiqués (10.785 en 2009).

Donc 6.8% d'augmentation de l'activité de consultation (essentiellement les registres d'état-civil suivis des liasses anciennes, des dossiers modernes ou contemporains puis des registres paroissiaux).

Soit par **correspondance** : 756 courriers (770 en 2009) dont 539 à caractère généalogique (71%), 138 à caractère historique (19 %) et 79 à caractère administratif (10 %) donc **baisse de 1.8%**.

- Communication envers le grand public**

Deux expositions ont été proposées in situ :

- « Les remparts de Metz vers 1900 » du 11 janvier au 1^{er} avril 2010, fréquentée par 1066 personnes ;

- « Le blocus de Metz de 1870 », dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, du 1^{er} septembre 2010 au 26 janvier 2011, vue par 1685 personnes. Un atelier ludique destiné aux enfants a été créé à l'occasion de deux Journées. Des conférences sur le blocus de 1870 ont été proposées dans le Grand grenier des Récollets le 19 septembre ainsi qu'à l'occasion d'une « nocturne » (ouverture jusqu'à 20h) le 19 octobre 2010. Une plaquette accompagne l'exposition.

Ces deux expositions font l'objet d'une mise en ligne sur le site internet de la collectivité.

Une exposition a été réalisée hors les murs :

- « Renaissance du Vieux Metz : genèse d'un combat », dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, en collaboration avec M. le Maire et l'appui du service Patrimoine culturel, installée dans l'église des Trinitaires, du 6 au 20 septembre 2010, et vue par 3860 individus. Une plaquette accompagne l'exposition.

Prêt de documents

Les Archives de Metz ont prêté des documents pour l'exposition « Jean Cocteau de la scène au sacré » organisée par la Fondation Solange Bertrand à Montigny-lès-Metz du 5 décembre 2009 au 7 mars 2010.

Le service des Archives a collaboré par le choix et la mise à disposition de ses fonds figurés à l'ouvrage « Metz il y a 100 ans » aux éditions Patrimoine médias, diffusé au sein d'une collection nationale consacrée aux communes de France.

Visites des archives

L'archiviste procède tout au long de l'année à des visites commentées permettant de présenter le bâtiment, les missions du service et les fonds conservés. Parmi les groupes reçus en 2010 : Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Lorraine (1^{ère} année), Institut Mosellan pour la Retraite Active.

Activités scientifiques

Le chef des Archives est membre de droit du comité de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine (dont une séance s'est déroulée aux Archives municipales). Il a participé également aux réunions de l'Entente Rhénane des Archivistes Municipaux, dont le service est membre.

e) Dénomination des rues

- Gestion de la liste des demandes de dénomination de rues ;
- Dénomination du Jardin Jean Baptiste KEUNE (DCM 1^{er} juillet 2010) ;
- Participation à la rédaction d'une liste des maîtres-échevins ;
- Renseignements et avis historiques à divers services municipaux.

4. LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

- Récolelement des fonds notamment de la bibliothèque ;
- Poursuite de la restauration des documents, numérisation de l'Etat-civil et réflexion concernant les archives électroniques et mise en ligne des tables décennales de l'Etat-civil ;
- Développement des expositions à thème ;
- Reconditionnement d'une partie des archives du Moyen-Age ainsi que le classement de séries d'archives (en souffrance depuis plusieurs décennies) consacrées aux bâtiments publics et à la voirie de 1790 à 1940 ;
- Conditionnement des documents à la norme recommandée par les Archives de France (carton et papier neutres), représentant une dépense d'investissement d'environ 9000 € /an ;
- Plan de ratrappage du passif sur 5 ans (soit 68.000 €/an) permettrait de conserver les archives dans des conditions convenables. La reprise du passif nécessite une dépense d'investissement estimée à 340.000 euros. A noter que le maintien des moyens humains supplémentaires accordés en 2010 sont nécessaires afin de réaliser en sus de ce ratrappage les différentes opérations de classement, dépoussiérage et conditionnement des documents versés régulièrement aux archives.

SERVICE DES BIBLIOTHEQUES MEDIATHEQUES DE METZ

1. LES MISSIONS DU SERVICE

Les Bibliothèques-Médiathèques de Metz proposent les missions classiques des bibliothèques des grandes villes : gestion et animation de collections multimédias dans le cadre de deux missions principales

- Accueil de publics variés, consultation et prêt à domicile de documents,
- Constitution et valorisation du patrimoine messin. Au travers des « Figures de Metz »

2. LES MOYENS DU SERVICE EN 2010

a) Infrastructure

Les Bibliothèques-Médiathèques de Metz sont organisées **en réseau** composé de 6 sites, totalisant 8 709 mètres carrés, sachant qu'à l'été 2009, la Bibliothèque de la Seille a été transférée au Service Education (5500 documents plus mobiliers), de façon à correspondre à son usage majoritairement scolaire.

La Médiathèque du Pontiffroy constitue la tête du réseau, avec des fonctions différentes :

- Direction, services administratifs et logistiques communs (informatique, reliure, navette...);
- Conservation et valorisation des ressources patrimoniales ;
- Centre de ressources encyclopédiques de prêt par l'importance de ses collections, accessibles en libre accès ou disponibles dans les magasins de diffusion.

Le service encyclopédique et de prêt est constitué de deux médiathèques (Jean-Macé à Borny et Sablon) et de trois bibliothèques de quartier : Bellecroix, Magny, Patrotte, plus petites qui ne proposent que des collections d'imprimés récents.

Sites	Surface m ²	Fonds (vols)	Personnel (ETP)	Places assises	Ouvert. Hebdo	Ouvert. jours 2010	Ouvert. Heur, 2010
Pontiffroy	5 461	461 000	64.1	226	35	246	1672
Jean-Macé	1 987	101 234	26,1	133	29	246	1378
Sablon	739	73 383	11.5	70	29	242	1362
Bellecroix	177	15 955	2,6	17	16	182	706
Magny	154	19 626	2.8	21	16	182	737
Patrotte	191	15 706	2.5	13	16	186	727

Innovations 2010 :

- Achèvement de l'extension Pontiffroy Services Numériques (PSN), en vue de son ouverture en janvier 2011.
- Modernisation informatique : le progiciel bibliothéconomique ancien (Geac) est complété par un émulateur internet (Archimed) ce qui permet aux usagers d'accéder aux catalogues et à quelques ressources numériques sur internet avec des services spécifiques pour les abonnés (réservations, prolongations, abonnements à des listes de nouveautés : <http://bm-metz.fr>).

Développements 2010

Le réseau des Bibliothèques - Médiathèques est le centre fonctionnel de réseaux informels plus larges sur différents plans :

- Pédagogique et social, les bibliothèques entretiennent des relations suivies avec de nombreuses écoles et collaborent avec divers organismes d'insertion ;
- Informatique et bibliographique, le progiciel GEAC maintenu avec le concours du PSIT, est également employé par l'ESAM (Ecole supérieure d'art de Metz) et le C2R (Conservatoire à rayonnement régional) ;
- Scientifique, le département Patrimoine travaille avec de nombreux partenaires scientifiques locaux nationaux et internationaux.

a) Les moyens humains

Dans le domaine scientifique et culturel.

- Personnel composé de 139 agents municipaux (équipe renforcée à partir de juillet par 12 agents suite à mobilité interne ou recrutements extérieurs) : 105 agents permanents et 34 saisonniers pour compléter les effectifs en période estivale.

L'organisation du service a été repensée de façon à mettre l'accent sur le service rendu au public en dégageant les équipes de terrain des tâches liées à l'infrastructure : catalogage et administration et de façon à développer quatre thématiques essentielles : service de proximité (sites de service public), politique documentaire en réseau, infrastructure logistique et communication.

Afin d'anticiper la mise en place de ce nouvel organigramme, un gros travail de mise à jour et de reclassement des procédures et documents administratifs nécessaires à la production du service a été fait en 2010 aussi bien sur Outlook que sur Intra-Metz. La création du service PSN a été accompagnée d'une formation adaptée des agents en matière informatique, déjà en 2010 pour qu'ils soient opérationnels dès l'ouverture du site en janvier 2011.

- Agents d'état : mise à disposition de 2 conservateurs au lieu de 4 à compter du 01/01/10.

Dans le domaine administratif (y compris accueil du public) ou autre.

- 15 agents d'entretien des divers sites du réseau des bibliothèques ;
- Un Attaché Territorial ;
- Un Adjoint administratif principal 1^{er} classe pour la comptabilité du service (également régisseur de recettes) ;
- Un rédacteur Principal (gestion du personnel) ;
- Trois personnes au secrétariat ;

b) Les moyens financiers

Dépenses d'investissement hors documents : 164 306 €

Dépenses de fonctionnement :

- personnel : salaires et charges, formation	3 891 272 €
- reliure, restaurations, équipement, fournitures	61 829 €
- animations et publications	69 865 €
TOTAL :	4 022 966 €

Dépenses d'acquisition et de restauration de documents :

- pour les abonnements (fonctionnement)	64 889 €
- acquisition de collections, restaurations, livres d'artistes et commandes (investissement)	493 413 €
TOTAL :	558 302 €

Recettes

- subvention (restauration, DRAC)	4 400 €
- droits d'abonnement	107 330 €
- frais de retards, remboursements	13 017 €
- ventes diverses	12 986 €
TOTAL :	137 733 €

c) Moyens matériels

• **Les collections**

Livres	Total	Adultes	Enfants	Patrimoine
Livres imprimés	578 170	276 932	121 618	179 620

Publications en série en cours	Total	Adultes	Enfants
Fascicules	53 356	44 623	8 733

Autres supports	Collections	Acquisitions	Eliminations	
Manuscrits	1 352			1 352
Microformes	1 321			1 321
Documents cartographiques	8 800			8 800
Musique imprimée	3 569	24	42	
Dont libre-accès	2 226			
Documents graphiques	75 720	17		75 720

• **Moyens divers**

- Plusieurs équipements ont été installés dans le réseau des BMM : fontaines à eau ; défibrillateurs.
- Remplacement du véhicule léger.

3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2010

a) Service public : actions hors les murs et sur RV

	Nombre d'actions	Population touchée (estimation)
Écoles (nombre de classes)	365	8580
Collèges (nombre de classes)	28	730
Lycées (nombre de classes)	21	520
Enseignement supérieur	2	50
Centres de loisirs	150	NC
Services de la petite enfance	270	NC

Enfin, la participation du service aux manifestations extérieures de la Ville est accrue (ex : Metz-Plage).

b) Public accueilli en 2010

L'analyse esquissée lors de la mise en place des compteurs de passage en 2009 est confirmée sur un exercice entier. En 2010, les BMM ont enregistré 333 367 entrées, dont 148 372 à la centrale du Pontiffroy (44,4 %). La Médiathèque Jean-Macé compte 25,3 % des passages, celle du Sablon 23,5 % et les trois bibliothèques de quartier 6,8 %.

Au 31 décembre 2010, les BMM comptaient 15 589 personnes physiques abonnées au prêt contre 14 945 en 2009 (et 13 226 en 2008), soit une augmentation de 4,3 %. Le nombre de personnes ayant utilisé une carte dans l'année passe de 20 249 en 2009 à 21 772 en 2010 (+7,5%).

c) Service public : prêt

Les principaux indicateurs numériques mis en place par les BMM concernent l'activité de prêt, traditionnellement la plus importante.

Les tendances principales par rapport à l'année 2009 sont :

- Augmentation du nombre de prêts de vidéos, de l'ordre de 3 % ;
- Stabilisation du prêt d'imprimés ;
- Baisse du prêt de disques, de l'ordre de 8 à 10 % selon les publics, malgré l'élargissement de la gratuité des inscriptions aux moins de 25 ans votée en 2009.

Le mouvement observé en 2010 poursuit une évolution de fond, sur 5 ans on constate en effet que :

- Le prêt de vidéos a crû de 30 % ;
- Le prêt d'imprimés est à peu près stable (-2,5 %), celui des livres baisse mais celui des magazines augmente ;
- Le prêt de documents sonores chute de presque 20 %.

Si globalement, sur l'ensemble du réseau, le prêt se répartit ainsi entre les départements Jeunesse : 35 %, Adultes : 54 %, Musique : 11 %, on observe des différences selon les sites.

d) Politique documentaire

Le travail sur le projet scientifique des « Figures de Metz © » a été poursuivi pour être décliné en projet d'établissement.

Le département Jeunesse a entrepris la restructuration du « Relais jeunesse » en fonction d'objectifs nouveaux, notamment en corrélation avec le Patrimoine afin de déterminer la politique de conservation et affiner l'offre en matière de pôle régional de littérature pour la jeunesse. Le travail en direction des professionnels intermédiaires se poursuit, notamment auprès des écoles de puéricultrices. Le département participe au prix Graouly de l'Eté du livre.

Pour le département Adultes : la part consacrée aux fictions augmente et celle des documentaires diminue, celle-ci passe à moins de la moitié des acquisitions.

Le département Musique a structuré les procédures de dépôt et d'utilisation des œuvres musicales de jeunes groupes messins dans le cadre de la démothèque.

Le département Patrimoine a poursuivi le travail de traitement et de valorisation des fonds :

- Estampes : 647 gravures de Callot restaurées et reconditionnées grâce à une subvention de la DRAC Lorraine. Le fonds de gravures contemporaines a été publié dans le catalogue célébrant les 10 ans du salon de Morhange.
- En prémissse de la constitution de la bibliothèque numérique, des manuscrits médiévaux messins conservés à la Bibliothèque de Verdun ont été ajoutés aux reproductions des BMM sur leur site internet ;
- Les fonds patrimoniaux ont été présentés à des délégations allemande ou tchèque, aux stagiaires de la Scola Metensis,...

e) **Communication**

Pour répondre à la demande de développement « hors les murs », les BMM ont poursuivi, en relation constante avec le Cabinet du Maire, un travail de communication et de diffusion renforcé envers des publics non familiers des bibliothèques :

- Le personnage de Miss Média (© André Faber) est développé, utilisé aussi bien en strip de presse (renouvelé chaque mois sur le site internet) que pour la signalétique et la communication générale (marque-page Graouly en 4 volets, par exemple) ;
- Les BMM ont créé sur le réseau social Facebook une page personnelle atteignant rapidement le maximum autorisé de 5000 « Amis » puis une autre, institutionnelle. Elles sont au total en relation avec près de 6500 comptes ;
- Au moment du lancement du journal *L'Estrade*, mensuel culturel lorrain gratuit, un accord a été passé qui permet aux BMM de publier « Le klatsch de Miss Média » en échange de la diffusion du journal dans son réseau.
- La quatrième livraison des *Carnets de Medamothi* a paru à l'occasion de l'Eté du livre, consacré au programme « Figures de Metz © », en soulignant notamment l'héritage multiculturel de la cité. Cette revue à laquelle contribuent des auteurs extérieurs au service permet de diffuser des éléments de l'histoire culturelle messine dans plusieurs dizaines de bibliothèques françaises.
- Le détail des interventions « hors les murs » est donné chaque semaine dans la *Gazette* interne au service.
- Au total, les BMM ont bénéficié en 2010 de 60 articles dans la presse écrite, majoritairement locale, mais aussi professionnelle, 6 sur le web et 9 émissions de radio ou de télévision, sans compter la diffusion de la programmation culturelle désormais relayée régulièrement par tous les canaux imprimés et internet, institutionnels et culturels

f) Programmation culturelle dans les Bibliothèques.

	Actions tous publics	Public touché	Actions pour enfants	Public touché	TOTAL des actions	TOTAL Public estimé
Expositions	7	3 220			7	3 220
Manifestations, dont	72	2 713	64	800	136	3 513
conférences, lectures, rencontres	25	846			25	846
concerts, projections, spectacles	8	1 214	3	111	11	1 325
heure du conte	18	306	21	279	39	585
clubs lectures, atelier d'écriture	21	347	40	410	61	757
Fêtes, salons du livre, festivals	3	3 300	1	60	4	3 360
Autres						
Formations			5	73	5	73
TOTAL	82	9233	70	933	152	10166

g) Participation des Bibliothèques à des évènements particuliers :

- L'ouverture du Centre Pompidou-Metz :
 - Angélique Michel, responsable de l'atelier de reliure des BMM, a créé la reliure originale du livre d'or de l'inauguration ;
 - Prêt important pour l'exposition inaugurale « Chefs d'œuvre » : plus d'une vingtaine de pièces (manuscrits médiévaux et de Verlaine, séries des sièges et des malheurs de la guerre de Jacques Callot)
 - Salle Mutelet au Pontiffroy, deux expositions sur les Figures de Metz © : « Faces et Cie » sur les portraits, notamment à travers la gravure ; « Éphémères » consacrée aux grands moments de l'histoire urbaine de Metz.
- Les rencontres musicales à la Médiathèque du Sablon qui accueille régulièrement plus de 120 auditeurs aux concerts ; venue de Jean-Efflam BAVOUZET à la Médiathèque Jean-Macé avant son concert à l'Arsenal ;
- Une grande opération « Manga » sur l'ensemble du réseau, avec expositions, conférence, projection, *cosplay*,...
- La participation aux journées européennes du Patrimoine et 6 jours / 7 à Metz-Plage,
- La présentation du futur espace numérique à l'occasion de la Nuit blanche 3 dans le quartier des Iles ;

- Le partenariat avec l'Université dans le cadre de journées d'étude sur l'Oulipo (un des lauréats du concours d'écriture, travail collectif réalisé à la maison d'arrêt de Queuleu, a été publié en 4^e de couverture des *Carnets de Medamothi*).

4. LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les Bibliothèques-Médiathèques de Metz sont au cœur d'un double mouvement :

- La consigne municipale d'aller « hors les murs » au devant des publics oblige à faire évoluer les prestations à ces publics, en développant une communication adaptée aux différents objectifs.
- La révolution numérique mondiale oblige les bibliothèques à mettre en valeur des singularités d'excellence dans un contexte hautement concurrentiel.

Monsieur le Maire a confirmé la transformation de la bibliothèque de la Patrotte en médiathèque. Les réflexions sont en cours pour que cet outil culturel soit aussi un lieu socioculturel, sa programmation doit commencer en 2011. Dans l'attente, il faut conforter l'infrastructure, diversifier et simplifier les services proposés aux Messin(e)s, dans une logique de réseau ouvert sur l'extérieur, plutôt que dans une simple démarche d'accès aux collections.

Le cahier des charges pour un nouvel équipement informatique a été développé dans le sens d'un saut qualitatif : mise en réseaux numériques plutôt que simple ré-informatisation du catalogue et du prêt. Le marché à lancer en 2011 permettra, sur la base du projet de service « Figures de Metz © », d'augmenter l'audience des BMM parmi des publics parfois nomades et souvent formatés par la puissance des industries culturelles.

Ces réformes ne sont pas cosmétiques, elles fondent une nouvelle proposition de service public articulée sur des partenariats, elles entraînent d'autres évolutions qui impactent l'organisation interne du service, et la nature du travail des équipes ; elles invitent à un rafraîchissement des infrastructures anciennes et des espaces pour que toutes les Bibliothèques-Médiathèques de Metz deviennent des lieux vivants.

Pôle Prévention des Risques et Energie

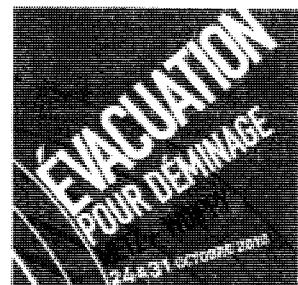
PÔLE PREVENTION DES RISQUES ET ENERGIE

Le présent rapport a pour objet de présenter l'activité 2010 du pôle Prévention des Risques et Energie de la Ville de Metz

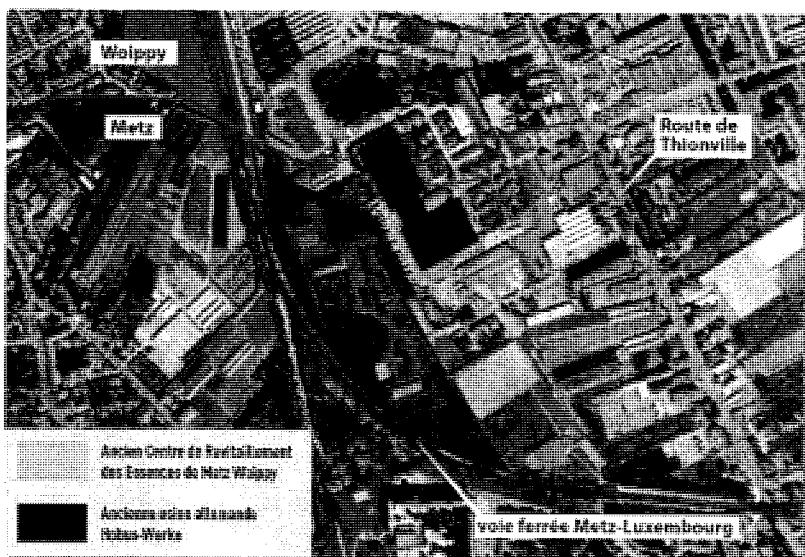
Cette année 2010 a essentiellement été marquée par la préparation et la mise en œuvre d'une vaste opération d'évacuation d'une partie des habitants des quartiers de Metz Nord et de la Patrotte, ainsi que de Woippy, dans le cadre de l'opération de dépollution pyrotechnique de l'ancien site du dépôt des essences de l'armée, rue des Intendants Joba, et ce dans la perspective de la construction du futur dépôt destiné aux bus METTIS

Cette opération d'évacuation qui a eu lieu le dimanche 24 octobre 2010 portait sur le déplacement et la prise en charge de 3500 habitants du périmètre de sécurité établi dans un rayon de 1000 mètres autour du site (500 pour Woippy).

Sous l'égide du pôle Prévention des Risques et Energie une phase de préparation de plusieurs mois, incluant un recensement exhaustif de la population concernée ainsi qu'une coordination étroite avec les services de l'Etat, a été mise en œuvre en vue de la réalisation de cette évacuation.



L'action combinée de plusieurs services municipaux, dont la Police municipale, la Restauration Scolaire, la Communication, la Prévention des risques et l'antenne d'urgence, sous l'autorité de Mr TRON, Adjoint au Maire en charge de la Protection Civile, a permis à cette opération de se dérouler dans d'excellentes conditions à la satisfaction exprimée de la population concernée.

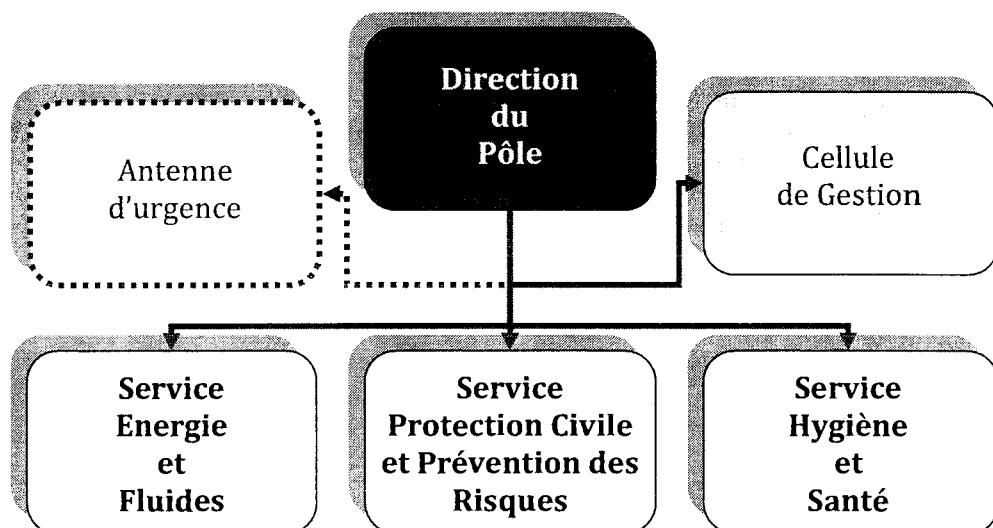


1 Le Pôle Prévention des Risques et Energie

1.1 Les missions du pôle

- Mettre en œuvre la politique municipale en matière d'économie d'énergie, d'énergies renouvelables et de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Prévenir et faire cesser les risques et assurer la sécurité des personnes et des biens
- Appliquer les dispositions relatives à la protection générale de la santé publique

1.2 Organigramme du pôle



- L'effectif théorique du pôle est de **29 postes temps plein** (3 non pourvus au 31 décembre 2010)

1.3 Les budgets

→ Le budget globalisé des 3 services

POLE PREVENTION des RISQUES et ENERGIE		2009	2010	Ecart
INVESTISSEMENT	Dépenses	451 936 €	750 717 €	+66%
	Direction			
	Protection Civile	197 581 €	121 210 €	
	Hygiène et santé			
	Energie et Fluides	254 355 €	629 507 €	
	Recettes	50 289 €	1 405 €	-97%
	Direction			
	Protection Civile			
FONCTIONNEMENT	Hygiène et santé			
	Energie et Fluides	50 289 €	1 405 €	
	Dépenses	5 975 886 €	5 862 948 €	-2%
	Direction			
	Protection Civile	255 697 €	295 650 €	
	Hygiène et santé	536 647 €	25 788 €	
	Energie et Fluides	5 183 542 €	5 541 510 €	
	Recettes (a)	845 448 €	981 031 €	+16%
FCT	Direction(c)	123 982 €	172 110 €	
	Protection Civile			
	Hygiène et santé	579 036 €	602 366 €	
	Energie et Fluides	142 430 €	206 555 €	
	Dépenses	1 440 242 €	1 539 667 €	+7%
	Recettes	1 386 941 €	1 399 747 €	+1%

→ Le budget annexe des eaux

SERVICE DES EAUX		2009	2010	Ecart
INV	Dépenses	632 768 €	350 400 €	-45%
	Recettes	2 284 578 €	1 065 906 €	-53%
	Dépenses	1 440 242 €	1 539 667 €	+7%
	Recettes	1 386 941 €	1 399 747 €	+1%

→ Le taux de couverture de la masse salariale du pôle

MASSE SALARIALE		Pôle (b)	2009	2010	Ecart
MASSE SALARIALE	Pôle (b)	41 174 857 €	37 435 013 €	-10%	
	CE1_Protection Civile		196 754 €		
	CE2_Hygiène et santé		359 899 €		
	CE3_Energie et Fluides		355 191 €		
	CE9_Direction & Gestion		301 657 €		
Taux de couverture (a/b)		72%	81%	12%	
Service des Eaux (c)		123 982 €	172 110 €		

1.4 Les autres faits marquants 2010

→ Intégration d'un groupement de pôles.

A compter du 1^{er} octobre 2010, le pôle prévention des risques et énergie est regroupé avec 4 autres pôles (Espaces verts et Propreté, Urbanisme, Etudes et Travaux). Ce groupement de pôles, dénommé « Développement et Cadre de Vie », est coordonné par un délégué général.

Il prend place dans une nouvelle organisation des services municipaux (cf. annexe 3) qui remplace celle mise en œuvre en 2009 (cf. annexe 2).

→ Fin du suivi vaccinal

Une restructuration interne du pôle, due au départ d'un agent comptable de la cellule de gestion, a conduit à rendre vacant le poste d'agent administratif chargé du suivi vaccinal de la population.

Après analyse de cette mission en terme de coûts/avantages, il a été décidé de mettre progressivement fin à cette dernière et de ne pas procéder au remplacement de l'agent en charge du poste.

→ Arrivée du technicien énergie

Le poste de technicien chargé de l'exploitation des installations thermiques, au sein du service énergie et fluides, a été pourvu au 1^{er} janvier 2010.

Ce thermicien, outre l'encadrement de l'équipe des techniciens de maintenance des installations thermique, a procédé à la mise en place du nouveau système de télégestion des chaufferies.

→ Amélioration du taux de couverture de la masse salariale du pôle

La revalorisation de l'affectation des frais de personnel entre le Budget Général et le Budget Annexe des Eaux a permis de passer le taux de couverture de la masse salariale (rapport entre les recettes propres du pôle et sa masse salariale) de 71 à 82%.

2 La Cellule de Gestion du Pôle

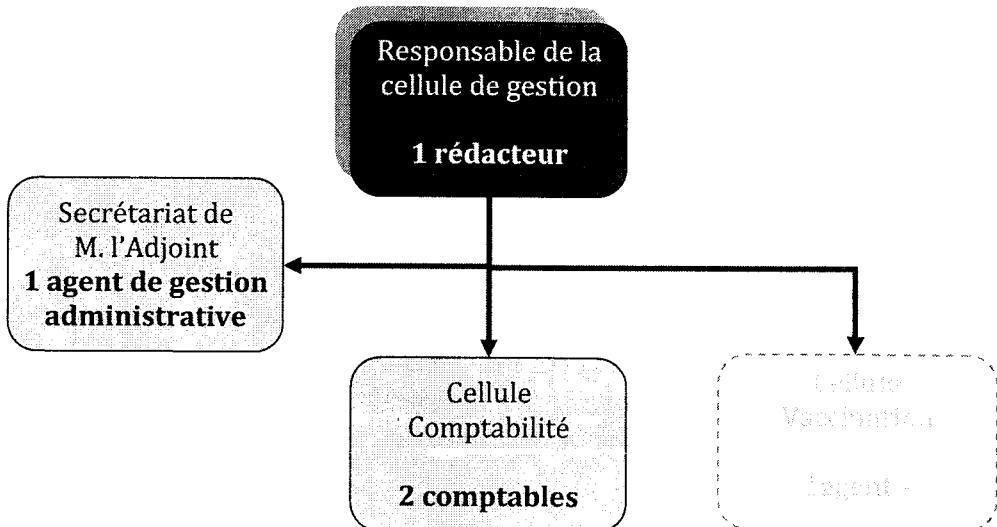
2.1 Les missions de la Cellule de Gestion

- Elaborer les budgets du pôle en lien avec les services financiers
- Gérer les opérations comptables et budgétaires des services du pôle
- Assurer la gestion administrative du personnel du pôle
- Assurer la gestion des dossiers de vaccination de la population
- Enregistrer et mandater les factures d'énergie

→ Effectuer le suivi administratif des contrats de fourniture d'énergie

2.2 Les moyens

Le personnel affecté à la cellule



L'effectif de la cellule de gestion est de **5 postes temps plein**. (dont 1 poste vacant au 31 décembre 2010).

Les moyens matériels affectés à la cellule figurent en annexe 1

2.3 L'activité

→ Comptabilité

- 5917 factures ont été contrôlées, enregistrées et mandatées par la cellule de gestion pour le compte du pôle.

→ Gestion de contrats

La cellule a géré 1408 contrats d'énergie, dont :

- 576 contrats de fourniture d'électricité pour les bâtiments
- 620 contrats d'électricité pour l'éclairage public
- 151 contrats de fourniture de gaz
- 54 contrats de chauffage urbain
- 5 contrats de propane et 1 de fioul
- 2 contrats de vente d'électricité photovoltaïque

→ Suivi vaccinal de la population

La base de données gérée par la cellule en matière de suivi vaccinal de la population comporte 36 800 dossiers dont :

- 1706 créations de nouveaux dossiers
- 1310 mises à jour de dossiers existants

→ Activités diverses

La cellule assure également diverses activités complémentaires comme l'établissement et le suivi des budgets du Pôle, la gestion administrative du personnel ainsi que le secrétariat de M. DARBOIS, adjoint au Maire.

La responsable de la cellule apporte aide et assistance administrative à l'ingénieur en charge de l'Espace Info Energie.

2.4 Les faits marquants 2010

→ Dématérialisation des factures

La Cellule de Gestion du Pôle Prévention des Risques et Energie participe activement au projet de dématérialisation des factures en collaboration avec les services des Pôles Finances et SIT.

2.5 Les perspectives 2011

- Il est prévu de mettre en œuvre les nouvelles procédures de **dématérialisation** des factures d'énergie en 2011, qui devraient s'accompagner d'une refonte du système de comptabilité énergétique
- La cellule de gestion participera au groupe de travail chargé d'établir une matrice commune de fonctionnement de l'ensemble des cellules de gestion de la Ville, en collaboration avec la mission organisation, pilotage et communication interne.
- La cellule étudiera, conjointement avec la direction du pôle et les différents services, la mise en place d'indicateurs pertinents propres à évaluer l'activité du pôle.

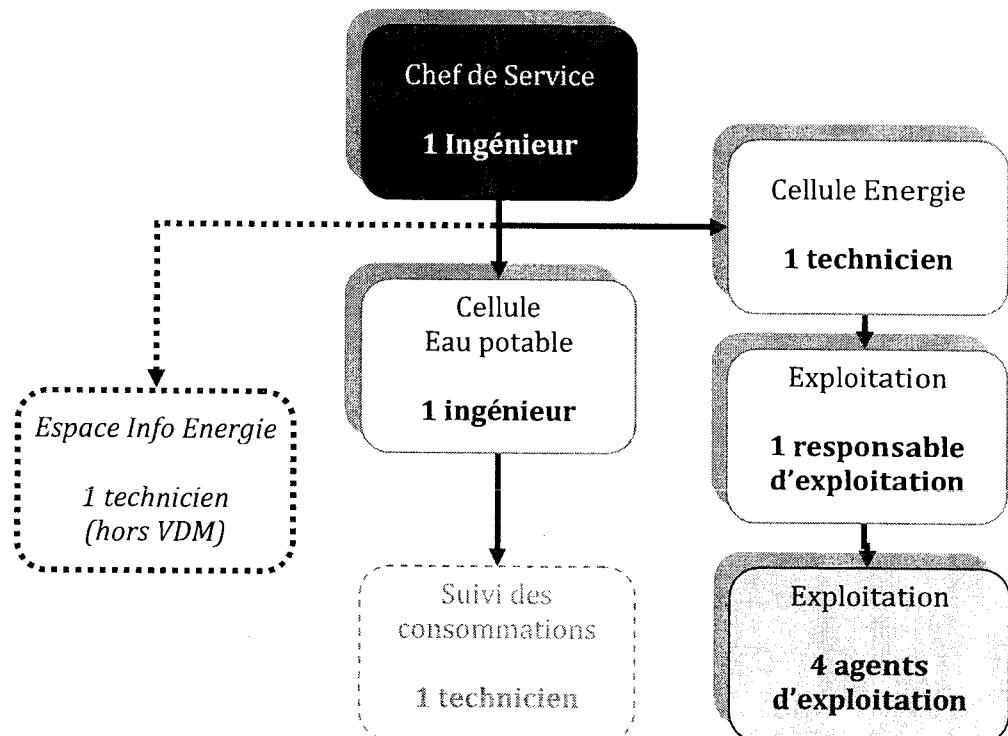
3 Le service Energie et Fluides

3.1 Les missions du service

- Assurer la gestion des délégations de service public relatives aux réseaux de distribution d'énergie, d'électricité et d'eau potable
- Gérer les contrats de fourniture et de vente d'énergie
- Assurer la maintenance et l'exploitation des installations thermiques
- Mettre en œuvre un plan de réduction des consommations municipales d'énergie
- Développer le recours aux énergies renouvelables
- Assurer le suivi et le contrôle du réseau public de défense incendie

3.2 Les moyens

Le personnel affecté au service



L'effectif théorique du service est de **9 postes temps plein** (dont 1 poste vacant au 31 décembre 2010).

Le service bénéficie également d'un poste de conseiller « info énergie », financé par la Ville de Metz à hauteur de **20 000 €**, et porté par le CALM.

Une dotation est prélevée annuellement sur le budget annexe des eaux pour financer l'activité du service en matière de gestion du réseau d'eau potable. En 2010 cette dotation s'est élevée à : **172 110 €**

Les moyens matériels affectés au service figurent en annexe 1

3.3 L'activité

→ Etudes et diagnostics énergétiques

- Réalisation du cahier des charges pour la Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les Travaux d'Efficacité Energétique sur 11 Gymnases et COSEC municipaux.
- Etude de faisabilité d'un contrat de partenariat énergétique (PPP) pour les piscines municipales.

- Etablissement d'un programme d'action à 5 ans pour la réduction des consommations d'énergie dans les écoles en partenariat avec le Pôle Affaires Scolaires.
- Réalisation d'une étude spécifique sur l'Ecole Maternelle l'Arbre Roux.
- Acquisition d'une caméra thermique
- Mise en œuvre d'une télérèlage des compteurs d'eau et d'énergie au groupe scolaire des Hauts de Vallières.

→ **Travaux d'efficacité énergétique**

- Isolation thermique des combles de 4 Groupes Scolaires : 137 149 €
- Rénovation, avec passage au gaz de 5 chaufferies au fioul (Ecole de Landonvillers, Ecole Maternelle La Volière, Maison Rouge, Pavillon Frescatelly, Logement Borny Les Bordes : 261 097 €

→ **Exploitation des installations thermiques**

- Maintenance, exploitation et dépannage en régie de différentes installations municipales dont : 110 chaufferies (gaz et fioul), 58 sous-stations de chauffage urbain (Metz Est et Metz Cité), 62 installations de ventilation et/ou de climatisation
- Suivi des contrats d'entretien par entreprise de 139 chaudières murales au gaz, 85 chaudières gaz (au sol), 54 préparateurs d'eau chaude sanitaire au gaz, 423 ramonages de cheminées
- Modernisation du système de télégestion des chaufferies municipales (91 886 €)
- Remplacement des groupes froids du PC Circulation du Service Informatique et de la Bibliothèque du Pontiffroy : 85 195 €
- Mise en place du premier contrat d'exploitation et de pilotage des 4 piscines municipales : 90 000€

→ **Achat d'énergie**

- Le service a réalisé, en collaboration avec la cellule de gestion du pôle, les appels d'offres pour l'achat de fioul (50 000 €) et de gaz naturel (150 000 €)

→ **Energies renouvelables**

- Lancement du projet de création d'une Agence Locale de l'Energie à Metz
- Participation à la formation des étudiants de la nouvelle licence pro en énergies renouvelables (GREEN) de l'IUT de Metz
- Démarrage des études pour la réalisation d'un système de chauffage solaire de l'ECS pour la piscine de Belletanche

→ **Réseaux énergétiques urbains**

- Etablissement de l'Avenant n°1 du Contrat de Délégation de Service Public de Production et de Distribution de la chaleur à Metz Est
- Négociations avec GRDF pour le renouvellement du contrat de concession de gaz naturel

→ **Réseau d'eau potable**

- 350 400 € de travaux ont été réalisés par le service pour l'amélioration du réseau d'eau potable de la Ville de Metz
- 69 810 € ont été investis dans l'entretien et le remplacement de poteaux incendie
- Etablissement de l'Avenant n°6 du Contrat de Délégation de Service Public de Production et de Distribution d'eau potable
- Lancement des études pour l'alimentation en eau de la ZAC de Lauvallieres et l'hôpital Schuman

→ **Espace Info Energie**

L'Espace Info Energie (EIE) de la Ville de Metz a contribué à l'information du grand public en matière d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables, notamment au travers de :

- 176 rendez-vous et visites à des particuliers
- 704 contacts téléphoniques
- 126 envois d'information par mails
- La tenue de stands sur 8 salons (comptant 1 jour de soutien pour l'EIE de Nancy et 1 jour de soutien pour l'EIE Lorraine Nord)
- La participation à 13 conférences thématiques
- Le montage de 8 expositions et la projection d'un film
- Une permanence au Conseil Régional de Lorraine et une visite de site

→ **Divers**

- Mise en place d'un tableau de bord pour l'énergie et l'eau (cf annexes 4 à 7)
- Organisation à Metz d'un « Energie-Tour » dans le cadre du groupe de travail énergie du Quattropole (Metz, Luxembourg, Trèves et Sarrebruck). Cet Energie-Tour a été annulé par manque de participants.
- Réunion du groupe de travail « énergies renouvelables » de LELA+ (Longwy, Esch sur Alzette, Luxembourg, Arlon, Thionville et Metz).
- Représentation de la Ville de Metz au sein du conseil d'administration d'AMORCE (Association des Maîtres d'ouvrage en Réseaux de Chaleur), dont la Ville est membre fondateur.
- Contribution aux projets énergétiques de l'UEM (ZAC de Mercy, développement du réseau vers les Coteaux de la Seille, et de la ZAC des Sansonnets) et participation aux conseils d'administration de

l'UEM en qualité de conseiller technique de M. le Maire.

- Participation au Congrès AMORCE de Perpignan avec la présentation d'étude sur la compétitivité économique des réseaux de chaleur messins
- Participation à l'agenda 21 de la Ville de Metz

3.4 Les faits marquants 2010

→ Technicien thermicien

En 2010, le service a embauché un technicien thermicien en vue de compléter l'organigramme du Service. Ses missions portent essentiellement sur l'encadrement du personnel d'exploitation des installations thermiques ainsi que sur le suivi et la mise à niveau du système de télégestion des chaufferies municipales

→ Dévoiement des réseaux d'eau pour Mettis

Début des travaux de dévoiement des réseaux d'eau potable dans le cadre du METTIS (Avenant n° 6 à la Convention de DSP de distribution publique de l'eau potable).

→ Programme d'efficacité énergétique

Le service a contribué à la mise en place d'un programme d'efficacité énergétique des bâtiments municipaux dont les trois volets :écoles, gymnases et piscines ont fait l'objet d'un vote de financement en décembre 2010 pour un montant total de 11 M€

3.5 Les perspectives 2011

- Aboutissement des négociations du contrat de **concession pour la distribution de gaz naturel** devrait aboutir à la signature d'une nouvelle délégation de service public avant fin 2011
- Mise en place du système de télérelève des compteurs, en complément de la nomination d'un technicien pour le **suivi des consommations d'eau potable**, pour permettre de centraliser au sein du service, le suivi et la maîtrise de l'ensemble des contrats municipaux
- 2011 verra la suite des travaux de déplacement des canalisations d'eau de la Ville de Metz pour permettre la réalisation du projet de transport en commun **METTIS**. Le montant total des investissements prévus sur 2 ans est de 10 846 165 € TTC

- Participation au groupe de travail, piloté par le pôle, sur les perspectives de gestion intégrée des réseaux d'eau potable à l'échelle de **l'espace urbain Metz-Thionville-Briey** qui devrait permettre de contribuer au projet de métropolisation
- Création, en partenariat avec l'ADEME, d'une **Agence Locale de l'Energie** (ALE) à Metz qui serait chargée de porter les postes de conseillers Espace Info Energie
- Lancement des projets de rénovation énergétique de 8 gymnase (5 millions d'euros) et celui des 4 piscines (6.6 millions d'euros)
- Réalisation de l'alimentation en eau potable de l'Hôpital Schuman
- Extension du réseau de chauffage urbain sur la ZAC de Mercy

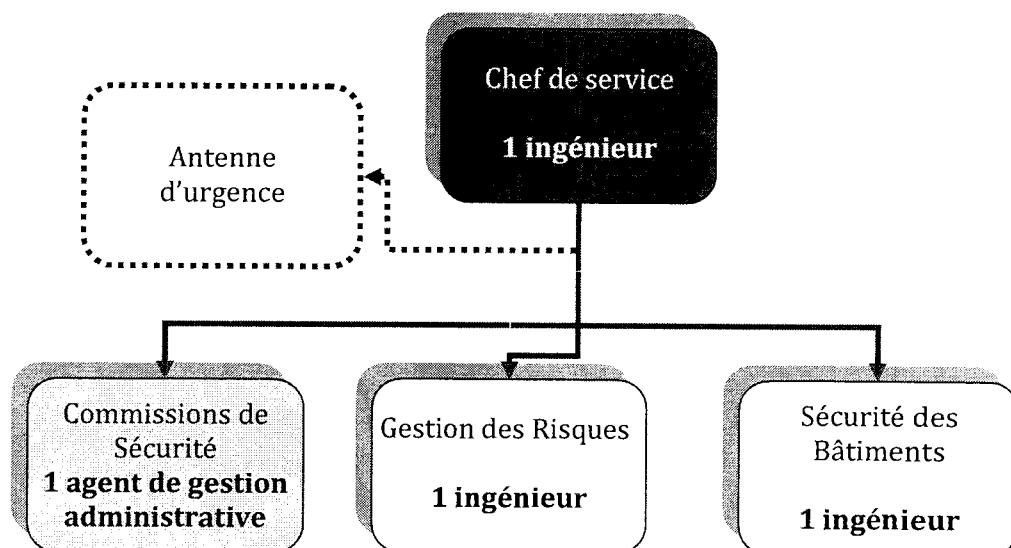
4 Le Service Protection Civile et Prévention des Risques

4.1 Les missions du service

- S'assurer de la conformité de l'ensemble des bâtiments municipaux aux normes réglementaires en vigueur
- Veiller au bon fonctionnement des systèmes de protection contre l'incendie des bâtiments municipaux
- Coordonner et suivre les commissions de sécurité relatives aux établissements recevant du public
- Mettre en œuvre la gestion prévisionnelle des risques naturels et technologiques
- Assurer les missions opérationnelles de mise en sûreté des personnes et des biens

4.2 Les moyens

Le personnel affecté à la cellule



L'effectif du service protection civile et prévention des risques est de **4 postes temps plein**.

L'effectif de l'antenne d'urgence est de 5 cadres issus de différents services municipaux et de 3 chauffeurs poids lourds d'astreinte

Les moyens matériels affectés au service figurent en annexe 1

4.3 L'activité

→ Risques sanitaires et technologiques

- Suivi des dossiers relatifs aux « installations classées »ICPE (biomasse UEM et Hôpital Mercy)
- Participation au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)
- Refonte et gestion du plan canicule

→ Risques majeurs

- Organisation de l'opération de déminage du 24 octobre 2010
- Lancement du marché pour l'alerte automatisée de la population
- Préparation d'un PowerPoint sur la gestion des inondations pour le Quattropole
- Intervention au colloque réseau IDEAL connaissances sur le DCRIM de METZ le 9 novembre 2010
- Mise en ligne du DCRIM de la Ville de Metz
- Réalisation des maquettes des nouveaux repères de crues
- Recensement des cavités et mouvement de terrain
- Déplacement de la sirène (RNA) de la rue Charles le Payen vers l'immeuble 9/11 rue Pfister
- Suivi des évènements majeurs (photo, plan, fiches)
- Mise en place d'un poste communal de crise à l'Hôtel de Ville
- Réalisation de l'atlas des zones inondables
- Mise à disposition du public des informations relatives au PPRI

→ Diagnostic réglementaire des bâtiments municipaux

- 15 diagnostics réglementaires du patrimoine avant-vente ou location ou démolition

→ Conformité des Etablissements Recevant du Public (ERP)

- 261 vérifications d'installations électriques
- 27 contrôles annuels d'ascenseurs
- 91 contrôles réglementaires de chaufferies au gaz
- 36 vérifications de systèmes d'alarme incendie
- 1 contrôle détection gaz

→ **Maintenance des installations soumises à réglementation**

- Ascenseurs, barrières, portes automatiques (90 appareils)
- Désenfumage (73 sites - 280 exutoires)
- Portes coupe-feu
- Systèmes centralisés d'alarme incendie (35 systèmes)
- Moyens de secours (3 588 extincteurs - 371 RIA)
- Onduleurs (7 appareils)
- Ramonage (121 conduits)

→ **Commissions de sécurité**

Gestion administrative de 127 commissions de sécurité (24 avis défavorables) dont :

- 104 commissions communales de sécurité dans des ERP (26 pour les ERP de la Ville de Metz)
- 23 chapiteaux
- 48 commissions d'arrondissement (11 avis défavorables)
- 25 sous commissions départementales (2 avis défavorables)
- Travaux de mise en conformité suite à passage de la commission de sécurité 151 000 €

→ **Préservation des ressources en eau**

- Lancement des procédures administratives d'autorisation de prélèvement d'eau et de mise en place des périmètres de protection des captages d'eau d'Arnaville et du canal de Jouy
- Etude de sécurisation de l'AEP des collectivités du C.G.54
- Poursuite de la procédure juridique contre les soudières (pollution de la Moselle par les chlorures) en lien avec le Service Juridique
- Participation au groupe de travail « Chlorures » de l'Agence de l'Eau Rhin - Meuse
- Animation du sous-groupe « Chlorures »
- Sécurisation de l'AEP de METZ
- Suivi des ouvrages hydrauliques (Madine, Arnaville)
- Etude de danger
- Démarrage d'un échange avec l'AERM (accord cadre AERM-VDM)
- Suivi des problèmes d'étiage du Rupt de Mad avec la Communauté de Communes des 3 Vallées et le Syndicat Mixte de Madine

→ **Sites pollués**

- Suivi des sites pollués Zillhard et Staub, BP Total, Sighi, Marchal, Charles le Payen, Fonderie de Zinc (analyses)
- Contribution au dossier loi sur l'eau de l'aire des nomades de Magny

→ **Antenne d'Urgence**

277 interventions diverses ont été effectuées par l'antenne d'urgence de la Ville de Metz dont :

- 150 formalités d'état civil (transferts de corps)
- 10 rédactions d'arrêtés pour internement d'office
- 28 interventions sur sinistres et incendies
- 22 barriérages et implantations de périmètres de sécurité
- 23 relogements d'urgence
- 4 élagages d'urgence
- 1 mise en place des dispositifs anti-inondations

→ **Divers**

- Formation à la manipulation des extincteurs : 158 personnes
- Etude de 15 dossiers pour la Participation Voirie Réseaux (P.V.R)

4.4 Les faits marquants 2010

→ **Dépollution Pyrotechnique**

Voir le détail de l'opération en introduction du présent rapport

→ **Incendie Hôtel du Nord**

Suite à l'incendie de l'hôtel du Nord, l'antenne d'urgence de la Ville de Metz est intervenue pour héberger les 80 personnes, dont des enfants en bas âge, qui y étaient logées.

Le gymnase de la Patrotte a été ouvert et aménagé pour accueillir ces sinistrés. Le service a assuré l'approvisionnement et la prise en charge complète de ces personnes pendant 3 jours.

→ **Alerte Météo**

Suite aux évènements météo de décembre 2010 (prévision d'une tempête de neige), le Palais des Sports a été préparé pour héberger d'éventuels sinistrés de la route.

4.5 Les perspectives 2011

- Le service devrait mettre en œuvre un **système informatisé d'alerte de la population** en collaboration avec le pôle SIT afin de pouvoir contacter les habitants en cas de problèmes graves (inondations, pollution, tempête etc...).

- Participation à l'exercice national EVAC'AGGLO organisé les 16 et 17 mars 2011 par la préfecture de région et la zone de défense Nord-Est
- Démarrage des procédures de DUP pour la mise en place des périmètres de **protection des captages d'eau** d'Arnaville et du canal de Jouy

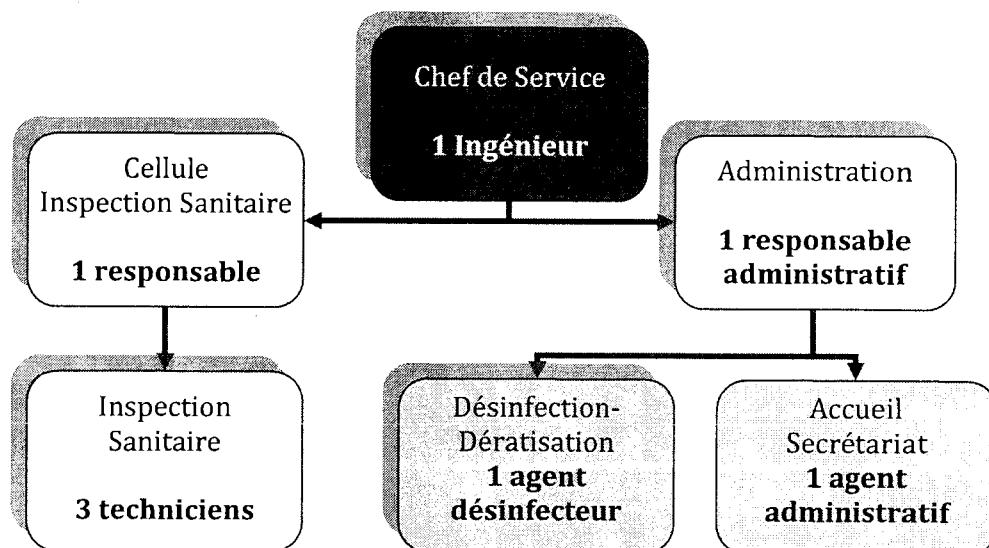
5 Le Service Hygiène et Santé

5.1 Les missions du service

- Faire respecter la réglementation en matière d'hygiène et de santé (hygiène alimentaire, hygiène de l'habitat, contrôle des eaux de baignade, hygiène publique générale, avis du maire sur licences d'exploitation des débits de boisson)
- Suivre les dossiers relatifs à la qualité de l'air, aux nuisances sonores et animer la charte d'implantation des antennes de téléphonie mobile
- Assurer les missions anti-vectorielles et lutter contre la prolifération d'animaux nuisibles
- Gérer les procédures des bâtiments menaçant ruine
- Délivrer les avis sur permis de construire et déclarations de travaux

5.2 Les moyens

Le personnel affecté au service



L'effectif théorique du service est de **8 postes temps plein** (dont 1 poste d'inspecteur sanitaire, vacant au 31 décembre 2010, en cours de recrutement)

Une dotation est versée annuellement par l'Etat pour compenser l'activité du service. En 2010 cette dotation s'est élevée à : **579 036 €**

Les moyens matériels affectés au service figurent en annexe 1

5.3 L'activité

→ Inspection sanitaire

- Contrôle de l'hygiène alimentaire dans les établissements de remise directe et de restauration commerciale dont : 16 contrôles préventifs inopinés, 112 visites pour demandes de licences
- Participation à l'opération Tranquillité Vacances de la Mission Interservices de Sécurité Alimentaire (MISSA)
- Surveillance de l'eau potable et des eaux de baignade (185 contrôles sur 20 bassins)

→ Santé publique

- Suivi des dossiers vaccinaux de la population messine
- Surveillance de l'application des règles relatives à la lutte contre le tabagisme
- Ramassage de seringues usagées sur la voie publique

→ Nuisances sonores

Gestion des plaintes de bruits de voisinage et d'activités : 50 contrôles pour bruit d'activité (bars, restaurants), 13 interventions pour bruit de voisinage

→ Hygiène de l'habitat

- Contrôle de l'hygiène de l'habitat (monoxyde de carbone, insalubrité, humidité) : 129 interventions (3 procédures d'insalubrité irrémédiable, 4 procédures de locaux inhabitables par nature)
- Participation à la mise en œuvre du P.I.G. Habitat Indigne
- 7 procédures d'immeubles menaçant ruine

→ Luttes anti-vectorielles et anti-nuisibles

Interventions de dératisation, désinfection et désinsectisation dans les bâtiments municipaux :

- 67 dératisations
- 1 désinfection
- 52 désinsectisations

- 2 campagnes de dératisation des digues du lac de Madine
- 2 campagnes de dératisation des berges des cours d'eau messins

Lutte contre la prolifération d'animaux nuisibles (sangliers, renards, étourneaux, corneilles)

- 1060 opérations de captures de pigeons

→ **Divers**

- 100 avis sur permis de construire et déclarations de travaux
- 600 renseignements d'urbanisme

5.4 Les faits marquants 2010

→ **Création d'un poste de responsable des inspecteurs**

Afin d'améliorer l'efficacité du service, un poste d'inspecteur a été transformé en responsable des inspecteurs et adjoint au chef de service

→ **Arrêt des désinfections des crèches du CCAS**

Le service d'Hygiène assurait gracieusement la désinfection régulière des crèches du CCAS au rythme d'une par semaine. Du fait de la disparition d'un poste d'agent de désinfection, ce service a été repris par le CCAS

→ **Réorganisation de la capture de pigeons**

La pose systématique de cages-pièges chez les plaignants a été abandonnée au profit d'une expertise de la situation favorisant la prolifération des pigeons. Les lieux de piégeage ont été regroupés sur les points stratégiques, permettant une maintenance plus efficace et moins coûteuse

→ **Standardisation des procédures**

Les procédures de contrôle d'exploitation d'établissement de bouche, de contrôle des logements et des contrôles préalables à l'obtention de la licence de débit de boisson ont été standardisées sur la base d'outils et de rendus communs.

5.5 Les perspectives 2011

→ Le remplacement de deux techniciens sanitaires a été acté. Les nouveaux arrivants seront orientés vers le contrôle systématique des établissements de remise directe de denrées au consommateur, afin de rétablir un rythme soutenu de contrôle dans ce domaine.

ANNEXES

Annexe 1 Moyens matériels

Annexe 2 Organigramme Mairie
juin 2010

Annexe 3 Organigramme Mairie
novembre 2010

Annexe 4 Consommation d'énergie

Annexe 5 Budget énergie

Annexe 6 Installations thermiques

Annexe 7 Prix de l'eau

Dotations en moyens matériels

Service Hygiène et Santé

Véhicules :

2 véhicules affectés à l'inspection sanitaire

1 véhicule affecté à la cellule dératisation, désinfection, désinsectisation.

Matériels spécialisés :

3 sonomètres (2 fixes, un sonomètre de poche)

3 contrôleurs de monoxyde de carbone

1 trousse d'analyse des eaux de piscines

2 thermomètres à sonde

2 testeurs d'huile

3 pistolets d'alarme (effarouchement étourneaux)

1 appareil photos

1 paire de jumelles

72 cages-pièges à pigeons (70 petites, 2 grande capacité)

1 machine à vide d'air

1 nébuliseur électrique

2 thermomètres-hygromètres-enregistreurs.

Outils bureautiques :

8 ordinateurs de bureau

1 ordinateur portable

1 imprimante multifonctions (copie, scan, fax)

1 imprimante couleur

1 imprimante N&B

1 imprimante Fax/Scan

Service Energie et Fluides

Véhicules :

4 Véhicules utilitaires pour l'exploitation des installations thermiques

1 véhicule de service pour le suivi des chantiers du réseau d'eau

Matériels spécialisés :

2 ordinateurs pour la télégestion des chaufferies municipales

2 mallettes de mesure de la combustion

2 contrôleurs universels type « Métrix »

5 thermomètres électroniques
5 enregistreurs de température
1 caméra thermique
4 perceuses
2 échelles

Outils bureautiques :

5 ordinateurs de bureau
1 projecteur
1 imprimante multifonctions (copie, scan, fax)
1 imprimante couleur

Service Protection Civile et Prévention des Risques

Véhicules :

1 véhicule utilitaire spécialisé équipé d'une remorque pour l'antenne d'urgence

Matériels spécialisés :

2 appareils photos numériques
1 télémètre
1 paire de jumelles
1 luxmètre
1 détecteur de conduite
1 hygromètre

Outils bureautiques :

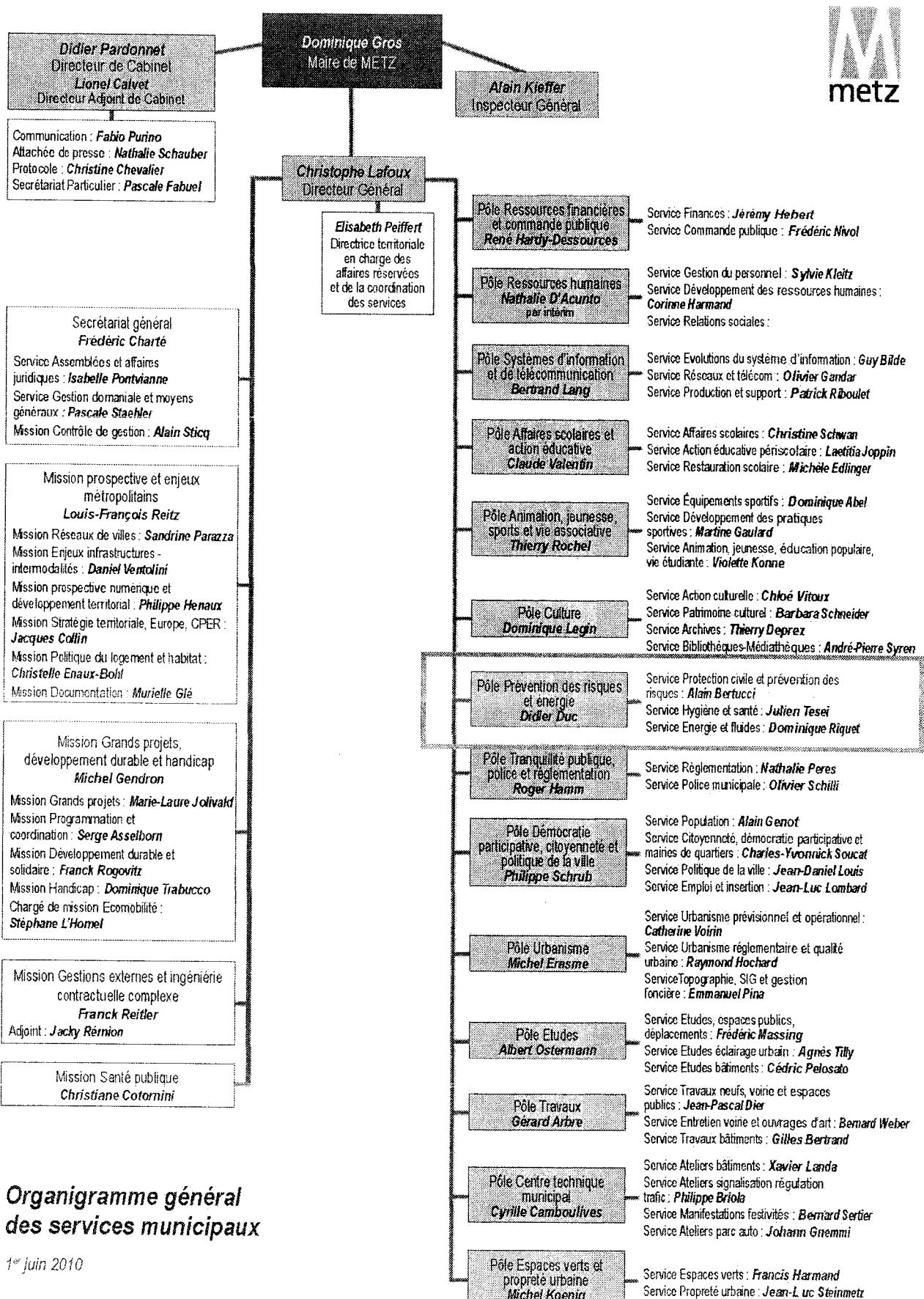
4 ordinateurs de bureau
1 imprimante

Cellule de Gestion

Outils bureautiques :

5 ordinateurs de bureau
1 imprimante

Annexe 2

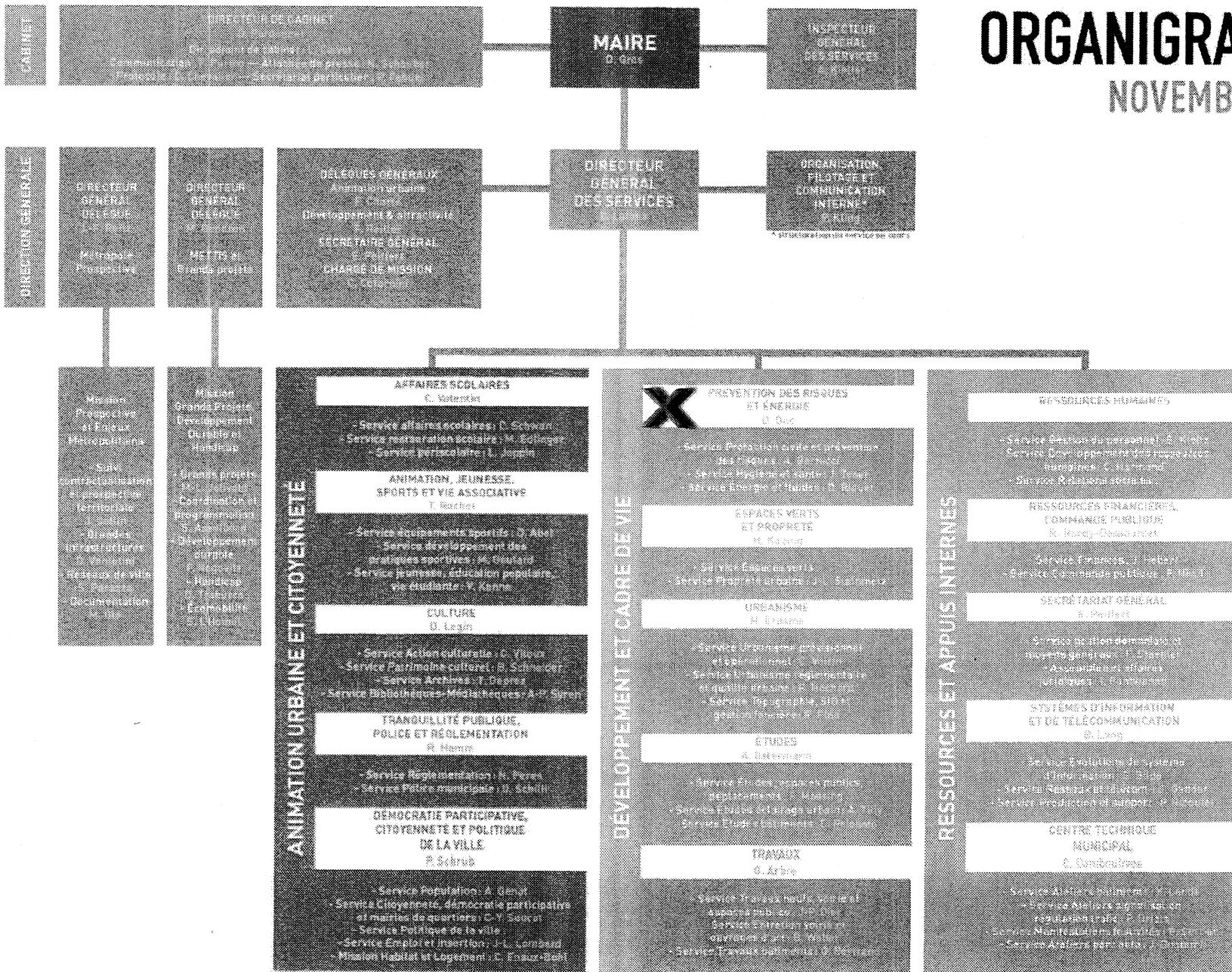


Organigramme général des services municipaux

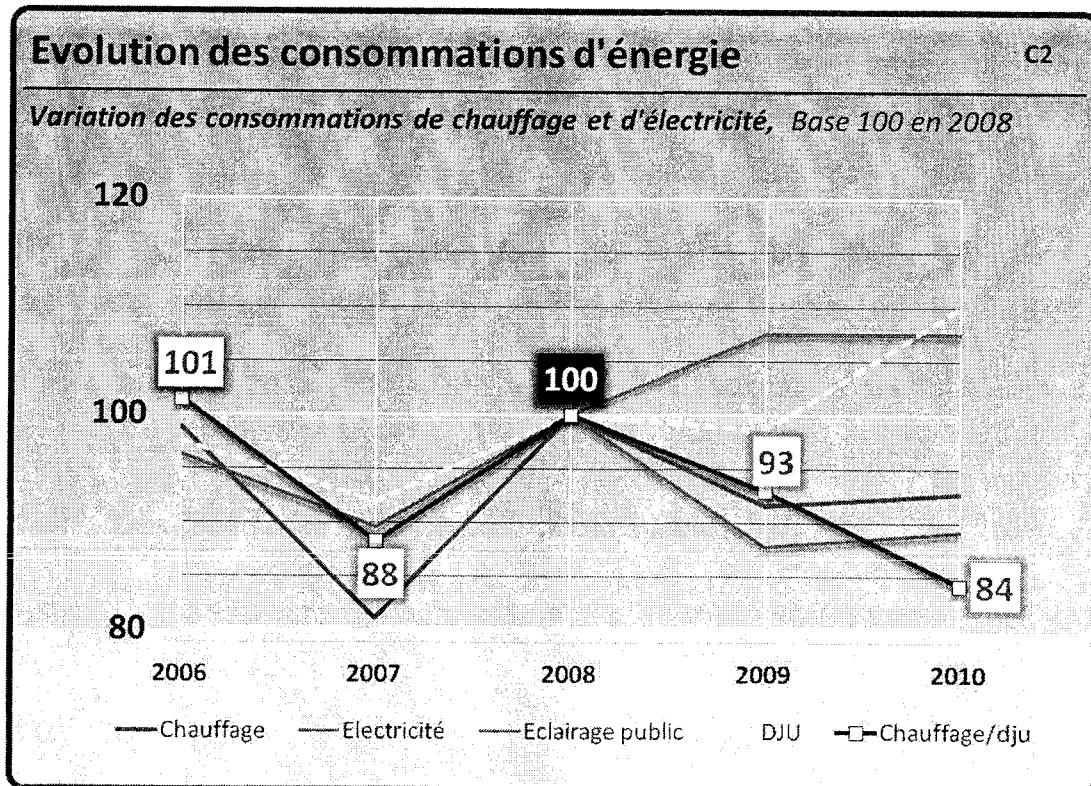
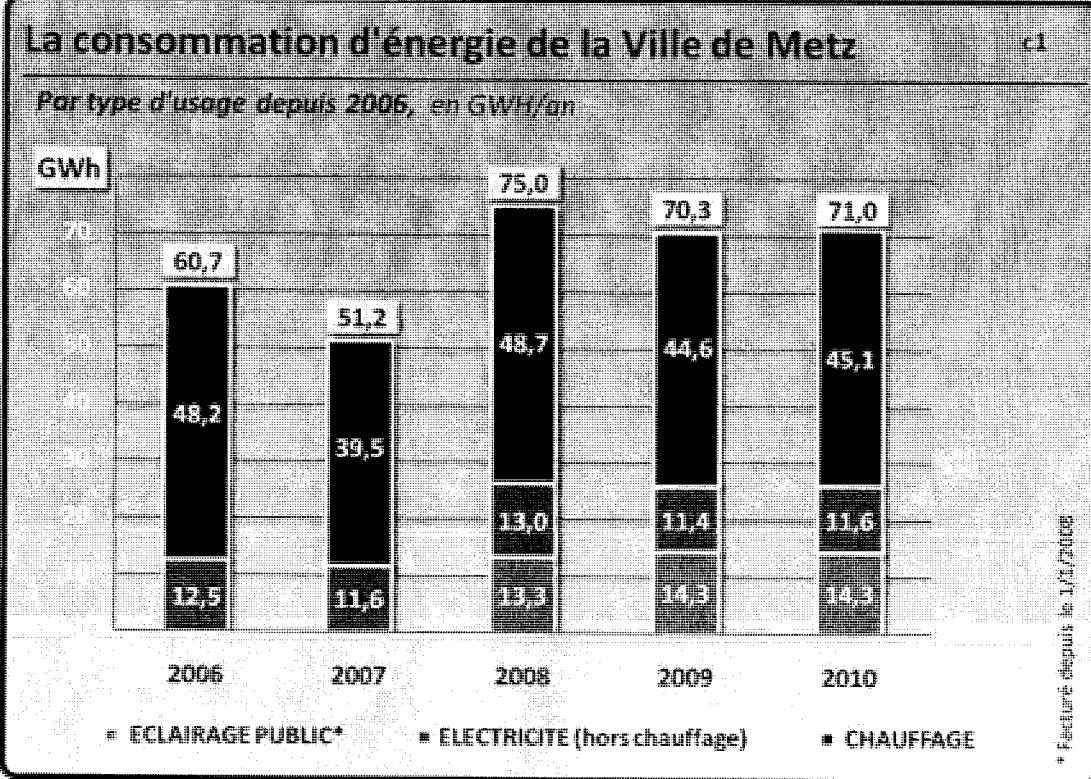
1^{er} juin 2010

ORGANIGRAMME

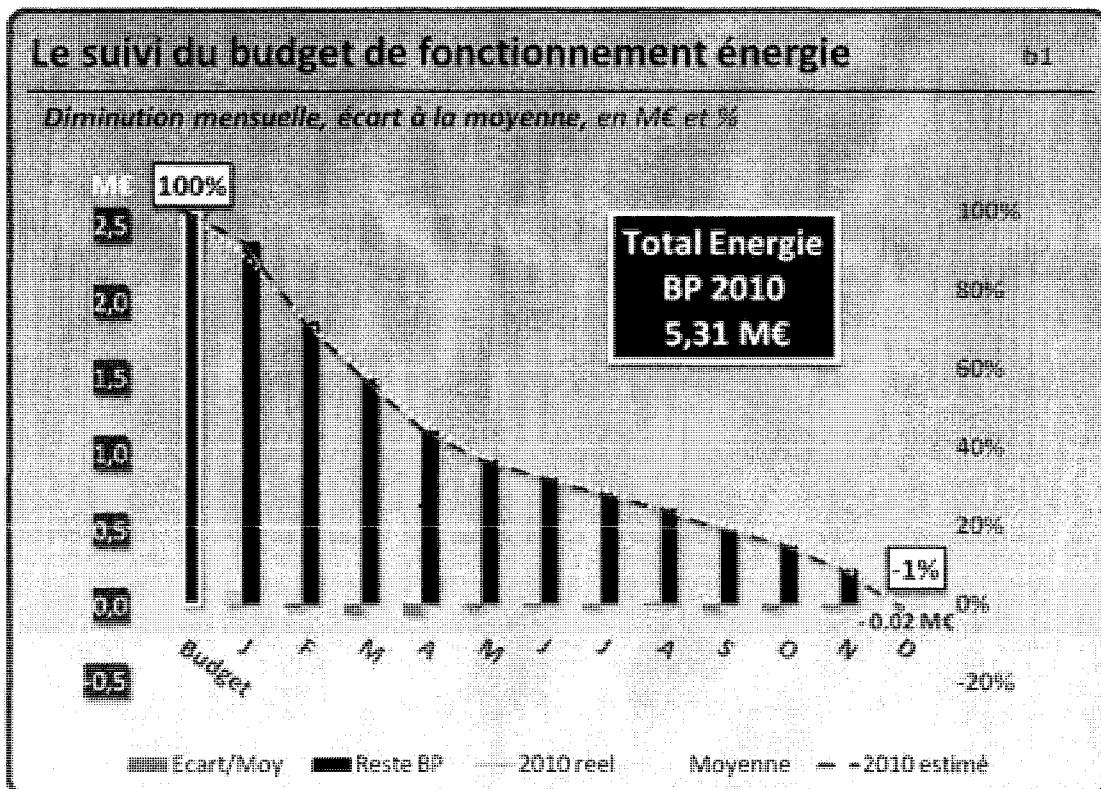
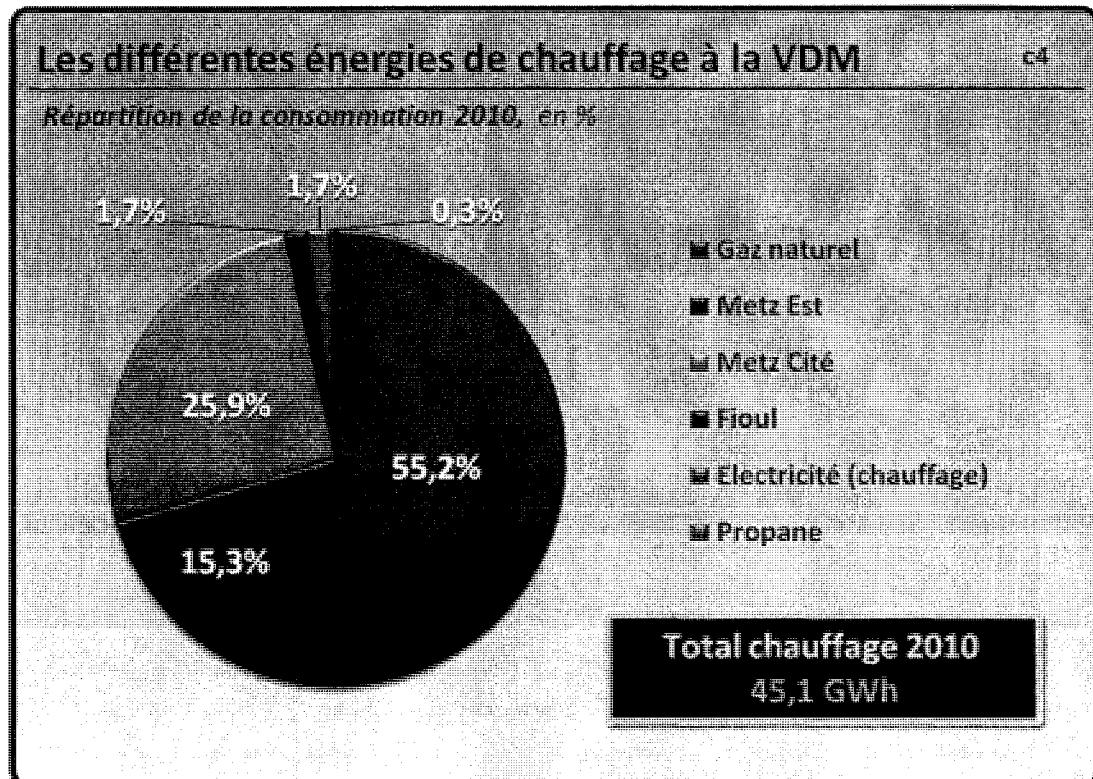
NOVEMBRE 2010



Annexe 4



Annexe 5

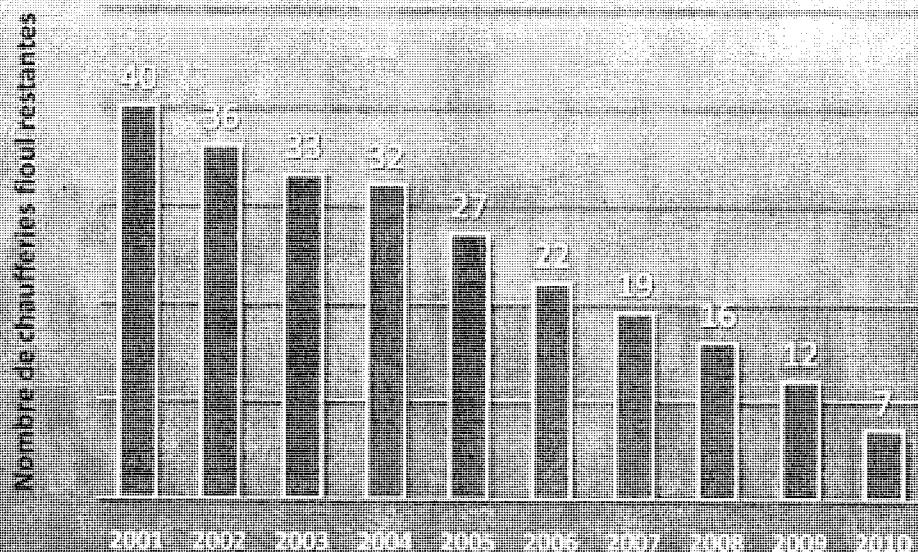


Annexe 6

Les chaufferies fioul à la Ville de Metz

m2

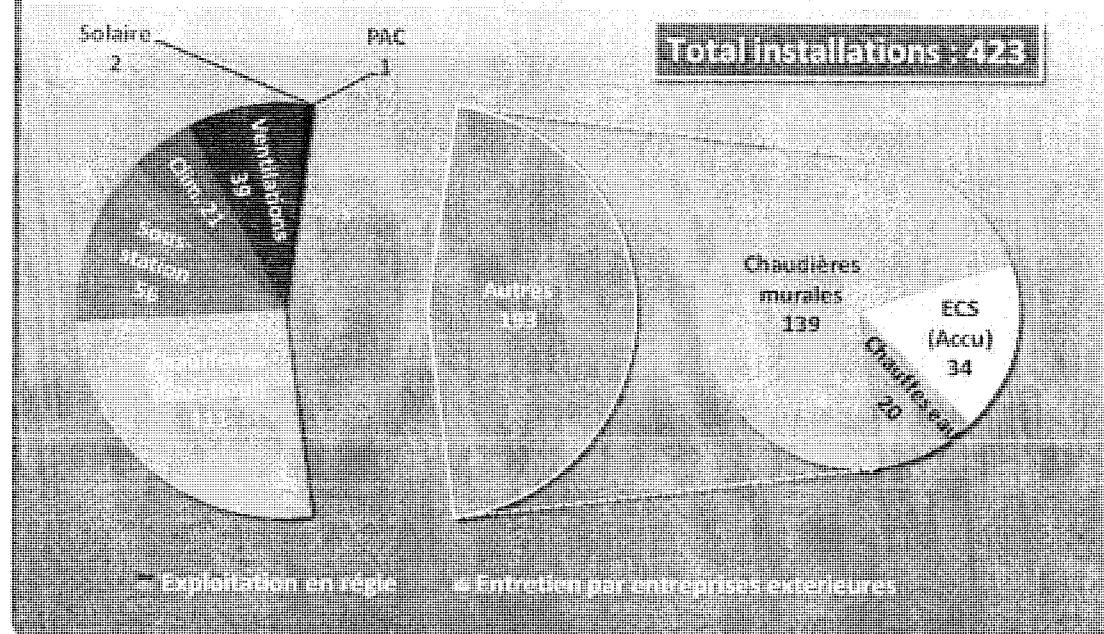
Diminution des chaufferies au fioul depuis 2001, en nb de chaufferies restantes



L'exploitation des installations thermiques

m1

Nombre d'installations entretenues et exploitées en 2010, en nombre



Annexe 7

Evolution du prix de l'eau potable à Metz entre 2008 et 2011

(Valeurs au 1er janvier - Base 120 m³/an)

	2008			2009			2010			2011		
	Tarifs €/m ³	Cout annuel	Prix €/m ³									
Fourniture d'eau		91,72 €	0,7643		112,47 €	0,9373		115,49 €	0,9624		118,66 €	0,9888
Tranche de consommation de 1 à 10 M ³ (SME)	1,0966	10,87 €	0,9593	1,3500	13,00 €	0,1083	1,3380	13,39 €	0,1116	1,3797	13,80 €	0,1150
Tranche de consommation de 11 à 500 M ³ (SME)	0,0956	59,38 €	0,5737	0,3600	83,00 €	0,7333	0,6239	90,63 €	0,7552	0,6110	93,59 €	0,7783
Part Communale (Ville de Metz)	0,0956	11,37 €	0,0956	0,0956	11,47 €	0,0956	0,0956	11,47 €	0,0956	0,0956	11,47 €	0,0956
Assainissement		147,60 €	1,2300		142,80 €	1,1900		142,80 €	1,1900		142,80 €	1,1900
Redevances et taxes		108,28 €	0,9023		110,34 €	0,9195		108,28 €	0,9024		108,48 €	0,9038
Redevance pour pollution domestique (AERM)	0,4240	59,88 €	0,4240	0,3600	56,00 €	0,2740	0,4320	57,84 €	0,4320	0,3600	51,84 €	0,2740
Modernisation des réseaux de collecte (AERM)	0,3020	36,00 €	0,3020	0,0956	36,00 €	0,0956	0,0956	36,00 €	0,0956	0,0956	32,88 €	0,0956
Prélèvement sur la ressource en eau (AERAS)	0,0268	3,22 €	0,0268	0,0355	4,34 €	0,0354	0,0354	4,37 €	0,0354	0,0357	4,37 €	0,0357
Prélevement voies navigables de France (VNF)	0,0035	0,35 €	0,0035	0,0035	0,06 €	0,0037	0,0037	0,08 €	0,0037	0,0037	0,09 €	0,0037
TVA 5,5%		16,72 €			19,06 €			19,71 €			19,28 €	
Prix en € TTC/m³ (hors abonnement)		2,8966			3,0468			3,0548			3,0826	
Abonnement HT	17,04	17,04 €		18,12	18,12 €		18,24	18,24 €		18,72 €	18,72 €	
TVA 5,5%		0,94 €			1,00 €			1,00 €			1,03 €	
Abonnement TTC		17,98 €			19,12 €			19,24 €			19,75 €	
COUT TOTAL en €TTC/an (120m³)		365,57 €			384,73 €			385,82 €			389,67 €	
Evolution (Base 100 en 2008)	100				105,2	5,2%		105,5	0,3%		106,6	1,0%
Hausse annuelle												
Le des réseaux (part SME) conduit à une												
Pas de hausse de la part communale (Ville de Metz) depuis 2008												
Depuis 2009, hausse du prix de l'eau inférieure à l'inflation												

Comparaison des prix de l'eau potable entre Metz et Nancy

(Valeur janvier 2011 - Base 120 m³/an)

	METZ			NANCY			ECARTS		
	Tarifs €/m ³	Cout annuel	Prix €/m ³	Tarifs €/m ³	Cout annuel	Prix €/m ³			
Fourniture d'eau		118,66 €	0,9888		158,62 €	1,3218	+26%		
Tranche de consommation de 1 à 10 M ³ (SME)	1,3797	13,80 €	0,7140		0,4320	51,84 €			
Tranche de consommation de 11 à 500 M ³ (SME)	0,0956	93,59 €	0,7783		0,2740	32,88 €			
Part Communale (Ville de Metz)	0,0956	11,37 €	0,0956		0,0956	0,0956			
Assainissement		142,80 €	1,1900		126,08 €	1,0507	-13%		
Redevances et taxes		108,46 €	0,9038		114,23 €	0,9519			
Redevance pour pollution domestique (AERM)	0,4240	59,88 €	0,4240		0,4320	51,84 €			
Modernisation des réseaux de collecte (AERM)	0,3020	36,00 €	0,3020		0,2740	32,88 €			
Prélèvement sur la ressource en eau (AERAS)	0,0268	3,22 €	0,0268		0,0422	5,08 €			
Prélevement voies navigables de France (VNF)	0,0035	0,35 €	0,0035		0,0304	3,65 €			
TVA 5,5%		16,72 €			20,80 €				
Prix en € TTC/m³ (hors abonnement)		3,0826			3,3244		+7%		
Abonnement HT	18,72 €	18,72 €		38,33 €	38,33 €				
TVA 5,5%		1,63 €			2,11 €				
Abonnement TTC		19,75 €			40,44 €				
COUT TOTAL en €TTC/an (120m³)		389,67 €			439,37 €				
Le prix de l'eau est 7% moins cher à Metz qu'à Nancy									
Une famille de 4 personnes consommant 120 m ³ d'eau par an payera 50€ de plus à Nancy qu'à Metz									
La fourniture d'eau est à Nancy									
Le cout de production de l'eau à Metz									
Le cout de l'assainissement est plus élevé à Metz qu'à Nancy									
L'abonnement est 2 fois moins cher à Metz									

DD_11/03/2011

**Pôle Tranquillité Publique,
Police et Réglementation**

PÔLE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE POLICE ET RÉGLEMENTATION

1 – MISSIONS

1-1 Cellule de Gestion

La Cellule de Gestion créée début 2010 assure la Gestion des Ressources Humaines (180 personnes).

Elle est chargée de la préparation et de l'exécution budgétaire ainsi que de la préparation et rédaction des documents administratifs des Commandes Publiques et l'exécution des marchés.

Elle réalise la gestion administrative du Pôle de ainsi que la gestion des réunions.

De plus, elle assure toute la gestion administrative de la Police Municipale (réponses aux courriers plaignants (1380), réponses aux demandes d'indulgence pour contraventions et mises en fourrière (297), rapports, notes, statistiques, etc..).

Elle est chargée de la gestion de la fourrière automobile qui est une régie très importante, effectue toutes les correspondances aux administrés, aux autres villes et administrations.

Elle centralise et effectue toutes les commandes de matériel, fournitures, matériel informatique et téléphonie et toutes les demandes de travaux.

1-2 Police Municipale

- Les missions de la Police Municipale sont très vastes et s'effectuent principalement sur la voie publique.
- La Direction participe aux réunions de Coordination des polices et à toutes les réunions ayant un lien avec la Police Municipale.
- Les agents sont chargés d'assurer la sécurité des enfants aux abords de 45 établissements scolaires répertoriés par l'administration municipale, en raison de la forte densité du trafic urbain.
- Ils assurent également la régulation du trafic routier, les contrôles routiers, le contrôle du stationnement payant, interdit, gênant et abusif, la mise en fourrière des véhicules en infraction, le contrôle du stationnement et des autorisations d'accès en voies piétonnes, le contrôle du stationnement des poids-lourds de plus de 16 tonnes dans les voies piétonnes et le suivi du stationnement des gens du voyage.
- Ils veillent au respect des arrêtés municipaux et de la réglementation en matière d'affichage et ils vérifient les autorisations d'occupation du domaine public (terrasses, travaux ...).
- Ils participent aux diverses manifestations patriotiques ou culturelles (8 mai, Foire de Mai, Eté du Livre, 14 Juillet, Fête de la Mirabelle, Foire Internationale de Metz, Fêtes Juives, 11 Novembre, Fête de la Libération de Metz, Saint-Nicolas, ...).

- Ils coordonnent les interventions des services d'urgence de la Mairie avec celles des Pompiers et de l'Hôtel de Police.
- Ils effectuent la surveillance de 158 établissements scolaires et bâtiments communaux à partir d'une centrale d'alarmes installée au Poste de Police.
- Ils assurent la surveillance des habitations dans le cadre de « l'Opération Tranquillité Vacances » lors de toutes les vacances scolaires.
- Le PC situé au 57/59 rue Chambière dirige les activités et recueille les informations de des agents du service (Agents de Police Municipale, Gardes Champêtres, Agents du Surveillance de la Voie Publique).
- Les agents assurent la sécurité de l'Hôtel de Ville en effectuant des rondes.
- Tous les jours, de 18h45 à 8h15 ainsi que les samedis après-midi, les dimanches et jours férié, ils prennent en charge le standard téléphonique.
- L'équipe de nuit (21h à 7h depuis le 1er juin, avant 19h à 7h) assure la saisie informatique des timbres-amendes dressés par le Service.
- L'équipe de soirée est chargée d'assurer la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques dans les différents quartiers de METZ, ainsi qu'au centre-ville.
- L'équipe de vidéosurveillance assure au sein du Poste de Commandement la surveillance des voies piétonnes et leur contrôle d'accès 24h/24h, 365 jours par an ainsi que la surveillance des quartiers Patrotte, Metz-Nord.
- Depuis le 01 er juin 2009, l'unité de Quartier assure la police de proximité dans tous les quartiers de la ville.
- La police municipale assure également une permanence dans les mairies de quartiers.

1-3 Réglementation – Foires et Marchés

Le service de la Réglementation accueille les usagers du service public en vue de les renseigner et de réceptionner leurs demandes relatives à la gestion du domaine public communal et aux pouvoirs de la police administrative du Maire.

Cet accueil téléphonique et physique se fait désormais depuis le bâtiment municipal situé au 1, rue des Tanneurs. Le service a été complètement réorganisé depuis juin 2009 : il comprend une direction et trois bureaux dont les missions sont détaillées ci-après.

1-3-1 Réglementation

– Direction

- Accueil du public et réorientation des demandes vers les bureaux concernés,
- Secrétariat,
- Suivi et réponse à des courriers divers : tout usager des voies publiques, enquêtes, relations entreprises et concessionnaires, doléances ...
- Planification de la charge de travail,
- Soutien et ressources pour les autres bureaux,
- Organisation du service, en lien avec la Cellule de Gestion

- Tableau de bord
 - Tableaux d'activités
 - Plannings des congés, stages, formations
 - Statistiques diverses (heures supplémentaires, accueil public, etc..)
 - Commandes de matériel
- Gestion de dossiers spécifiques :
- Aires d'accueil des gens du voyage : aire de Blida (40 places), aire de Magny procédure administrative pour création d'une nouvelle aire (40 places). Gestion et suivi des demandes de subventionnement auprès des services de l'Etat.
 - Semi-marathon et Marathon de Metz
 - Convention d'occupation du domaine public pour les locaux du Marché couvert
 - Mise en place et gestion de la taxe locale sur la publicité extérieure
 - Marché négocié portant sur les dispositifs publicitaires sur le ban communal.

– Bureau Animations et Réglementation

- Tenue d'un registre d'enregistrement et mise à jour quotidienne.
- Instruction et coordination des dossiers de demande d'autorisation d'organisation de manifestations à caractère sportif, culturel et ludique dans des lieux publics.
- Instruction des demandes d'ouverture de buvette ou d'organisation de concerts dans des lieux publics ou privés.
- Renouvellement des cartes de stationnement des chauffeurs de taxi, instruction des dossiers lors d'un changement de licence, tenue et mise à jour d'une liste d'attente de création des autorisations de stationnement, établissement de l'attestation pour la détaxe de carburants.
- Enregistrement des dépôts de statuts de syndicats professionnels et mise à jour permanente des dossiers lors de modifications statutaires ou de composition des bureaux syndicaux, transmission au Procureur de la République.
- Emission d'avis relatifs au rattachement des SDF à la Commune de Metz et transmission en Préfecture et réception des courriers SDF et distribution.
- Instruction du dossier de circulation du petit train touristique de Metz
- Enregistrement des chambres d'hôtes et transmission aux organisations concernées.
- Instruction des demandes de transfert de débit de tabac
- Archivage du service.

– Bureau Circulation

- Instruction et suivi des demandes de prises d'arrêtés temporaires concernant tous les travaux, cérémonies, manifestations, interventions sur le domaine public.

- Instruction et suivi des demandes de prises d'arrêtés permanents concernant la réglementation routière de la totalité des rues et places messines avec une saisie informatique du Code dans son contexte actuel avec la nouvelle application.
- Assurer la légalité des arrêtés, l'affichage, la publication et l'expédition de chaque exemplaire à tous les destinataires.
- Gestion administrative des voies piétonnes : réception des demandes, instruction des dossiers, envoi des contrats de mise à disposition des télécommandes, délivrance des télécommandes d'accès aux voies piétonnes, envoi de macarons à apposer sur les pare-brises.
- Mise à jour des autorisations d'accès au centre piétonnier.
- Instruction et délivrance d'autorisations de stationner à proximité des crèches messines et du Conservatoire Régional pour les personnes allant quérir leurs enfants.
- Instruction et délivrance d'autorisations exceptionnelles pour stationnements temporaires : déménagement ou enlèvement de courte durée de gravats, de mobiliers, d'objets encombrants ...
- Instruction et réponses aux usagers concernant la circulation et le stationnement sur les voies messines.

- Bureau Foires et Marchés

- Gestion des marchés: 1 marché couvert et 8 marchés de plein vent
 - Réception et réponse aux demandes de places, mise à jour de la liste d'attente,
 - Attribution des places et courriers d'information, circulaires aux commerçants,
 - Gestion des déplacements des marchés (notes + courriers divers),
 - Interventions diverses pour assurer le bon déroulement des marchés.
- Plus spécifiquement pour le Marché Couvert :
 - Relations avec les commerçants,
 - Attribution de stands vacants et suivi des travaux
 - Suivi des travaux de restructuration du Marché Couvert,
 - Collaboration à l'étude économique relative au Marché Couvert,
 - Etude technique : dossier relatif au marché public, choix du prestataire, suivi du dossier,
 - Récupération des charges du Marché Couvert,
 - Interventions auprès des services pour effectuer des réparations diverses.
- Gestion de la publicité et des enseignes :
 - Vérification du parc des panneaux publicitaires et de leur conformité,
 - Mise en recouvrement de la redevance due par le concessionnaire,
 - Répression de l'affichage sauvage,

- Contrôle des déclarations préalables,
- Instruction et suivi des dossiers de demandes d'enseignes
- Contrôle sur place agent assermenté.

- Gestion de certaines parties du domaine public :

- Instruction et suivi des occupations du domaine public à caractère commercial (terrasses, kiosque à journaux, étalages, chevalets, traçage des terrasses selon le plan d'implantation établi par le service...),
- Ventes saisonnières (glaces, marrons, beignets, sapins de Noël),
- Délivrance d'autorisations et suivi des dossiers,
- Courriers réponses à des correspondances telles que des problèmes de chevalets, demandes de bacs à plantes devant les commerces, enseignes en infraction, plaintes concernant les terrasses ,
- Contrôle sur place par un agent assermenté.

- Fêtes Foraines

- Gestion administrative des demandes et de l'occupation de l'espace public en coordination avec les services de la Ville pour l'implantation et la mise en place des métiers,
- Gestion des emplacements sur place,
- Elaboration du plan d'implantation,
- Traçage,
- Suivi des mesures de sécurité des manèges.

- Suivi du calendrier des permanences de dépannage remorque : attribution des permanences et diffusion de l'information
- Campagnes d'information sur voie publique et stands d'information

- Régie :

- Encaissement des droits de place pour le bureau, tenue des comptes.

2– LES MOYENS

2-1 Direction

Effectif : 1 Directeur de Pôle

Matériel : 1 PC

2-2 Cellule de Gestion

Effectif :

- 1 Rédacteur chef - Responsable
- 1 Rédacteur Principal
- 1 Adjoint administratif principal 1^{ère} classe
- 3 Adjoints Administratifs 1^{ère} Classe
- 2 Adjoint Technique 2^{ème} classe
- 1 Adjoints Administratifs 2^{ème} classe

Matériel :

- 9 PC
- 3 imprimantes laser multi bacs
- 1 imprimante laser couleur
- 2 photocopieurs
- 1 photocopieur couleurs
- 2 télécopieurs

2-3 Police Municipale

Direction :

Effectif : 2 Chefs de Service

❖ **Coordination Générale**

Effectif : 5 Chefs de Service de Police Municipale dont 1 détaché à la Réglementation.

Matériel :

- 1 serveur
- 5 PC
- 1 IMac
- 1 imprimante laser multi bacs
- 1 imprimante jet d'encre couleur
- 1 télécopieur
- 1 photocopieur
- 1 déchiqueteuse

❖ En plus du personnel énuméré ci-dessus, et pour exercer entre autres ses missions sur la voie publique, la tenue du PC et de la vidéosurveillance, la Police Municipale dispose de **146 agents** dont :

- 1 Chef de Police
- 14 Brigadiers-Chefs Principaux
- 16 Brigadiers
- 48 Gardiens
- 20 Agents de Surveillance de la Voie Publique
- 25 Auxiliaires Féminines de Sécurité sont affectées uniquement aux sorties d'écoles
- 09 Agents chargés de la vidéosurveillance.
- 10 gardes champêtres

Les **moyens matériels** se composent de :

- au Poste de Commandement : 2 PC munis d'une imprimante, 1 dispositif alarme-incendie et 1 télécopieur.
- à la vidéosurveillance : 4 PC, 1 imprimante et 11 écrans.

Pour les missions de voie publique :

- 10 véhicules sérigraphiés
- 24 motos 125 cm³
- 4 scooters
- 3 camions fourrières
- 14 sabots véhicules légers, 2 sabots 4X4 et 2 sabots poids-lourds.

Chaque agent dispose d'une paire de menottes, d'un bâton de défense (Tonfa), d'une bombe aérosol et d'une paire de gants en latex. La Brigade de Soirée possède 8 Flashballs.

Les véhicules sont équipés d'une trousse à pharmacie et d'un extincteur.

Pour communiquer, le service possède des radios :

- 83 émetteurs récepteurs
- 5 postes « station directive »
- 5 postes mobiles dans les véhicules
- 1 poste mobile dans chacun des 2 camions fourrières

2-4 Réglementation

Direction

Effectif :	1 Attaché Principal – Chef de Service 1 Rédacteur Chef 1 Adjoint Administratif Principal 2ème Classe
------------	--

Matériel :	3 PC 1 Imprimante laser multifonctions (fax-scan-photocopieur)
------------	---

partagée avec le Bureau Animations
1 grand photocopieur

Bureau Animations

Effectif : 1 Chef de Service de classe supérieure
 2 Rédacteurs Chefs
 1 Rédacteur
 1 Adjoint Administratif Principal 2^{ème} Classe
 1 Brigadier

Matériel : 6 PC
 1 Imprimante laser double bacs
 1 Imprimante couleur
 1 Destructeur

Bureau Circulation

Effectif : 1 Attaché
 1 Rédacteur
 1 Adjoint Administratif 1^{ère} Classe

Matériel : 3 PC
 1 Imprimante laser multifonctions (fax-scan-photocopieur)
 partagée avec le Bureau Foires et Marchés

Réglementation – Foires et Marchés

Effectif : 1 Rédacteur Chef
 1 Adjoint Administratif Principal 1^{ère} Classe
 1 Adjoint Administratif 1^{ère} Classe
 4 Adjoints Administratifs 2^{ème} Classe
 1 Adjoint Technique Principal 2^{ème} Classe
 1 Gardien de Police Municipale

Matériel : 6 PC
 1 imprimante

3– ACTIVITES

3-1 Cellule de Gestion

- Ressources Humaines

- Gestion des effectifs : recrutement, mobilité interne, départs, remplacements...
- Gestion des avancements, échelons, grades
- Gestion de l'emploi du temps des agents
- Gestion des absences malades

- Gestion des congés annuels
- Etablissement des ordres de mission
- Gestion des dotations d'indemnités et d'heures supplémentaires (saisie et préparation de l'état)
 - Gestion horaire dynamique (180 personnes)
 - Gestion visites médicales
 - Mise en œuvre des plans de formation (gestion des inscriptions et départs en formation)
 - Evaluations individuelles – notations (diffusion des formulaires, centralisation après entretien, saisie).

- Gestion administrative

- Diffusion notes générales
- Préparation/diffusion note interne au pôle
- Délibération (centralisation, vérification)
- Organisation et suivi des réunions internes
- Accueil téléphonique et physique
- Réception traitement et diffusion d'informations
- Réalisation et mise en format de travaux bureautiques
- Organisation et planification des réunions et de l'agenda de l'équipe
- Tri, classement et archivage de documents
- Organisation permanente de la vie professionnelle
- Suivi des projets – activité direction – tableau de bord

- Finances

- Préparation budgétaire
- Exécution budgétaire
- Tableau de bord financier
- Correspondances services et commerçants

- Commande Publique

- Accompagnement à la rédaction de cahier des charges
- Veille juridique

- Administration Police

- Enregistrement courriers
- Rédaction et réponses administrés
- Classement
- Statistiques
- Secrétariat
- Gestion parapheur électronique
- Suivi courriers MA, NP

- Fourrière Automobile

- Enregistrements et restitutions véhicules
- Régie (importante)
- Correspondances administrés
- Correspondances autres villes et administrations
- Classement
- Statistiques

- Logistique

- Commande matériel et fournitures
- Gestion de travaux divers Pôle
- Commande matériel informatique et téléphonie

3-2 Police Municipale

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'interventions de la Police Municipale dans le cadre de ses missions sur la voie publique de 2007 à 2010 :

INTERVENTIONS	2008	2009	2010
Entrées et sorties d'écoles tenues par les gardiens de police	705	507	977
Entrées et sorties des écoles tenues par les ASVP	481	770	1339
Fourrières et Sabots de Denver			
Véhicules enlevés ou rendus sur place	3583	2991	2794
Véhicules déplacés (manifestations, cérémonies, inondations,...)	202	623	758
Pose d'un Sabot de Denver	53	4	/
Contrôle des voies piétonnes			
Timbres-amendes en journée	2029	4587	9538
Timbres-amendes en soirée	750	1390	3508
Timbres-amendes cyclistes	2	/	/
Nombre d'opérations de contrôles routiers			
Contrôles routiers effectués	645	626*(1)	568
Verbalisations			
Circulation interdite de véhicule (voies piétonnes, couloir bus)	72	397	345
Défaut de maîtrise du véhicule suite à excès de vitesse	48	58	60
Défaut de papiers (disque A, visite technique ...)	1783	2794	2899
Défaut d'équipements des véhicules ou équipements défectueux	86	93	107

Excès de vitesse	1382	862	965
Non port de la ceinture de sécurité ou du casque	93	107	70
Non présentation de papiers (permis, carte grise, assurance)	421	334	327
Non respect de l'arrêt imposé par un feu rouge et orange ou du stop	479	527	357
Non respect de la priorité des piétons	2	8	2
Stationnement gênant sur emplacements GIG-GIC	525	1242	1299
Stationnement payant, gênant, interdit et abusif	83100	102166	111839
Utilisation d'un téléphone portable en conduisant	384	458	300
Autres (franchissement de ligne continue, changement de direction sans avertisseur, mauvaise utilisation des feux, conduite d'un véhicule malgré une immobilisation, ...)	287	2343	1758
Total des verbalisations	88 662	111389	120328
PV de contravention pour non respect des arrêtés municipaux			
Affichage sauvage et sur tout ouvrage situé sur domaine public	0	0	6
Affichage sauvage	5	10	1
Consommation d'alcool sur la voie publique	117	68	176
Déjections canines	15	145	108
Dépôt d'ordures sur voie publique	1	1499	1161
Divagations canines	3	0	14
Embarras de la voie publique	2	0	0
Enseigne sans autorisation préalable VDM	2	0	0
Enseigne véhicule publicitaire	0	0	0
Exercice d'une profession en violation d'un arrêté municipal	0	0	0
Mendicité	28	47	88
Non respect de l'arrêté municipal de la Braderie	2	0	0
Ouverture d'un établissement en dehors des horaires autorisés	1	0	0
Prostitution	403	93	0
Regroupement de chiens	1	16	10
Tapage contre la tranquillité du voisinage	2	0	0
Vente non autorisée	2	0	2
Nombre de vacations intervenant dans le cadre de manifestations diverses			
Fête de la Mirabelle	115	40	58
Foire Internationale de Metz	127	80	110
Nuit Blanche	0	54	35
Manifestations patriotiques	61	25	79
Divers (concerts, fête APM, match foot, braderie, brocante ...)	645	807	536

Nombre de vacations intervenant pour			
Renfort circulation (manifestations, accident de la route ...)	1049	1021	963
Renfort Antenne d'Urgence	35	15	14
Renfort marchés	308	302	311
Respect réglementation (place d'Armes et Cathédrale)	608	604	608
Relevé journalier des caravanes (nomades)	732	614	168
Opérations « ordures ménagères »	0	211	217
Nombre de vacations pour			
Visites officielles	7	5	13
Conseils municipaux	20	20	18

(1) Dont 192 opérations de contrôles préventifs en zone de rencontre

Dans le cadre de « l'**Opération Tranquillité Vacances** » du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, 22 agents ont parcouru 6 322 kms. Ils ont assuré la surveillance de 7927 appartements ou pavillons.

Les **recettes** des fourrières, des Sabots de Denver, des horodateurs et du parking de la Cour du Marché Couvert sont les suivantes :

RECETTES	2008	2009	2010
Fourrières	276 934,11	231 508,00	331 146.83
Sabots de Denver	371,00	7,00	0
Horodateurs	2 274 308,25	2 187 246,00	2 217 105.62

3-3 Réglementation

Certaines rubriques ont été créées depuis 2010.

a– Direction

- Remise à jour des divers formulaires
- Tableaux de bords, tableau de suivi de l'activité du service

	2008	2009	2010
Nombre de personnes accueillies	8736	8689	7932
Nombres d'appels téléphoniques reçus	1325	2000	6984

❖ **AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

1°) Aire de Blida : 40 places

- **17, avenue de Blida** : Subventions/dossier de subvention
- Suivi de la DSP et réunions avec le gestionnaire et les services

2°) Aire de Magny

- **Etude d'impact** : élaboration du Cahier des Clauses Techniques Particulières, procédure de marché public, attribution du marché en fonction du candidat retenu, procédure de DUP – réunions.

❖ **SEMI MARATHON ET PREPARATION DU MARATHON**

- Instruction des dossiers concernant l'occupation du domaine public

❖ **CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC** pour les locaux situés 16 place de Chambre

Suivi du contrat de location des locaux

❖ **MARCHE NEGOCIE PORTANT SUR LES DISPOSITIFS – NOMBRE DISPOSITIFS PUBLICITAIRES**

L'ancienne concession arrivant à échéance le 31 décembre 2010, un marché négocié a été passé pour une durée de 6 ans pour permettre à la Ville de Metz de continuer à percevoir une redevance annuelle dans le cadre de la mise à disposition d'emplacements publicitaires.

❖ **Taxe Locale sur la Publicité Extérieure – Statistiques**

	2008	2009	2010
Nombre de dossiers redevables (courriers)			373
Nombre de contestation (courriers, appels)			157

b– Bureau Animations

❖ **Animations à caractère national et régional sur la Ville de Metz, dont un chiffrage sur le nombre de public présent**

PERIODE	MANIFESTATION	2008	2009	2010
mars	Semaine de l'artisanat	3 000	13 000	7 000
avril	La Quentinoise	1 300	1 953	1 951
	Braderie du XXè Corps Américain	90 stands brocante 98 stands braderie	90 stands brocante 98 stands braderie	100 stands brocante 118 stands braderie
	Semi-marathon	x	2 100 participants	2 000 participants
Mai	Fête du pain	2 000	2 000	2 000
	Marche Metz-Nancy	1 800	2 033	1 800
	Inauguration POMPIDOU	x	x	51 000
juin	Circuit de Lorraine	?	150 cyclistes	150 cyclistes
	Eté du livre	30 000	30 000	30 000
	Marche Gourmande	800	1350	1 400
	Gay Pride	x	x	2 000
	Fête Quattropole	x	x	10 000
	Fête de la Musique	30 000	30 000	30 000
	Apéro Géant		2 500	4 500
	Mosella (concert)			4 000
juillet/août	Metz Plage	29 000	60 000	107 000
	Metz en Fête			20 000
juillet	Défilé militaire		plusieurs milliers	
	Feu d'artifice			Annulé
août	Mongolfiades	400	800	800
	Mirabelle			
	Concert + Feu d'artifice	40 000	35 000	50 000
	Corso	10 000	15 000	10000
septembre	Brocante Outre-Seille		20 000	Plusieurs milliers
	Place des Savoir-faire (journée Européennes du Patrimoine)	x	x	8 000
	Randonnées des Lavoirs	x	x	1 300 vététistes
	Marathon 7km Haganis			1 688 participants
	Haganis	x	x	547 participants
octobre	Nuit Blanche	30 000	70 000	110 000

	Des Toques et des Etoiles	x	x	50 000 visiteurs (dont 4 000 pour le repas)
septembre/octobre	"Campus On Air"	5 000 (sur 3 jours)	x	Annulé
	40 ans de l'Université	x	x	500 environ
novembre/ décembre	Marché de Noël	2 000 000	2 000 000	2 000 000
décembre	Marche Metz Illuminée	6 300	6 000	7 000
	Saint Nicolas	25 000	20 000 sur le parcours 6 000 place d'Armes	25 000
	TOTAL	2 265 000	2 342 907	2 539 864

	2 008	2 009	2 010
Manifestations à caractère sportif, culturel, ludique, cirque...	646	736	824
Dépôts, créations et modifications de statuts des syndicats professionnels + transferts + courriers divers	60	66	80
Licences de Taxis sur la Ville de Metz depuis longtemps	115	115	115
Successions Licences de taxis	6	9	7
Courriers pour inscriptions sur liste d'attente	14	10	10
Envoi cartes professionnelles + changement véhicules		20	44
Transfert Débit de Tabac		1	0
Réception et suivi des courriers SDF - Commune de rattachement	9	10	6
Registres paraphés	29	29	20
Courriers divers (ouverture magasin, demande de Noël, soldes, stock et récolte de vins)			20
Chambre d'hôte			18

c- Bureau Circulation

MISSION DU BUREAU	2008	2009	2010
Arrêtés temporaires	747	781	953
Arrêtés permanents	20	27	73
Autorisation exceptionnelle pour stationnement temporaire	2408	3458	3522
Nombre de dossiers gérés pour les voies piétonnes	950	980	998
Nombre de courriers pour les voies piétonnes	2950	3150	3220
Autorisations pour crèches et écoles	375	395	402
Courriers FIM (Riverains)	2300	2300	2300

d- Bureau Foires et Marchés

MISSIONS DU BUREAU

ENSEIGNES

	2 008	2 009	2 010
Demandes de pose d'enseignes -stores - spots	147	131	131
Courriers divers enseignes (infractions, régularisations...)			27

TERRASSES

	2 008	2 009	2 010
Exploitations de terrasses: nombre total de dossiers été + hiver		198	217
Terrasses d'été: instruction de nouvelles demandes, modifications et refus	20	24	50
Terrasses d'hivers: instruction de nouvelles demandes, modifications et refus	27	3	2
Contrôles des terrasses sur site	95	153	217
Courriers divers: manifestations, travaux, réponses plaintes, rappel à l'ordre...			94

ETALAGES

	2 008	2 009	2 010
Gestion des étalages (nombre de dossiers de présentoirs, machines à glaces, rôtissoires...)			39
Contrôle des déclarations préalables			37

PUBLICITE

	2 008	2 009	2 010
Correspondances publicité (courriers divers, infractions...)	110	75	78
Campagne d'information	29	27	31
Contrôle des déclarations préalables	10	15	10

MARCHES

	2 008	2 009	2 010
Demandes de place de marché	341	252	275
Courriers divers (marchés couverts et découverts)	123	98	105

MARCHES DECOUVERTS (368 emplacements en moyenne)

LIEUX	JOURS	NOMBRE DE STANDS
Marché Central Place Jean-Paul II	samedis	125
Place du Marché Auguste Foselle	Mardis et vendredis	68
Place Saint Livier	Mercredis	69
Avenue de Nancy	Mercredis	13
Avenue de Nancy	vendredis	16
Place Mangin	jeudis	3
Place Saint Louis	jeudis	6
Marchés aux Camelots	3 dimanches de décembre	37
Halle des Maraîchers rue Gaston Ramon		1

MARCHE COUVERT (18 emplacement)

LIEUX	JOURS	NOMBRE DE STANDS
Marché Couvert	Ouverture du mardi au samedi	14 commerces + 1 restaurant ("LA PLACE CAFE")

FETES FORAINES

	2008	2009	2010
Demandes d'emplacement concernant les foires et fêtes attractives	62	53	57

LIEUX	PERIODES	NOMBRE DE METIERS
Carnaval, Esplanade	13 février au 21 mars 2010	36 métiers forains
Foire de Mai	7 mai au 30 juin 2010	Aide matérielle
Mirabelle	20 août au 5 septembre	17 métiers forains
Devant-les-Ponts place du 14 juillet	3 au 14 juillet 2010	6 métiers forains
Sablon, place Saint-Livier	3 sept. Au 13 sept. 2010	7 métiers forains

VENTES SUR LA VOIE PUBLIQUE

	2008	2009	2010
Nombre de stands permanents (glaces + plan d'eau, vent de marrons et de beignets,...) + nouvelles demandes et refus (pizzeria, rôtisserie, snack,...)		41	46
Nombre de stands ponctuels (vente de sapin de Noël, Toussaint, vente de muguet) + nouvelles demandes et refus		30	36

CALENDRIER DE REMORQUAGE

Nombre	5
Nombre de courriers	15

4- PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4-1 Cellule de Gestion

- Mise en place d'un service d'objets trouvés.
- Diminution des délais de réponse aux demandes des administrés.
- Ouverture des bureaux de la Cellule de Gestion le vendredi après-midi.

4-2 Police Municipale

- Réduire les infractions au Code de la Route et le nombre des accidents.
- Améliorer les conditions de sécurité des personnels dans l'exercice de leurs missions.
- Améliorer le service au public par une meilleure circulation de l'information et un meilleur traitement des données (informatisation).

4-3 Réglementation

- Améliorer le service au public par une meilleure circulation de l'information et un meilleur traitement des données (informatisation).
- Améliorer les conditions de sécurité des personnels dans l'exercice de leurs missions.
- Ouverture du Service de la Réglementation au public le vendredi après-midi.

5 – FORMATIONS

Durant l'année 2010, les agents du Pôle Tranquillité Publique – Police et Réglementation ont participé à diverses formations (initiales, obligatoires...) stages, concours, examens professionnels...

A ce titre :

- 5 agents ont clôturé en 2010 leur Formation Continue Obligatoire commencée en 2008 ou 2009 (10 jours)
- 8 agents ont effectué et clôturé leur Formation Continue Obligatoire 2010 (81 jours)
- 2 agents ont effectué et non clôturé leur Formation Continue Obligatoire 2010 (14 jours)
- 1 agent a terminé sa FIA de Chef de Service de Police Municipale (12 semaines de stage théorique et 5 jours de stage pratique d'observation)
- 2 agents ont effectué leur FIA de Gardien de Police Municipale (34 semaines de stage théorique et 40 jours de stage pratique d'observation au total)
- 1 agent a commencé sa FIA de Gardien de Police Municipale (12 semaines de stage théorique et 14 jours de stage pratique d'observation)

- 2 agents ont terminé leur FIA de Gardien de Police Municipale (28 semaines de stage théorique et 39 jours de stage pratique d'observation au total)
- 2 agents ont effectué leur stage de formation d'intégration (2 x 5 jours)
- 4 agents ont effectué leur FIA de Garde-champêtre (44 semaines de stage théorique et 40 jours de stage pratique d'observation)
- 23 agents ont participé à deux séances d'entraînement de LBD -lanceur de balles de défense- (2 heures par séance et par agent)
- 3 agents ont participé à une séance de ratrappage de LBD (2 heures par agent)
- 3 agents ont effectué le stage « utilisation du défibrillateur semi-automatique et automatique » (1/2 journée par agent)
- 28 agents ont effectué une formation manipulation d'extincteurs (3 heures par agent)
- 4 agents ont participé au stage : « Conduite en situations difficiles « hivernales, routes glissantes » (4 x 2 jours)
- 3 agents ont participé au stage « Gestes Techniques Professionnels d'Intervention » (3 x 3 jours)
- 2 agents ont effectué le stage « Organisation personnelle pour une meilleure efficacité » (2 x 2 jours)
- 1 agent a participé au stage « Initiation aux Finances Locales » (3 jours)
- 1 agent a effectué le stage « Elaborer et suivre le budget de son service » (3 jours)
- 1 agent a participé au stage « comment réussir et mener un recrutement » (3 jours)
- 1 agent a effectué le stage « Accueil physique et téléphonique : un savoir être, un savoir faire » (4 jours)
- 3 agents ont participé à la réunion de coordination des responsables de police du Sillon Mosellan (3 x 1 jour)
- 1 agent a participé à la « Journée des Tuteurs » dans la formation initiale Promo GPM 1 - 2010 (1 jour)
- 2 agents ont participé dans le cadre de leur fonction tutorial à la FIA des agents de police municipale Promo GPM 2-2010 – GPM 1-2010 et GPM 2-2009 (4 jours)
- 1 agent a participé, dans le cadre d'un congé-formation au stage « Les policiers et les médias » (5 jours)

- 1 agent a participé à un colloque « Gouvernance de la sécurité et prévention de la délinquance » (1 jour)
- 1 agent a participé à la 36^e conférence exécutive internationale de la Section de l'Internationale Police Association » (2 jours)
- 2 agents ont été missionnés pour visiter le centre de vidéosurveillance de la Mairie de Strasbourg (2 x 1 jour)
- 2 agents ont participé en qualité d'intervenants aux Rencontres annuelles : « la technicité, support ou masque des compétences nécessaires et utiles du policier municipal sur la voie publique » (2 x 1 jour)
- Le Directeur du Pôle Tranquillité Publique – Police et Réglementation a participé, dans le cadre de sa formation de professionnalisation 1^{er} Emploi d'Administrateur Territorial à trois stages (5 jours au total)
- 1 agent a passé les épreuves écrites et orales de l'examen professionnel de Rédacteur Territorial Chef et a réussi le concours.
- 1 agent a passé les épreuves écrites de l'examen professionnel de Chef de Service de Police Municipale de Classe Exceptionnelle, a été admis aux oraux et a réussi son examen.
- 1 agent a passé les épreuves écrites de l'examen professionnel de Directeur de Police Municipale
- 6 agents ont suivi une préparation à l'examen professionnel d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe (40 jours au total)
- 1 agent a suivi une préparation au concours d'Attaché Territorial (6 jours)
- 2 agents ont suivi une préparation au concours de Gardien de Police Municipale (2 x 4 jours)
- 6 agents ont participé aux tests d'accès de préparation à l'examen/concours de Chef de Service de Police Municipale (6 jours)
- 8 agents ont participé aux journées de préparation à l'examen/concours de Chef de Service de Police Municipale (42 jours)
- 3 agents ont participé aux épreuves écrites de l'examen professionnel d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe (3 x ½ journée)
- 1 agent a passé l'épreuve d'admission de l'examen professionnel d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe (1/2 journée)
- 1 agent a participé au stage « Excel Perfectionnement » (2 jours)

- 12 agents ont participé à un stage « Initiation à l'informatique » (12 jours au total)
- 2 agents ont participé à une formation « Initiation e-commande » (2 x ½ journée)
- 1 agent a participé à une formation « Outlook : les bases » (1 jour)
- 3 agents ont suivi un stage « Word Initiation » (3 x 2 jours)
- 3 agents ont suivi un stage « Excel Initiation » (3 x 2 jours)
- 5 agents ont suivi un stage « Excel Perfectionnement » (5 x 2 jours)
- 7 agents ont suivi un stage « Word Perfectionnement » (7 x 2 jours)
- 6 agents ont suivi un stage « Parapheur électronique » (6 x 1 jour)

Pôle Démocratie Participative, Citoyenneté et Politique de la Ville

POPULATION

Le Service Population est composé de 4 cellules orientées tout au long de l'année vers les services à la population.

Il s'agit:

- de la cellule Formalités administratives-Elections-Passeports/CNI
- de la cellule Etat-civil (naissances-mariages-greffes)
- de la cellule décès-cimetières
- du bureau d'informations

Par ailleurs, chaque année, le service Population prépare et réalise le recensement de la population sur la base d'un échantillon d'adresses du 15 décembre au 15 mars. Cette mission, placée sous la responsabilité d'un coordonnateur communal et de deux contrôleurs avec l'assistance d'une secrétaire, mobilise environ 25 agents recenseurs.

Le service Population placé sous la responsabilité du Directeur, Chef de service, compte 46 agents :

- un attaché principal
- deux attachés
- un rédacteur chef
- 31 adjoints administratifs
- 10 agents de salubrité

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES - ÉLECTIONS - PASSEPORTS/CNI

1) MISSION GÉNÉRALE

Les missions principales sont la délivrance d'actes, d'attestations d'accueil, inscriptions sur la liste électorale, organisation des élections, établissement des dossiers de passeports et CNI.

2) MOYENS

Effectif : 7 personnes

Moyens matériels :

- 6 PC
- 3 imprimantes laser
- 2 photocopieurs
- 1 fax
- 2 dispositifs de recueil pour passeports biométriques

3) ACTIVITÉS

Activité comparée des exercices 2007-2008-2009-2010

	Année			
	2007	2008	2009	2010
Délivrances attestations d'accueil	873	801	732	757
Délivrances Passeports	1999	1931	2236	2524
Délivrances CNI	3410	3408	3521	3174

ETAT – CIVIL 2010

NAISSANCES-MARIAGES-GREFFE

1) MISSION GÉNÉRALE

Les missions principales sont l'enregistrement des actes d'état civil (naissances, reconnaissances, mariages), la mise à jour des registres et des livrets et le traitement des demandes d'actes d'état civil.

2) MOYENS

Effectif : * Naissances/Mariages : 5 personnes

* Greffe : 7 personnes

3) ACTIVITÉS

ENREGISTREMENT DES ACTES

En 2010, les actes enregistrés à l'état civil de Metz ont été consignés en double exemplaire dans :

- 10 registres de naissances comprenant :
 - 4949 naissances
 - 599 reconnaissances et changements de nom
 - 10 jugements donnant lieu à transcription
- 1 registre de mariages comprenant :
 - 433 mariages
- 1 registre alphabétique des naissances
- 1 registre alphabétique des mariages et décès

	2009	2010	Différence	
Naissances	5 075	4949	- 126	- 2,48 %
dont parents domiciliés à Metz	1 581	1 608	+ 27	soit + 1,71 %
dont parents domiciliés hors Metz	3 494	3 341	- 153	soit - 4,38 %
Reconnaissances et Changements de nom	607	599	- 8	soit - 1,32 %
Mariages	421	433	+ 12	soit + 2,85 %

MISE A JOUR DES REGISTRES ET DES LIVRETS

- Apposition des différentes mentions:
 - + sur les registres des naissances : les diverses mentions d'état civil, dont les mentions de PACS qui représentent une part importante des mentions à apposer.
 - + sur les registres de mariages : mentions diverses dont 295 divorces en 2010 (288 en 2009 soit + 2,43 %).
 - + sur les registres de décès : essentiellement rectifications d'état civil et mentions "Morts pour la France" et "Morts en Déportation", les mentions d'acte de notoriété étant apposées par le service des décès.
- Mise à jour des livrets de famille établis à Metz ou envoyés par d'autres communes, et délivrance de duplicita de livrets de famille de couples mariés (suite à une perte, à un divorce ou à des changements d'état civil).
- Délivrance de livrets de famille : original à l'occasion de la venue au monde du premier enfant du couple, ou duplicita pour les parents non mariés, les livrets de famille délivrés à l'occasion de l'enregistrement d'un enfant sans vie, premier enfant du couple ou de la mère étant établis par le service des décès.

TRAITEMENT DU COURRIER.

Une moyenne de 400 à 500 actes sont quotidiennement délivrés par le service du Greffe pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses, formulées par les usagers et les organismes divers en matière d'actes d'état civil. 90% de ces demandes sont traitées le jour même par procédé informatique majoritairement.

Du fait du changement de modalités des demandes qui se font essentiellement sous forme de fax ou de courriels (2/3 des demandes), le travail de réponse au courrier nécessite de plus en plus de temps pour la confection des enveloppes retour (augmentation également du coût d'affranchissement pour la commune).

L'application de la loi d'archives n°696-2008, réduisant de 100 à 75 ans la communication de certains actes d'état civil, a entraîné une augmentation des demandes en ce sens.

CONCLUSION

Comme les années précédentes, il convient de préciser que si au niveau quantitatif, le travail des cellules Naissances – Mariages et Greffe, reste sensiblement le même, il est à noter une complexification des tâches, tant du point de vue juridique qu'humain et cette évolution est à prendre en compte dans les années futures pour gérer au mieux ce service.

La question de la traduction des actes en langue allemande pour la période 1940 et 1944 n'est toujours pas réglée et le rattrapage informatique complet des actes antérieurs à 1935 n'est pas achevé, ce qui à terme posera la question de notre capacité à entrer dans l'ère du transfert immatériel des mentions.

Par ailleurs, il conviendra de faire rapidement le point sur l'évolution en matière de personnel et prendre en compte le temps de formation nécessaire pour assurer une continuité de service lors des départs en retraite dans les prochaines années.

CELLULE DECES CIMETIERES

1) MISSION

Réception et renseignement du public

Au niveau des décès

- Enregistrement des décès, établissement et délivrance de documents, traitement des dossiers,
- Établissement des certificats d'hérédité,
- Traitement des demandes de recherches d'héritiers.

Au niveau des cimetières

- Gestion des concessions : vente, renouvellement, conversion,
- Traitement des exhumations,
- Gestion de la régie des cimetières : encaissement des droits de concessions, des droits d'enregistrement, des vacations de police et des droits d'exhumation, encaissement hors régie de droits divers,
- Établissement de divers arrêtés et autorisations pour des opérations consécutives aux décès,
- Divers : établissement des dossiers de concessions, des bordereaux de concessions, des titres de recette, mise à jour des inhumations, reprise des concessions expirées et non renouvelées...
- Traitement du courrier.

2) MOYENS

Effectif : 5 personnes (plus 10 personnes affectées aux cimetières)

Moyens matériels :

Cellule administrative :

- 4 PC,
- 2 imprimantes laser,
- 1 imprimante pour l'édition des actes,
- 1 fax

Conservation des Cimetières :

- 1 PC + 1 imprimante laser et 1 fax pour le Conservateur du cimetière de l'Est et pour les gardiens des cimetières du Sablon, de Chambière et Saint Simon,

3) ACTIVITÉS

Activité comparée des exercices 2007 à 2010

Année	Total des actes de décès enregistrés	Dont personnes domiciliées à			Enfants sans vie
		Metz et décédées à Metz	Metz et décédées hors de Metz Transcriptions	Hors de Metz et décédées à Metz	
2007	2320	824	106	1339	51
2008	2432	848	131	1402	51
2009	2502	891	149	1412	50
2010	2493	829	136	1462	66

Établissement des certificats d'hérédité :

2007 : 2 909
 2008 : 2 876
 2009 : 2 625
 2010 : 2 215

Durant l'année 2010, il a été répondu à environ 2 700 demandes de recherches d'héritiers.

CIMETIÈRES

Inhumations dans les cimetières messins

Inhumations	Année			
	2007	2008	2009	2010
Concessions	764	764	822	750
Fosses communes	40	33	52	47
Mort-nés	33	31	13	7
Total	837	828	887	804

Vente et renouvellement des concessions

Concessions	Année			
	2007	2008	2009	2010
Nouvelles	194	159	196	184
Renouvellements	394	406	398	403
Conversions	6	9	8	8
Total	594	574	602	595

Exhumations

Exhumations	Année			
	2007	2008	2009	2010
Demandes d'exhumation	106	141	123	121
Corps exhumés	179	164	122	118

Autorisations diverses

Inhumations	Année			
	2007	2008	2009	2010
Transports après mise en bière	893	907	979	895
Transports sans mise en bière	664	667	735	716
Soins de conservation	900	819	844	781
Incinérations	868	937	986	959

BUREAU D'INFORMATIONS

1) MISSION GENERALE

Les missions principales sont le standard téléphonique, la régie restauration scolaire, l'animation estivale, les renseignements divers à la population, la distribution de sacs poubelles.

2 MOYENS

Effectif : 5 personnes

Moyens matériels :

- 3 PC
- 1 imprimante laser

CONCLUSION

Les différentes cellules du service fonctionnent à l'heure actuelle de façon relativement autonome les unes par rapport aux autres. L'évolution du service passe par une nécessaire polyvalence des agents, destinée en particulier à améliorer les conditions d'accueil du public.

Par ailleurs, afin de pouvoir satisfaire aux besoins de la population dans de bonnes conditions et d'assurer une continuité dans le service, il y a lieu d'envisager de former à court terme de nouveaux agents destinés à remplacer dans les prochaines années tous les agents qui seront admis à faire valoir leur droit à la retraite.

CITOYENNETÉ, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET MAIRIES DE QUARTIERS

1 - LES MISSIONS DU SERVICE :

Le service comporte deux axes assez distincts : les Mairies de Quartiers et depuis 2008, la Citoyenneté et la démocratie participative.

Les missions des dix Mairies de Quartiers :

Elles consistent à assurer les services de proximité aux habitants de tous les quartiers de la Ville :

- délivrance des cartes d'identité et des passeports,
- formalités d'état-civil, inscription sur les listes électorales, changement d'adresse, légalisation de signature, délivrance des extraits d'actes de naissance, mariage et décès, ...
- inscription dans les écoles maternelles et élémentaires,
- inscription à la restauration scolaire et au périscolaire,
- délivrance des cartes et inscriptions aux activités de l'animation estivale,
- distribution de sacs d'ordures ménagères et de collecte sélective,
- mise à disposition de formulaires,
- mise à disposition d'un photocopieur,
- location de salles municipales,
- informations diverses concernant les quartiers,
- délivrance des vignettes de stationnement en zone bleue.

Par ailleurs, les Mairies de Quartiers assurent les missions suivantes :

- le suivi des I.D.P. (Inspection du Domaine Public) en collaboration avec les services opérationnels,
- la mise à disposition des mairies de quartiers pour la tenue de permanences (Elus de Quartiers, Police Municipale, Mission Locale, conciliateur de justice, assistante sociale, C.I.R.A.T, commissaires enquêteurs, ...),
- l'organisation des réceptions des nouveaux arrivants,
- l'organisation de la Fête des Voisins.

Mise en place, organisation et suivi des instances participatives :

Rappel : l'année 2008 a vu la création et le démarrage du Conseil Municipal des Enfants. Le Conseil Economique et Social Local, les onze Comités de Quartiers et le Conseil Local de la Vie Étudiante ont été installés début 2009.

L'année 2010 a connu la montée en puissance de ces instances, ainsi que le développement de nouveaux dispositifs, moins formels : le premier Printemps des Citoyens et les Graines de Citoyens, opérations citoyennes dans les quartiers.

2 - LES MOYENS DU SERVICE :

. Moyens humains :

Un troisième agent de développement pour les Comités de Quartiers (au grade de rédacteur) a été recruté début 2010. Un poste de chargé de mission des actions citoyennes a été créé (grade de rédacteur) fin 2010,

Un poste de secrétaire a été redéployé au niveau de la cellule de gestion du pôle.

Ainsi au 31 décembre 2010, les effectifs étaient les suivants :

- 1 Chef de Service,
- 2 secrétaires qui assurent la coordination des mairies de quartiers,
- 1 secrétaire de l'adjointe, en charge également du suivi du CESL,
- 1 attaché principal,
- 3 attachés, responsables d'unités territoriales (mairies de quartiers),
- 25 agents d'accueil dans les mairies de quartiers (cadres C),
- 3 rédacteurs, agent de développement des Comités de Quartier,
- 1 rédacteur animateur du Conseil municipal des Enfants,
- 1 agent, chargé de mission des actions citoyennes.

Par ailleurs, 12 agents saisonniers (1 mois) ont été recrutés pour les mois de juin à août, dans le cadre des animations estivales.

Il est à noter des difficultés au niveau des Mairies de Quartiers au cours du second semestre pour assurer une présence continue de 2 agents par Mairie de Quartier, en raison notamment d'un important renouvellement des équipes.

. Moyens matériels :

- 5 véhicules de service (1 pour le chef de service, 3 pour les responsables d'unité territoriale, 1 pour les agents de développement des Comités de Quartiers),
- 40 ordinateurs,
- 12 imprimantes (dont 1 couleur et 11 imprimantes multifonctions),
- 10 plateformes de saisie de passeports biométriques,
- 10 appareils de chargement par carte bancaire des comptes "restauration scolaire",
- 10 graveurs de "cartes bienvenue",
- 10 photocopieurs avec monnayeur,
- 10 imprimantes pour étiquettes des cartes pour la restauration scolaire,
- 7 téléphones portables,
- 7 appareils photos numériques,
- 2 vidéo projecteurs.

. Budget du service :

	2008	2009	2010
Investissement			
Voté (BP + BS)	170 553,01 €	184 449,94 €	60 740,86 €
Réalisé	158 792,14 €	131 026,89 €	24 601,46 €
Pourcentage de réalisation	93,10%	71,04%	40,50%
Fonctionnement			
Voté (BP + BS)	27 319,00 €	149 350,00 €	221 503,00 €
Réalisé	26 153,37 €	82 504,91 €	126 164,14 €
Pourcentage de réalisation	95,73%	55,24%	56,96%

3 - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2010 :

. Activité comparée sur les trois derniers exercices :

	2008	2009	2010
Mairies de Quartiers			
Nombre de personnes reçues	107 561	109 422	100 194
Nombre de services rendus	161 113	164 802	158 926
Démarches Etat Civil	35 822	33 174	34 366
Nombre de CNI	7 313	7 635	7 485
Nombre de passeports	3 515	2 676	3 966
Autorisations de sortie du territoire	681	1 255	1 191
Démarches affaires scolaires	17 762	17 316	17 078
Nbe de cartes animations estivales	2 421	2 112	1 784
Distribution sacs OM et tri sélectifs	23 078	21 988	21 492
Citoyenneté et Démocratie Participative			
Nombre de membres des instances	429	437	466
Nombre de réunions des instances	12	260	281
Nombre de demandes traitées	/	143	109
Nombre de projets des instances	/	45	49
Nombre d'actions citoyennes	1	4	6
Nombre de subventions allouées	1 (1 000 €)	3 (8 300 €)	3 (4 685 €)

. Synthèse des activités :

En Mairies de Quartier, il est à noter une grande constance des services rendus aux usagers, hormis un accroissement notable du nombre de passeports biométriques.

En septembre, le service a commencé la délivrance des vignettes de stationnement en zone bleue pour les riverains.

Un travail de collaboration étroite avec le service des Affaires Scolaires a été entrepris pour améliorer le service rendu aux usagers et sécuriser les procédures (inscriptions scolaires, périscolaire et restauration).

On peut également noter la dématérialisation amorcée de l'inscription aux animations estivales qui doit se poursuivre en 2011.

Enfin, le service a amorcé une importante démarche qualité de l'accueil, au travers de groupes de travail avec les agents d'accueil (doléances, qualité de l'accueil, aménagements des Mairies de Quartiers, ressources humaines), et d'une proposition de projet de plateforme multicanal. Il a également préparé le transfert des Mairies de Quartiers de Bellecroix et de Metz Nord qui se concrétiseront en 2011 (définition d'une Mairie de Quartier type).

Pour la Citoyenneté et la Démocratie Participative, les éléments notables sont les suivants :

- organisation du premier Printemps des Citoyens, en mars, réunissant environ 300 participants, sur le thème : « la démocratie participative, ça existe ! ».
- mise en place du dispositif Graines de Citoyens, par l'organisation de plusieurs actions de Porteurs de Paroles dans les Quartiers,
- le renouvellement du Conseil Municipal des Enfants (campagne électorale, installation) de septembre à novembre (46 classes participantes, 24 écoles contre 22 en 2008, 147 jeunes candidats contre 138 en 2008, 1062 électeurs). Les projets du premier mandat se sont concrétisés en 2010 : Rencontres intergénérationnelles, en partenariat avec le CCAS, Maison de l'Environnement, en lien avec la fédération Culture et Liberté, Rédaction et adoption de la Charte du jeune élu, Rallye de découverte de la ville, Expérimentation Ripaton Car, Organisation d'une journée de découverte culturelle de la ville à destination des familles.
- la consolidation de la démarche projets des Comités de Quartiers, au travers notamment de l'apport des agents de développement et des formations à la conduite de projet participatif ouvertes à tous les membres,
- la concrétisation des réflexions du CESL au travers de trois rapports thématiques :
 - o Metz 2030 - Capitale culturelle de la grande région
 - o L'image de Metz au travers du Quartier de l'Amphithéâtre
 - o Alimentation et Lien Social

4 - LES PERSPECTIVES :

- le renouvellement des Comités de Quartiers (2011),
- l'organisation annuelle du printemps des Citoyens et en 2012 des rencontres nationales de la Démocratie Locale avec l'ADELs,
- la mise en place d'un règlement d'octroi des subventions actions citoyennes (2011),
- la mise en place d'un nouveau dispositif participatif, les dialogues citoyens associant sur un thème tchat, forum et rencontre physique (2011),
- l'organisation d'ateliers urbains (concertation accrue sur projets urbains) en faisant appel à une animation externe (2011).
- le déménagement de la partie du service située à l'Hôtel de Ville (2011),
- le transfert des Mairies de Quartiers de Metz Nord (2011) et Bellecroix (2012),
- le transfert à préparer de la Mairie de Quartier de Nouvelle Ville dans des locaux adaptés et dont la ville serait propriétaire,
- la définition (2011) d'un programme d'aménagement pluriannuel des Mairies de Quartiers prenant en compte une accessibilité optimales (toutes déficiences) et la qualité de la relation aux usagers,
- la réorganisation du service (2011) par la séparation de l'axe Mairies de Quartiers rattachée au service population et de l'axe Citoyenneté et Démocratie Participative,

- la modification du fonctionnement des Mairies de Quartiers : horaires d'ouverture, horaires des agents, gestion des congés, pour améliorer l'accueil dans les mairies de quartiers,
- la participation active de l'ensemble du service à la démarche transversale Relations Usagers,
- la création d'un poste de régisseur (logistique) pour la Citoyenneté et la Démocratie Participative (2011),

SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

La création du Service Politique de la Ville est intervenue le 2 novembre 1995.

La Politique de la Ville a pour objectifs principaux de lutter contre le processus d'exclusion et de ségrégation urbaine et sociale dont sont victimes les populations habitant certains territoires considérés comme prioritaires par l'Etat. Elle vise également le rétablissement de l'égalité entre ces quartiers et le reste de la ville.

Il convient de rappeler que la Politique de la Ville appréhende sur une zone géographique donnée tous les aspects de la vie quotidienne des habitants et de leur espace de vie. Les quartiers messins concernés sont : Metz-Borny, Hannaux-Frécot-Barral, Bellecroix, Metz-Patrotte, Chemin de la Moselle, Boileau/Pré-Génie.

I - LES MISSIONS DU SERVICE :

- La mise en œuvre de la Politique de la Ville
- Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale
- Le Programme de Réussite Educative
- L'Opération de Rénovation Urbaine de Metz-Borny
- La gestion des Jardins Familiaux
- Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- La gestion Urbaine de Proximité
- La gestion et l'animation de la Maison du Projet AGORA
- Le Plan Territorial de Prévention et de Lutte contre les Discriminations

II - LES MOYENS DU SERVICE :

- a) Les moyens humains : 13 personnes constituent cette équipe + 2 mises à disposition (Coordinatrice + référente de parcours - PRE).
- b) Les locaux sont situés au Pôle des Lauriers - 3bis, rue d'Anjou à Metz-Borny depuis le 26 mai 2003 (+ Maison du projet AGORA, rue Charles Nauroy à Metz-Patrotte).

- 2ème étage :

- * un bureau : 1 chef de service
- * secrétariat : 1 adjoint administratif 1^{ère} classe
- * secrétariat des élus : 1 adjoint administratif 2^{ème} classe
- * un bureau : 1 chargé de Mission CUCS
- * un bureau : 1 Coordinatrice et 1 référente de Parcours PRE (mises à disposition par le CCAS)
- * un bureau : 1 Chargée de mission gestion Urbaine de Proximité
- * un bureau : 1 rédacteur principal au Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- * deux bureaux : Gestion des Jardins Familiaux, suivi administratif et financier du service
1 rédacteur chef et 1 agent de maîtrise
- * quatre bureaux mis à disposition d'agents du Groupement d'Intérêt Public - Grand Projet de Ville

- Rez-de-chaussée :

* un bureau + accueil (3 agents en CAE et CUI)

- Maison du Projet AGORA (Patrotte) :

* 2 agents à temps plein (CAE)

c) Les moyens techniques :

- . 15 téléphones à écran
- . 6 téléphones portables
- . 14 ordinateurs
- . 1 imprimante multifonction LEXMARK
- . 1 imprimante couleur
- . 3 imprimantes laser Pro
- . 1 photocopieur
- . 1 fax

Le service est abonné aux publications suivantes :

- Le Républicain Lorrain
- La Gazette des Communes
- La Semaine

Des ouvrages sont acquis en fonction des besoins du service.

Trois véhicules sont partagés par les membres du service. Le véhicule mis à disposition du Chef de Service étant mutualisé en raison des contraintes liées aux activités du service.

III) L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2010 :

1) La quatrième année du Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Initialement signé pour 3 ans, de 2007 à 2009, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale a été prolongé d'une année par l'Etat afin de permettre au Conseil Interministériel à la Ville d'élaborer un nouveau dispositif de contractualisation dans le cadre d'une géographie prioritaire réactualisée. En plus d'une programmation annuelle d'actions soutenues par la Ville et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances, le CUCS voit son action renforcée par :

- des Ateliers Jeunes : microprojets permettant à des jeunes de 15 à 18 ans de s'investir dans des travaux d'intérêt collectif.
- Les Opérations Ville Vie Vacances : séjours destinés à des adolescents durant les périodes de vacances en lien, la plupart du temps, avec les équipes de prévention spécialisées pour prévenir les risques de délinquance chez des jeunes en difficultés.
- Les Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire : prise en charge pédagogique d'enfants en difficultés scolaires par des associations qui proposent un accompagnement méthodologique, des activités culturelles et artistiques et un travail sur le lien enfant-parent-école.

La mise en œuvre du CUCS est menée en cohérence avec des programmes ou dispositifs visant des objectifs de cohésion sociale : le Programme de Réussite Educative, la Gestion

Urbaine de Proximité, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CLSPD) et le Plan de Prévention et de Lutte Contre les Discriminations.

Au total, le CUCS a soutenu une centaine de projets dans les domaines de l'emploi, de la citoyenneté, de la prévention de la délinquance, de la santé, de la réussite éducative ou de l'habitat-cadre de vie.

Le budget annuel des subventions attribuées aux associations s'élevait à 1 090 601 € pour 2010. Il est complété par une enveloppe Etat CUCS et FIPD d'un montant respectif de 609 197 € et 108 675 € soit une baisse de 5 % par rapport à 2009.

2) Le Plan de Prévention et de Lutte Contre les Discriminations

Initié en septembre 2009 et validé par l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (l'Acsé), le PPLCD a mis progressivement en place son programme d'actions en interne, formation d'un groupe ressources humaines, et en externe, travail avec le milieu associatif sur la question de la laïcité. Un rapport de synthèse sur des Plans de Lutte mis en œuvre dans des communes de taille équivalente à Metz a également été réalisé.

- La sensibilisation de l'équipe issue du CTP :

Deux sessions de formation/sensibilisation d'une journée ont été animées par l'Institut Ethique et Diversité. L'objectif était de constituer un socle commun pour les participants, représentants des syndicats et agents des ressources humaines.

Une approche du droit et des notions de diversité, d'égalité de traitement, de discrimination... a permis aux participants de confronter les expériences et de faire le point sur leurs connaissances. Les discussions ont montré à quel point il est important de partir sur des bases communes et ont favorisé la prise de conscience de l'ampleur des enjeux (notamment pour les personnes du groupe en situation de recrutement).

Ce travail a conduit le groupe à évoquer les différents points qui poseraient soucis dans les procédures actuellement en place à la Ville notamment en matière de recrutement. L'absence d'un DRH durant l'année 2010 a fait que nous avons été contraints de suspendre les travaux.

- Le groupe associations :

En mars, une première rencontre avec une demi-douzaine d'associations partenaires du CUCS nous a conduit à entamer un travail sur la question de la laïcité au sein des associations, tant au regard du projet que de la fonction employeur. Nous avons bénéficié du soutien de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville en Alsace au titre de l'appui au PPLCD proposé par l'Acsé.

Une conférence-débat sur le thème « Principes de la République (égalité, laïcité) à l'épreuve des pratiques professionnelles » a été organisée le 13 décembre et a réuni plus de 70 participants autour de Pascal TISSERANT (Université de Metz) et de Chahla BESKI-CHAFIQ (Agence de Développement des Relations Interculturelles pour la Citoyenneté). Un groupe de travail se penchant sur des cas pratiques évoqués lors du débat sera mis en place courant 2011.

3) Le Programme de Réussite Educative :

Le programme de réussite éducative repose sur une approche globale des problèmes d'un enfant repéré par les établissements scolaires, les associations, les institutions..... La construction de parcours individualisés d'accompagnement social et éducatif pour les enfants (2 - 16 ans), avec leurs familles, vise à surmonter ou atténuer les obstacles sociaux, familiaux, psychologiques ou sanitaires qui s'opposent à la réussite scolaire et éducative de l'enfant concerné.

Depuis l'année scolaire 2009-2010, année de démarrage du programme, 152 enfants supplémentaires sont venus rejoindre les 141 enfants déjà repérés.

La part de parcours faisant l'objet d'un accompagnement renforcé a nettement augmenté avec l'embauche, cette année, d'un référent de parcours : d'une quarantaine de suivis, en 2009-2010, à plus de 70 suivis pour cette année scolaire 2010-2011.

Au total 256 familles sont concernées.

Les enfants pris en charge par le PRE sont soit scolarisés dans un établissement en ZEP, ou habitant d'un quartier de la politique de la ville. Toutes les tranches d'âge entre 2 et 16 ans sont concernées.

Dans la quasi-totalité des situations, les enfants cumulent au moins deux difficultés. L'approche individualisée de la réussite éducative permet d'appréhender la globalité des situations complexes.

Le PRE, c'est aujourd'hui concrètement :

- plus de 300 enfants repérés durant l'année scolaire
- plus de 70 situations étudiées par les équipes pluridisciplinaires
- 5 quartiers prioritaires couverts
- 2 équipes pluridisciplinaires
- 5 actions de soutien/accompagnement scolaire (tutorat étudiants, clubs coup de pouce clé, accompagnement à la scolarité...)
- 2 actions de soutien langage en maternelle
- 4 actions de soutien à la parentalité (consultations individuelles par un psychothérapeute, café des parents, lieu d'accueil parents-enfants...)
- 2 actions culturelles (chorale avec élèves en difficultés, Land'art...)
- un projet autour de la santé : l'orthophonie
- un accompagnement des enfants et de leur famille vers les professionnels de santé
- plusieurs inscriptions à des séances de sport ou de centre de loisirs (CLSH, périscolaire, clubs de sport...)
- Plusieurs séances d'interprétariat

4) L'Opération de Rénovation Urbaine de Metz-Borny :

Dans le cadre de ce dossier, le Service Politique de la Ville assure une mission de coordination et d'instruction des dossiers en collaboration notamment avec le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville, les services de l'Etat et les services municipaux concernés. Il intervient dans le cadre du montage et du suivi administratif des dossiers.

Le service Politique de la Ville est notamment chargé du suivi financier du projet. A ce titre, il coordonne avec le GIP-GPV la constitution des dossiers de demande de subvention auprès de l'ANRU et du FEDER.

Il participe activement aux missions suivantes pilotées par le GIP-GPV :

- animation du partenariat institutionnel autour du projet
- suivi administratif et financier de la convention signée avec l'ANRU
 - . assistance des maîtres d'ouvrage au montage des dossiers
 - . interface technique avec les services de l'ANRU
 - . mise au point des avenants simplifiés à la convention nécessaires à l'exécution du programme de rénovation urbaine
- animation de groupes techniques de mise au point des projets :
 - . aménagement du Boulevard d'Alsace
 - . réalisation de la plate-forme socio-économique
 - . programme d'aménagement de l'espace Descartes
 - . réalisation du village de bureaux
- conduite d'études nécessaires à la mise en œuvre du projet urbain
- suivi /animation de la charte locale pour l'insertion professionnelle
- promotion du projet de rénovation urbaine.

Le Service Politique de la Ville a été associé au travail de mise au point du projet d'avenant à la convention ANRU (signée le 20 décembre 2005). Le projet a été envoyé à l'ANRU en décembre 2009 et a été présenté au Comité d'Engagement de l'ANRU le 11 février 2010. L'avenant à la convention ANRU a été signé le 20 décembre 2010.

L'article 4 de la convention signée le 20 décembre 2005 prévoyait la signature d'un avenant visant à définir précisément la « reconstitution ou création de l'offre locative sociale », ainsi que l'aménagement de la plate-forme socio-économique et de ses équipements publics d'accompagnement.

L'avenant à la convention répond aux préconisations formulées par l'ANRU au terme du point d'étape réalisé le 22 janvier 2009, dont les objectifs principaux concernent la reconstitution de l'offre de logements sociaux et la formalisation du programme et du bilan financier de l'aménagement d'une plate-forme socio-économique à laquelle doit s'adosser un programme d'équipements publics.

L'actualisation du coût de certains programmes, l'annulation de certaines opérations initialement prévues, la mise en œuvre de nouvelles actions, notamment dans le cadre du développement économique du quartier de Metz-Borny, ainsi que la participation financière du FEDER, ont ouvert la possibilité de financer de nouvelles opérations :

- Aménagement de l'espace Descartes.
- Aménagement de rue du Boulonnais
- Aménagement de la rue d'Artois
- Aménagement du chemin du Barrois
- Aménagement de l'accueil au Pôle des Lauriers

- Aménagement de la plate-forme socio-économique (Le Grand Domaine)
- Opération Urban Buro (village de bureaux)
- Reconstitution de 448 logements sociaux
- Prolongement du financement du GIP-GPV jusqu'au 31/12/2010

Des crédits ont été réservés pour le traitement des espaces publics des tours du Limousin et de la cour du Languedoc.

Le niveau global d'engagement financier au terme de la convention du 20 décembre 2005 s'élevait à 70 283 324 € (Ville de Metz : 18 630 638 € - ANRU : 20 564 783 €).

Le présent avenant à cette convention propose un montant de travaux de 139 196 097 € TTC. Une base subventionnable de 118 108 742 € HT est retenue.

Depuis mars 2010, le service Politique de la ville a la charge du marché de maîtrise d'œuvre signé en 2002 avec le cabinet Reichen et Robert & Associés Architectes Urbanistes.

Suite à la dissolution du GIP-GPV le 31 décembre 2010, la coordination et l'animation du programme opérationnel relevant de la convention ANRU relèvent de la responsabilité du service municipal de la Politique de la Ville.

Le chef de service de la Politique de la Ville exerce la fonction de chef de projet, afin de garantir la bonne coordination et animation du GPV.

5) Gestion Urbaine de Proximité :

Elle vise à :

- Assurer la pérennisation des investissements ANRU
- Accompagner le volet humain de la rénovation Urbaine
- Améliorer les organisations dans le but d'assurer la durabilité des investissements
- Développer la coordination des interventions
- Développer le lien social
- Maintenir et Améliorer la propreté des territoires
- Lutter contre les dépôts sauvages et améliorer la triabilité
- Lutter contre les incivilités (Tags, stationnements gênants..)

Elle associe très largement de nombreux services municipaux :

- Service Propreté Urbaine
- Service Espace Vert
- Service Entretien Voirie
- Service Travaux
- Service Culture
- Centre Technique Municipal
- Service Patrimoine
- Service Etudes
- Service Citoyenneté – Démocratie Participative
- Service Jeunesse Développement de la Vie Associative

ainsi que des partenaires extérieurs :

- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine / Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances
- Direction Départementale des Territoires
- Metz Métropole – Service Cohésion Sociale / Environnement - gestion des déchets
- Metz Habitat Territoire
- LOGI-EST
- Associations de locataires ou d'usagers
- Partenaires sociaux

La démarche a été lancée pour le quartier de Borny en 2005, étendue à tous les quartiers concernés par la politique de la ville en 2008.

L'année 2010 a essentiellement permis de construire un cadre d'intervention partagé (***Convention de GUP signée le 27 Octobre 2010 par l'ensemble des partenaires***) et des outils d'action, comme un guide d'intervention de la GUP et des diagnostics en marchant. Les champs de la propreté et du stationnement illicite ont particulièrement été approfondis, grâce à des opérations de type « N'en jetez plus » à Borny et à Metz Nord, ce qui a eu pour effet de libérer les Cours d'Anjou et du Maine des véhicules qui les occupaient illégalement.

La GUP a également permis un bon chaînage des demandes d'intervention sur le domaine public entre les services techniques et les associations et partenaires de terrain.

Elle a développé l'embellissement des quartiers, grâce à des micro-interventions sur le domaine public, en lien très fort avec les habitants, et des opérations de sensibilisation comme le Festival international des fenêtres porté par Metz Pôle Services.

6) Zones Franches Urbaines de Metz-Borny et Metz Nord -Woippy :

Le Service Politique de la Ville est régulièrement sollicité par des particuliers et des représentants de sociétés et entreprises privées en vue de délivrer des attestations confirmant le périmètre ZFU et également en vue d'obtenir des informations sur le dispositif ZFU.

7) La Prévention de la Délinquance

Le Service Politique de la Ville est en charge de l'organisation, l'élaboration, la conception des dossiers et les comptes rendus du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Il dynamise et pilote des groupes restreints de travail et met en œuvre des projets complexes.

Il organise les réunions de cellules de veille sociale des quartiers Metz-Nord (secteurs Chemin de la Moselle, Patrotte, Boileau/Pré-génie) de Metz-Borny, de Metz-Bellecroix, du Sablon (secteurs Hannaux, Frécot, Barral).

Enfin, il participe aux dispositifs mis en place par les bailleurs sociaux visant à lutter contre les dégradations de biens et les conflits de personnes entraînant dégradations et violences.

Les actions en 2010 :

1) L'errance en ville :

L'action s'est portée sur plusieurs axes. Le premier est l'écoute des personnes qui ressentent face à l'errance un sentiment d'insécurité. L'intervention policière est nécessaire lorsqu'il y a des débordements qui troub�ent l'ordre public (consommation d'alcool sur la voie publique, rixe, mendicité agressive et chiens non tenus en laisse). Des groupes de travail ont été constitués avec la fédération des commerçants, la Police Nationale et la Police municipale. Des opérations conjointes entre ces deux services de police ont été régulièrement menées. A titre indicatif, pour l'année 2010, 32 contrôles communs avec HP ; 37 contrôles PM seule ; 1248 évacuations de SDF ; 46 constats d'ivresse publique et manifeste (pour ce dernier point principalement en voies piétonnes-secteurs Pontiffroy-Gare de Metz), ont été effectués.

Pour le second axe, il s'agit de créer des réseaux avec le secteur social, le CCAS, l'AIEM, le CMSEA, dont les personnels assurent un rôle essentiel de terrain. Ce partenariat permet de créer aussi bien en amont de l'intervention réglementaire et policière qu'en aval des moyens de médiation.

2) Lutte contre les dangers et nuisances liés à l'utilisation d'engins motorisés :

Le dispositif de sensibilisation auprès des jeunes mis en place en 2009 a été reconduit. Des actions ont été menées à l'identique au sein des collèges Paul Verlaine de Metz-Magny, Robert Schuman (respectivement les 18 et 20 mai 2010), ainsi qu'en direction d'adolescents qui fréquentent les centres sociaux de Metz-Borny le 19 mai 2010. Plus de 150 jeunes ont participé à ces opérations réalisées en collaboration avec les services de la Police Nationale et Municipale, la Prévention Routière, l'Assureur MAIF, l'Education Nationale et l'institution judiciaire, avec pour objectif principal de sensibiliser les jeunes à partir de démonstration de radars et sur les équipements adaptés au contrôle préventif des engins motorisés.

Parallèlement et pour conforter ces actions, une bande dessinée « j'écoute mon scooter » a été réalisée par de jeunes collégiens (Paul Verlaine de Magny, Jean Rostand de Devant les Ponts, Paul Valéry de Borny). Elle évoque les incivilités et dangers que peut générer l'utilisation d'engins à deux roues. Ce support a été mené à terme en juin 2010 et a fait l'objet d'une large distribution : plus de 5000 exemplaires sur l'ensemble des collèges et lycées messins, touchant essentiellement les élèves de classe de 3^{ème} et de seconde, par les élus de la Ville de Metz durant la semaine de la sécurité routière du 16 au 22 septembre 2010.

De plus, une nouvelle plaquette d'informations, relatant les dangers réels, les risques et statistiques d'accidents, les sanctions encourues a été éditée et distribuée dans les établissements scolaires ainsi qu'àuprès des services bibliothèques-médiathèques, des mairies de quartiers, de la prévention routière, de polices, des auto-écoles messines... Devant le vif succès et intérêt de ce message préventif, le service s'est engagé à reconduire à l'identique ce type d'action pour l'année 2011.

Au niveau de la répression, la ville de Metz dispose de moyens réglementaires et matériels par un avenant à la convention de coordination des polices ainsi que par une autorisation à titre permanent de confiscation et de saisie et par la construction d'un local de stockage « fourrière municipale », contre l'utilisation abusive et illégale d'engins motorisés non homologués qui circulent dans de nombreux quartiers messins et qui génèrent auprès de la population beaucoup de désagréments. Pour l'année 2010, une dizaine de confiscation d'engins a été recensée.

Enfin, l'année 2010 a connu une relance des cellules de veille. Il s'agit de groupes de travail pilotés par la Direction de la Politique de la Ville, présidés par un adjoint en charge de quartier, où se réunissent un certain nombre de partenaires (Institutions policières, Mission Locale, bailleurs, associations...) avec pour objectif de maintenir une dynamique d'échange entre les différents acteurs et de renforcer l'efficacité de leurs actions.

Les quartiers concernés sont les suivants :

- Borny/Grange aux Bois
- Hannaux/Frécot/Barral/
- Patrotte/Chemin de la Moselle/Boileau-Pré-genie
- Bellecroix

Il est à préciser que les constats émanant de ces cellules de veille relèvent du ressenti des différents acteurs y participant. Ils peuvent différer par rapport aux statistiques objectives relatives aux incivilités constatées par les bailleurs notamment. Il existe deux catégories de cellules de veille, celles trimestrielles correspondant aux quatre quartiers évoqués, mais également celles liées à des événements particuliers dites à caractère exceptionnel.

8) La gestion des Jardins Familiaux :

La Direction de la Politique de la Ville est chargée de la gestion des jardins familiaux.

Le nombre de jardins est réparti comme suit :

- Metz-Borny	10 sites pour 208 parcelles
- Metz-Magny	13 sites pour 100 parcelles
- Metz-Nord	28 sites pour 176 parcelles
- Plantières-Queuleu	2 sites pour 2 parcelles
- Sablon	1 site pour 1 parcelle
- Vallières	25 sites pour 39 parcelles
- Extérieur Ville	3 sites pour 11 parcelles

Soit **537 jardins familiaux**

L'objectif à court terme est une remise à niveau de ce parc locatif avec notamment la poursuite d'une action visant à ne plus avoir en gestion de parcelles peu ou mal entretenues.

Enfin, le service est constamment à la recherche de terrains susceptibles d'accueillir de nouveaux jardins familiaux sur les quartiers notamment de Metz-Borny où la demande reste forte.

9) La mise en place de la Maison du Projet AGORA à la PATROTTE :

Coordination AGORA – Maison du Projet

L'Agora – Maison du projet a ouvert ses portes à la Patrotte en septembre 2009. Elle vise à :

- Informer et échanger avec la population sur le projet urbain de Metz Nord – Patrotte pour favoriser l'appropriation par les habitants de leur cadre de vie
- Développer des animations innovantes portées par les associations permettant de développer le lien social
- Soutenir l'investissement / le réinvestissement du quartier par les services publics
- Offrir un espace adapté au rencontre du comité de quartier
- Développer les animations culturelles
- Développer les échanges avec les habitants sur leur préoccupation en matière de logement et d'amélioration du cadre de vie
- Développer la coordination / la cohérence des actions sur le territoire

Elle associe les services municipaux suivants :

- Service « Bibliothèque – Médiathèque »
- Service Citoyenneté – Démocratie Participative
- Service Jeunesse Développement de la Vie Associative
- Service urbanisme prévisionnel et opérationnel
- Service Espace Vert
- Service Culture
- CCAS (le Château)

ainsi que les associations du secteur et le Comité de quartier.

Lieu d'information et d'échange du projet de rénovation urbaine :

Il y a le projet de rénovation urbaine et les travaux d'ores et déjà programmés, qui vont, à court terme, transformer le quartier.

Deux panneaux d'informations ont été présentés ; ils concernent les modalités de démolition de l'immeuble situé au 5 rue Théodore de Gargan et le projet de modification du passage à niveau.

Le projet concernant le passage à niveau a été présenté lors d'une réunion publique le 9 décembre 2010. Un registre est mis à disposition des habitants à l'accueil de l'Agora pour recueillir leurs commentaires et leurs suggestions.

Ces deux panneaux font parties d'une série de 6 panneaux d'informations, en cours d'élaboration. Ces panneaux seront le support de la présentation aux habitants du résultat des études sur la requalification du Quartier.

L'enquête publique concernant l'installation du TCSP s'est en partie déroulée à L'AGORA. Cette enquête et notamment l'une des propositions du comité de quartier a été retenue concernant la préemption d'un terrain qui sera utilisé comme garage du Mettis.

Par ailleurs, les membres du Comité de Quartier ont bénéficié le 15 Novembre 2010 d'une présentation du rendu de l'étude par les trois cabinets d'urbanistes.

Lieu d'Animation Innovante des associations :

Ces animations s'adressent à un public varié, les adultes, les jeunes, les enfants... sur des thèmes ou des préoccupations très diverses : l'emploi, la parentalité, la propreté, la santé, la citoyenneté, la convivialité

Ces animations sont proposées par les associations implantées de longue date dans le quartier, pour certaines (la Maison ouverte par exemple) l'AGORA est une vitrine, permettant de mieux faire connaître ses activités aux habitants du quartier, alors que jusqu'à présent, son lieu d'accueil était essentiellement connu par les habitants d'autres quartiers de METZ.

L'AGORA a permis également à des associations implantées en centre-ville de proposer leur service dans le quartier : Le CRI-BIJ (Centre régional d'informations – Bureau d'information jeunesse), le CLLAJ (Comité local pour le logement autonome des jeunes).

2010 :

- Module « Action, Dynamisme, Emploi, Jeunes » - Job Dating, Session de Recrutement - Mission locale
- Info Bus CRI-BIJ – sur le Parking de l'Agora,
- Création de court-métrage en pâte à modeler L'ASSOLATELIER dans le cadre des Animations Estivales
- Depuis Septembre 2010, l'Association Tous branchés.com, assure deux fois par mois un atelier « Ecrivain Public Numérique »,
- des initiatives ponctuelles ont été menées par l'AFILEC : Exposition de photos anciennes Istanbul,
- La Mission Locale : Présentation du Service Volontaire Européen...en lien avec l'Association Together....

Les associations se réunissent tous les mois depuis Juin 2010, pour élaborer des projets d'animations pour les habitants du territoire, informer sur leurs actions et les coordonner pour, à terme, apporter une réelle dynamique à ce quartier en transformation.

Lieu d'Investissement, réinvestissement du quartier par des services publics :

Les services de la ville se sont appropriés cet espace pour proposer des temps de rencontre avec les habitants ou des temps d'échange entre professionnels.

Le Service Urbanisme, le Service Politique de la Ville, le Service Démocratie Participative, la Mission Santé, le Château (service rattaché au CCAS)

- Jeux sur le thème de l'alimentation et de l'hygiène (Animation réalisée avec l'Espace Prévention et la Mission Santé de la Ville)
- Réunion sur le projet d'une maison médicale à la Patrotte
- Restitution diagnostic santé – Mission Santé
- Les agents d'accueil de l'AGORA ont proposé une animation lors de la Journée de la Femme, le 8 Mars
- LE CHATEAU a proposé une animation pour les enfants et les parents dans le cadre du mois du lire et de l'histoire

Mais également :

- **un investissement important des écoles de la Patrotte** : l'AGORA est un lieu qui permet de faciliter la rencontre avec les parents d'élèves. Cette rencontre permet également d'informer les parents sur les activités de l'AGORA et du quartier.

En 2010 :

- Présentation de la « Ville Rêvée » proposé par les élèves de « la Flute Enchanté » et de l'école « Les Papillons ».
- Lieu d'animation pour les élèves de l'Ecole « Jean-Moulin » pendant la semaine du Goût : ateliers avec les enfants le matin, Goûter/atelier les après-midi avec les parents d'élèves mais également une « grand-mère » du Club Marianne.
- Goûter et présentation de sculpture (inspirée de Niki de Saint Phalle) des enfants de l'école Jean Moulin (Cette activité était soutenue par le Service Action Éducative Périscolaire de la Ville de Metz)
- Information sur le tri et le recyclage des déchets par SOMERGIE

Lieu de vie du comité de quartier :

Réunion régulière du comité de quartier ; lieu d'animation des activités proposées par le comité de quartier : exemple : les soirées auberges espagnoles.

Présentation permanente de la réflexion et des propositions du comité de quartier sur la transformation du quartier

Lieu de vie culturelle :

- exposition des œuvres de Catherine VISTORKY
- résidence temporaire et représentations de la Compagnie PH7, en lien avec l'Arsenal (décembre 2010).

L'AGORA est ouverte au public tous les jours du Lundi au Jeudi de 14 h à 17 h30, les matins sont réservés aux animations collectives.

SERVICE EMPLOI ET INSERTION

1) MISSIONS

a) Le Service Emploi et Insertion est chargé d'accueillir le public messin demandeur d'emploi de plus de 26 ans afin de lui proposer les conseils, outils et services indispensables à ses démarches de recherche d'emploi.

Parmi ceux-ci : l'accès au téléphone, télécopieur, photocopieur, micro-informatique, presse, documentation, la fourniture de tickets de transport, d'enveloppes, l'affranchissement des courriers, la dactylographie et mise en forme de CV.

De plus, dans le cadre de la convention de collaboration signée entre la Ville de METZ et Pôle Emploi, le public a la possibilité :

- de consulter les offres,
- d'être reçu, conseillé, orienté et suivi par un conseiller Pôle Emploi, dans les locaux du Service Emploi et Insertion, 64 rue des Allemands à Metz.
- dans le cadre de la convention signée entre la Ville de Metz et Pôle Emploi les missions confiées à l'agent Pôle Emploi sont les suivantes :

- * accueil des demandeurs d'emploi et information des usagers,
- * conduites d'entretiens professionnels avec des demandeurs d'emploi,
- * suivi de parcours, recherche de projets et accompagnement des demandeurs d'emploi,
- * mise en relation sur les offres d'emploi Pôle Emploi disponibles, et /ou sur les offres de formation,
- * contact avec les entreprises, notamment celles ayant des projets d'implantation ou d'extension sur la Ville de Metz (en liaison avec les agences locales Pôle Emploi) ;
- * Permanences dans les quartiers :

- Metz-Bellecroix, 12 rue d'Annecy le lundi matin
- Metz-Sablon, 4/6 rue des Robert le mercredi matin
- Metz-Nord, 9 rue René Cassin le jeudi matin

- * contribution à l'organisation de manifestations initiées par la Ville de Metz (Forum Emploi à Metz-Borny...).

- * partenariat à différents forums (le Village des métiers avec Infollar, Moovijob Tour, Stage en poche)

b) Le Service Emploi et Insertion , développe par ailleurs des contacts avec le milieu économique, notamment en collaboration avec l'Equipe Emploi Insertion, Pôle Emploi et la Mission Locale, afin d'appréhender la situation des demandeurs d'emploi dans sa globalité et saisir en amont les opportunités susceptibles de satisfaire le public.

Cette démarche s'appuie à la fois :

- sur le développement de partenariat interne :
- Mission Locale
- Équipe Emploi Insertion mise en place en mai 2003 dans le cadre du Grand Projet Ville.

2) MOYENS

a) Moyens humains

L'effectif du service est le suivant :

- * un attaché, responsable du service,
- * un rédacteur assurant le secrétariat de l'élu
- * un rédacteur-chef, cadre de gestion administrative, encadrant de l'équipe
- * trois agents administratifs qualifiés chargés de l'accueil et de l'information du public et diverses tâches administratives
- * un agent Pôle Emploi,
- * un rédacteur "mis à disposition" de l'équipe emploi insertion à Metz-Borny.

b) Moyens matériels

Le service exerce l'essentiel de ses activités au 64, rue des Allemands.

L'ensemble du personnel du service bénéficie d'un équipement informatique, soit 7 PC.

De plus, dans le cadre de l'atelier Internet, 3 PC sont mis à la disposition du public, plus une imprimante et un scanner.

Le service dispose par ailleurs, de 3 imprimantes, 1 photocopieur, 1 photocopieur multifonction (fax, scanner, imprimante)

3) ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2010

a) Budget de fonctionnement du service

Le budget total du service pour l'année 2010 s'est élevé à 343 602 euros.

L'enveloppe budgétaire se décompose comme suit :

- subventions allouées à divers organismes et associations partenaires du Service Emploi et Insertion montant global : 235 000 euros
- locations et charges (64, rue des Allemands) : 12 800 euros.
- activités du service : 37000 euros destinés à la rémunération du personnel Pôle Emploi mis à disposition.

L'enveloppe restante a notamment permis l'achat de documentation, enveloppes, timbres, et tickets de bus ainsi que la fourniture de photos format CV.

- Parmi les prestations les plus significatives on peut citer :

* timbres :	3418
* titre de transport :	495 tickets de 10 voyages
	374 tickets de 10 voyages CMU
	784 tickets de 2 voyages
* téléphone :	1940 appels
* fax :	538 nombre passé
* dactylographie de CV :	900 personnes

b) Budget d'investissement du service

Aménagement des locaux rue du Four du Cloître : 156 230 €

c) Atelier Internet

Le Service Emploi et Insertion par le biais d'un atelier internet offre aux demandeurs d'emploi la possibilité d'utiliser ce moyen de communication indispensable dont l'intérêt est de trouver de nouveaux sites dans les différents secteurs d'activités professionnels.

Il contribue efficacement dans un souci d'aide apportée aux demandeurs d'emploi aux objectifs suivants :

- initier les demandeurs d'emploi à l'utilisation des outils bureautiques et favoriser leur accès au réseau Internet en vue d'exploiter les ressources liées à l'emploi et à la formation,
- initiation à la navigation Internet
- création de boîtes e-mail et échange de courriers avec des employeurs potentiels.
- 13 créations d'espaces emplois sur le site Pôle Emploi.

1888 rendez-vous ont été enregistrés au cours de l'année 2010

d) Public accueilli

Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier des services du Service Emploi et Insertion soit au centre ville 64 rue des Allemands, soit à la permanence du quartier de Metz-Nord le jeudi matin, à la permanence du quartier Metz-Sablon le mercredi et à la permanence de Bellecroix le lundi matin.

En 2010, 342 nouveaux demandeurs d'emploi se sont inscrits au Service Emploi et Insertion.

De plus, 7690 passages ont été enregistrés sur l'année.

	HOMMES	FEMMES	1ER ENTRETIEN
JANVIER	426	219	32
FÉVRIER	459	190	27
MARS	518	263	36
AVRIL	470	243	39
MAI	454	217	35
JUIN	391	250	24
JUILLET	374	232	23
AOUT	391	243	23
SEPTEMBRE	462	265	20
OCTOBRE	414	225	33
NOVEMBRE	365	187	27
DÉCEMBRE	327	117	23
TOTAL	5051	2651	342

Dans le cadre du partenariat avec Pole Emploi, 874 personnes ont été reçues dans le cadre d'entretiens individuels et lors de permanences emploi dispensées ½ journée par semaine dans les quartiers de Patrotte, Sablon et Bellecroix, par la conseillère mise à la disposition du Service Emploi Insertion.

- 509 offres d'emploi ont été remises
- 142 demandeurs d'emploi ont bénéficié de l'offre de service de Pole Emploi par le biais de prestations (Bilan de compétences, Atelier recherche d'emploi ou découverte des métiers, Evaluation des compétences, Immersion en entreprise...)
- 112 personnes ont bénéficié d'informations et d'une aide dans la recherche de formation (travail sur le projet, confrontation au marché du travail, consultation de l'offre de formation régionale, tests de sélection, demandes de financements...)
- 28 personnes ayant un projet de création d'entreprise ont été orientées (inscription en atelier création d'entreprise, information sur les lieux de conseils et d'information, ...)
- 167 personnes ont consulté la conseillère Pole Emploi pour le règlement d'un problème administratif

Enfin sur les 71 personnes accompagnées dans le cadre d'un suivi régulier contractualisé sur une durée de 3 mois renouvelables, 11 personnes sont entrées en formation et 27 ont retrouvé un emploi.

d) Actions en faveur de l'emploi

- Mise en place et suivi du chantier d'insertion pour 24 contrats aidés dans différents service de la mairie

- Afin de favoriser certains recrutements des collaborations se poursuivent avec différents organismes dont :

- * Mob d'Emploi,
- * Association Travailler en Moselle
- * AEFTI (Atelier de recherche d'emploi)
- * Comité de gestion des centres sociaux (permanence emploi)
- * AFPA dans le cadre de la charte locale d'insertion

4) PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Cofinancement d'actions individuelles de formation,
- Mise en place d'actions importantes : forums liés à l'emploi, aux métiers et à l'insertion professionnelle.
- Amélioration du suivi et de l'accompagnement individuel des demandeurs d'emploi inscrits au Service Emploi et Insertion, notamment par la poursuite de l'initiation des demandeurs d'emploi à la création de leur espace emploi sur le site Pôle Emploi.

Au sein du Service Emploi et Insertion mise en place d'ateliers :

- Atelier de recherche d'emploi en direction du public en difficulté avec l'écrit
- Atelier de recherche d'emploi en groupe.
- Collaboration avec l'équipe emploi insertion, afin de positionner certains publics dans le cadre des clauses d'insertion sociales.
- Mise en place et suivi du chantier d'insertion dans différents services de la ville pour 24 contrats aidés.
- Contact avec les entreprises dans le cadre de la convention avec Pôle Emploi.
- Mise en place des clauses d'insertion dans les marchés publics et recrutement d'un attaché chargé de mission clauses sociales.
- Etude sur l'accueil du public et changement de locaux et supports communication.
- Etude sur la mobilité des demandeurs d'emploi : réflexion sur l'attribution de titres de transport.

Pôle Urbanisme

SERVICE URBANISME PREVISIONNEL ET OPERATIONNEL

1-Rappel des missions

Le service Urbanisme Prévisionnel et Opérationnel créé en 2009 exerce les missions suivantes :

- Urbanisme prévisionnel (gestion et évolution du PLU et du secteur sauvegardé),
- Urbanisme pré-opérationnel et opérationnel (gestion et suivi des études pré-opérationnelles, élaboration et gestion des ZAC, management d'études urbaines et actions de concertation.),
- Maîtrise d'ouvrage urbaine.

2- Les moyens du service au 31 décembre 2010

2.1- Le personnel

Le service se compose de 5 agents

- un agent non-titulaire au grade d'ingénieur territorial, chef de service
- un ingénieur territorial, chargé d'opérations
- deux attachés, chargés d'études et d'opérations
- un agent non-titulaire, au grade d'ingénieur territorial, chargé d'opérations

2.2- Les moyens matériels

- une imprimante noir&blanc
- 5 PC
- 1 appareil photo numérique

3- L'activité de l'année 2010

L'activité du service est regroupée en 6 thématiques (études, urbanisme opérationnel et pré-opérationnel, réglementaire...) comptant une trentaine d'actions engagées.

3.1 Aménagement urbain

3.1.1 Place Mazelle

Le Conseil Municipal a délibéré le 29 octobre 2009 sur le principe de lancement d'un concours pour l'aménagement de la place Mazelle et de ses abords.

Le 1^{er} juillet 2010, le Conseil Municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre à l'agence Florence Mercier paysagiste, associé à l'agence d'architecture GA Architecture, le bureau d'études VRD IOSIS Grand Est et le bureau d'études circulation PTV France.

L'approfondissement du programme puis du projet a été réalisé en concertation avec le Comité de quartier centre-ville et les commerçants du périmètre d'intervention, ainsi qu'en transversalité avec les services opérationnels de la Ville.

Perspectives d'évolution (2011) :

Poursuite des études de projet,

Le lancement des travaux de réaménagement de la place Mazelle est programmé à la rentrée 2011, suite à une préparation de travaux se déroulant en juillet et août 2011.

3.2 Urbanisme prévisionnel

3.2.1 PLU.

Le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Metz a été approuvé le 18/12/2008.

Le PLU a fait l'objet de plusieurs procédures et notamment en 2010 :

- une **modification n°2** approuvée par DCM du 29 avril 2010
- une **modification n°3** approuvée par DCM du 28 octobre 2010
- une **mise en compatibilité avec le projet METTIS** par AP du 17 mai 2010
- plusieurs **mises à jour des annexes**
- lancement d'une **révision simplifiée n°1** par DCM du 18 décembre 2010

Ces différentes modifications ont permis l'ouverture en zone 1AU d'un certain nombre d'opérations d'urbanisme telles que la ZAC du Sansonnet, la ZAC des Coteaux de la Seille, l'opération des Hauts de Vallières (secteur opérationnel de 6.50 ha), le Parc du Technopole.

Perspectives 2011 :

- poursuite de la procédure de révision simplifiée n°1 engagée en 2010 et portant sur la reconversion de la manufacture des tabacs,
- révision simplifiée n°2 portant sur l'ouverture en 1AU de l'ensemble de la ZAC du Parc du technopole,
- révision simplifiée n°3 portant sur la réalisation de METTIS Avenue de Plantières,
- Modification n°4 portant sur des points divers

3.2.2 Secteur Sauvegardé.

La ville de Metz a donné un avis favorable sur le nouveau périmètre au Conseil Municipal du 29 avril 2010 et l'arrêté préfectoral prescrivant la révision a été pris le 25 octobre 2010. Etendu à 162.9 ha, (22.5 ha initialement), il intègre les quartiers suivant:

- Le Quartier des Iles,
- Le secteur dit des « quartiers centraux » englobant l'actuel secteur sauvegardé,
- L'ancien faubourg Outre Seille,
- La ville impériale.

Une collaboration étroite entre les services de la Ville de Metz, l'Architecte des Bâtiments de France et la préfecture a été mise en œuvre pour mener à bien ce projet de révision-extension qui se déroulera sur une période de 5 à 10 ans. Une réunion technique s'est tenue entre la ville et les services de l'Etat le 23 novembre 2010 pour préciser les modalités techniques de mise en œuvre de cette étude.

Perspectives 2011 :

- Poursuite de la procédure de révision-extension du secteur sauvegardé avec le lancement d'un marché d'étude pour le recrutement d'un chargé d'étude (architecte du patrimoine),
- Elaboration conjointe à l'Etat des pièces de consultation pour désigner l'équipe qui sera en charge des études du PSMV,
- Information en interne et en externe des conséquences sur les travaux de l'extension du périmètre du secteur sauvegardé,
- Mise en œuvre d'une convention de partenariat entre la Ville de Metz et l'Etat pour le financement de ce marché,
- Création d'une Commission Locale du Secteur Sauvegardé composé pour 1/3 d'élus ville de Metz,
- Désignation des membres de l'instance collégiale consultative pour siéger à la commission d'appel d'offres.

3.3 Urbanisme pré-opérationnel

3.3.1 Marché de définition Patrotte/Cassin/Chemin de la Moselle

La première phase de la procédure de marché de définition a permis aux trois équipes d'urbanistes retenues (équipe Germe et Jam, équipe Patrick Chavannes et équipe Casari Mercier) de travailler conjointement à l'élaboration d'un diagnostic urbain du périmètre d'étude ainsi que trois diagnostics prospectifs (propres à chaque équipe). Ces éléments, achevés en février 2010, ont permis à la ville de finaliser un programme d'intervention basé sur les enjeux identifiés lors de ce diagnostic.

La seconde phase du marché de définition s'est déroulée de mars à octobre 2010 et a consisté à élaborer une proposition de schéma directeur par chacune des trois équipes. Une synthèse de ces propositions a été menée courant des mois de novembre et décembre 2010.

Perspective d'évolution (2011) :

Une démarche de concertation sera organisée à l'Agora, maison du projet, début 2011 sur la base de ces documents, avec en point d'orgue les ateliers urbains du 22 janvier 2011.

Suite à une évolution du code des marchés publics, il n'était plus envisageable d'attribuer directement un marché d'exécution à l'une des trois équipes d'urbaniste du marché de définition. Il a alors été décidé de procéder à une consultation sous forme d'un appel d'offre ouvert qui conduira à la conclusion d'un accord-cadre avec une seule équipe pluridisciplinaire formée autour d'un urbaniste. Ce contrat, conclu pour une longue période (9 ans), va permettre aux prestataires à la fois de définir une vision globale du projet de rénovation urbaine à travers l'élaboration d'un plan guide, mais également une déclinaison sectorielle de celui-ci par une coordination de l'ensemble des projets publics et privés réalisés dans le périmètre de l'opération.

Parallèlement, une réflexion sur la suppression du passage à niveau et sur la construction d'une nouvelle médiathèque a été lancée par la Mission Grands projets.

3.3.2 Zones d'activités 2 Fontaines et Actipôle :

Un marché d'étude urbaine et paysagère pour la requalification de la zone a été confié en février 2010 au groupement d'études constitué de Nordsud Paysages, paysagiste, et CER Ingénierie, bureau d'études techniques. Ces études ont été co-pilotées par Metz Métropole Développement et la ville de Metz.

Une première phase a consisté à élaborer un diagnostic synthétique basé sur un travail préalable qui avait été produit par l'AGURAM. L'étude avait ensuite pour objectif d'aboutir sur des propositions d'interventions sur le domaine public de la zone d'activités ainsi que sur un schéma directeur de requalification.

Les propositions d'intervention des prestataires ont fait l'objet d'une présentation à l'association des entreprises de la zone le 19 janvier 2011.

Perspective d'évolution (2011) :

Les échanges avec les entreprises ont mis en lumière que la priorité concerne la circulation dans la zone et les accès routiers à celle-ci. Afin de modifier le fonctionnement « en peigne » de la zone d'activités, il a ainsi été décidé d'orienter les études sur l'opportunité et la faisabilité de création d'une voie de désenclavement qui relierait les impasses à l'est de la zone pour déboucher au nord sur un raccordement plus direct sur la RD153b. A ce titre, une étude de circulation sera réalisée pour connaître la situation actuelle du trafic au niveau de l'avenue des Deux Fontaines ainsi qu'une modélisation de l'état projeté avec le passage de Mettis et la création de son parking relais rue du Fort Gambetta à Woippy.

Plusieurs rencontres avec les entrepreneurs de ces 2 zones d'activités ont été organisées par Metz Métropole Développement et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle afin de leur présenter les études réalisées par l'Aguram et des études complémentaires réalisées par ITC.

Sur le secteur des 2 Fontaines, les bilans de ces rencontres et l'étude urbaine de l'Aguram ont permis de réaliser une cahier des charges afin de lancer une étude pré-opérationnelle de requalification de cette zone. L'appel d'offre pour ce marché d'études a été lancé en décembre. Cette étude sera finalisée en 2010.

3.3.3 Arsenal III

Dans le cadre de ses missions pour le traitement des friches militaires, une convention de travaux a été signée en novembre 2010 avec l'EPFL en vue d'entreprendre la démolition des anciens bâtiments militaires du site Arsenal III. Cette convention prévoit une participation de la ville de Metz de 20% (soit 10 000 € TTC), au titre des études et 50% (soit 325 000 € TTC), au titre des travaux à engager dans le cadre de cette démolition.

Perspective d'évolution (2011) :

Les études seront finalisées pour permettre à l'EPFL de mener la consultation des entreprises de démolition et de désamiantage. Ces travaux débuteront au courant de l'été pour une durée de 6 mois.

3.3.4 Caserne Desvallières :

Dans le cadre du CPER 2007-2013, et par le biais d'une convention, l'EPFL a mené une étude sur les perspectives de requalification urbaine de la caserne Desvallières à Devant les Ponts. La ville de Metz finance 20% de cette étude et a participé à la rédaction du cahier des charges pour le marché. Celui-ci a été confié en février 2010 à une équipe de prestataires constitué de :

- ANMA (Agence Nicolas Michelin et Associés), architecte et urbaniste

- SAREMM, assistant à maîtrise d'ouvrage en aménagement
- AC Ingénierie, bureau d'études techniques VRD
- Structure 3000, bureau d'études structure

Les conclusions de cette étude ont été présentées au comité de quartier le 23 novembre 2010. Un scénario de référence permet d'envisager une requalification du site qui s'appuie sur la conservation et la réhabilitation d'une partie des bâtiments existants, la démolition partielle ou totale d'autres bâtiments et sur la construction de nouveaux bâtiments à l'intérieur du périmètre. Ce scenario a pour ambition une ouverture sur le quartier ainsi qu'un programme fonctionnel mixte (la création d'environ 300 logements serait accompagnée de cellules commerciales, quelques locaux d'activités et d'autres à vocation d'équipements collectifs) pour créer un point de centralité à l'échelle de Devant les Pont.

Perspective d'évolution (2011) :

Les possibilités d'acquisition du bien par la ville de Metz, par l'intermédiaire de l'EPFL, feront l'objet d'échanges avec le ministère de la Défense sur la base du scénario d'aménagement privilégié.

3.3.5 Sotrameuse (BV 68)

Travaux : La parcelle en question a été dépolluée aux hydrocarbures en juin 2010, sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF Lorraine, propriétaire. En lien avec les Services Espaces Verts et Propreté Urbaine de la Ville, le site a fait l'objet d'une remise en état à compter du mois d'octobre (désamiantage, nettoyage des déchets divers, dessouchage).

Foncier : Le Conseil Municipal a délibéré le 1^{er} juillet 2010 en vue de l'acquisition du terrain Sotrameuse à l'EPFL (vente actée le 27 janvier 2011). Une convention de mise à disposition de ce terrain a, par la suite, été signée entre l'EPFL et la Ville à la date d'effet du 1^{er} octobre 2010.

Aménagement : L'aménagement d'un Pôle automobile a fait l'objet d'une consultation qui s'est étendue du 20 juin au 29 octobre 2010. Les trois offres remises ont été étudiées en Comité de Pilotage réunissant la Ville et Metz Métropole Développement.

Perspectives d'évolution (2011) :

Foncier : Cession du terrain à un opérateur sur la base de la consultation

Travaux : Réalisation de sondages archéologiques par l'INRAP

3.3.6 Prolongement de la rue de Belchamps

Etudes : Le prolongement de la rue de Belchamps, de l'avenue André Malraux à la rue Sente à My, relève de différentes compétences et problématiques interconnectées (négociation et

maitrise foncière, définition d'un projet urbain, conception de la voirie, dépollution, étude d'impact).

Ainsi, une consultation d'assistance à maitrise d'ouvrage a été lancée du 10 septembre au 4 octobre 2010. La SAREMM est mandataire de cette mission qui se poursuit jusqu'en 2012.

Perspectives d'évolution (2011) :

Etudes : Lancement d'une étude urbaine (recomposition de l'îlot) et de conception d'infrastructures

Lancement d'une étude de pollution et d'une étude d'impact

Concertation : Organisation d'une enquête publique dans le cadre d'un projet de modification du PLU

Animation d'une réunion publique relative au projet d'aménagement

Foncier : Poursuite de la démarche de négociation foncière avec les propriétaires de l'îlot à l'étude

3-4 Management d'études urbaines

3.4.1 Etude sur la reconversion de la manufacture des tabacs (Altadis), rue Belle-Isle.

La manufacture des tabacs a fait l'objet d'une étude d'urbanisme confiée à l'AGURAM pour déterminer les conditions de sa reconversion en 2009. En 2010, il a été acté que le site serait vendu par la société Imperial Tobacco à Bouygues Immobilier. Un travail de suivi et de collaboration avec Bouygues Immobilier a été entrepris afin que les objectifs poursuivis par la Ville de Metz sur ce site soient atteints. En décembre 2010, une révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme a été entreprise afin de permettre la réalisation du projet ainsi défini.

3.4.2 Etude sur le devenir de Bon Secours.

L'étude pré-opérationnelle confiée à l'AGURAM sur le devenir de l'hôpital Bon Secours s'est terminée début 2010.

3.4.3 Etude de circulation et de faisabilité pour la réalisation d'infrastructures routières au N-E de l'agglomération de Metz

Etudes : Une convention tripartite entre les Villes de Metz, Saint-Julien-les-Metz et Vantoux a entériné le 3 mai 2010 le co-financement d'une Etude de circulation et de faisabilité d'infrastructures routières destinées à anticiper le développement du nord-est de l'agglomération messine. La consultation s'est étendue du 4 mai au 11 juin 2010. Le bureau d'études ERA est mandataire, associé à PTV France en tant que co-traitant.

Perspectives d'évolution (2011) :

Report des comptages routiers prévus dans le cadre de la mission confiée à ERA (grèves d'octobre et intempéries de décembre 2010)

Etudes : Finalisation de l'étude

3.4.4 Etude urbaine du quartier de Bellecroix

Etudes : La Ville a confié une étude urbaine du quartier de Bellecroix à l'AGURAM à compter de mai 2010, en vue de réaliser le diagnostic du site et des propositions d'aménagement à différentes échelles de temps.

Metz Habitat Territoire a été associée à l'élaboration de cette étude en tant que propriétaire de la grande majorité des bâtiments localisés dans la moitié ouest du quartier.

Perspectives d'évolution (2011) :

Finalisation de l'étude

3.4.5 Etude urbaine en vue de la reconversion du site d'exploitation des TCRM (7, avenue de Blida)

Etudes

Cette parcelle, propriété de Metz Métropole, accueille le site d'exploitation des TCRM et a vocation à être libérée d'ici 2013, lors de la mise en service du METTIS.

Ainsi, l'AGURAM a eu pour mission à partir de mai 2010 l'étude urbaine du site sur la base d'un diagnostic de l'existant en vue de définir des potentialités de développement matérialisées sous la forme de scénarios.

Perspectives d'évolution (2011) :

Finalisation de l'étude

3.4.6 Mission de sensibilisation des Comités de quartier à l'urbanisme

L'AGURAM s'est vue confier l'animation de formations relatives à la problématique de l'urbanisme à destination des membres des Comités de quartier, ainsi que la conception de supports de présentation dédiés. Les sujets présentés sont « Les Notions d'urbanisme » et « Le Projet urbain ».

Perspectives d'évolution (2011) :

Tenue des quatre sessions de sensibilisation des Comités de quartier .

3-5 Urbanisme opérationnel

3.5.1 Hauts de Vallières

Etudes : L'étude d'urbanisme engagée en 2008 avec l'atelier d'architecture Marc DAUBER s'est poursuivie en 2010 par la définition du projet urbain sur le périmètre de 6,5 ha localisés à l'ouest de la rue de la Charrière.

Le travail collaboratif entrepris avec la population en 2009 s'est poursuivi (ateliers urbains du 7 février 2009, réunion publique intercommunale du 8 décembre 2009), notamment avec le Comité de Quartier Vallières (présentation du projet urbain le 21 juillet 2010 devant la Commission Urbanisme) et l'association PIC'ASSO (rencontres de mai 2010).

Perspectives d'évolution (2011) :

Foncier : Maîtrise foncière et rétrocession des terrains compris dans le périmètre de 6,5 ha par l'EPFL

Etudes : Réalisation de sondages hydro-géotechniques, validation du plan directeur, engagement des études techniques de définition des ouvrages (gestion de l'eau, voirie, réseaux...), poursuite des missions de maîtrise d'œuvre

Travaux : Elaboration du diagnostic d'archéologie préventive, mise en œuvre des sondages géotechniques, réalisation des réseaux et voiries provisoires au sein des 6,5 ha

Implantation de l'association Connaître et Protéger la Nature – Les Coquelicots, mise en œuvre du projet d'Espace Naturel Partagé Ecologique

Concertation : Approfondissement de la démarche collaborative mise en œuvre / initiée

3.5.2 ZAC GPV (CPA avec la SAREMM).

Travaux : Réalisation de la rue du Barrois (jusqu'à Champagne) avec ses liaisons sur la rue de Sarre. Début du parachèvement de la rue de Sarre.

Commercialisation

Cession d'un terrain à Technocopy soit 1400 m² environ.

Perspectives d'évolution (2011) :

Travaux : Poursuite des parachèvements de la rue de Sarre, extension du réseau BT et installation d'un transformateur rue de Picardie. Poursuite de la rue du Barrois.

Commercialisation : Commercialisation du sud de la ZAC avec un projet d'espace tertiaire et commercial, des contacts sur les autres terrains de 3680 m² (Compromis de vente avec les sociétés Benedic et Trimco) et 5214 m².

3.5.3 ZAC Sébastopol

Travaux : Aménagement d'un carrefour à feux rue de Sarre

Commercialisation : Cession d'un terrain de 7575 m² à Metz Habitat Territoires avenue Sébastopol (signature de l'acte de vente le 8 décembre 2010)

Perspectives d'évolution (2011) :

Travaux : Parachèvement de la rue de Colombey, le parachèvement de la place Sébastopol et la voie d'accès commune à l'OPH et à Palm, le raccordement du cheminement Colombey – parc Gloucester.

Commercialisation : Il n'y a plus de terrains disponibles en zone 1AU. La ZAC se trouve également en partie en zone 2AU14 mais la Ville de Metz n'a qu'une maîtrise partielle du foncier.

3.5.4 ZAC des Coteaux de la Seille

Etudes : Plusieurs études se sont terminées en 2010.

- Etude hydro-géotechnique
- Etude Loi sur l'eau : obtention de l'autorisation d'aménager la ZAC au titre du code de l'environnement
- Etude de circulation
- Bilan carbone

Conventions de partenariat : Convention de partenariat CERQUAL : le 16 juin 2010, une convention de partenariat a été signée avec CERQUAL en vue de la certification Habitat & Environnement et NF Logement Démarche HQE des logements qui seront construits sur la ZAC. Le principe est d'imposer pour les programmes immobiliers à venir une démarche de certification Habitat & Environnement ou NF Logement Démarche HQE. En contrepartie, la ZAC prendra en charge une partie du coût de ces certifications et appliquera une baisse sur le prix de charge foncière sur la base de conventions qui seront signées avec les promoteurs retenus au fur et à mesure des opérations.

Commercialisation : Au 2ème semestre 2010, les îlots de la phase 1 (îlots 8, 9, 10 et 11) ont fait l'objet d'une consultation. Les candidats suivants ont été retenus en décembre 2010 suite à un processus de sélection en deux temps (temps 1 : choix des architectes, temps 2 : choix sur la base de projets) :

- Ilot 8 : Habiter Promotion
- Ilot 9a : Société Icade
- Ilot 9b : Société Rizzon
- Ilot 10 : LOGI-EST
- Ilot 11a : Société Eiffage
- Ilot 11b : Société Adim Est

Cette première tranche représente environ 260 logements (19 668 m² SHON) et plusieurs surfaces commerciales dont une supérette alimentaire (au total 2470 m² SHON).

Perspectives 2011 :

Administratif : mise en œuvre du dossier de réalisation de la ZAC

Travaux : commencement des travaux pour la viabilisation de la 1^{ère} tranche

Commercialisation : poursuite de la commercialisation avec cession des îlots (compromis de vente).

Divers : adhésion au club national « autopromotion » avec mise en œuvre d'une expérience sur la ZAC.

3.5.5 ZAC Sansonnet

Maitrise foncière :

Rappel : Les acquisitions sont réalisées par l'EPF Lorraine pour le compte de la Ville par voie amiable et par voie d'expropriation suite à la déclaration préalable d'utilité publique du 11 juillet 2007. La procédure judiciaire de l'expropriation engagée en 2008 s'est poursuivie toute l'année 2009 (fixation des indemnités).

Le jugement en mars 2009 sur la fixation des indemnités d'expropriation a permis à l'EPFL de prendre possession des terrains en décembre 2009 à l'exception de quelques terrains faisant l'objet d'une nouvelle procédure d'indemnisation suite aux recours engagés et au jugement de la Cour d'Appel de Metz du 24 novembre 2010.

La Ville de Metz a procédé le 14 octobre 2010 à l'acquisition sur EPFL des terrains.

Etudes : L'étude du projet urbain et de l'étude de l'aménagement de la zone confiée au groupement CITADIA - AC Ingénierie Est est achevée. L'étude suit une approche environnementale de l'urbanisme (AEU®). Elle se poursuit par des études techniques.

Le projet a fait l'objet d'une concertation avec les habitants sur le mode participatif et a été présenté lors d'une séance publique le 5 octobre 2010.

L'ensemble des terrains ont fait l'objet des sondages archéologiques préventifs : diagnostic d'archéologie préventive réalisé sur l'ensemble du site (vulnérabilité mise en évidence sur 2,1 ha confirmé par arrêté de prescriptions de fouilles du 15 mars 2011)

Dossier de Réalisation de ZAC : le dossier de réalisation a été approuvé le 16 décembre 2010

Perspective d'évolution (2011):

Foncier : rétrocession des terrains à la Ville par l'EPFL, sous réserve de la réalisation de l'achèvement de la procédure, au plus tard le 30 juin 2012 (un avenant a retardé de deux ans le remboursement suite à l'allongement de la procédure d'expropriation)

Etudes : études techniques de définition des ouvrages (gestion de l'eau, voirie, réseaux...), maîtrise d'œuvre en conception AVP des infrastructures

Travaux : parc et jardins (3,2ha), démolition de bâtiments désaffectés

Commercialisation : une première tranche est engagée pour 184 logements (consultation des promoteurs, et sélection des candidatures fin novembre 2010 et examen des propositions été 2011)

3.5.6 ZAC de la Grange-aux-Bois (en régie) :

Développement économique- commercialisation (zone d'activité économique) :

La vente a été signé le 10 juin 2010 avec les Hôpitaux Privés de Metz pour le terrain de 5.600 m² rue de la Passotte et rue du Pré Chaudron pour y construire un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Les travaux sont en cours depuis cette date.

Un terrain de 7450 m² rue de la Grange aux bois en bordure de la rocade sud a été cédé à la société ADIM Est qui y réalise l'implantation de la direction régionale du groupe PACIFICA (Sté d'assurance du Crédit Agricole). Les travaux ont débuté en octobre 2010 pour une livraison courant 2011.

La construction des immeubles de l'opération SPIE EST réalisée par ADIM EST sur le terrain de 12000m² rue de la Grange aux Bois est prévue en 2011.

Travaux : Une voie verte rue de la Baronète a été aménagée en 2010 entre la rue Rose Gonthier et l'accès au nouvel équipement sportif en construction. La coulée verte a été parachevée entre la rue de la Baronète et la rue Rose Gonthier.

Des équipements complémentaires des terrains ont été réalisés (renforcement de la desserte électrique rue de Courcelles, assainissement et fossé de drainage rue de la Grange aux Bois).

Perspective d'évolution (2011):

Commercialisation : Deux terrains à vocation économique restent disponibles rue de Courcelles (3.000 m² et 3.540 m²).

Travaux : Les rues de la Passotte et du Pr Chaudron seront partiellement parachevées en 2011 (devant EHPAD Ste Claire) La passerelle au-dessus de la RN431 (rocade est) fera l'objet de travaux de mise en accessibilité.

3.5.7 ZAC des Hauts de Queuleu (en régie) :

Développement économique- commercialisation (zone d'activité économique) :

Une vente a été signée le 08/12/2010 avec la Garenne de Sèvres pour l'implantation de la direction régionale de l'ANFA et d'un centre de formation aux métiers de l'automobile (GNFA) sur un terrain de 3.569m² rue Jean- Antoine Chaptal. La construction est en cours (2460 m² SHON).

Une vente a été conclue le 19/10/10 à SCI INVEST 57 (Espace et Résidence) pour l'implantation de ses bureaux sur un terrain de 1.900m² rue Jean- Antoine Chaptal – rue de Verclry (1.083m² SHON. PC délivré, travaux en 2011).

Une option a été signée avec la Fédération du Bâtiment 57 (FBTP 57) devant transférer ses locaux du Bd Paixhans (compromis signé 31/01/2011) sur un terrain de 5755 m² rue Jean- Antoine Chaptal.

La construction des immeubles de l'opération EIFFAGE IMMOBILIER sur le terrain de 7.586m² rue du Fort Queuleu/Comte Emmery (logements pour 3.920m² SHON) s'achevera en 2011.

Travaux : Les rues du Fort Queuleu et du Comte Emmery ont été parachevées.

Perspective d'évolution (2011):

Commercialisation:

- compromis de vente avec ACTIS Immeubles pour le terrain de 2.567m² PC délivré 26/04/2011 (1672 m² SHON Bureaux en blanc)
- projet de cession au Centre Hospitalier de Jury pour le terrain de 5.000m² rue Paul Langevin (centre de soins de jour).

Foncier : cession des terrains à FBTP 57

Travaux : création d'une piste cyclable rue des Hauts Peupliers, aménagement du carrefour Oberling rue du Comte Émmery – rue du Fort Queuleu, d'un plateau traversant rue des Trêches, renforcement de réseaux électriques (P. Langevin) en 2012

3.5.8 ZAC de la Petite - Voëvre (CPA SAREMM) :

La Convention Publique d'Aménagement avec la SAREMM a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2011 afin d'achever la ZAC dans de bonnes conditions de gestion.

Développement économique- commercialisation (zone d'activité économique):

La Ville a cédé à la SAREMM un terrain, suite au redressement de la rue de la Baronète, pour permettre la commercialisation à HOLCIM d'un terrain de 5.392m².

Rappel : Une option a été donnée à la société HOLCIM pour un terrain de 5.392 m² riverain de son installation Bd Solidarité en vue de l'étude d'un projet d'extension-rénovation de la centrale à béton prêt à l'emploi.

Aucune cession n'a été réalisée en 2010.

Le bilan depuis l'origine établit à 13,9 ha de terrains équipés qui ont été cédés pour des activités (artisanales, industrielles et des services).

Disponibilités :

Un terrain à vocation économique reste disponible :

- 8.619 m² rue de la Mouée en extrémité est de la zone (projet d'implantation de SOMERGIE)

Un autre terrain de 6.500 m² rue de la Baronète est occupé par AKIOLIS (anciennement PROGILOR) titulaire d'une DSP pour la préfecture (bail commercial auprès d'EPFL). La cession, à l'occupant sous conditions de mise en œuvre d'un projet respectueux de l'environnement, est envisagée en 2012.

Travaux : La modification du carrefour de la RD 4 avec la rue Potiers d'Etain incluant le rectification partielle de la rue de la Baronète dans la ZAC a été réalisée par le Conseil Général de la Moselle et la Ville de Metz.

L'aménagement du carrefour de la RD 4 avec la rue des Drapiers incluant l'accès principal à la ZAC par la rue de la Mouée a été réalisé par la Ville de Metz.

Perspective d'évolution (2011):

Foncier : compromis HOLCIM
Cession SOMERGIE

Travaux : Le programme des équipements publics de la zone sera achevé fin 2011

3.5.9 Restructuration urbaine du site des anciens ateliers municipaux sis 1, rue Charles Le Payen (Sablon)

Rappel : L'ensemble immobilier (2,5 ha propriété de la Ville) entièrement libéré depuis que les activités ont été transférées à l'automne 2008 a fait l'objet de plusieurs études techniques et de programmation urbaine. Les divers diagnostics techniques sur les ouvrages et les bâtiments ont été réalisés par l'EPFL en 2008 dans le cadre de la politique de traitement des friches urbaines.

Etudes : Une étude des risques (EQRS) prolongeant les premières études de vulnérabilité du site au regard des pollutions a été réalisée : elle détermine les restrictions d'usage et de compatibilité du site avec l'opération de logement.

Les travaux de déconstruction et de désamiantage ont été réalisés par l'EPFL.

Le diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé sur la totalité du site après démolition (le lot B2 est grevé d'une contrainte qui ne peut être levée en raison de pollution du sous-sol notamment)

Commercialisation :

Deux lots sont à commercialiser :

Le Lot B1 de 7000 m² au sud a été cédé fin 2010 à NACARAT pour la réalisation de 95 logements (dont 42 en VEFA pour MHT en reconstitution de l'offre ANRU)

Début des travaux des immeubles : été 2011

Perspective d'évolution (2011) :

Commercialisation : début de commercialisation du lot A

Travaux : engagement des travaux mesures de dépollution et des mesures conservatoires (restriction d'usage du site) en partie nord.

Premiers travaux de viabilisation du bouclage des voiries de desserte rue Chabot-Didon – rue Charles le Payen : 4^{ème} trimestre

3.6 Divers

3.6.1 Maternité Sainte Croix : convention avec l'EPFL

Dans le cadre du départ de la maternité Sainte Croix vers le nouvel hôpital de Mercy, une discussion s'est engagée avec l'EPFL et la société Batigère en vue d'établir une convention tripartite de portage foncier du site.

Perspectives 2011 :

Finalisation et signature de la convention

3.6.2 Tri postal : convention d'études pollution avec l'EPFL

En vue de la reconversion du site industriel rue Clotilde Aubertin, une étude de diagnostic des pollutions doit être réalisée. Cette opération entre dans le champ du volet « site et sols pollués » du CPER 2007-2013. Une convention permettant un financement de cette étude dans le cadre du Contrat de Projet a été élaborée avec l'EPFL.

Perspectives 2011 :

- Finalisation et signature de la convention.
- Lancement de l'étude pollution

3.6.3 Club écoquartier

Présentation du club EcoQuartiers 2010

L'organisation du club est pilotée par le bureau AD4 de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) du MEEDDM, assisté des CETE polarisés (de Lyon, Bordeaux et Nantes).

L'objectif de ce club est de permettre aux collectivités qui en sont membres :

- de bénéficier d'un accès direct à la diffusion des bonnes pratiques. Pour cela des conférences nationales, accompagnées parfois de visites d'opérations, ont été organisées.
- d'échanger sur les difficultés qu'elles ont rencontrées et de réfléchir aux pistes de progrès pour développer les EcoQuartiers en France. Pour cela 4 groupes de travail nationaux ont été organisés.
- d'être accompagnées au plus près de leurs projets.
- de participer au colloque final de restitution.

Pour l'année 2010, l'activité du Club Opérationnel EcoQuartier s'est organisée autour de différents types de prestations, dont certaines nationales et d'autres locales sur les thématiques suivantes : Eau, Déchets, biodiversité, Mobilité, Sobriété énergétique et énergies renouvelables, Densité et les formes urbaines, Eco-construction, Financement, Pilotage et management du projet, Gouvernance et participation citoyenne, L'EcoQuartier et les politiques publiques (SCOT, Agenda 21, etc.).

La Ville de Metz a collaboré à plusieurs groupes d'échanges à savoir :

- « L'EcoQuartier levier vers la ville durable » : l'importance du choix du site, les interfaces entre l'écoquartier et la ville existante (coutures urbaines, déplacements, articulation des échelles, intégration des politiques publiques), valorisation et diffusion des bonnes pratiques et d'une nouvelle culture de l'aménagement à l'échelle de la ville et de son agglomération (pédagogie de la ville durable : expérimenter à l'échelle du quartier pour étendre les méthodes à une échelle plus grande)
- « Le pilotage d'un EcoQuartier » : analyse des systèmes d'acteurs, partenariat public-privé, financement, montage juridique et choix des procédures, management de projet
- « Le citoyen et l'entrepreneur moteurs de l'EcoQuartier » : comment faire participer les habitants/futurs habitants et riverains à la conception du quartier? Comment tisser des relations avec les acteurs économiques locaux, tisser des liens et encourager des filières économiques locales du développement durable? Comment vivre et apprendre à vivre dans un EcoQuartier ? Comment apprendre à le gérer (assainissement, entretien des espaces publics et des espaces verts, etc.)?

3.6.4 Quattropole :

Le Quattropole est un réseau de Ville (Luxembourg, Trèves, Sarrebourg et Metz) qui doit permettre l'échange de bonnes pratiques et l'émergence de projets communs. En 2010, il y a eu 4 réunions sur des thématiques particulières (risques d'inondation, planification urbaine...) du groupe « Urbanisme » auxquelles a participé le pôle urbanisme.

SERVICE URBANISME REGLEMENTAIRE QUALITE URBAINE

1- RAPPEL DES MISSIONS

Le Service Urbanisme Réglementaire Qualité Urbaine exerce les missions suivantes :

- Gestion des autorisations d'Urbanisme
- Gestion des droits de préemption et des campagnes de ravalement
- Conseil architectural

2- LES MOYENS DU SERVICE

2-1- Le personnel du Service se compose de 12 agents, dont 3 à temps partiel (équivalent à 11,5 agents à temps complet) :

- 1 Ingénieur en Chef, responsable de Service
- 1 Ingénieur Principal
- 1 Architecte Urbaniste
- 1 Technicien Supérieur Chef
- 1 Technicien Supérieur Principal
- 1 Rédacteur Territorial
- 2 Adjoints Administratifs
- 1 Agent de Maîtrise Principal
- 3 Agents de Maîtrise

2-2- Les moyens matériels sont les suivants :

- 1 véhicule VL
- 12 PC
- 3 imprimantes n et b, 1 imprimante couleur
- 1 fax
- 2 scanners
- 3 appareils photos numériques
- 1 photocopieur n et b/couleur

3- L'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2010

3-1- Gestion des autorisations de construire

Si la quantité totale de dossiers déposés a augmenté en 2010 (+7,7%), cela est principalement dû à la progression du nombre de Certificats et Renseignements d'Urbanisme, le fait marquant étant la diminution sensible du nombre de Permis de Construire (-20,1%).

NOMBRE D'AUTORISATIONS DEPOSEES	2008	2009	2010	évolution 2010/2009 en %
PC	174	189	151	-20,1%
DP	993	1176	1170	-0,5%
CU + RU	2151	2117	2394	+13,1%
PD	16	14	22	+57,1%
PA	0	0	2	
CI	83	90	123	+36,7%
TOTAL	3417	3586	3862	+7,7%

PC : Permis de Construire

DP : Déclaration Préalable

CU : Certificat d'Urbanisme

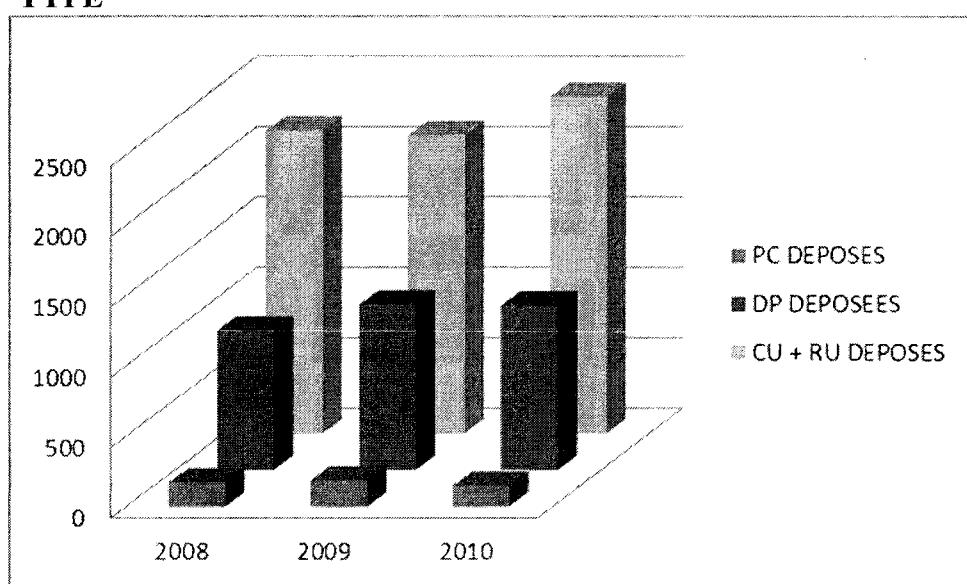
RU : Renseignement
d'Urbanisme

PD : Permis de Démolir

PA : Permis d'Aménager

CI : Travaux intérieurs

REPARTITION ET EVOLUTION DES AUTORISATIONS INSTRUITES PAR TYPE

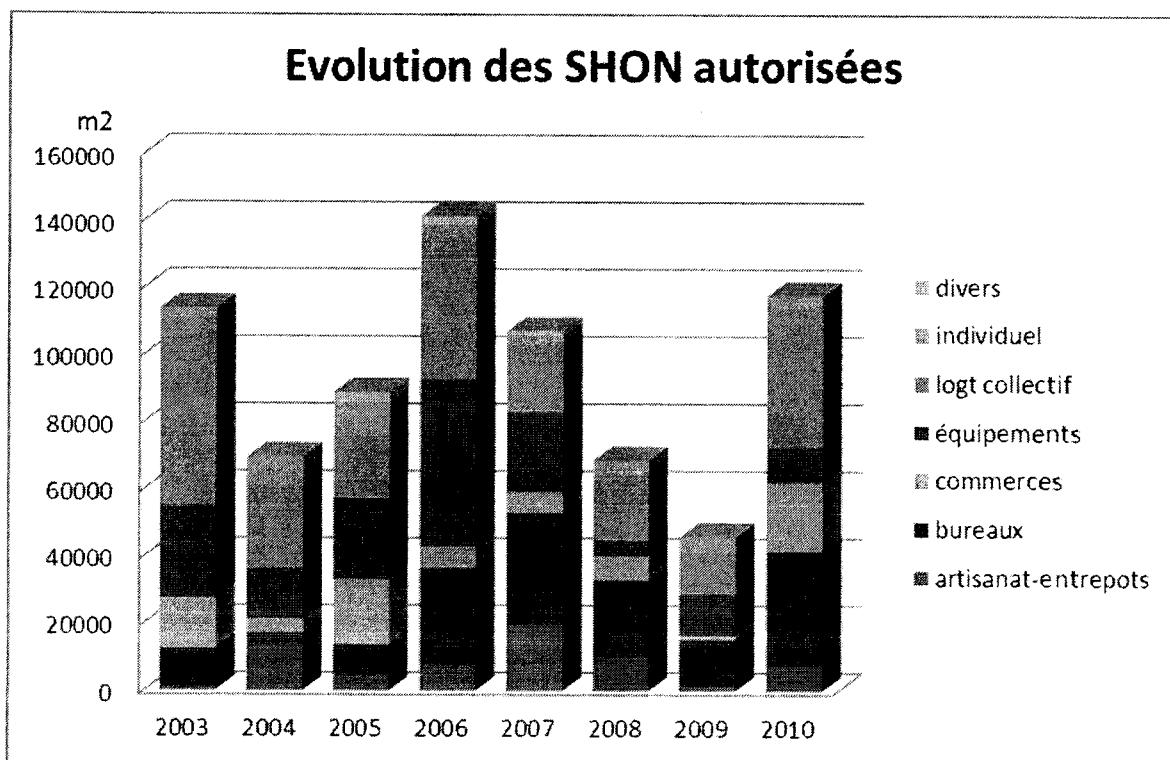


a) Permis de construire

a-1) Evolution des SHON autorisées

Le niveau de SHON autorisée en 2010 (117 694 m²) connaît une très forte progression (+156%) par rapport à 2009, après 3 années consécutives de baisse, dépassant légèrement le niveau de 2003 et supérieur de 30% au niveau moyen constaté entre 2003 et 2009.

La répartition par catégorie de constructions apparaît dans le graphe ci-après.



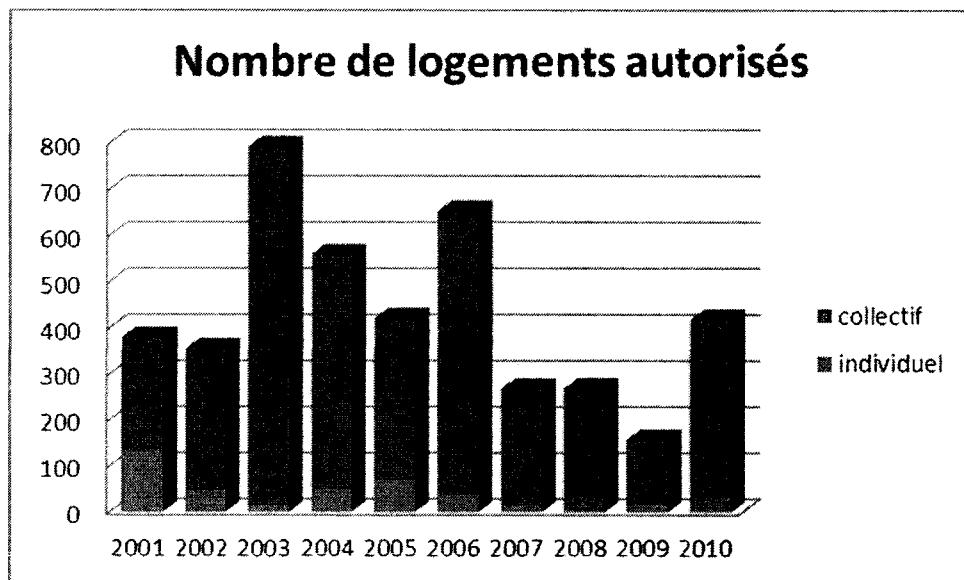
On notera en particulier :

-une progression spectaculaire du secteur du commerce avec 20 474 m² de SHON délivrée, les plus importantes opérations concernant le Pôle commercial du Bld de Trèves ainsi que les premiers programmes de la ZAC Amphithéâtre, une moyenne surface à Devant les Ponts

-une très forte progression du bureau qui, avec plus de 34 000 m² de SHON, atteint le niveau le plus élevé depuis 2003 ; les opérations les plus importantes sont situées dans la ZAC Amphithéâtre, ainsi que dans les ZAC des Hauts de Queuleu et de la Grange aux Bois

-une progression importante du logement (418 logements autorisés), contre 158 en 2009 et 269 en 2008

a-2) Le logement



C'est le secteur du logement collectif qui connaît la plus forte progression, avec 387 unités autorisées, les opérations les plus importantes étant situées sur le secteur Charles le Payen, la ZAC Amphithéâtre et la ZAC Sébastopol.

b) Déclarations de travaux

Le nombre de Déclarations Préalables déposées en 2010 est stable par rapport à 2009 (1170).

c) Certificats et Renseignements d'Urbanisme

Le nombre total de Certificats d'Urbanisme et de Renseignements d'Urbanisme est en hausse de 13% par rapport à l'année précédente, ce qui peut laisser augurer d'un nombre important de projets en 2011.

d) Divers

REPARTITION ET EVOLUTION DES DOSSIERS DIVERS

	2007	2008	2009	2010	évolution 2010/2009 en %
INFRACTIONS PV-MISES EN DEMEURE	106	163	135	143	+5,9%
CONTENTIEUX	5	7	20	14	-30,0%
DOSSIERS ACCESSIBILITE HANDICAPES	158	147	142	176	+23,9%

On observe en 2010 une légère augmentation du nombre total d'interventions pour infractions, avec 14 procès-verbaux d'infractions et 129 mises en demeure pour travaux sans autorisations ou non conformes à l'autorisation. Ces chiffres traduisent une action sur le terrain orientée en priorité vers la prévention et l'information.

Au total 6 dossiers ont fait l'objet d'une transmission au Procureur de la République, 1 arrêté d'interruption de travaux a été pris.

Le nombre d'actions au contentieux est en baisse de 30% par rapport à 2009.

Le nombre de dossiers traités au titre de la réglementation relative à l'accessibilité aux personnes handicapées est en nette hausse par rapport à 2009 (+23,9%).

h) Fiscalité

La Taxe Locale d'Equipement (TLE) brute (hors dégrèvements) établie en 2010 s'élève à 719 054 €, en forte hausse par rapport à 2009 (+211%), en lien avec l'augmentation des SHON délivrées.

De même pour les autres taxes, Taxe Départementale Espaces Naturels Sensibles (TDENS) et Taxe Départementale des Conseils en Architecture Urbanisme et Environnement (TDCAUE), avec un montant total de 908 903 € (+227%).

i) Qualité architecturale

Le service a organisé et géré 21 journées de travail de l'architecte-conseil.

Les actions de conseil assurées par les architectes municipaux qui interviennent quotidiennement sur les projets ont été poursuivies.

j) Commissions d'Urbanisme

Le service a organisé et géré 12 réunions de la Commission Municipale d'Urbanisme, consacrées à l'examen des projets de construction les plus importants et aux études d'urbanisme, ainsi que 25 réunions du Groupe de Travail Urbanisme (GTU)

3-2- Gestion foncière-Ravalement

A –Droits de Préemption

Au titre de l'année 2010, le service a enregistré 700 DIA contre 679 en 2009 et 745 en 2008.

Par Délibération du Conseil Municipal du 16/12/2010, le Droit de Préemption Urbain Renforcé a été mis en place sur les zones U et AU du PLU.

Une seule préemption a été réalisée durant l'année 2010 pour un terrain situé à Vallières.

Dans le cadre d'une action foncière visant à soutenir les projets de création de logements sociaux, onze propositions ont été faites aux bailleurs sociaux, pour des acquisitions d'immeubles. Les critères convenus avec ces organismes sont les biens comportant plus de 5 appartements ou terrains d'une superficie supérieure à 500 m².

Aucune suite n'a été donnée à ces DIA en raison d'équilibres financiers trop difficiles.

B - Suivi des campagnes de ravalement

Pour l'année 2010, cent immeubles ont fait l'objet de travaux de ravalement (contre 73 en 2009).

4- LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

L'année 2010 a connu une nette reprise des projets de construction, en termes de SHON autorisées, celles-ci atteignant un des plus hauts niveaux des 8 dernières années, en augmentation de 156% par rapport à 2009 (alors que le nombre de dossiers de Permis de Construire a baissé de 20%).

Avec le développement de la ZAC Amphithéâtre et de la ZAC des Coteaux de la Seille, on peut s'attendre à une croissance très sensible des projets de construction qui vont entrer en phase de réalisation en 2012. La ZAC du Sansonnet devrait quant à elle voir arriver en 2012 les premiers projets de Permis de Construire.

On peut déjà noter que sur les 8 premiers mois de 2011 ; le nombre de demandes de Permis de Construire déposées a augmenté de 29% et que d'importants programmes de construction de logements, bureaux et commerces sont administrativement engagés sur ces 2 sites.

Dans le domaine du ravalement, les actions de relances des anciennes campagnes devraient continuer à produire leurs effets en 2012.

TOPOGRAPHIE, SIG et GESTION FONCIERE

I - MISSIONS DU SERVICE

Levés topographiques
Implantations d'ouvrages
Topométrie fine (auscultation d'ouvrages)
Élaboration des documents d'arpentage
Maintien des canevas altimétrique et planimétrique
Levés des principales constructions nouvelles
Renseignement du public : indications d'alignements, présentation des documents cadastraux, délivrance d'extraits, vente de plans divers
Gestion des numéros d'immeubles (adresse postale)

Établissement des cartes à diverses échelles
Mise à jour et enrichissement de la cartographie de base
Maintenance et développement du SIGMA
Diffusion des données
Assistance aux utilisateurs
Mise à jour en continu des données cadastrales du SIGMA
Développement d'applications nouvelles
Réalisation de plans thématiques, recherches diverses à la demande
Développement et maintenance d'un site intranet du SIGMA
Développement et maintenance d'un site internet (<http://geo.metz.fr>)

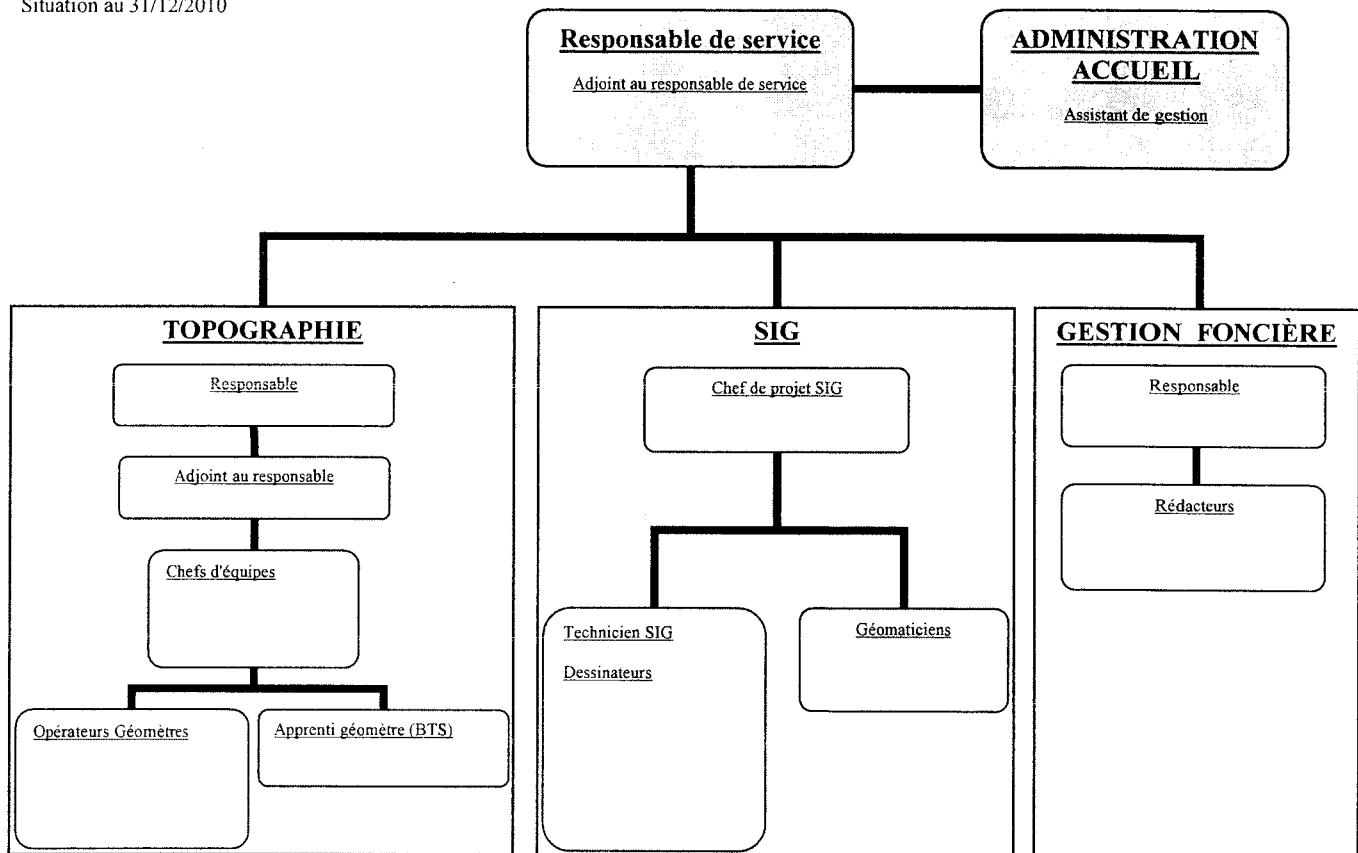
Acquisitions et cessions de biens immobiliers
Acquisitions nécessaires à la réalisation de projets d'intérêts publics dans le cadre des Déclarations d'Utilité Publique (D.U.P.), mises à l'alignement, emplacements réservés, servitudes, procédures d'aménagement urbains comme les Zones d'Aménagement Concerté (Z.A.C.)
Cessions directes d'immeubles communaux ou par appel d'offres avec le cas échéant procédures préalables (déclassement du domaine public, désaffectation des chemins ruraux)
Déclassement de certaines parties du domaine public communal préalable à leur cession
Acquisitions, échanges et cessions dans le cadre de la restructuration du patrimoine privé ou de projets spécifiques
Intégrations des voies et espaces publics dans le domaine public communal

II - MOYENS DU SERVICE

1 - Moyens humains :

a - Organigramme :

Situation au 31/12/2010



b – Effectif

1 chef de service

Ingénieur en Chef de Classe Normale

1 adjointe au chef de service

Ingénieur

1 cadre de gestion administrative

Technicien supérieur principal

1 responsable subdivision

Ingénieur

1 adjoint au responsable

Technicien Supérieur Principal

3 chefs d'équipe

Techniciens Supérieurs

4 opérateurs géomètres

Adjoint Technique 2CL à Agent de Maîtrise

1 apprenti géomètre

1 chef de projet

Technicien Supérieur Chef (*mis à disposition par PSIT*)

1 géométricien	Technicien Supérieur
1 technicien SIG	Contrôleur de Travaux en Chef
2,5 dessinateurs	Agent de maîtrise à agent de maîtrise principal
1 responsable de subdivision 2 rédacteurs territoriaux	Rédacteur Chef

En cours d'année deux agents ont quitté le service :

- Chef de projet SIG (remplacé)
- Dessinateur, départ en retraite courant juillet

2 - Moyens matériels

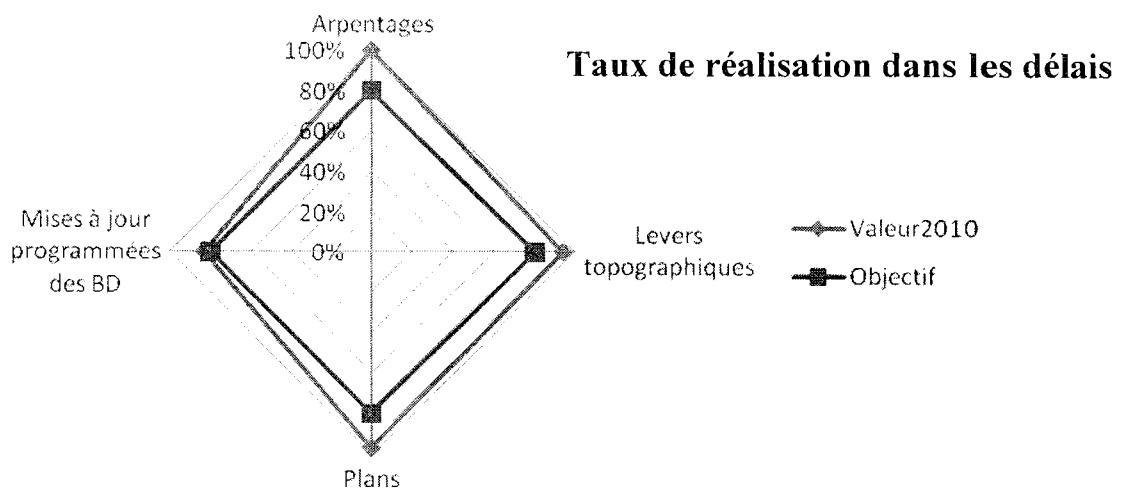
5 véhicules de service dont 4 fourgonnettes aménagées
 1 station permanente GPS
 2 récepteurs GPS (1 centimétrique + 1 sub-métrique)
 4 stations totales
 3 niveaux dont 2 numériques
 Petit matériel de topographie, perceuses, tronçonneuse,...

18 PC
 1 Scanner couleurs grand format
 2 imprimantes
 2 traceurs de plans à jet d'encre
 1 plieuse de plans

III - L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2010

Principaux indicateurs du système

Indicateur	Valeur 2010	Objectif
Arpentages réalisés dans les délais	100 %	80 %
Levers topographiques réalisés dans les délais	94 %	80 %
Plans réalisés dans les délais	97%	80 %
Mises à jour programmées des bases de données réalisées	83%	80 %



L'organisation des équipes permet d'assurer la réactivité nécessaire attendue par les services. Les taux de réalisation dans les délais convenus témoignent de la capacité des géomètres à satisfaire les besoins opérationnels.

De même, la production de plans donne entière satisfaction. La complémentarité des profils permet d'assurer la performance de cette activité.

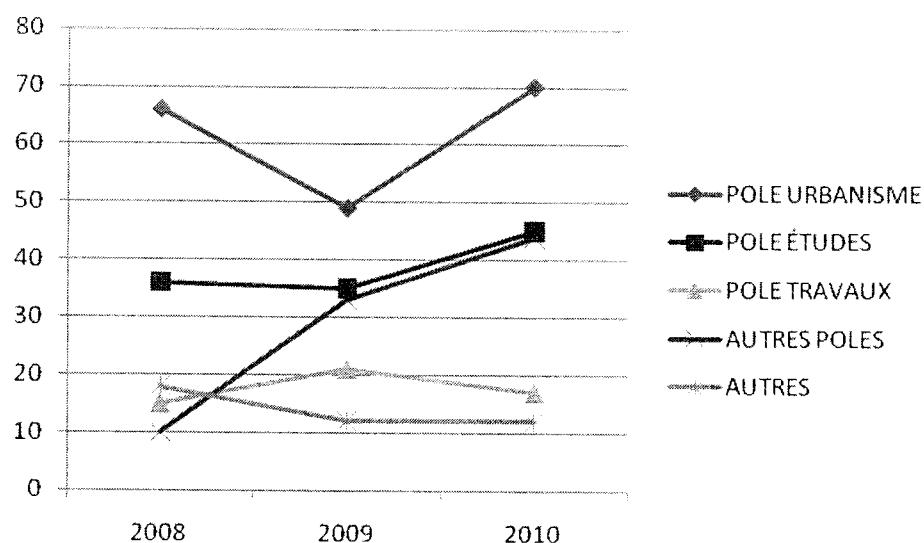
Les données nécessaires aux mises à jour programmées ne sont pas toujours disponibles dans les délais prévus. L'indisponibilité explique le taux des opérations de mise à jour.

1 - Subdivision Arpentage et Topographie

En 2010, le service a réalisé 188 chantiers en tant que prestataire pour le compte de services municipaux:

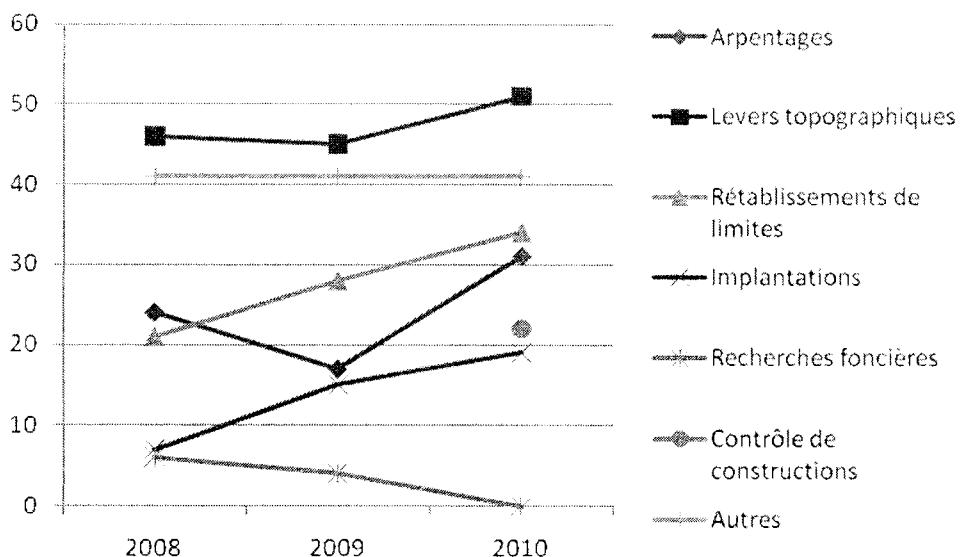
Classement par demandeur et par année

Demandeur / Année	2008	2009	2010
POLE URBANISME	66	49	70
POLE ÉTUDES	36	35	45
POLE TRAVAUX	15	21	17
AUTRES POLES	10	33	44
AUTRES	18	12	12
TOTAL	145	150	198



Classement par nature et par année

<i>Nature / Année</i>	2008	2009	2010
Arpentages	24	17	31
Levers topographiques	46	45	51
Rétablissement de limites	21	28	34
Implantations	7	15	19
Recherches foncières	6	4	0
Contrôle de constructions			22
Autres	41	41	41
TOTAL	145	150	188



Le nombre de chantiers témoigne de l'implication importante du service dans les projets structurants actuels. Les interventions des géomètres sont en relation avec METTIS, les zones d'aménagement et les différents projets de voirie.

2 - Subdivision SIGMA

Les nouveaux projets

1 – Projet de mutualisation des SIG : Ville de Metz et Metz Métropole

Une analyse approfondie est menée sur le thème de la mutualisation du SIG associant la ville de Metz et Metz Métropole.

Cette mise en commun des moyens permet des économies d'échelle et développe la performance de l'action publique.

Les expériences similaires menées par d'autres collectivités sont prise en considération pour optimiser la mise en œuvre de l'infrastructure retenue.

2 – Elaboration d'un schéma directeur de l'information géographique

Afin de construire un programme d'action pour les prochaines années, nous menons un travail d'investigation permettant d'identifier les besoins des utilisateurs (techniques, élus, citoyens) et les ressources disponibles.

3 – Le site municipal de cartographie geo.metz.fr s'enrichit de nouvelles fonctionnalités. Davantage interactif, il propose aux utilisateurs le choix des couches affichées. Cette plateforme se décline également en une version métiers avec accès sécurisé.

4 – De nouveaux partenariats sont conclus d'une part, pour assurer une meilleure connaissance des réseaux et d'autre part, afin de satisfaire les besoins réglementaires relatifs à la diffusion des données publiques. Une convention est signée avec la DGME pour la diffusion des métadonnées, la seconde porte sur l'accès au géoportail (IGN) via une API.

5 – La consultation en ligne du Livre Foncier informatisé est opérationnelle, elle offre une amélioration sensible des conditions d'accès aux informations des propriétaires.

L'activité de maintenance

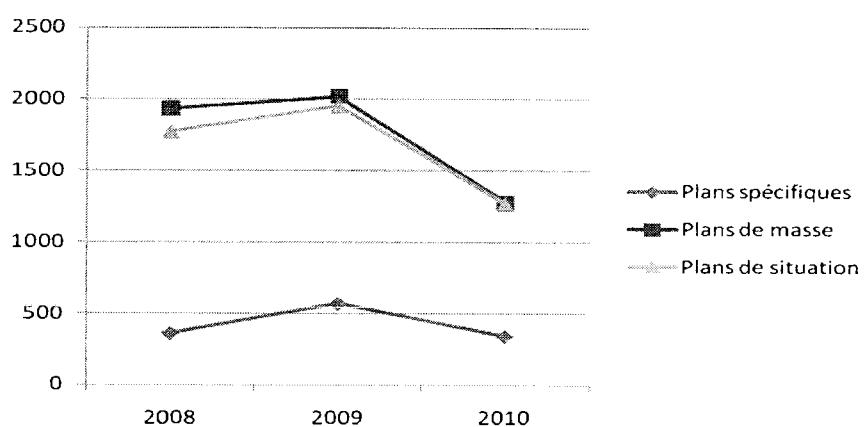
La cellule a assuré la maintenance évolutive et corrective de l'ensemble des logiciels suivants :

- Logiciel Apic (Système d'Information Géographique)
- Logiciel ArcView (Système d'Information Géographique)
- Logiciel Droits de Cités (Autorisation des Droits du Sol)
- Logiciel Autocad et modules Covadis
- Vérification biannuelle du RIL
- Mise à jour annuelle des périmètres de la carte scolaire
- Maintenance des différents applicatifs métiers développés sous Apic
- Gestion des demandes ponctuelles
- Assistance et formation des utilisateurs (Apic, Arcview et Autocad)
- Administration système des serveurs et des postes clients

La production cartographique du service

Tableau récapitulatif de la production de plans

<i>Nature / Année</i>	2008	2009	2010
Plans spécifiques	361	570	341
Plans de masse	1 939	2 023	1280
Plans de situation	1 777	1 955	1267
TOTAL	4 077	4 548	2 888



La baisse significative du nombre de plans de masse et situation produits s'explique principalement par l'offre internet (cadastre.gouv.fr et geo.metz.fr). Les plans disponibles sur internet suffisent pour bon nombre d'usages.

3 - Administration

- Accueil et renseignement du public,
- Vente de plans ou fichiers numériques aux particuliers et aux notaires, pour un montant de **7 060,85 €**,
- Production de plans schématiques, d'extraits de plans ou de fichiers pour des services municipaux (non quantifié),
- Gestion des numéros de maisons,
- Facturation des prestations,
- Gestion administrative et financière du service.

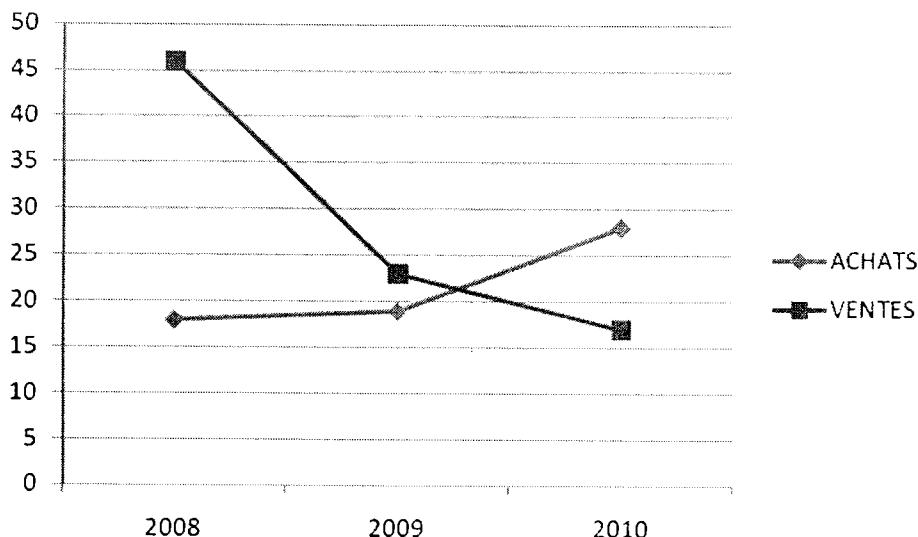
4 – Gestion foncière

La cellule des opérations immobilières intervient dans le cadre des projets qui nécessitent des acquisitions ou des cessions immobilières.

A cet égard, l'activité de cette cellule résulte de la politique municipale menée en terme de création d'équipements publics (voirie, espaces verts, bâtiments à vocation sportive, socioculturelle...) et de soutien à des activités (ZAC, opérations d'urbanisme,...).

Sur un plan quantitatif, les transactions réalisées entre 2008 et 2010 se décomposent de la façon suivante :

	2008	2009	2010
ACHATS	18	19	28
VENTES	46	23	17
Total	64	42	45



Les **acquisitions** réalisées sont au nombre de 28, soit :

- 13 acquisitions de terrains dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC des Coteaux de la Seille (3 097 228,50 €)
- 1 acquisition des terrains appartenant à l'EPFLorraine dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC du Sansonnet (1 320 428,01 €)
- 1 acquisition par préemption de locaux à usage commercial 7, rue des Alliés à Devant les Ponts (90 000 €)
- 1 acquisition par la voie de l'expropriation de l'immeuble sis 53, avenue André Malraux (74 150,00 €)
- 1 acquisition par préemption de terrains sur la zone de Vallières (15 000 €)
- acquisition d'une fraction de la caserne Séré de Rivières appartenant à l'Etat (170 000 €) en vue de sa cession à l'UEM dans le cadre de la réalisation d'une unité de cogénération biomasse
- 6 intégrations dans le domaine public au prix de l'euro symbolique
- 1 acquisition de terrains rue Jean Bauchez à DLP (12 909,00 €)
- 2 acquisitions de terrains à Magny: pour la création d'une passerelle sur la Seille dans le cadre de l'aménagement d'une liaison piétons-cycles entre les quartiers du Sablon et de Magny (2 790,46 €) et terrain frappé d'une réserve d'emprise (1 518,00 €)
- 1 acquisition de terrains dans la ZAC Sébastopol (12 150,00 €)

Ces 28 transactions représentent la somme de 4 796 179,97 €

Les 17 dossiers de **cessions** concernent :

- 3 terrains dans la ZAC de la Grange aux Bois, à la Société Paysage (88 282,74 €), aux Hopitaux Privés de Metz (235 127,62 €) et à la société ADIM EST (336 093,94 €)
- 2 terrains dans la ZAC des Hauts de Queuleu, à la société INVEST 57 (104 530,40 €), à la SCI La Garenne de Sèvres (196 187,06 €)

- 1 terrain dans la ZAC Sébastopol à Metz Habitat Territoire (510 620,00 €)
- 1 terrain boulevard de l'Europe à Metz Habitat Territoire (218 398,35 €)
- 1 terrain rue Charles le Payen à la SCCV Charles le Payen (1 467 133,20 €)
- 1 terrain à Devant les Ponts à la société MOULIN SAINT JEAN (702 845,00€)
- 1 terrain à Metz Métropole dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Parc du Technopôle (1 479 516,00 €)
- 1 terrain rue de Stoxey à l'IRA (72 000,00 €)
- rétrocession d'un terrain rue des Marronniers à Vallières (8 548,80 €)
- 4 places de parking au Pontiffroy (18 001,00 €)
- 3 délaissés de terrains dont 2 à des riverains sur les bans de Magny (1 666,00 €) et du Sablon (1 300,00 €) et 1 à Metz Habitat Territoire dans le cadre de l agrandissement des halls d'entrée de l'immeuble sis 3, rue Paul Chevreux à Devant les Ponts (2,00 €)

Les cessions représentent la somme de **5 440 252,11 €**

IV - LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

1 - Arpentages et topographie

Jusqu'à présent, les leviers topographiques étaient réalisés en régie. Désormais, la ville de Metz rééquilibrera les besoins de topographie en recourant également à des prestations privées.

L'équipement GPS acquis par la ville de Metz en 2003 est en fin de vie, le remplacement par du matériel plus performant est nécessaire. Un mobile de nouvelle génération capable de se connecter à un réseau global sera mis en service en cours d'année.

La convention avec le Lycée Loritz, pour l'extension du canevas altimétrique, se poursuit. Cette collaboration permet d'améliorer, chaque année, la densité des points de référence.

2 - SIGMA

1 – Mutualisation des SIG : Ville de Metz et Metz Métropole

En préalable à la mutualisation, une analyse minutieuse est menée afin de proposer une plateforme performante, globale et durable.

En phase pré-opérationnelle, la mutualisation progresse avec la mise en place de groupes de travail permettant de définir l'ensemble des objectifs attendus ainsi que les moyens nécessaires.

Le développement des premières applications pour Metz Métropole est entrepris en fonction des besoins exprimés.

2 – Modélisation 3D du territoire

Des évolutions technologiques remarquables accompagnées de coûts d'équipement abordables, favorisent l'émergence de maquettes en trois dimensions des bâtiments et relief.

Complémentaire des autres référentiels du SIG (cadastre, adresses, topographie, photo aérienne etc.), cette modélisation permet de répondre à des questions techniques ou d'aménagement (co-visibilité, calculs de hauteurs, pentes, exposition etc.).

La constitution réaliste de modèles de propagation de phénomènes est également l'un des intérêts de cet outil (bruit, inondations, pollutions etc.).

Remarquable par la facilité de repérage, la maquette 3D est un outil d'un grand intérêt en matière de démocratie locale et de communication dans le cadre de présentation de projets urbains notamment.

3 – GESTION FONCIERE

- Mise en place d'une application de gestion des dossiers fonciers
- Amélioration du suivi des acquisitions prévues dans les permis de construire (alignement, emplacements réservés...)
- Poursuite de la régularisation des dossiers d'intégration des voies et espaces publics privés, soit par la voie classique, soit par la procédure du classement d'office après enquête publique, soit par la procédure des biens vacants et sans maître
- Poursuite de la cession de terrains communaux dans le cadre de la restructuration du patrimoine communal et des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC des Hauts de Queueleu et de la Grange aux Bois)
- Suivi des phases judiciaires des dossiers d'expropriation

Pôle Etudes

PÔLE ETUDES

Le pôle ETUDES participe en amont aux études générales, en relation avec la Direction de l'Urbanisme, réalise les études techniques dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public, de la circulation, des espaces verts et du bâtiment, jusqu'à la signature des marchés de travaux. Il intervient, pour une bonne part de son activité, comme prestataire pour d'autres pôles ou services. Il est également gestionnaire de l'éclairage public.

I – MISSIONS DU PÔLE

A – Le service Etudes - Bâtiments

Les études techniques, les projets et les évaluations de travaux sont réalisés pour le compte des services gestionnaires du patrimoine bâti de la Ville de Metz.

1. Bureau d'études dessin

Sur les indications des architectes mis à disposition par le service de l'Urbanisme Réglementaire et Qualité Urbaine, (et de l'architecte du service depuis novembre 2010) il réalise :

- Les études de faisabilité selon le programme défini par les services gestionnaires,
- Les relevés des états existants,
- La conception proprement dite,
- Les montages photographiques montrant l'intégration de l'équipement projeté,
- Les plans, croquis de l'avant-projet au dessin de détail,
- L'archivage des plans de plus de 450 bâtiments municipaux,
- La numérisation progressive des plans d'archives.

2. Cellule Métrés

Elle procède aux estimations du coût des projets en amont, soit en vue des inscriptions budgétaires par les services gestionnaires, soit pour des opérations ponctuelles en cours d'année.

Une fois le programme arrêté, les missions de la cellule sont les suivantes :

- préparation des dossiers de consultation des entreprises (DCE), selon un calendrier défini permettant de réaliser les travaux aux dates imposées (congés scolaires par exemple), en prenant en compte l'ensemble des contraintes liées aux procédures réglementaires (permis de construire, fouilles archéologiques, autorisations diverses).
- lancement de la consultation conformément aux dispositions du Code des marchés publics, analyse des offres et préparation des propositions à la Commission des appels d'offres ou à l'Adjoint délégué.

Selon les cas, la cellule procède au lancement des consultations en vue de la désignation d'un contrôleur technique et d'un contrôleur S.P.S. conformément à la réglementation en vigueur.

Pour certains projets, elle s'assure le concours de bureaux d'études spécialisés (structures, fluides, acoustique, géologue, géomètre,...).

B – Le service Etudes espaces publics, déplacements

Il travaille essentiellement sur l'aménagement de l'espace public. Ses quatre cellules correspondent à autant de métiers de l'aménagement urbain.

1. Cellule Sécurité Routière, Observatoires et Diagnostic

1-1/ Elle recueille les données relatives aux accidents de la circulation, puis réalise des bilans et des diagnostics en vue d'améliorer la sécurité des déplacements soit en aménageant au mieux les lieux de conflits, soit par des actions de formation ou d'information auprès des publics les plus vulnérables.

1-2/ La gestion des déplacements des P.M.R. constitue un second volet d'activités, intégrant notamment la mise en place et le suivi de diagnostic pour l'accessibilité du domaine public.

1-3/ Gestion du stationnement :

Dans ce cadre, la cellule assure les missions suivantes :

- Mise à jour mensuelle de l'état du stationnement payant sur voirie et des places PMR,
- Etablissement de la cartographie du stationnement gratuit,
- Participation à l'élaboration du journal du stationnement édité par l'AGURAM,
- Partenaire de l'Observatoire du stationnement,
- Suivi technique des contrat de Délégation de Service Public relevant du stationnement,
- Participation à l'élaboration et suivi technique des renouvellement de contrat de DSP.

2. Cellule Déplacements

Elle est chargée :

- des études générales et sectorielles de circulation et de stationnement,
- de l'élaboration des projets d'aménagement de l'espace public sous leur aspect fonctionnel,
- de l'étude de plans de circulation provisoire en raison de travaux ou de manifestations,
- de donner son avis sur les permis de construire ou tout projet d'urbanisme pouvant avoir une incidence sur la circulation ou le stationnement,
- des enquêtes en matière de circulation et de stationnement,
- d'analyser et d'émettre un avis sur l'ensemble des dossiers dont la maîtrise d'œuvre est confiée à l'extérieur.

3. Cellule V.R.D.

Elle réalise les études d'AVP des zones d'aménagement ou de divers projets.

Pour les opérations retenues, elle élabore les plans d'exécution et les D.C.E., puis lance les consultations selon les procédures réglementaires. Sa mission s'arrête à la signature des marchés de travaux.

La cellule donne par ailleurs, son avis sur les permis de construire ou tout projet d'urbanisme pouvant avoir une incidence sur le domaine public.

Elle analyse et émet un avis sur l'ensemble des dossiers dont la maîtrise d'œuvre est confiée à l'extérieur.

4. Cellule Espaces Verts

Elle procède aux études d'espaces verts en étroite collaboration avec le Pôle Espaces verts et propreté urbaine et avec les pôles demandeurs :

- Affaires scolaires et action éducative
- Animation jeunesse sport et vie associative
- Démocratie participative, citoyenneté et politique de la ville

Par ailleurs, elle réalise les plans de récolelement des espaces verts et espaces plantés, et des aires de jeux.

C – Le service Etudes Eclairage urbain

Le service est gestionnaire du réseau d'éclairage public constitué de 14 000 points lumineux et de 460 armoires d'alimentation dont elle en assure la pérennité.

A ce titre, le service :

- alimente une base informatique des installations existantes en archivant sous forme numérique le réseau de gaines municipal et en intégrant les plans de récollement des nouvelles installations,
- renseigne les différents concessionnaires sur la position des réseaux de gaines et d'éclairage (obligation légale),
- suit l'entretien et la maintenance du réseau (réalisé pour le remplacement systématique des sources et la mise en sécurité par un prestataire extérieur (UEM pour 2010) afin de garantir le bon fonctionnement des installations,
- fait réaliser des diagnostics mécaniques et électriques et propose les programmes de renouvellement des installations existantes d'éclairage,
- estime les travaux envisagés,

- élabore les dossiers de consultations et dresse les plans d'exécution pour les aménagements neufs, de renouvellement et d'entretien,
- accompagne les bureaux d'études extérieurs lors de projets spécifiques (quartier de l'Amphithéâtre, parvis du Centre Pompidou Metz, Grand Projet de Ville, Place Mazelle, Zac du Sansonnet, Zac des coteaux de la Seille METTIS...),
- est force de proposition pour les économies d'énergie et de développement durable dans le domaine de l'éclairage et des illuminations.

D – La Cellule de Gestion

Créée en mai 2010, elle a pour mission : :

- La gestion administrative du pôle
- La gestion des opérations comptables et budgétaires du pôle
- La gestion des ressources humaines

II – LES MOYENS DU PÔLE

A – Les moyens humains

1. Effectifs

Il comprend 41 agents répartis comme suit :

Filière technique :

- 1 ingénieur en chef cl. exceptionnelle
- 1 ingénieur chef
- 1 ingénieur principal
- 7 ingénieurs
- 5 techniciens supérieurs chefs
- 7 techniciens supérieurs
- 1 contrôleur territorial des travaux
- 6 agents de maîtrise
- 4 agents de maîtrise principaux
- 2 adjoints techniques 1^{ère} classe
- 2 adjoints techniques 2^{ème} classe
- 1 adjoint technique principal 2^{ème} classe

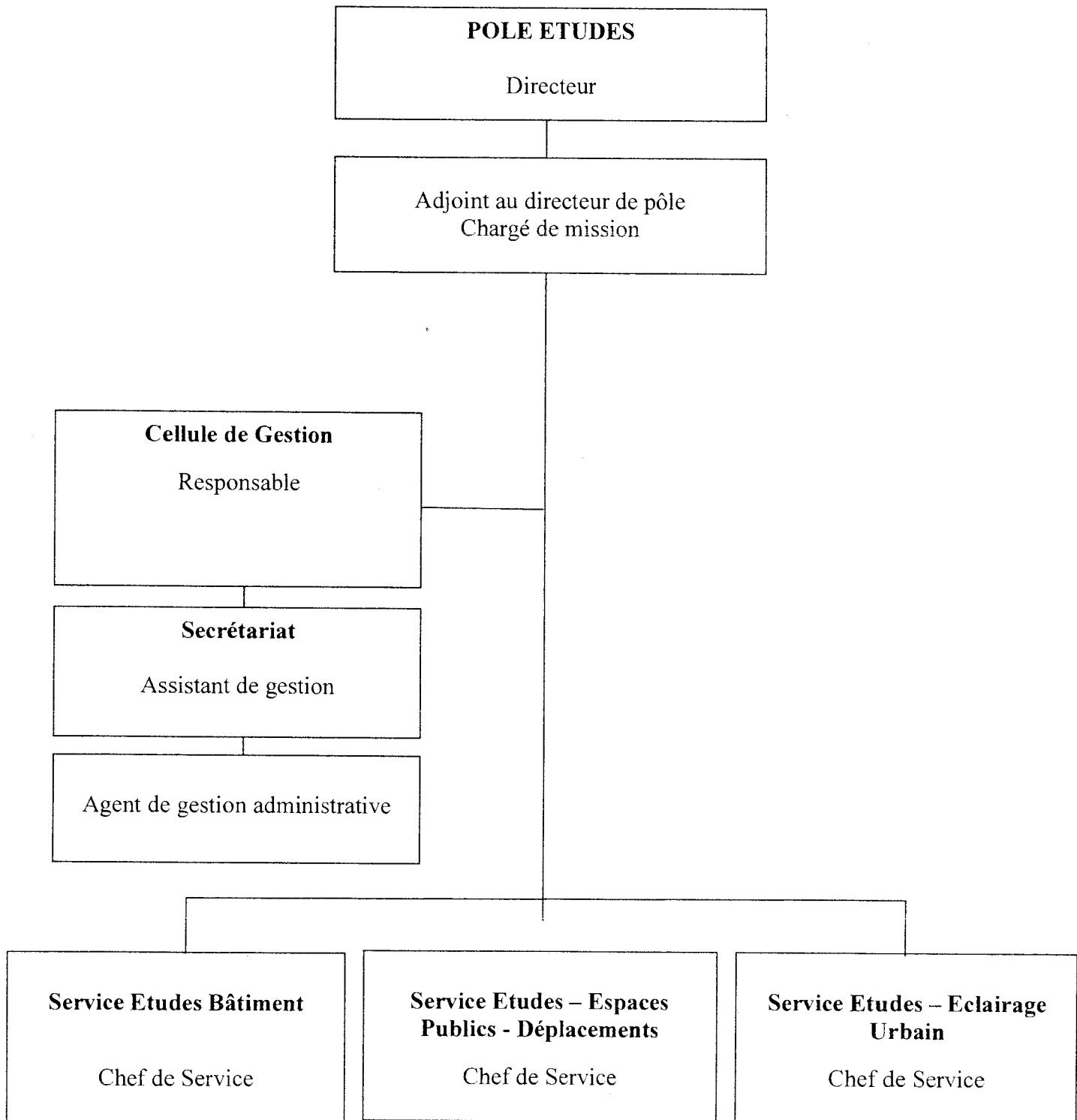
Filière administrative :

- 1 attaché responsable cellule de gestion
- 1 adjoint administratif principal 1^{ère} classe
- 1 adjoint administratif principal 2^{ème} classe

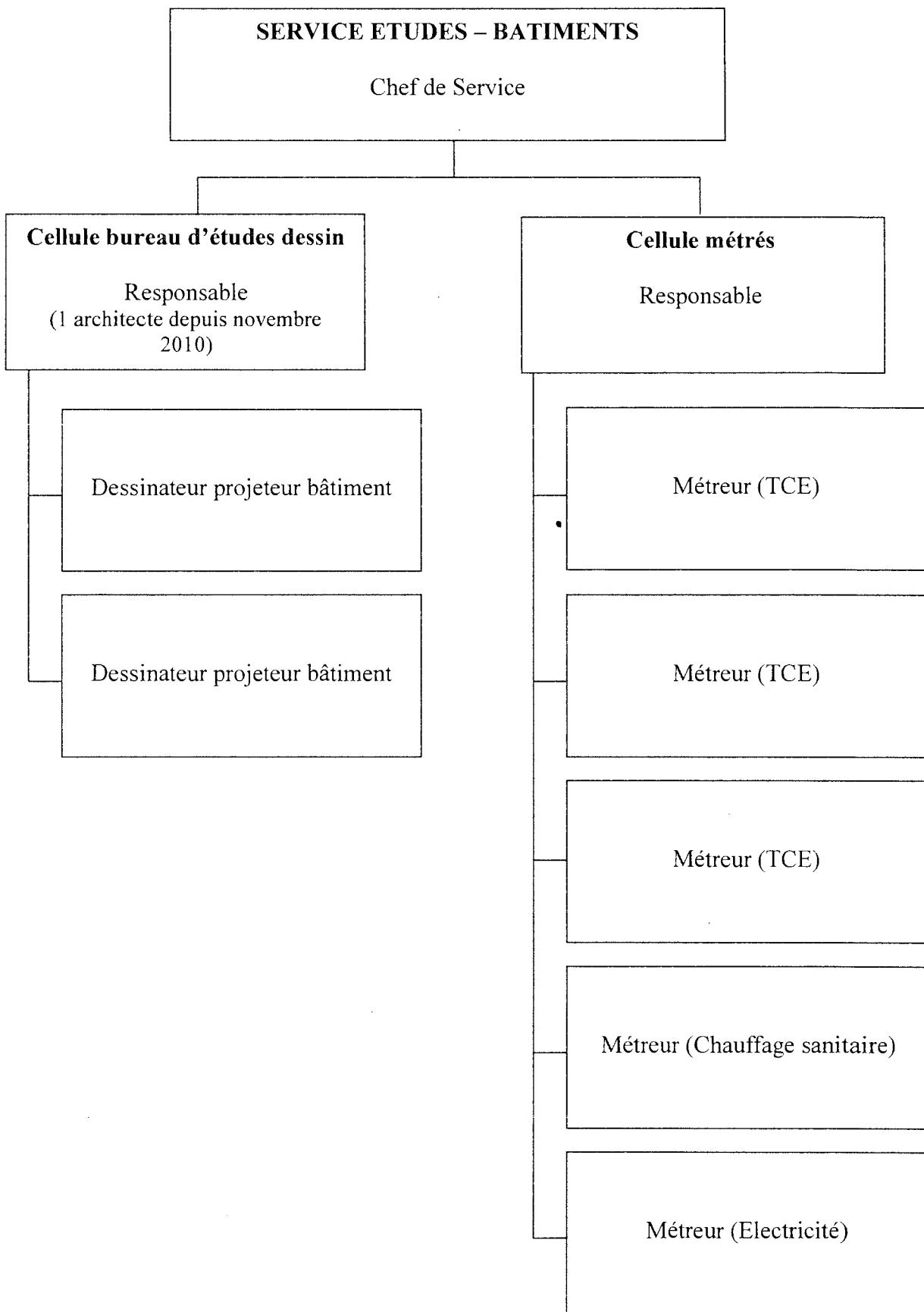
2. Organigramme du pôle

L'organigramme indique les « emplois-métiers » et non les grades.

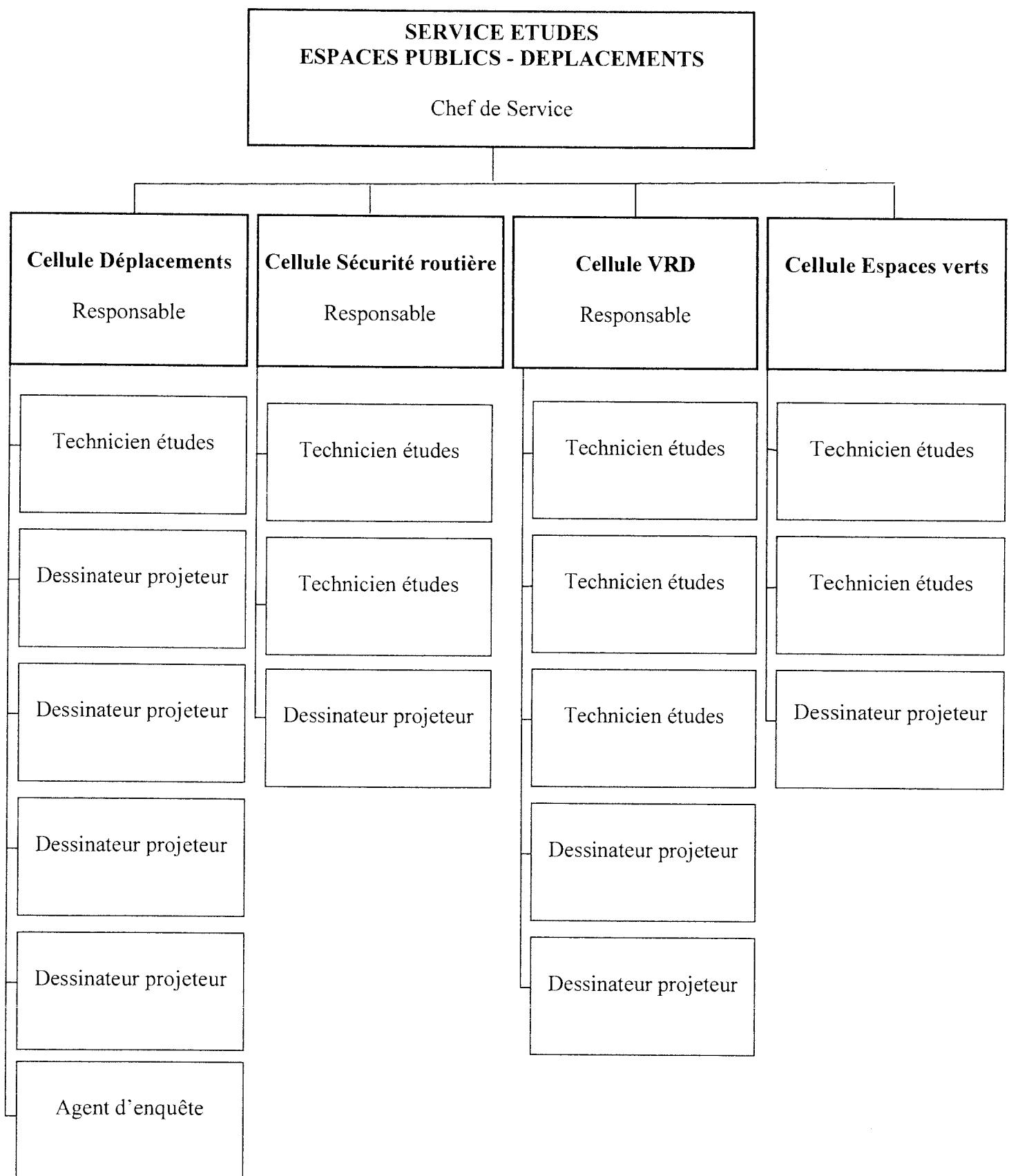
Deux architectes du service Urbanisme Réglementaire et Qualité Urbaine sont mis à disposition du service Etudes pour moitié de leur temps de travail.
Un architecte a été recruté au sein du Pôle Etudes en novembre 2010



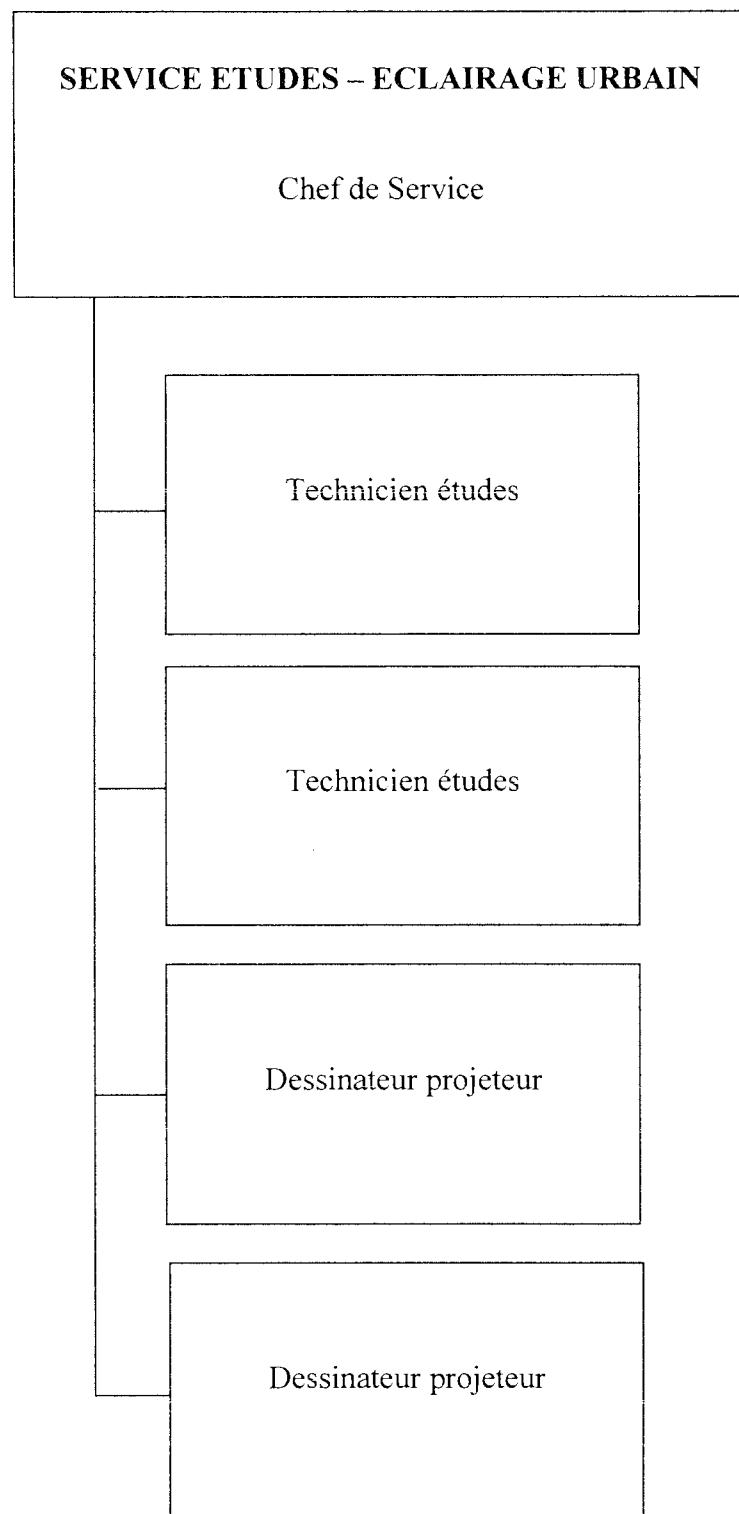
2.1 Organigramme du service Etudes Bâtiment



2.2 Organigramme du service Etudes Espaces Publics – Déplacements



2.3 Organigramme du service Etudes Eclairage Urbain



B - Moyens matériels du pôle

- 3 véhicules de service
- 1 tachéomètre électronique
- 1 vidéo-projecteur
- 7 appareils photos numériques
- 41 PC
- 5 imprimantes (dont une imprimante laser multi-fonctions)
- 1 scanner A3 couleur
- 3 traceurs de plans
- 1 plieuse de plans
- 1 coupeuse de plans
- 1 photocopieur à rouleaux

III – L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2010

A – Service Etudes Bâtiments

Le service Etudes Bâtiments (dessinateurs – projeteurs, mètres et architecte) est sollicité, dans le cadre du Programme d'Investissement ou en cours d'année sur demande des services, pour :

- ◊ des études de faisabilité, avec l'assistance de l'architecte, qui établit les esquisses préalables et définit les principes techniques de réalisation,
- ◊ les plans des opérations envisagées et l'évaluation du coût des projets,
- ◊ la préparation des pièces techniques des marchés publics pour les opérations retenues au budget (plans de détail, dossiers de consultation des entreprises, analyses et vérifications des offres),
- ◊ le calendrier des réalisations, en collaboration avec les services gestionnaires et tenant compte des contraintes liées aux procédures des marchés publics.

En 2010, 142 opérations ont été chiffrées et 48 consultations d'entreprises (Procédures Sans Formalités, Appels d'Offres) ont été lancées, selon la décomposition suivante :

Estimations	Montant total estimé (en euros TTC)	Nombre d'opérations chiffrées
JEUNESSE	731 400 €	15
GESTION DOMANIALE	502 500 €	9
AFFAIRES SCOLAIRES	6 087 900 €	45
PATRIMOINE CULTUREL	829 100 €	23
EQUIPEMENTS SPORTIFS	1 916 400 €	22
ENERGIES ET FLUIDES	3 293 000 €	15
AUTRES	3 019 800 €	13
TOTAL GENERAL BP 2011	16 380 100 €	142

Marchés - Consultations 2010	Montant total budgété (en euros TTC)	Nombre d'opérations
JEUNESSE	107 300 €	2
GESTION DOMANIALE	146 090 €	4
AFFAIRES SCOLAIRES	2 402 500 €	14
PATRIMOINE CULTUREL	339 150 €	8
EQUIPEMENTS SPORTIFS	1 882 110 €	8
ENERGIE ET FLUIDES	455 060 €	6
AUTRES	1 042 010 €	6
TOTAL GENERAL 2010	6 374 220 €	48

Opérations principales :

- Vestiaires FC DLP – Rénovation et extension du club house
- Vestiaires ES Metz – Réhabilitation et extension pour mise aux normes
- Vestiaires UL Plantières - Réhabilitation et extension pour mise aux normes
- Ecole Primaire Auguste Prost – Création d'un self scolaire, accessibilité PMR et remplacement des menuiseries extérieures
- Bureaux 3, place Comédie – Rénovation et réaménagement (1^{ère} tranche)
- Remplacement de menuiseries dans 7 groupes scolaires (Le Trimazo, Claude Debussy, Plantières, Magny-Plaine, Les Bordes, Erckmann Chatrian, Domaine Fleuri)
- Quai des Régates – Création d'une capitainerie
- Hôtel de Ville – Contrôle d'accès et vidéosurveillance

B – Service Etudes Espaces Publics - Déplacements

1. Cellule Sécurité Routière, Observatoires et Diagnostic

a) Missions générales

◊ Accidentologie

- Saisie de l'ensemble des accidents corporels survenant à Metz, exploitation statistique et analyse,
- Tenue des tableaux de bord d'évolution mensuelle,
- Mise à jour de la banque de données "Sécurité routière",
- Exploitation des données et propositions d'actions,
- Représentation de la Ville de Metz dans différents groupes de travail nationaux,
- Collaboration au développement du site national "portail accidents",
- Collaboration à la rédaction d'un guide méthodologique "Diagnostic de sécurité routière" (CERTU – SETRA – DSCR),
- Coordination Ville-Etat (Police et Education) de la piste d'éducation routière du Bon Pasteur,
- Organisation du Challenge piétons (journée de validation APER) rassemblant 900 enfants,

- Participation au plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR),
- Collaboration au diagnostic départemental de sécurité,
- Représentation de la Ville de Metz à la structure d'appui technique du Plan Départemental de Sécurité Routière,
- Représentation de la Ville de Metz au collège départemental des correspondants communaux de sécurité routière,
- Participation à la mission REAGIR (enquêtes approfondies sur les accidents corporels mortels, à l'initiative de la Préfecture de la Moselle).

◊ Études spécifiques : (intégrées dans le bilan de la cellule Déplacements)

- Expertise des projets de mise en place d'un réseau de transport en commun en site propre en collaboration avec la Metz Métropole.
- Contrôle automatisé des infractions : étude préalable à la mise en place de 3 nouveaux sites de contrôles sanctions automatisés (déploiement Etat).
- Politique de Partage de l'Espace :
 - Etude des aménagements de la Zone 30 du quartier de Bellecroix
 - Etude des doubles sens cyclables sur le quartier de Bellecroix
 - Participation à la communication relative aux zones 30 et zones de rencontre

b) Accessibilité de la voirie.

- ◊ Mise à jour du diagnostic d'accessibilité
- ◊ traitement d'accessibilités stationnement et passages piétons (42 abaissements)
- ◊ équipements de feux sonores pour mal voyants sur 15 traversées (étudiés, implantés et testés)

c) Participation aux études de restructuration de voirie :

- ◊ 14 opérations liées à l'entretien
- ◊ 2 opérations spécifiques en terme de d'accessibilité

d) Projet de sécurité routière :

- ◊ Rue des Loges : aménagement d'une plate-forme au carrefour des rues des Loges et des Roses (en lien avec la Commune de Montigny-les-Metz)

e) Gestion du stationnement

e.1) Renouvellement du Contrat de Délégation du Service Public du stationnement sur voirie en lien avec la Mission Ingénierie et Gestion Contractuelle Complexe:

- ◊ Participation aux négociations et à l'analyse des offres
- ◊ Participation au Comité de Pilotage
- ◊ Extension du stationnement payant sur voirie (relevés de terrain, établissement des plans, implantation des horodateurs en lien avec le délégataire...)

- ◊ Participation à la mise en place du stationnement résidentiel (établissement des plans, participation à la mise en place du site internet...)
- ◊ Participation à l'instauration du paiement par téléphonie mobile

e.2) Mise en place de 3 zones bleues sur les quartiers du Fort Moselle, Sablon et bas de Queueu

f) Vidéosurveillance et contrôle d'accès

Montage des dossiers suivants :

- ◊ Avenue François Mitterand
- ◊ Rue du Petit Paris
- ◊ Place de la République

g) divers :

- ◊ instruction d'environ 450 courriers, courriels et notes, soumis en termes de déplacement
- ◊ définition de 120 demandes de travaux (plans+photos) en vue de leur réalisation par les services internes
- ◊ études de déviations et signalisation de gros chantiers et de manifestations diverses

2. Cellule Déplacements

a) Études générales

85 études ont été réalisées dans divers quartiers. Elles concernent la restructuration de voiries, les aménagements destinés à améliorer la sécurité des usagers ou à organiser le stationnement.

Parmi ces opérations, on citera :

- Boulevard de la Défense : réaménagement des abords du lycée hotelier
- Boulevard d'Alsace : projet Mettis
- Carrefour rue de Toul, rue Charles Pêtre : création d'un giratoire
- Schémas de circulation des quartiers des Isles, Gare et Queueu dans le cadre de Mettis
- Création d'une liaison entre la route de Lorry et la rue René Paquet
- Schéma de déviation dans le cadre des travaux Haganis de la Place Mazelle
- Création d'un parking pour le stade de rugby de la Grange aux Bois
- Liaison cyclable Devant les Ponts / les Isles
- Aménagement de la rue de l'Amiral Guépratte
- Création d'un carrefour à feux avenue de Blida pour la desserte de l'URM
- Création d'une liaison entre la route de Lorry et la rue de la Folie au travers de la ZAC du Sansonnet.

b) Divers

Outre les études précitées, le service a participé aux réunions hebdomadaires (GTU), à celles concernant des études particulières, le projet METTIS, l'aménagement des zones à urbaniser (Coteaux de la Seille, Hauts de Vallières, ZAC du Sansonnet, ZAC de l'Amphithéâtre).

Il a également instruit les dossiers de permis de construire, demandes de travaux, certificats d'urbanisme ou d'occupation du domaine public (étalages, terrasses d'été ou d'hiver, manifestations ...). Le service élabore les plans d'implantation des aires de livraisons, de dépose minutes et des aires réservées aux convoyeurs de fonds (15 au total).

Par ailleurs, il a répondu aux diverses demandes internes, (20 enquêtes de réseaux traduites sur plan, implantation d'aménagements avant réalisation) et externes (plans de signalisation pour les sociétés d'assurances, communication de comptages, mise à jour des plans-guides et des plans de quartier, implantation de mobilier urbain, instruction de dossiers en vue de communiquer les éléments de réponse aux doléances des habitants).

De plus, la Cellule Déplacement prend part aux différents projets menés par les autres Pôles de la Ville (Mission Grands Projets, Pôle Urbanisme), afin de répondre aux problématiques liées à la gestion de la circulation et du stationnement.

Enfin, la cellule participe au recueil de données liées à la circulation et au stationnement par l'intermédiaire de comptages routiers effectués matin et soir (6 réalisés en 2010) et d'enquêtes de stationnement pour divers projets d'aménagement.

3 - Cellule V.R.D.

Les principales études réalisées par la cellule V.R.D.sont les suivantes :

- Parachèvement Sarre 1
- Parachèvement des rues du Fort de Queueu/Comte Emery (1^{ère} tranche)
- Résidentialisation rue de Picardie
- Aménagement de la rue des Drapiers (1^{ère} tranche)
- Liaison cyclable rues de Paris/Pont des Morts
- Rue de la Baronète
- Square Gustave Kahn
- Abords du Gymnase rue de la Baronète
- Plate-forme Lac aux Cygnes
- Remplacements de joints de chaussées : Pont Rémiat, Pont du Vignoble, Pont Jean Monet
- PAV Place de Chambre
- RD 603/remise en état des ouvrages d'art
- Route de Lorry/Chemin sous les Vignes
- Jardin botanique (arrosage/forage)
- Promenade Hildegarde (Metz Plage)
- Colombey/Sébastopol (devis estimatif)
- Coteaux de la Seille '(AVP)
- Réfection du mur Quai de la Préfecture
- Place de France (devis estimatif)

- Boulevard de Trèves/rue du Général Fournier (plans, devis estimatifs)
- En Chaude Ruelle
- Passage à niveau route de Woippy (AVP)
- Passerelle cyclable des Arènes
- Esplanade des Thermes (vidange)
- Zones Bleues
- Plan de circulation quartier gare

- Réalisation de divers chiffrages : abaissements de bordures, divers aménagements de stationnement, modifications de trottoirs,
- Marchés à commande : bomanite, entrées charretières, fourniture de laitiers, enrobés, produits manufacturés,
- Inspections d'ouvrages d'art

4 - Cellule Espaces Verts

L'activité de la cellule a consisté en :

- Des relevés topographiques et la réalisation des plans d'état des lieux
- L'élaboration des pièces techniques des marchés
- L'enrichissement des projets Espaces Verts grâce à différentes approches (normes PMR, circulation vélo, éclairage, assainissement,...)
- L'établissement des devis à la demande des services gestionnaires
- La participation aux études de voirie et de circulations en y intégrant une optique paysagère
- La validation des projets menés par des BE extérieurs
- L'élaboration de photomontages

Parmi les études 2010, retenons :

- La voie verte rue du Général Ferrié Boulevard de Trèves
- Les abords de la Capitainerie
- Les abords de la Rue du Juge Pierre Michel
- L'aménagement d'un terrain de futsal à la Grange au Bois
- L'aménagement du terrain de tennis Rue du Bourdon
- L'aménagement du mini-tennis Rue du Bon Pasteur
- L'aménagement du Secteur OPAC Rue Pilâtre de Rozier
- L'aménagement des Abords de l'école Rue Louis Pergaux
- La modification du parcours du golf de la Grange aux Bois
- L'implantation des Body-Bloomers sur la Ville
- L'implantation du stationnement vélo en centre ville
- Les plantations ZAC de la petite Voëvre

C – Service Etudes Eclairage Urbain

En 2010, l'enveloppe budgétaire allouée à l'éclairage public était de 1 650 000 €, dont 400 000 € pour la maintenance courante.

Ce budget a permis de réaliser les opérations suivantes :

- opérations de remise à niveau et de rénovation des installations d'éclairage public
- interventions pour les travaux de coordination,

- interventions de dépannage pour l'éclairage public,

Le service Eclairage Urbain a réalisé :

- 27 études de renouvellement du réseau d'éclairage,
- 5 études en accompagnement des projets d'aménagement de voirie,
- 2 études pour des aménagements de parking
- 43 projets relatifs à l'efficience énergétique (remplacement des luminaires vétustes équipés de sources ballon fluo pour des luminaires plus efficaces consommant moins d'énergie).

Un essai de réduction de tension à l'armoire a été réalisé pendant un mois rue Joseph Cugnot et rue des Serruriers.

Pour cette année 2010, les opérations de remise à niveau du réseau d'éclairage public ont permis de rajeunir et de sécuriser le parc existant, d'améliorer la qualité de l'éclairage, de limiter la pollution lumineuse, de maîtriser les consommations d'énergie et de réduire les coûts de maintenance et d'exploitation tout en apportant un confort supérieur aux usagers.

C'est ainsi que la puissance installée a été réduite de 42 % pour les rues concernées par ces travaux de rénovation ce qui représente une économie annuelle de 200 590 Kwh et de 20 tonnes de CO₂. Ces travaux ont permis la valorisation de certificats d'économie d'énergie rétribuée par une subvention de l'UEM.

Une base de donnée commune avec le gestionnaire de la maintenance du réseau d'éclairage public UEM, a été établie en 2010.

Enfin, 181 demandes de renseignements et 1 383 déclarations d'intention de commencement de travaux ont été instruites pour les réseaux d'éclairage public et de gaines municipales pour les réseaux de télécommunications.

Le service a fait procéder à des mesures de puissance pour chacune des armoires d'éclairage afin de connaître les consommations électriques pour l'éclairage public et de réajuster les factures de consommation d'électricité, ce qui a permis d'observer une baisse de 9,70 % de la facture malgré la hausse de l'énergie.

IV – LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

A - Service Etudes Bâtiments :

En termes de personnel, le service s'est renforcé par le recrutement d'un architecte DPLG, responsable de la cellule dessin, afin de permettre une meilleure maîtrise des phases de conception, en lien étroit avec la cellule mètres – économie de la construction.

Le personnel poursuit ses efforts de formation dans le domaine HQE, en vue de servir au mieux la politique volontariste de la municipalité dans ce domaine.

Le service Etudes bâtiments est soucieux de voir s'améliorer la définition des programmes de la part des services gestionnaires des bâtiments municipaux, ainsi qu'une diminution des demandes d'estimations hors BP, qui retardent les projets programmés.

B – Service Etudes Espaces Publics - Déplacements

Le service Etudes, Espaces Publics, Déplacements doit poursuivre le travail qu'il mène auprès des Comités de Quartiers, en lien étroit avec le service Citoyenneté, Démocratie Participative et Mairies de Quartiers. L'objectif est de dépasser le stade de la simple consultation des Comités de Quartiers pour tendre vers un réel travail de coproduction avec ces derniers, voir avec les riverains.

1. Cellule Sécurité Routière

Dans le domaine de la sécurité routière, l'objectif est de donner réponse à la réalité de l'accidentologie locale en s'appuyant sur les analyses menées sur la base du fichier municipal des accidents. Les thèmes de travail privilégiés seront centrés sur :

- le renforcement de la sécurité des usagers vulnérables (deux roues et piétons - zones 30)
- le développement des systèmes de contrôles-sanctions automatisés en relation avec l'Etat,
- le développement des actions de formation dans le domaine scolaire.

Plus généralement, il sera nécessaire de porter une attention toute particulière à la bonne prise en compte des concepts de sécurité routière dans les projets liés à la mise en place du Plan de Déplacement Urbain et plus particulièrement dans le cadre du développement de la politique d'aménagement en faveur du vélo et des transports en commun.

Par ailleurs, le projet de création d'un observatoire des trafics permettra à la cellule de disposer d'un nouvel outil de diagnostic.

2. Cellule Déplacements

La qualité des projets peut encore être améliorée par une meilleure prise en compte de l'ensemble des contraintes et l'effort engagé par les différentes cellules à travailler à partir d'un document de base commun doit se poursuivre.

Il convient également d'élaborer des plans plus complets comportant les cotations et toutes indications indispensables à la mise en oeuvre de la signalisation dont la présence ne doit pas être ignorée en particulier sur les plans d'exécution.

3. Cellule V.R.D.

La notion de développement durable intègre également le domaine de la voirie et cette donnée doit être assimilée par les agents et prise en compte dans les projets lorsqu'ils s'y prêtent: traitement de sols en place, enrobés «tièdes», enrobés acoustiques, enrobés dépolluants, gestion des eaux pluviales, etc.

4. Cellule Espaces verts

Les moyens informatiques actuels permettent une présentation de plus en plus réaliste des projets au travers de vues en 3D, incrustations d'images, etc. Ces procédés, qui facilitent la lecture de l'aménagement proposé, constituent des outils de communication irremplaçables et devront être largement développés à l'avenir.

C – Service Etudes Eclairage Urbain

L'éclairage public tient une place de choix dans l'amélioration de l'environnement visuel «nocturne» et «diurne» et dans une moindre mesure dans le contexte du réchauffement climatique.

C'est avec cette volonté d'éclairer juste que la subdivision éclairage urbain s'attache lors des projets à réduire les puissances installées, à maîtriser le niveau d'éclairage, à réduire la pollution lumineuse par le choix du matériel, à rajeunir et sécuriser le parc existant et à réduire les coûts d'exploitation et de maintenance tout en apportant un confort supérieur aux usagers et en maîtrisant l'énergie.

Aujourd'hui le service formalise cette volonté par l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL).

Toujours avec la volonté d'amélioration de son action sur le patrimoine, le service envisage d'acquérir un logiciel permettant d'organiser et de planifier cette maintenance du parc d'éclairage en plus de regrouper toutes les informations sur les contrôles nécessaires. A partir de ce logiciel pourront être intégrés également les renseignements liés à la maintenance du réseau d'éclairage.

Pôle Travaux

PÔLE TRAVAUX

I - LES MISSIONS DU PÔLE

Le Pôle Travaux a pour missions de réaliser et d'assurer le suivi des chantiers de voirie, d'éclairage public, d'entretien des ouvrages d'art, de construction, de réhabilitation et de gros entretien des bâtiments.

Il intervient en qualité de prestataire de service pour le compte d'autres services municipaux gestionnaires (Gestion Domaniale et Moyens Généraux, Affaires Scolaires, Patrimoine Culturel, Equipements Sportifs, etc...) dès la notification des marchés jusqu'à la réception des travaux et la mise à disposition des ouvrages.

Il assure également la maîtrise d'oeuvre des projets de développement des zones d'aménagement pour le compte du Pôle Urbanisme ou de la SAREMM à laquelle sont confiées certaines ZAC.

Dans le cas d'opérations de prestige qui font appel aux concours d'architectes, il effectue le suivi administratif et financier du dossier dès la phase travaux.

II - LES MOYENS DU PÔLE

1 - MOYENS HUMAINS

Le Pôle Travaux dispose d'un effectif de 75 agents + 3 CAE répartis en 1 Cellule de Gestion et 3 Services :

- Directeur de Pôle

- Cellule de Gestion (FB9) : 7 agents

- 1 responsable
- 4 assistants de gestion
- 2 agents de gestion

- Service Travaux Neufs, Voirie et Espaces Publics (FB1) : 6 agents

- 1 chef de service
- 3 techniciens travaux
- 2 chefs de travaux

- Service Entretien Voirie et Ouvrages d'Art (FB2) : 56 agents + 3 CAE

- 1 chef de service
- 2 techniciens travaux
- 3 conducteurs de travaux
- 4 chefs de travaux

- 11 chefs d'équipes
 - 1 inspecteur du domaine public
 - 2 magasiniers
 - 7 chauffeurs
 - 13 ouvriers qualifiés
 - 12 agents d'espaces publics
 - 3 CAE (Agents d'espaces publics)
- Service Travaux Bâtiment (FB3) : 6 agents
- 1 chef de service
 - 5 techniciens

2 - MOYENS MATÉRIELS

Bureautique et outils informatiques :

Le Pôle est doté de :

- 31 PC
- 1 table traçante
- 7 imprimantes laser noir et blanc
- 1 imprimante laser couleur
- 2 imprimantes - télécopieur - scanner
- 1 photocopieur
- 13 appareils photos numériques

Production en Régie :

- Matériaux utilisés :

2200 T	d'enrobés à chaud
1700 T	de laitier
720 M3	de béton prêt à l'emploi (dont 220 m ³ pour les Serres Municipales Route de Woippy)
250 T	d'enrobés stockable

- Parc matériel :

- 5 camions
- 7 camionnettes 3,5 T
- 7 véhicules légers
- 1 tracto-pelle
- 1 pelle mécanique
- 2 chargeurs
- 2 manitous
- 8 compresseurs
- 1 émulsionneuse
- 10 plaques vibrantes
- 5 rouleaux vibrants
- 10 coupe-matériaux

Laboratoire :

L'équipement nécessaire aux investigations du Laboratoire comprend :

- 1 gammadensimètre dont l'utilisation ne peut être confiée qu'à un agent habilité du fait des radioéléments auxquels fait appel son fonctionnement
- 1 radiamètre permettant le contrôle du rayonnement émis par le gammadensimètre
- 1 pénétromètre dynamique Panda avec marteau perforateur
- 1 appareillage pour essai à la plaque
- 1 poutre Benkelman
- 1 carotteuse - foreuse
- 1 thermomètre pour vérifier la température de mise en oeuvre des enrobés
- 1 véhicule (CITROEN BERLINGOT) disposant des équipements réglementaires pour les interventions sur chaussées

Autres :

Les déplacements sur les sites des chantiers sont assurés grâce aux véhicules de service du pool Teilhard de Chardin.

III - L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2010

L'activité présentée ci-après comporte une synthèse financière des opérations réalisées ou en cours pour un coût estimé à **37 469 900 € TTC** ainsi qu'une présentation des tâches effectuées par chaque service.

SYNTHÈSE FINANCIÈRE DE L'ACTIVITÉ 2010

1) Service Travaux Neufs, Voirie et Espaces Publics

24 079 300 €

Subdivision Travaux Neufs VRD

- Travaux spécifiques y compris prestations pour d'autres services municipaux	22 539 800 €
- Opérations suivies pour le compte de la SAREMM	<u>326 000 €</u>
	22 865 800 €

Subdivision Eclairage Public et Réseaux Municipaux

- Programme d'éclairage public	1 198 500 €
- Fibres optiques	<u>15 000 €</u>
	1 213 500 €

2) Service Entretien Voirie et Ouvrages d'Art - Prestations diverses

3 432 000 €

- Travaux confiés à entreprises sur programmes globaux (Entretien) + coordination concessionnaires	2 319 000 €
- Travaux de production en régie	720 000 €
- Aménagements d'entrées charretières	50 000 €

- Aménagements pour accessibilité TCRM	9 000 €
- Abaissements de bordures PMR	42 000 €
- Aménagements de sécurité (budget Pôle Etudes)	145 000 €
- Ouvrages d'art et murs de soutènement	147 000 €

3) Service Travaux Bâtiments

9 958 600 €

- 10 opérations de 100 000 € à 2 500 000 €
- 22 opérations de 15 000 à 100 000 €
- 132 opérations inférieures de 15 000 €

A - LA CELLULE DE GESTION

Sous la direction d'une Responsable Administrative chargée de la préparation des budgets, du programme bi-annuel d'investissement, du suivi des comptes des sections fonctionnement et investissement, de la rédaction des rapports présentés au Conseil Municipal et de courriers divers, de l'information des riverains et usagers sur l'engagement et le déroulement des chantiers relevant de la compétence du Pôle, elle assure l'ensemble des fonctions de support aux activités des services.

Dans ce cadre, le volume de travail fourni par les agents qui la composent peut être précisé par quelques chiffres significatifs et un rappel des tâches d'organisation, de coordination et de gestion administrative effectuées quotidiennement.

- Trois assistantes de gestion sont affectées au secrétariat. Elles ont en charge l'accueil public et téléphonique, la messagerie, le parapheur électronique, le planning des réunions, l'enregistrement et la frappe du courrier. Elles assurent aussi la gestion courante des agents du service : les heures supplémentaires, les congés, les stages, les maladies, les formations, le suivi et la mise à jour des dossiers personnels et du logiciel de gestion du temps ainsi que la saisie des rapports journaliers établis par les chefs d'équipes de travaux en régie, sur le programme GESTINT.
L'une d'entre-elles assure également la mission d'assistante du Directeur du Pôle.
- Deux agents affectés à la Cellule Comptabilité assurent, en relation avec le service Finances et la Trésorerie Principale Municipale, le suivi du programme d'investissement, du budget de fonctionnement et la gestion des marchés gérés par le Pôle.

Le volume d'activité a porté pour l'année 2010 sur :

- 200 marchés
- 36 émissions de titres de recette
- 887 bons de commande sur e-commande
- 1 880 traitements de factures

B - LE SERVICE TRAVAUX NEUFS, VOIRIE ET ESPACES PUBLICS :

Ce service assure la gestion des opérations spécifiques et des grands chantiers d'investissement, financés au moyen de crédits affectés pour des opérations individualisées (travaux VRD) ainsi que les travaux d'éclairage public, entretien et extension de réseaux divers.

Divers programmes sont également suivis en tant que "prestataire" d'autres services municipaux (Réglementation, Politique de la Ville, Urbanisme, etc...).

Le service Travaux Neufs, Voirie et Espaces Publics a pour mission également de représenter le maître d'ouvrage sur des chantiers dont la maîtrise d'oeuvre est assurée par des Bureaux d'Etudes privés : GPV Metz Borny, place de la République.

Enfin, ce service assure la mission de maîtrise d'oeuvre des travaux d'équipement des zones d'aménagement réalisés pour le compte de l'Urbanisme (PAE, ZAC en régie, Actipôle), ou confiés à la SAREMM (ZAC de la Petite Voëvre, ZAC de l'Amphithéâtre, GPV).

1) TRAVAUX NEUFS, VRD

Pour l'année 2010, l'activité de cette subdivision, détaillée dans le récapitulatif ci-après, atteint un montant de travaux de l'ordre de **22 865 800 € TTC** dont la liste détaillée des opérations réalisées figure ci-après :

RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS SUIVIES PAR LA SUBDIVISION TRAVAUX NEUFS VRD

Nature des travaux	Quartiers	Rues nouvelles M2	Rues aménagées M2	Assainissement ML	Montant approximatif en euros TTC
TRAVAUX NEUFS VRD					
FINANCEMENT PÔLE TRAVAUX					
Programme 2009					16 261 700
- Alignement rue de Bagatelle	11				26 000
- Ruisseau Bonne Fontaine	11				23 700
- Place Mazelle	21		1860		201 000
- Boulevard de Trèves	21	430	2950		154 000
- Place de la République	31	50000			15 000 000
- Giratoire rue des Drapiers / rue de la Mouée	44	2900			610 000
Programme 2010					
- Rue de la Baronète	44		3500	230	247 000

<i>FINANCEMENT PÔLE ETUDES</i>					560 900
Programme 2009					
- Rue des Trois Rois	22		2100		66 000
- Aménagement de sécurité rue des Roses	32		500		60 300
- Développement de l'usage du vélo à la Grange aux Bois	44	1680	2050		194 000
Programme 2010					
- Zone 30 de Bellecroix	22				171 400
- Plateau de la rue de Stoxey	22				31 000
- Aménagements de sécurité					38 200
<i>FINANCEMENT PÔLE URBANISME</i>					419 300
- ZAC des Hauts de Queueu	42				
Parachèvement rues du Comte Emmery et Fort de Queueu			1100		104 300
- ZAC Sébastopol	42		3350		170 000
Rue des Cloutiers					
- ZAC de la Grange aux Bois	44		2000		145 000
Rue de la Baronète					
<i>FINANCEMENT PÔLE ANIMATION JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE</i>					354 500
- Abords du complexe sportif polyvalent de la Grange aux Bois	44	4350		135	354 500
<i>FINANCEMENT PÔLE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, CITOYENNETÉ ET POLITIQUE DE LA VILLE</i>					3 948 900
- GPV / plate-forme socio-économique	42	18453		720	3 533 400
- Rue de Picardie	42		5900		415 500
<i>FINANCEMENT PÔLE ESPACES VERTS ET PROPRETÉ URBAINE</i>					311 200
- Square Gustave Kahn	21		1525		311 200
<u><i>FINANCEMENT MISSION GRANDS PROJETS</i></u>					683 300
Développement de l'usage du vélo					
- Rue de Paris, Pont des Morts	13		3900		416 100
- Rue du Dauphiné	42		4700		267 200
<i>TOTAL TRAVAUX VILLE DE METZ</i>		77813	35435	1085	22 539 800

FINANCEMENT SAREMM					
ZAC de la Petite Voëvre					
- Rue de la Mouée	44	2600		170	233 000
ZAC GPV					
- Parachèvement rue de Sarre	42		750		93 000
TOTAL TRAVAUX SAREMM		2600	750	170	326 000

TOTAL TRAVAUX SUIVIS PAR LA SUBDIVISION TRAVAUX NEUFS, VRD	80413	36 185	1255	22 865 800
---	--------------	---------------	-------------	-------------------

2) ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ENTRETIEN DES RÉSEAUX MUNICIPAUX

Pour l'année 2010, l'activité de cette subdivision atteint un montant de travaux de l'ordre de **1 213 500 € TTC**, dont la liste détaillée des opérations réalisées figure ci-après :

RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS SUIVIES PAR LA SUBDIVISION RÉSEAUX MUNICIPAUX ET PRESTATIONS DIVERSES

Nature des travaux	Montant en euros TTC
ÉCLAIRAGE PUBLIC	
- Rue Le Moine	13 000
- Rue du Coupillon	13 500
- Route de Plappeville	66 000
- Allée de Tocqueville	22 500
- Pont du Canal	32 000
- Rues Saint Eucaire - Mabille - Epaisse Muraille	39 000
- Cheminement Boulevard Paixhans	10 500
- Rues Paul Claudel - Pierre Loti - Anatole France	165 000
- Passerelle des Roches	10 000
- Rue Charlemagne	31 000
- Place Saint Jacques	77 000
- Rues Drogon, de Toul - Charles Pêtre	115 000
- Rue Lancon	65 000
- Rue des Plantes	73 000
- Rue Paul Diacre	76 000
- Rue Grégoire de Tours	47 000
- Rue de Vallières	145 000
- Rue de la Franche Comté	26 000
- Rues de la Grange aux Bois - de Mercy	20 000
24 opérations de moins de 10 000 €	101 000

Coordinations, dépannages, retards sur panne : 10 opérations	32 000
Armoires E.P. + branchements	19 000
TOTAL	1 198 500
RÉSEAUX FIBRES OPTIQUES	
Raccordement en fibres optiques	15 000
TOTAL	15 000
TOTAL TRAVAUX SUIVIS PAR LA SUBDIVISION RÉSEAUX MUNICIPAUX ET PRESTATIONS DIVERSES	1 213 500
TOTAL TRAVAUX SUIVIS PAR LE SERVICE TRAVAUX NEUFS VOIRIE ET ESPACES PUBLICS	24 079 300

C - LE SERVICE ENTRETIEN VOIRIES ET OUVRAGES D'ART

Ce Service assure à la fois l'entretien de la voirie mais également des ouvrages d'art, murs de quais et remparts médiévaux. De plus, le laboratoire qui assure des missions de contrôle et conception lui est rattaché.

Son activité pour 2010 représente un montant TTC de **3 432 000 €**

a) Entretien de la voirie

Cette subdivision, qui est la plus importante en moyens humains, a en charge tout l'entretien de la voirie communale à travers, d'une part les travaux confiés aux entreprises (reconstruction de chaussée et application de revêtements routiers), et d'autre part les travaux des 3 équipes de production en régie (réfection de trottoirs, bordures et caniveaux).

En 2010, le montant des travaux confiés aux entreprises qui s'élève à 2 319 000 €, a permis de réaliser la réfection de :

- 64 567 m² d'enrobés sur chaussée
- 17 310 m² de structure de chaussée en enrobés à module élevé et en structure souple
- 11 600 m² de trottoirs
- 3 800 ml de bordures
- 4 200 ml de caniveaux

Les trois équipes de production ont réalisé un chiffre d'affaires de 720 000 €, comprenant les coûts respectifs du personnel, des matériels et des matériaux, et qui correspondent à 28 chantiers significatifs représentant :

- 11 600 m² de trottoirs en enrobés
- 420 m² en pavés ou dalles

- 1 650 ml de bordures
- 550 ml de caniveaux
- 220 m² de chaussées et parkings

Par ailleurs, en raison des dégâts causés par l'hiver rigoureux, les équipes mobiles ont été renforcées par les équipes de production durant 3 mois, ce qui a conduit aux reprises suivantes sur l'année 2010 :

- 180 ml de bordures
- 300 m² de reprises partielles sur trottoirs, soit environ 250 interventions
- 415 m² de dalles ou pavés
- 45 ml de caniveaux
- 1 650 m² de reprise de nids-de-poule, soit environ 3000 interventions
- 263 U de repose de bornes suite à sinistre
- 700 m² de joints sur pavés
- 4 450 m² de reprises partielles sur chaussée en enrobés chauds

Ce Service assure également la confection d'entrées charretières (17 unités) à la demande de riverains et promoteurs pour 50 000 €, divers aménagements pour accessibilité TCRM pour 9 000 € et des abaissements de bordures pour passages des personnes à mobilité réduite pour 42 000 €.

D'autre part, 145 000 € pour divers aménagement de sécurité ont été réalisés pour le compte du Pôle Etudes.

b) Entretien des Ouvrages d'Art, murs de quais et remparts médiévaux

La Ville de Metz possède 4 barrages, 46 ponts, 15 passerelles, 7 ponceaux et 6 passages souterrains.

Cette Subdivision assure le suivi des travaux d'investissement et d'entretien de ces ouvrages d'art, murs de quai ainsi que des remparts médiévaux.

Opérations de l'année 2010 :

- Restauration d'ouvrages d'art et murs de quai	121 000	€
- Soutènement, perrés et remparts	<u>26 000</u>	€
	TOTAL	147 000

c) Laboratoire

Le Laboratoire assure des missions de conception et dimensionnement des structures de chaussées, de conseil auprès des intervenants de la voirie et de contrôle des matériaux et produits appliqués sur les voies publiques.

Au cours de l'année 2010, son activité s'est traduite par :

Conception et conseil :

- 43 carottages ont été nécessaires pour assurer un diagnostic précis de l'état des chaussées et pour permettre un dimensionnement au plus juste des structures de voies.
- Ces données ont été utilisées pour concevoir 31 structures de voies.

Contrôle de chantier :

- 205 essais de vérification de la qualité de compactage des remblais de tranchées au pénétromètre dynamique PANDA. Des non-conformités nécessitant la reprise de la fouille ont été mesurées et représentent 3.5 % des fouilles. Les entreprises en cause ont corrigé ces défauts. En ce qui concerne les anomalies qui, elles, ne demandent pas la reprise des tranchées, elles ont été constatées sur 1 % des fouilles testées.
- 1 797 mesures au gammadensimètre sur les structures de chaussées neuves. Elles ont permis de déterminer la densité en place des produits appliqués. Les valeurs obtenues sont conformes aux spécifications des normes.

Les contrôles permettent de qualifier la qualité des travaux réalisés et de conserver au niveau le plus bas les non-conformités, ce qui engendre la pérennité des chaussées.

D - LE SERVICE TRAVAUX BÂTIMENTS

Ce Service assume la responsabilité des grosses opérations en construction et en réhabilitation, pour le compte des divers services gestionnaires de la Ville de Metz.

Il a la charge de la préparation et du suivi des travaux à tous les stades. C'est lui qui assure la coordination générale de tous les intervenants, gère le planning d'exécution des travaux, vérifie factures et décomptes, organise la réception des travaux et la levée des réserves.

Il apporte les éléments techniques nécessaires au traitement des malfaçons dans le cadre des garanties légales, participe aux procédures d'expertise et de contentieux.

Enfin, hormis dans le cas de grosses opérations de prestige qui font l'objet d'un concours d'architecture, il assure la maîtrise d'oeuvre.

Par ailleurs, concernant les travaux dits d'entretien, il programme et supervise les remises en état des bâtiments (plus de six cents) appartenant à la Ville de Metz, les réparations ponctuelles et imprévisibles de moindre envergure : ascenseurs, réfection de toitures, peinture, sanitaires, électricité.

Les chantiers plus importants de démolition, rénovation intérieure et réhabilitation, programmés à l'avance dans le cadre du budget annuel par les différents services gestionnaires, font l'objet, après une consultation spécifique par opération, d'un suivi de ce Service qui procède également aux ravalements dans le cadre ou non des campagnes obligatoires.

Suivant les nouvelles règles établies par le Service Commande Publique, le Service Travaux Bâtiments établit les dossiers de demande de consultation pour les marchés dits de procédure PA1 (entre 4.000 et 20.000 € HT).

Enfin, lui sont dévolus, en tant que prestataire, les travaux de remise en état de chaufferies, les travaux de sécurité dans les établissements recevant du public (ERP) : conformité électrique, pose et entretien des alarmes incendie et anti-intrusion, désamiantage.

Pour 2010, l'activité du Service Travaux Bâtiments, y compris achèvement des opérations démarrées en 2009 atteint un montant de suivis de travaux de l'ordre de **9 958 600 € TTC**.

Les principales opérations sont :

1) Tous corps d'état

- Groupe Scolaire Fort Moselle (remplacement de menuiserie)	66 000 €
- Marché Couvert (réhabilitation local agent, boiseries et réfection couverture)	383 500 €
- Gymnase Périgueux (remplacement éclairage zénithal)	48 000 €
- Centre social Petit Bois (réfection partielle toiture, rénovation grande salle)	106 000 €
- Local bouliste au Sablon (extension)	17 600 €
- Moulin des Thermes (réfection toiture lavoirs)	35 000 €
- Gymnase Hannoncelles (réovation)	370 000 €
- Vestiaires Hauts de Blémont (réhabilitation extension)	650 000 €
- Kayak Club (réparation ponton)	21 500 €
- Locaux Dreyfus (création local fourrière deux roues)	23 700 €
- 6/8 place St Jacques (réfection chiens assis)	28 900 €
- Route de Lorry (création escalier dépôt Affaires Scolaires)	27 700 €
- Rue de la Chabosse (remplacement couverture immeuble)	21 100 €
- Route de Thionville (réfection auvent au 74/76)	16 000 €
- Ecole Maternelle l'Île aux Enfants (réfection étanchéité)	74 200 €
- CIRA (réaménagement bureaux en M.O., OPC)	251 200 €
- Ecole Auguste Prost (création restaurant scolaire)	791 100 €
- Ecole de Plantières (remplacement de fenêtres)	89 000 €
- Ecole Les Isles (réfection partielle de la couverture)	98 600 €
- Ecole Magny Plaine (remplacement de fenêtres)	90 200 €
- Ecole Maternelle Le Trimazo (remplacement de fenêtres)	85 600 €
- Dans 4 écoles (isolation des combles)	157 000 €
- Rue Teilhard de Chardin (rénovation, réhabilitation pavillon Gardien)	62 600 €
- Rue des Récollets (réfection intérieure logement concierge)	33 000 €
- Rue St Bernard au Sablon (création d'un restaurant scolaire)	225 000 €
- Ecole Maternelle Arc En Ciel (remplacement étanchéité toiture)	50 000 €

- Ecole Maternelle La Moineaudière (remplacement étanchéité toiture)	50 000 €
- Equipement sportif de la Grange aux Bois (construction)	2 300 000 €
- Restaurant Club House du Golf (réparation toiture et travaux intérieurs)	32 000 €
- Gymnase avenue de Lyon (remplacement du sol sportif)	50 000 €
- Police Municipale (réhabilitation immeuble 57/59 rue Chambière)	2 500 000 €
- Piscine Square du Luxembourg (remplacement portes coupe-feu intérieures)	60 000 €
- 50 opérations inférieures à 15 000 €	<u>348 100 €</u>
 soit 82 chantiers pour un total de	 9 162 600 € TTC
 - 58 opérations ponctuelles : plomberie, chauffage, sanitaire et climatisation soit un total de	 703 000 € TTC
 - 34 opérations ponctuelles : électricité, alarmes incendie et intrusion, vidéosurveillance, basse tension, téléphone et informatique soit un total de	 93 000 € TTC

TOTAL TRAVAUX SUIVIS PAR LE SERVICE TRAVAUX BÂTIMENT	9 958 600
---	------------------

IV - LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Le Service Espaces Publics Voirie - Assainissement - Eclairage et le Service Architecture ont été restructurés en juillet 2002 pour conduire à la création d'un Service Travaux Espaces Publics et Bâtiments et d'un Service Etudes Espaces Publics et Bâtiments.

En avril 2009, selon le souhait de la nouvelle Municipalité, une réorganisation des Services a conduit à la création du Pôle Travaux comprenant une Cellule de Gestion, un Service Travaux Neufs Voirie et Espaces Publics, un Service Entretien Voirie et Ouvrages d'Art et un Service Bâtiments.

Les objectifs de ce Pôle et ses missions ont été précisés et les nombreux projets de la Municipalité conduisent à une activité croissante puisque le montant des travaux réalisés est passé de 18 M€ en 2008 pour 216 chantiers à 34,4 M€ en 2009 pour 244 chantiers (+ 91 %) et pour 2010 à 37,5 M€ pour 257 chantiers (+ 9 %) (bien qu'avec des effectifs en diminution du fait de non remplacements).

Avec le souci de respecter les objectifs politiques et stratégiques fixés et le programme biennal 2011-2012, les perspectives d'évolution envisagées pour 2011 et les années à venir sont une mise en oeuvre efficace de la réorganisation des Pôles Techniques souhaitée dès l'automne 2011, tout en assurant pour cette année, les missions en cours, en améliorant la communication de chantier, en restant vigilant sur les réalisations des projets planifiés, leurs délais d'exécution, les coûts d'opération et facturations appropriées.

Pôle Centre Technique Municipal

PÔLE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

I - LES MISSIONS DU SERVICE

Le Centre Technique Municipal a vu sa création courant 2002 dans le cadre de la réorganisation des services municipaux. Il résulte du regroupement du Centre Technique d'Interventions Municipal, de l'Exploitation Energie, du Parc Automobile et de la Signalisation.

En Avril 2009, le Pôle a été structuré en 4 services et une cellule de gestion :

- le Service Ateliers - Bâtiments
- le Service Parc Automobile
- le Service Signalisations et Equipements Urbains
- le Service Manifestations

Le Service Ateliers - Bâtiments

MISSIONS :

- * la maintenance du patrimoine communal bâti,
- * l'installation ainsi que la maintenance des alarmes vol et des alarmes incendie dans les bâtiments municipaux,
- * l'entretien de l'illumination du patrimoine architectural et des monuments historiques et divers sites,
- * l'entretien des installations de l'éclairage public,
- * l'entretien, la rénovation et la mise en service des fontaines et jets d'eau,
- * la mise à l'heure "été - hiver" des horloges publiques
- * la maintenance des installations électriques, de l'éclairage des stades et des terrains de sports.

Le Service Manifestations

MISSIONS :

- * la participation aux manifestations locales,
- * la sonorisation de plusieurs centaines de cérémonies et manifestations,
- * la pose et dépose des illuminations de fin d'année,
- * la conception du spectacle gratuit "son et lumière" du lac aux cygnes.

Le Service Parc Automobile

MISSIONS :

- * assurer l'entretien et la réparation de tous véhicules et engins municipaux,
- * gérer les besoins en véhicules de l'ensemble des services,
- * administrer les deux "pools véhicules" rue de Méric et rue Teilhard de Chardin,
- * se charger de la gestion des carburants,
- * garantir la mise en application des procédures environnementales,
- * élaboration des marchés carburants, location longue durée, fournitures de pièces détachées et lavages.

Le Service Signalisations et Equipements Urbains

MISSIONS :

- * la création et l'entretien des signalisations de police et directionnelle (verticale),
- * la création et l'entretien des marquages routiers (horizontale),
- * l'entretien du mobilier anti-stationnement,
- * l'entretien et la maintenance des installations de contrôle d'accès, de vidéo surveillance et du jalonnement dynamique des parkings, du Centre de Surveillance Urbaine, des équipements des carrefours et des équipements lumineux de sécurité,
- * la gestion centralisée de la commande des feux sur les carrefours,
- * les problèmes de circulation et de stationnement dans tous les quartiers,
- * la coordination des travaux avec les concessionnaires, les autres services et les organismes extérieurs,
- * l'organisation de toutes les manifestations,
- * l'étude des déviations liées aux travaux et aux manifestations,
- * l'organisation du passage des convois exceptionnels,
- * la mise en oeuvre des arrêtés temporaires.

Ce service réalise aussi :

- * les études de jalonnement,
- * les études des équipements de jalonnement dynamique,
- * les études des équipements des contrôles d'accès et de vidéo surveillance,
- * les études d'aménagement de carrefours à feux,
- * les études de régulation d'axes.

II - LES MOYENS DU SERVICE

a) moyens humains : 208 postes

	EFFECTIFS 2009	EFFECTIFS 2010
ATELIERS-BATIMENTS	82	82
PARC AUTOMOBILE	38	38
SIGNALISATIONS ET EQUIPEMENTS URBAINS	40	40
MANIFESTATIONS	40	40
ADMINISTRATION	6	6

Au cours de l'année 2010, le Centre Technique Municipal a employé en complément 3 apprentis et 32 stagiaires.

b) moyens matériels :

Les véhicules

Le parc composé de 80 véhicules est ainsi attribué :

* Véhicule Chef de service – 1 véhicule

* Ateliers Bâtiments - 41 véhicules

- 3 berlines
- 16 fourgonnettes
- 20 fourgons
- 1 camion grue
- 1 4x4

* Parc Automobile – 5 véhicules

- 1 berline
- 3 fourgonnettes
- 1 fourgon

* Signalisations et Equipements Urbains - 21 véhicules

- 4 berlines
- 10 fourgonnettes
- 6 fourgons
- 1 camion benne

* Manifestations – 14 véhicules

- 2 berlines
- 2 fourgonnettes
- 4 fourgons
- 4 camions bennes
- 2 nacelles

La bureautique

Le service dispose de 2 MAC et 54 PC ainsi que 18 imprimantes pour effectuer les travaux de bureau, les tâches administratives et de secrétariat.

Depuis l'année 1999, la Ville de Metz a acquis le logiciel GIMA permettant la gestion en temps réel de son Patrimoine. Cet outil permet de saisir le descriptif physique et détaillé des biens immobiliers et prend en compte la gestion foncière qui en découle. Il propose également une solution en matière de gestion des demandes de travaux s'adressant aux services techniques et notamment au Centre Technique Municipal.

III - LES ACTIVITES AU SEIN DE CHAQUE SERVICE

A) Le Service Ateliers - Bâtiments

a) La Subdivision Electricité :

Cette équipe regroupe sur un total de 17 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 1 chef d'équipe, 12 électriciens, 1 métallier et 1 agent espace public. Un électricien est détaché en permanence à l'Hôtel de Ville.

Cette division a effectué 2 043 interventions de toute nature (1 679 pour l'année 2009).

Les installations des alarmes vol :

Actuellement 205 bâtiments municipaux sont protégés et reliés à l'unité de télésurveillance de la Police Municipale par le réseau téléphonique. 46 interventions, essentiellement dues à des tentatives d'effraction, des erreurs de manipulation, des mises à jour, des demandes de modification ont été effectuées au cours de l'année 2010.

A la demande des services, plusieurs installations ont été réalisées en régie directe ou reprogrammées vers la police municipale par le CTM, à savoir :

- * Mairie de Quartier de Vallières,
- * Locaux 2-4-6 place Sainte-Croix ,
- * Halte-Garderie Bellecroix, rue de Stoxey,

- * Piscine Lothaire,
- * Piscine square du Luxembourg + Natation Messine,
- * Piscine Bon Pasteur,
- * Hôtel de Ville (modifications suite à travaux),
- * etc.

La conformité des bâtiments :

Les travaux de mise en conformité électrique des bâtiments municipaux découlent des rapports annuels établis par les organismes de contrôle (Dekra, Ainf, Acf,...). Ces travaux organisés par degré d'urgence ont concerné 43 sites essentiellement réservés aux activités scolaires et sportives en particulier : les Centres Balnéaires Luxembourg, Belletanche, les écoles maternelles (La Flûte Enchantée, les Comptines, Sente à My, Petit Poucet, Moinaudière, Chante Clair, Les Plantes,etc.), les écoles primaires (Maurice Barrès, Les Bordes, Magny la Plaine, Jean de la Fontaine, Pilâtre de Rosier, Château Aumiot, Le Graouilly, etc.), les Centres Socio-Culturels (Vallières, Georges Lacour, Maison des Associations du Sablon, etc.), Les gymnases et Cosec (Intendants Joba, Abbé Risse, etc.) et l'immeuble communal rue Liedot.

Les sirènes d'alerte :

Tous les premiers mercredis de chaque mois, un essai est effectué par les services de la Protection Civile. Cette division est chargée de vérifier systématiquement, à chaque essai, le bon fonctionnement de ces installations avec rapport à l'appui. La maintenance de ces installations en leur bon état a nécessité une trentaine d'interventions (idem en 2009).

Illumination du patrimoine architectural :

Cinquante-neuf sites du patrimoine architectural sont mis en lumière, parmi lesquels la cathédrale, une dizaine d'églises, façades, la Porte des Allemands, Saint-Pierre aux Nonnains, la synagogue, le temple neuf, la gare, le château d'eau. La vérification mensuelle des installations d'éclairage s'est ensuivie de 87 interventions pour remise en état des équipements (141 en 2009).

Fontaines et bassins :

La mise en eau des 25 fontaines a débuté le 16 mars pour cesser début décembre. L'entretien des installations a nécessité l'intervention de deux agents à temps plein durant toute la saison.

En avril 2010, 4 nouvelles cascades ont été mises en service place de la République.

Distribution de l'heure :

La maintenance des installations concerne les horloges internes des bâtiments scolaires, où la précision horaire est importante, ainsi que les 13 horloges publiques. Leur bon fonctionnement a nécessité 15 interventions. Aujourd'hui, le passage de l'heure « d'hiver » à l'heure « d'été » se fait en temps réel et n'engendre plus aucune manipulation.

Maintenance technique diverse :

A la demande des mairies de quartiers, la subdivision a procédé à différentes interventions de nettoyage de calvaires, statues et passages souterrains.

Permanences diverses :

Les séances du Conseil Municipal, les Commissions de Finances, ainsi que diverses réunions et Assemblées Générales ont demandé la mise en place de 201 sonorisations (183 en 2009) dans les salons de l'Hôtel de Ville, représentant 1 097 heures de présence.

La subdivision Electricité a assuré également à la demande du Service Jeunesse et Sports quelques permanences au Complexe Sportif Saint-Symphorien pour diverses manifestations (Marche Illuminée, tennis de table, gala de danse, trophée Obut...)

b) La Subdivision Chauffage Sanitaire

Cette équipe regroupe sur un total de 15 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 6 installateurs sanitaires, 4 chauffagistes et 2 installateurs en arrosage et 1 apprenti.

Cette subdivision est intervenue au cours de l'année 2010, sur 1 460 demandes de travaux.

Outre les interventions régulières et ponctuelles, tels que le remplacement de matériels défectueux (robinetterie, ballon, etc.), les réparations sur les installations, les débouchages de canalisations, les recherches de fuites d'eau et les dépannages réalisés dans la journée, ainsi que l'entretien et le dépannage du système d'arrosage des espaces verts, certains chantiers sont plus conséquents, parmi lesquels :

Travaux de sanitaire :

* réfection du bloc sanitaire complet (WC et robinets) à l'Ecole Primaire Les Bordes,
* remplacement du bloc sanitaire complet (filles et garçons) à l'Ecole Primaire Saint-Eucaire,

* réfection du bloc sanitaire complet (WC, robinets, bassin de chasse, conduite d'alimentation galva par du cuivre) à l'Ecole Primaire de Plantières,
* réfection de tous les WC et descentes d'eau usée à l'Ecole Primaire Landonvillers,
* réfection du bloc sanitaire complet (WC, urinoir, robinet) à l'Ecole Maternelle La Roselière,
* réfection des stalles par des urinoirs séparés à l'Ecole Primaire Charlotte Jousse,
* réfection des stalles par des urinoirs séparés à l'Ecole Primaire Rochambeau,
* réfection conduite en galva, plus robinets à l'Ecole Maternelle Pigeonnier,
* réfection de tous les urinoirs et robinets à l'Hôtel de Ville,
* remise en fonction du camping et création d'une extension de lavage au Camping,
* remplacement des urinoirs à l'Ecole Maternelle Les Acacias,
* remplacement de cuvettes WC et bassins de chasses à l'Ecole Primaire La Plaine.

Travaux de chauffage :

* rajout de radiateurs sur l'installation existante, logement place de la Comédie,
* installation de radiateurs dans les bureaux administratifs, Piscine Lothaire,
* remplacement de robinets de radiateur dans différents bâtiments scolaires.

Travaux d'arrosage :

- * Centre Horticole : création et modification du réseau d'arrosage,
- * Place Mazelle : passage de tout le secteur en programmation automatique,
- * Secteur Saint-Vincent : modification du réseau d'arrosage et passage en programmation automatique,
- * Esplanade : création du réseau d'arrosage pour la brumisation des fougères,
- * Secteur Sablon : modification du réseau arrosage pour la création de pistes cyclables,
- * Médiathèque de Borny : remise en place du réseau d'arrosage et modification suite aux travaux de l'extension de la Médiathèque,
- * Stade Bellecroix : modification du réseau d'arrosage et modification,
- * Stade Devant-les-Ponts : réparation fuite importante du réseau d'arrosage,
- * Stade Metman : modification pomperie et réseau d'arrosage suite aux travaux de la Halle d'Athlétisme,
- * Stade Plantières : modification du départ pomperie jusqu'au terrain de foot.

Les actions de maintenances préventives programmées :

Ce sont plusieurs types de travaux qui ont pour but la réalisation de visites périodiques sur différents sites permettant de s'assurer du bon fonctionnement des installations afin d'intervenir le plus rapidement possible en cas de panne.

Ces visites sont suivant leurs natures, mensuelles, semestrielles ou annuelles :

- * mensuelles : vérification du fonctionnement des pompes de relevage dans les galeries techniques (Préfecture et Saulcy).
- * semestrielles : pompes de relevage du Complexe Municipal du Sablon et de la Maison des Associations du Sablon.
- * annuelles : vidange des installations sanitaires, de chauffage et réseaux d'eau et arrosage automatique avant la période hivernale.

Manifestations et activités particulières :

- * Metz Plage,
- * Fêtes de la Mirabelle,
- * Marché de Noël,
- * Fête de l'APM,
- * La Nuit Blanche,
- * La Foire de Mai,
- * Semi-Marathon,
- * Metz Congrès,
- * Marche Gourmande,
- * Animation Estivale,
- * Journées du Patrimoine,
- * Sport en Famille.

Pour toutes ces manifestations, des éviers, des points d'eau et l'évacuation des eaux usées ont été mis à disposition.

c) La Subdivision EPI Entretien Production Interventions :

Cette équipe regroupe sur un total de 30 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 2 chefs de travaux, 2 chefs d'équipes, 8 métalliers, 5 peintres, 6 menuisiers, 2 maçons, 1 carreleur, 1 chauffeur poids lourd, 1 poseur de sol, ainsi qu'un apprenti peintre.

Cette subdivision est intervenue au cours de l'année 2010 sur 1758 demandes de travaux, (1877 l'année précédente). Elle est sollicitée aussi bien en interventions qu'en production, et aussi à l'occasion de certaines grandes manifestations ou expositions à travers la ville.

On peut la voir œuvrer en menuiserie, dans la confection et la réparation de petits mobiliers, la réalisation et la pose d'étagères, de placards, la reprise de lames de plancher, le rabotage de portes, la réparation et l'entretien des huisseries en bois, ainsi que de portes, la réalisation de panneaux d'affichage en liège, ainsi que pour les reprises de faux plafonds, et également pour la réalisation de cloisons diverses, l'entretien et la mise en sécurité d'ouvrages d'arts, tels que les passerelles.

En vitrerie pour le remplacement de vitrages simples ou isolants, la mise en sécurité de vitrages vandalisés, l'opacification de vitres.

En rénovation de peinture et papiers peints, aussi bien dans les logements du patrimoine, que dans les établissements scolaires, dans les gymnases, ou logements de gardiens.

En remplacement ou reprise de revêtement de sol.

En maçonnerie dans la reprise de crépis, la confection de chapes en béton, la fermeture de locaux désaffectés, la reprise de regards divers, scellements de portes et de gonds de volets. En serrurerie dans la pose et l'entretien de piquets de clôtures dans les écoles et les jardins familiaux, la réalisation et l'entretien des différents motifs d'illuminations de fin d'année, l'entretien de terrains multisports de quartiers, ainsi que des terrains de football, et également pour l'entretien des jeux dans les différents quartiers.

En carrelage pour les équipements sportifs et scolaires principalement.

Elle apporte également son concours et son savoir-faire lors de certaines expositions ou manifestations.

Cette subdivision assure également les travaux d'urgence en cas de vandalisme, les travaux de mise en sécurité pour le bien du public (écoles, terrains multisports, gymnases, centres culturels).

Une équipe spécialisée intervient également en astreinte 24 heures sur 24 en cas de vandalismes ou d'incendies, pour la fermeture de locaux après sinistres, mais également pour des problèmes d'infiltrations et pour des ouvertures de portes.

Les demandes de travaux émanent de différents services, tels que :

- Le Service des Affaires Scolaires (le plus gros demandeur),
- le Service Cadre de Vie,
- le Service du Patrimoine,
- le Service des Sports,
- le Service Jeunesse.

mais aussi : le Cabinet du Maire, le Service Réglementation, le Service du Protocole, les Mairies de Quartiers, la Service Emploi et Insertion, la DTIC, l'Environnement, la Fourrière Automobile, Mission Handicap, Politique de la Ville, etc.

On dénombre :

- 604 interventions en serrurerie, métallerie,
- 460 interventions en menuiserie,
- 139 interventions en maçonnerie, carrelage,
- 103 interventions en peinture, papier peints,
- 102 interventions en vitrerie,
- 58 interventions en faux plafonds,
- 45 interventions en revêtement de sol.

Le reste étant des demandes de chiffrages, de fournitures de matériel, d'états de frais, ou des demandes internes à notre service.

Parmi les chantiers les plus conséquents en 2010 :

- La création d'un bloc sanitaire à l'Office du Tourisme,
- La remise en état de plusieurs vestiaires espaces vert et balayeurs,
- La modification du cloisonnage du PC Régulation du Trafic, ainsi que sa remise en peinture et changement de revêtement de sols,
- La remise en état de 12 vitrines d'exposition de la Bibliothèque du Pontiffroy,
- La mise en peinture de 5 bureaux libérés par la Police Municipale à l'Hôtel de Ville
- L'aménagement des nouveaux locaux de la police municipale, 57 rue Chambières,
- L'aménagement d'un arrêt de bus pour PMR, rue Lyautey,
- Réfection des joints périphériques du bassin piscine du Luxembourg,
- La mise en sécurité d'une baie vitrée à l'école Erckmann Chatriand, suite à la tempête Xynthia,
- La mise en peinture du 2^{ème} étage des Affaires Culturelles, place de la Comédie,
- La mise en sécurité d'un immeuble effondré, rue des Allemands,
- La pose, l'entretien et la réparation des bancs publics,
- La mise en peinture de plusieurs salles de classe dans différentes écoles,
- La réalisation de plusieurs placards pour différentes écoles,
- La réfection de plusieurs sanitaires dans des maternelles,
- La réalisation de plusieurs portails métalliques pour différentes écoles,
- La mise en conformité de l'ensemble des panneaux de basket des différents terrains de sports,
- La réalisation de plusieurs tableaux d'affichage en liège pour différentes écoles,
- La pose de panneaux d'avis d'enquêtes publiques,
- La création d'un local de maintenance pour le Service Manifestations,
- La mise en peinture de plusieurs bureaux et couloirs de l'Hôtel de Ville,
- La réfection totale d'un studio meublé du Patrimoine,
- L'entretien des piscines pendant et hors période de fermetures,
- L'entretien et la réparation de diverses passerelles,
- La réalisation de grilles de défenses métalliques pour divers bâtiments,
- L'entretien et la maintenance des terrains multisports,

- La mise en peinture de plusieurs bureaux et du secrétariat aux Espaces Verts,
- La mise en place de mobilier urbain, bancs, corbeilles,
- La réparation de bacs à palmiers du Service des Espaces Verts,
- La réalisation d'un décor tournant pour l'exposition « Florissimmo » à Dijon.

Il est bien entendu que tous ces travaux ont été réalisés avec le grand respect que nous impose la norme ISO 14001, aussi bien en ce qui concerne l'environnement, mais aussi le tri sélectif des déchets, que ce soit en atelier ou sur tous nos chantiers. Dans ce domaine, nous apportons aussi régulièrement les améliorations nécessaires pour obtenir le renouvellement de ce label, dans tous les ateliers du CTM, ainsi que sur nos chantiers extérieurs.

Traditionnellement, cette équipe a apporté son concours à la mise en place et au démontage du Marché de Noël (place Saint-Louis, place de la République, place Saint-Jacques, forum Saint-Jacques, place de Gaulle).

Elle est également concernée pour la mise en place des différents motifs d'illuminations de fin d'année, à savoir :

- un lustre illuminé porte Serpenoise,
- des arbres métalliques lumineux rue du Sablon et rue Pasteur,
- une mappe monde square Mangin,
- la crèche au pied du sapin place Charles de Gaulle,
- des filets étoilés de la place st Jacques, place du Quarteau.

Le Pôle a été aussi sollicité à divers titres :

- l'Open de Moselle aux Arênes, pour la mise en place de deux courts de tennis
- l'aménagement sécuritaire des sorties de secours.
- la Nuit Blanche pour la confection des décors en bois (chaises confidents) qui ont été mis en place quai des Régates et au port de plaisance.
- un terrain de « Beach Soccer » à Bellecroix.
- Marathon de Lorraine.
- Metz Plage : réalisation et mise en place des panneaux publicitaires, installation d'une pergola, de cabines de plage, transformation de plusieurs chalets, réalisation d'un terrain de pétanque et d'un jardin d'enfants, mise en place d'un platelage en bois au niveau de l'entrée.

d) La Subdivision D.I.R. Division Interventions Rapides :

Cette équipe regroupe sur un total de 9 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 2 menuisiers, 3 couvreurs, 1 agent d'espace public et 1 agent de maintenance.

Elle est intervenue courant de l'année 2010 sur 1 547 demandes de travaux. Ses domaines relèvent de l'entretien des toitures à pentes et toitures terrasses.

Elle diagnostique et entretient les toitures de l'ensemble des bâtiments de la collectivité. Elle intervient en urgence suite à des infiltrations et vandalismes. Parmi ces interventions, on peut noter :

- rénovation d'une toiture en ardoises classe M.H. (Notre-Dame),
- réfection d'une toiture terrasse protection lourde (confection et pose de zinguerie),
- pose de filet pare-feuilles sur bac alu à l'Auberge de la Jeunesse,
- pose de filet anti-pigeon au Marché Couvert,
- pose de velux en Mairie.

Elle assure, également, la mise en sécurité (écoles, gymnases, Centres Sociaux-Culturels, chaufferie). Elle participe à la conformité des bâtiments du patrimoine municipal (pose serrures anti-paniques, ferme-portes, etc.).

Ces compétences sont :

- l'ouverture et la fermeture des portes,
- la réfection des menuiseries (PVC, bois, aluminium, métalliques),
- la réparation des volets (PVC, bois, aluminium, métalliques),
- la réparation des portes « issue de secours » (anti-paniques, ferme-portes, crémones),
- la confection de clés suivants modèles (clés plates, à gorge, etc.).

Elle était sollicitée pour l'étude d'organigramme Jeunesse et Sports et le diagnostic des monuments historiques (églises).

Elle a été également chargée de l'entretien journalier des bancs du centre-ville.

Traditionnellement, cette équipe a apporté son concours au montage et démontage des chalets du marché de Noël (place Saint-Louis, Forum, place Saint-Jacques, Esplanade), ainsi que la patinoire, y compris les différents motifs des illuminations de fin d'année (points d'ancrage, filets rue Taison, place du Quarteau et place Saint-Jacques).

e) Les Magasins :

Sur un total de 7 postes, cette section est composée d'1 responsable, d'1 adjoint au responsable, d'1 contremaître magasinier et de 4 magasiniers qui assurent la gestion des stocks avec l'établissement des bons de commande et la saisie informatique des bons de sortie du matériel (10 000 articles référencés), ainsi que la distribution des vêtements de travail à l'ensemble du personnel du CTM.

B) Le Service Manifestations

L'organisation des manifestations traditionnelles, tout au long de l'année, nécessite l'intervention d'une équipe de 40 personnes spécialement missionnées à cet effet. Elle est composée d'1 responsable, d'1 adjoint au responsable, de 2 administratifs, de 5 chefs d'équipe, de 9 électriciens, de 14 agents espace public, de 3 magasiniers et de 5 chauffeurs.

En 2010, le service a été sollicité pour 1 076 manifestations (1 190 l'année précédente), dont les plus importantes sont :

- Les fêtes scolaires et associatives,
- Les foires de Carnaval, Mai et Mirabelle,
- La fête de la musique,
- La fête de l'APM,
- Les festivités du 14 juillet,
- Les fêtes de la Mirabelle,
- L'Eté du Livre,
- Metz Plage,
- Le spectacle du lac aux cygnes,
- Nuit Blanche,
- Metz en Fête.

Egalement :

* Les représentations estivales (juillet et août) d'environ 35 minutes de spectacle gratuit "les eaux musicales du lac aux cygnes".

La conception et la mise en scène de cette prestation par le Centre Technique Municipal relèvent aussi de la technique et de la technologie. Les effets d'eau sont créés par le biais de 36 motifs, 569 ajutages, 47 pompes, 1 cascade naturelle, 1500 mètres de conduite d'eau, 520 mètres carrés de caillebotis et 8 jets oscillants avec des pompes de 2,2 kw.

L'éclairage est mis en oeuvre au moyen de 477 projecteurs (447 projecteurs halogène 150 watts, 3 projecteurs à leds (changeur de couleur) sur les 3 queues de paons, 30 projecteurs halogène 1000 watts), 4 projecteurs 250 watts lyre à effets "gobos", 1 machine à fumée, 4 armoires électriques avec 350 disjoncteurs et 10 kilomètres de câble. (Les 4 projecteurs lyre à effets fonctionnent avec 1 pupitre de commande DMX SCANCOMMANDER).

La sonorisation de 8000 watts est assurée par 10 haut-parleurs, 4 amplificateurs, 1 table de mixage et 1 platine CD.

Le matériel informatique comprend 1 logiciel, 1 ordinateur, 1 interface et 1 console DMX.

* Les illuminations de fin d'année avec :

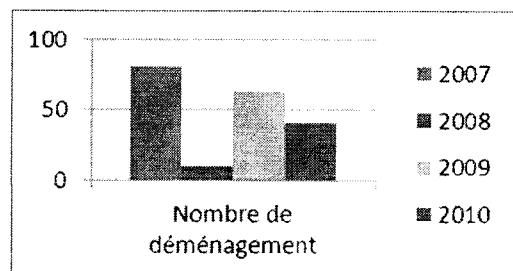
- Les arbres métalliques Carrefour rues Pasteur et Sablon , Carrefour passage du Sablon / rue Clovis, place de Chambre, place Philippe de Vigneulle et Place Saint-Martin,
- La Mappemonde square Mangin,
- Le lustre Porte Serpenoise,
- Fontaine rue des Hauts Peupliers,

- Sapin géant Giratoire passage du sablon et rue aux Arènes,
- Les 7 anges 3D place Raymond Mondon,
- Les filets d'étoiles place Saint-Jacques, rue Taison et place du Quarteau,
- Le traîneau avec les 3 rennes place de la Comédie,
- La crèche avec les personnages place du Général de Gaulle,
- Les arbres avec les effets chutes de neige place de Chambre, place Saint-Martin et place Philippe de Vigneulles,
- Les lucioles et guirlandes leds bleues sur les arbres avenue Schuman, place Jean Spinga, place d'Arros, et place Jeanne D'Arc,
- Les décors des entrées de ville,
- 1 motif "*Bonnes Fêtes*" devant les 10 mairies de quartiers,
- Eclairage de la crèche géante place du Général de Gaulle et éclairage du décor végétal dense qui entoure la crèche et l'imposant conifère de 25m de haut, et d'une masse de plus de 3 tonnes, avec cette année un enneigement de l'ensemble du décor.

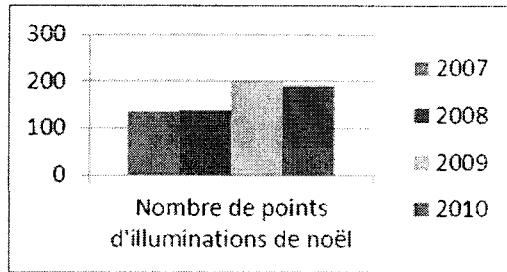
Les décors et les illuminations de noël nécessitent la pose de 1715m de guirlande, 3216m de lucioles, 272 guirlandes leds, 172 rideaux en leds et lucioles, 8 entrées de ville, 1439 motifs, 357 traversées, 562 candélabres, 1148 protections 30mA et déclic, 19451m de câble électrique, 2768 ampoules starflashs, 13315 lampes sphériques 15 Watts, 120 snowfall , 89 projecteurs, 50 sapins de 10 mètres, 1 sapin de 25m garni de boules, paquets cadeaux et noeuds. La puissance totale installée est de l'ordre de 64 5391 Watts.

Il procède aussi à l'installation de sonorisations pour le Protocole, le Cabinet du Maire, les animations scolaires et sportives, les associations de quartiers, d'éclairage, de branchements électriques et de mobilier pour les expositions, les fêtes de quartiers, les concerts, les revues militaires, la pose de kakémonos, au pavoiement des bâtiments municipaux à l'occasion des fêtes.

Il intervient aussi lors de déménagements pour différents services qui se dénombrent cette année à 41 (contre 63 en 2009).



Il gère également la pose des illuminations de fin d'année sur 191 points de la ville pour 2010 (200 en 2009). Parmi les nouveautés et modifications apportées au regard de l'année précédente, on peut noter :



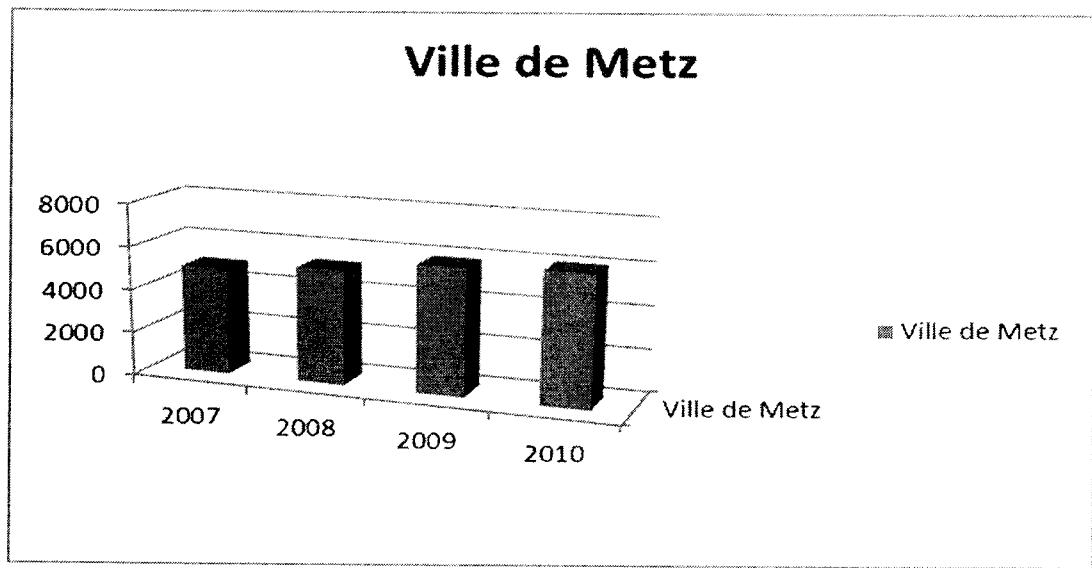
- 2 traversées place Saint-Simplice,
- 7 traversées rue de Ladoucette,
- 7 traversées rue Marguerite Puhl-Demange,
- 1 sapin géant giratoire passage du Sablon / rue aux Arènes,
- 16 traversées rue Tête d'Or,
- 6 traversées rue du Pont des Morts,
- 4 traversées rue du Pont Saint-Marcel,
- 3 traversées rue Fabert,
- 6 traversées avenue de Nancy,
- 1 traversée rue Barbe de Marbois,
- 1 traversée rue Charles Abel,
- 6 traversées En Bonne Ruelle,
- 1 arbre métallique place Saint-Martin,
- 12 candélabres route de Vallières,
- 2 candélabres rue de l'Argonne,
- 9 candélabres rue de l'Argonne.

C) Le Service Ateliers Parc Automobile

C'est à cet élément du Pôle Centre Technique Municipal qu'est confiée la gestion du parc automobile. L'essentiel de sa mission revient à assurer l'entretien et la réparation de tous les véhicules et engins municipaux. Il est aussi chargé de la gestion des besoins en véhicules de l'ensemble des services et administre les deux "pools véhicules" rue de Méric et rue Teilhard de Chardin. Il est également mandaté pour l'intendance des carburants.

➤ C'est ainsi qu'il a été sollicité pour 6 055 opérations.

<i>Opérations parc auto année</i>	<i>Ville de Metz</i>
2007	4983
2008	5324
2009	5886
2010	6055

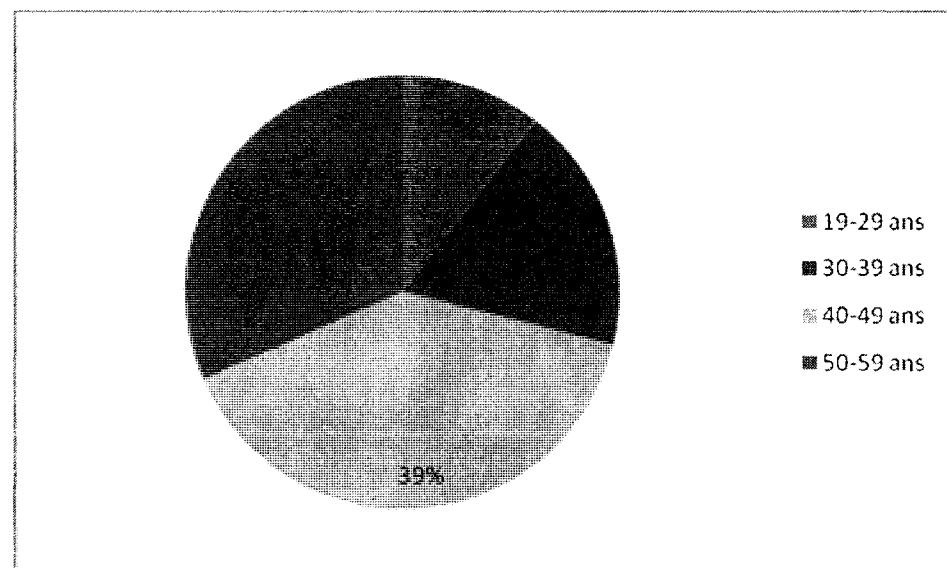


➤ Depuis 2006 les prises de carburants se font directement dans les stations-services TOTAL, par l'intermédiaire d'un système de cartes accréditives. Celui-ci permet un suivi rigoureux des consommations, des kilométrages, l'entretien et des lavages des véhicules.

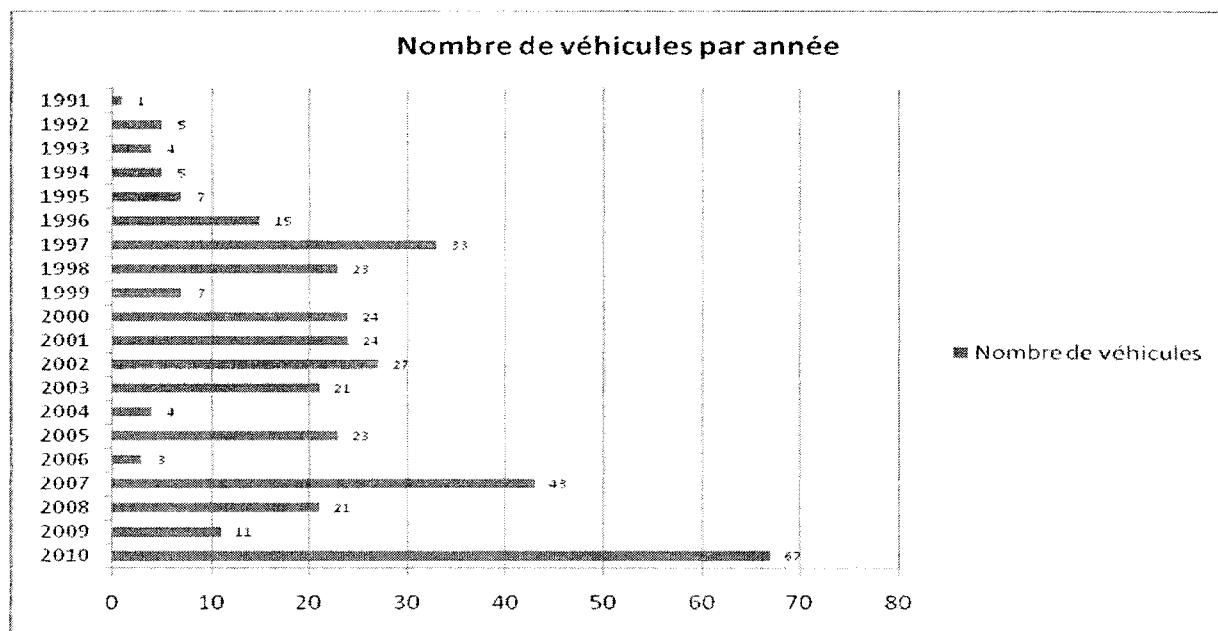
L'équipe du Parc Automobile regroupe 38 postes dont 1 responsable, 1 adjoint au responsable, dirigeant le personnel réparti sur trois ateliers distincts et un magasin.

- **l'atelier “poids lourds”** doté de 12 postes dont 1 chef d'atelier, 1 responsable adjoint, 1 électricien, 1 carrossier, 8 mécaniciens.
- **l'atelier “véhicules légers”** doté de 10 postes dont 1 chef d'atelier, 1 responsable adjoint, 3 mécaniciens, 2 aide mécaniciens, 1 carrossier et 2 peintres.
- **l'atelier “petits engins”** doté de 7 postes dont 1 chef d'atelier, 1 responsable adjoint, 4 mécaniciens et un apprenti.
- **le magasin** doté de 4 personnes dont 1 responsable.
- 1 personne responsable des carburants, gestion du pool, des mises à jour de bases de données et de la planification des entretiens.
- 1 personne chargée de la mise en œuvre des CCTP, des appels d'offre, ainsi que de leurs analyses.
- 1 personne chargée du suivi des entretiens du matériel de voirie et des véhicules du pool.

Répartition des tranches d'âge du personnel du Parc Auto

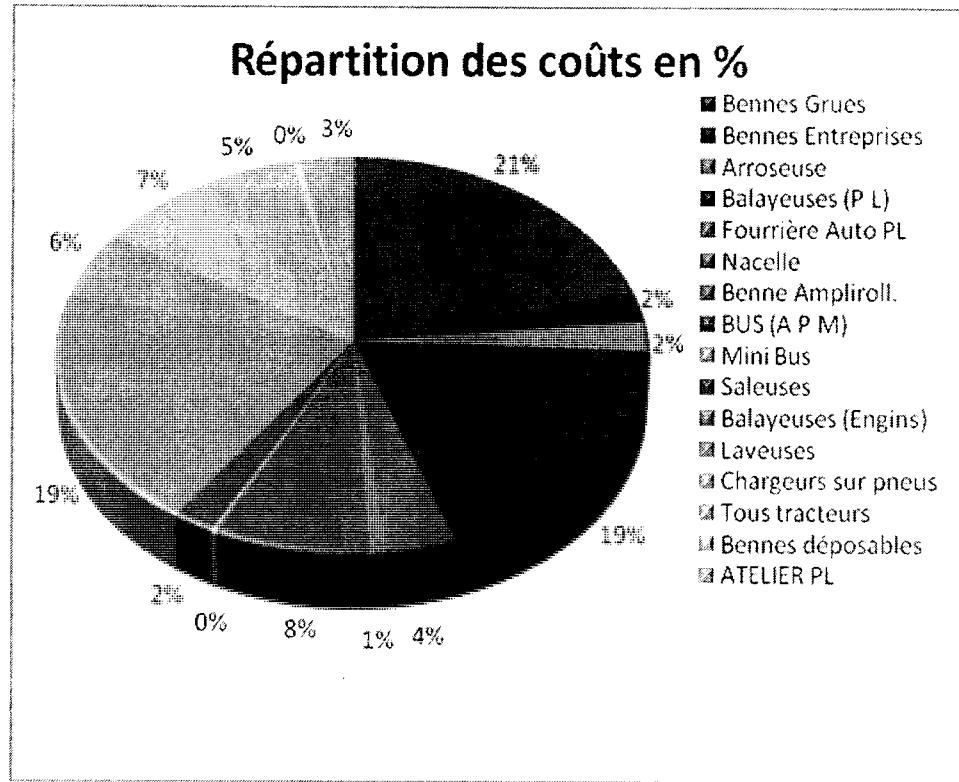


L'âge moyen du parc automobile est d'environ 8 ans. La pyramide des âges ci-dessous permet de connaître la répartition des différents véhicules, composant le parc automobile municipal, en fonction de leurs années d'immatriculation :



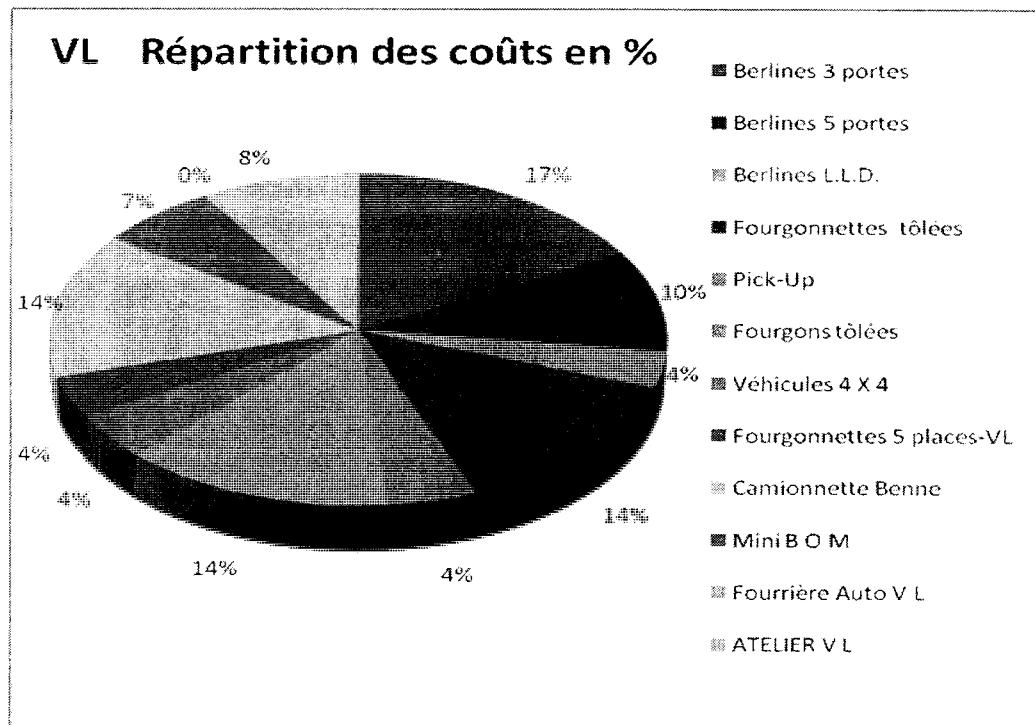
Etat du Parc Véhicules Poids Lourds en 2010

Types de véhicules	Nb de Véhicules	Nb de véhicules vus en entretien	Montant main d'œuvre	Montant fournitures	Frais fournitures	Total
Bennes Grues	17	16	38.749,71 €	74.385,96 €	4.091,15 €	117.226,82 €
Bennes Entreprises	2	2	5.322,81 €	8.234,35 €	452,88 €	14.010,04 €
Arroseuse	3	3	6.258,49 €	6.322,18 €	347,73 €	12.928,40 €
Balayeuses (P L)	9	9	31.073,19 €	71.948,43 €	3.957,23 €	106.978,85 €
Fourrière Auto PL	2	2	6.251,24 €	13.298,30 €	731,40 €	20.280,94 €
Nacelle	3	2	1.972,82 €	2.601,35 €	143,09 €	4.717,26 €
Benne Ampliroll.	4	4	9.869,74 €	33.270,43 €	1.829,88 €	44.970,05 €
BUS (A P M)	1		0 €	0 €	0 €	0 €
Mini Bus	1	1	589,37 €	806,87 €	44,38 €	1.440,62 €
Saleuses	10	7	3.094,82 €	8.464,57 €	465,55 €	12.024,94 €
Balayeuses (Engins)	9	9	31.073,19 €	71.948,43 €	3.957,23 €	106.978,85 €
Laveuses	7	7	15.682,66 €	15.318,05 €	842,49 €	31.843,20 €
Chargeurs sur pneus	6	6	13.265,12 €	24.587,18 €	1.352,27 €	39.204,57 €
Tous tracteurs	10	10	12.730,26 €	15.930,32 €	876,16 €	29.536,74 €
Bennes déposable	18	2	516,12 €	1.765,94 €	97,12 €	2.379,18 €
ATELIER PL			5.975,20 €	10.861,14 €	597,37 €	17.433,71 €
TOTAL :			182.424,74 €	359.743,50 €	19.785,93 €	561.954,17 €



Etat du Parc Véhicules Légers en 2010

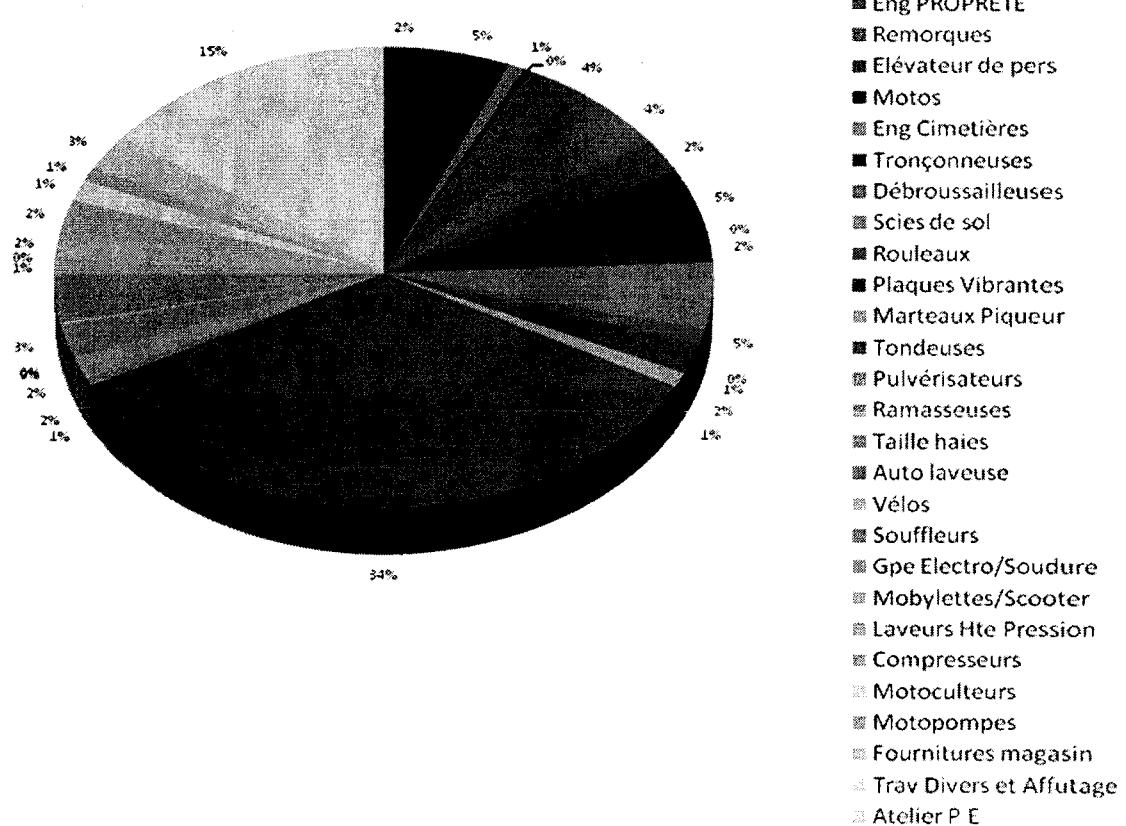
Types de véhicules	Nb de Véhicules	Nb de véhicules vus en entretien	Montant main d'oeuvre	Montant fournitures	Frais fournitures	Total
Berlines 3 portes	60	51	23.480,40 €	14.570,54 €	801,32 €	38.852,26 €
Berlines 5 portes	48	33	14.608,03 €	7.672,42 €	421,99 €	22.702,44 €
Berlines L.L.D.	85	49	5.296,39 €	2.467,56 €	135,77 €	7.899,7 €
Fourgonnettes tôlées	53	50	15.387,61 €	14.925,88 €	821,05 €	31.134,54 €
Pick-Up	9	9	4.830,75 €	4.996,58 €	274,82 €	10.102,15 €
Fourgons tôlées	55	50	15.387,61 €	14.925,88 €	821,05 €	31.134,54 €
Véhicules 4 X 4	8	8	3.308,53 €	6.091,89 €	335,05 €	9.735,47 €
Fourgonnettes 5 places-VL	24	19	4.785,94 €	4.273,12 €	235,02 €	9.294,08 €
Camionnette Benne	28	25	14.167,91 €	17.242,16 €	948,27 €	32.358,34 €
Mini B O M	5	5	7.521,98 €	6.870,04 €	377,91 €	14.769,93 €
Fourrière Auto V L	1	1	519,70 €	391,27 €	21,51 €	932,48 €
ATELIER VL			7.065,65	11.402,74	627,13	19.095,52
TOTAL :		300	116.360,50 €	105830,08 €	5.820,89 €	228.011,45 €



Etat du Parc Véhicules Petits Engins en 2010

Types de véhicules	Nb d'engins	Nb d'engins vus en entretien	Montant main d'œuvre	Montant fournitures	Frais fournitures	Total
Eng VOIRIE	38	13	2.497,87 €	890,30 €	48,97 €	3.437,14 €
Eng Esp VERTS	38	19	2.264,59 €	6.583,16 €	362,07 €	9.209,82 €
Eng C T M	17	9	658,27 €	946,69 €	52,06 €	1.657,02 €
Eng Circulation	9	6	395,22 €	310,94 €	17,10 €	723,26 €
Eng PROPRETE	12	9	2.954,73 €	4.957,31 €	272,64 €	8.184,68 €
Remorques	74	22	3.909,33 €	3.116,91 €	171,43 €	7.197,67 €
Elévateur de pers.	2	2	1.972,82 €	2.601,35 €	143,09 €	4.717,26 €
Motos	26	24	5.039,84 €	3.872,50 €	213,04 €	9.125,38 €
Eng Cimetières	7	0	0 €	0 €	0 €	0 €
Tronçonneuses	47	21	2.160,28 €	2.006,89 €	110,38 €	4.277,55 €
Débroussailleuses	61	35	5.150,55 €	3.693,13 €	203,09 €	9.046,77 €
Scies de sol	3	3	137,21 €	17,41 €	0,96 €	155,58 €
Rouleaux	8	5	872,29 €	1.216,21 €	66,89 €	2.155,39 €
Plaques Vibrantes	14	10	1.548,14 €	2.552,25 €	140,37 €	4.240,76 €
Marteaux Piqueur	13	8	948,62 €	1.011,72 €	55,63 €	2.015,97 €
Tondeuses	89	73	26.007,02 €	39.869,67 €	2.192,90 €	68.069,59 €
Pulvérisateurs	17	12	513,65 €	533,99 €	29,36 €	1.077,00 €
Ramasseuses	5	5	1.825,29 €	1.121,55 €	61,70 €	3.008,54 €
Taille haies	38	30	3.065,89 €	1.508,49 €	82,96 €	4.657,34 €
Auto laveuse	1	1	0,00 €	20,74 €	1,14 €	21,88 €
Vélos	28	3	157,95 €	117,96 €	6,49 €	282,40 €
Souffleurs	102	61	4.469,34 €	1.976,34 €	108,72 €	6.554,40 €
Gpe Electro/Soudure	51	41	1.887,52 €	434,47 €	23,90 €	2.345,89 €
Mobylettes/Scooter	10	5	327,89 €	13,83 €	0,76 €	342,48 €
Laveurs Hte Pression	45	28	1.197,79 €	2.153,11 €	118,43 €	3.469,33 €
Compresseurs	24	19	1.956,55 €	2.395,23 €	131,75 €	4.483,53 €
Motoculteurs	7	5	1.313,76 €	1.588,64 €	87,37 €	2.989,77 €
Motopompes	21	19	1.727,19 €	290,19 €	15,97 €	2.033,35 €
Fournitures magasin						5116,42 €
Atelier P E			3.357,89 €	24.923,44 €	1.370,81 €	29.652,14 €
TOTAL :		488	78.317,89 €	110.724,42 €	6.089,98 €	200.248,31 €

PE Répartition de coûts en %



D) Le Service Signalisations et Equipements Urbains

Ce service est chargé de l'entretien et de la maintenance de tous les équipements relatifs à la circulation et au stationnement ainsi que de certaines études très spécifiques (régulation, carrefours à feux, contrôle d'accès, vidéosurveillance, jalonnement dynamique et directionnel, études de déviation ...)

Pour remplir ces différentes missions, elle dispose de 39 postes répartis sur trois cellules.

a)La Subdivision Signalisation Routière :

Cette subdivision regroupe sur 19 postes, 1 responsable, 2 chefs de travaux, 2 chefs d'équipes, 14 agents de maintenance.

Elle se compose de deux sections distinctes :

La Section Signalisation Horizontale et Verticale

Elle a en charge la création et l'entretien de la signalisation de police (stop, cédez le passage, etc...), des marquages routiers (passages piétons, axes, rives, etc...), du mobilier anti-stationnement (garde-corps, piquets boules, balisettes), et de la mise en oeuvre de l'ensemble des arrêtés temporaires et permanents.

L'activité de cette section peut se résumer par la prise en compte de **2 395** demandes de travaux spécifiques. Les contrôleurs du domaine public ont émis **220** demandes d'I.D.P. auxquelles il a été donné suite dans un délai allant de 24h à 48 h.

Elle assure :

* l'équipement, l'entretien et le renouvellement de la signalisation de police soit plus de **11 500** panneaux, **4 400** supports et **2 830** plaques de rues.

en 2010 : **9** plaques de rue, **291** supports, **329** panneaux et **2** coussins berlinois nouveaux ont été mis en place

63 plaques de rue, **377** supports et **688** panneaux ont été renouvelés.

* la réalisation et l'entretien de l'ensemble des marquages routiers soit environ **82** tonnes de produits pour l'essentiel mis en oeuvre manuellement.

Ces marquages routiers ont nécessité l'application de **16 389 kg** d'enduits à chaud à la machine **52 089 kg** d'enduits à froid en application manuelle, **958 kg** de peinture routière, **263** bandes collées, **598** sigles et **245** recharges de gaz propane de 13 kg pour le séchage sous toutes conditions climatiques.

* la pose et l'entretien des mobiliers anti-stationnements sur un parc d'environ **1 970** garde-corps, **4 930** potelets et piquets boules et **720** balisettes.

en 2010 : **16** balisettes, **173** piquets boule et **57** garde-corps et **17** arceaux vélos nouveaux ont été mis en place

68 balisettes, **152** piquets boule et **65** garde-corps et **5** arceaux vélos ont été renouvelés

*la mise en oeuvre de l'ensemble des mesures relatives aux arrêtés temporaires (**661**) et permanents (**10**).

La Section Signalisation Directionnelle

Cette section a à sa charge :

- la création et l'entretien de la signalisation de direction
- la signalisation des manifestations temporaires et des déviations
- le jalonnement des nouveaux itinéraires et des organismes ayant droit.

Elle assume:

* l'entretien d'un parc de mobilier urbain permanent constitué de **630** mâts et **1 750** caissons

en 2010 : **5** mâts, **18** caissons et **37** faces ont été entretenues
9 mâts, **27** caissons et **35** faces ont été modifiées ou créées

* les déviations liées à l'exécution de travaux ou à des manifestations

* la conception sur ordinateur et le découpage de textes pour le compte des autres cellules du service ou pour d'autres services

* l'étude et la réalisation du jalonnement de nouveaux itinéraires ainsi que ceux d'organismes demandeurs et de nouveaux établissements

*l'étude et la mise en oeuvre des plans de circulation liés aux manifestations (brocante, braderie, FIM, expositions, marchés de Noël, etc...)

Parmi ses activités 2010, on peut noter :

- Le Semi-Marathon,
- Inauguration Centre Pompidou,
- 75^e Foire Internationale de Metz,
- Le Téléthon,
- Marathon,
- Le Tour de l'avenir,
- Concerts « Eté »,
- Les fêtes de la Mirabelle,
- Brocantes et Braderies,

- Metz Plage,
- Inauguration Place de la République,
- ...

Elle a réalisé la conception et la découpe de **580 ml** d'adhésif.

Parmi ses activités 2010, on peut noter :

- * le jalonnement de la Place **Mazelle**,
- * le jalonnement du **Parking Paixhans**,
- * le jalonnement du **Parking Amphithéâtre**,
- * le jalonnement du **Parking BUS Tourisme**,
- * la modification de la mention **DDAS** par **DDCS**,
- * le jalonnement du **Complexe Sportif GAB**,
- * le jalonnement de **Arsenal Boutique**,
- * le jalonnement de **ASSEDIC** par **Pôle Emploi**,
- * la modification de la mention **DDE** par **DIR Est Perigot**.

*Mise en place d'importants plans de circulation pour le Semi-Marathon et la Coupe d'Europe de Marche,
 * Mise en place déviation pour renouvellement des tapis routiers,
 * Mise en place déviation pour travaux Amphithéâtre,
 * Mise en place de l'ensemble de la signalisation pour la FIM 2010,
 * Mise à jour de la base de données.

b) La Subdivision Régulation Signalisation Lumineuse :

Elle compte :

Un ingénieur chargé :

- de l'organisation, du fonctionnement et de l'encadrement de la division « Trafic et Signalisation Lumineuse »,
- de l'élaboration et de la gestion budgétaire des cellules,
- de la gestion des plans de circulation et de régulation du trafic sur la ville,
- des études d'aménagement de carrefour à feux,
- des études de régulation dans le cadre de nouveau projet (METTIS, QDA, Seille,...),
- de la réalisation du projet METTIS pour la partie SLT et régulation du trafic,
- du suivi d'exécution des travaux,
- de participer aux réunions publiques et des comités de quartier.

Elle se compose de 2 cellules :

- la cellule Trafic
- la cellule Signalisation Lumineuse

La cellule Régulation du Trafic :

Cette cellule regroupe sur 5 postes : 1 ingénieur, 3 techniciens et 1 agent de maîtrise qualifié.

Elle a en charge l'étude du fonctionnement des carrefours à feux et leur intégration dans le système de gestion centralisée de trafic GERTRUDE.

Ses missions sont :

- **Opérationnelles :**

- Gérer de manière centralisée et en temps réel (application GERTRUDE) la commande des feux sur les 144 carrefours de la Ville de Metz,
- Elaborer les plans de feux et les programmes de régulation du trafic,
- Assurer le suivi des points de mesure et de contrôle du système de régulation (**1106 boucles électromagnétiques, taux de pannes inférieur à 0,5%**),
- Exploiter les comptages et analyses de vitesse pour des besoins d'études ou suite à des demandes de riverains,
- Assurer la création, l'entretien et le renouvellement du système de vidéosurveillance des carrefours (34 caméras),
- Assurer l'entretien du système de panneaux à messages variables et des trappes pompiers de la trémie, Place De Gaulle,
- Dans le cadre des nouveaux projets, l'élaboration des plans définitifs, l'élaboration des devis, suivi des commandes ou ordre de service, suivi des travaux et mise en service,
- Assurer la création, le suivi de l'entretien et le renouvellement du réseau de coordination, permettant la communication entre les carrefours et l'ordinateur de gestion (soit 55 km de réseau filaire et 3 km de fibre optique),
- Assurer les interventions d'urgence sur le matériel géré par la Division Trafic et Signalisation Lumineuse dans le cadre d'une astreinte.

- **Etudes :**

- Etude des nouveaux projets pour la partie régulation du trafic avec le BE Déplacements de la Ville de Metz et Metz Métropole,
- Etude de modélisation du trafic avec le CETE de l'EST,
- Différentes études de trafic pour le compte du service de l'Urbanisme, de Metz Métropole, de la SAREMM ou de l'AGURAM.

L'activité de la cellule Régulation du Trafic peut se résumer comme suit :

- Participation aux réunions publiques, aux comités de quartier pour la partie plan de circulation et régulation du trafic,
- Participation aux réunions de la Mission Grand Projet,
- Participation aux études du Transport en Commun en Site Propre et Axes aménagés,
- Collaboration avec Mission Vélo et Etudes pour l'extension des pistes cyclable,
- Participation aux simulations dynamiques du TCSP sur sa globalité (secteur des Ponts, de Metz Centre, Gare, Place Camille Hocquard, av de la Seille,...),

- Mission de transversalité dans la prise en compte des différentes études de déplacement (TCSP, aménagement av. de la Seille, QDA, aménagement place Mazelle, ...),
- Optimisation ou adaptation de la régulation en temps réel des carrefours en fonction d'aléas, travaux, modification des plans de circulation...,
- Etudes de modélisation des Déplacements et de simulation en temps réel des impacts des futurs aménagements sur la circulation générale VDM-CETE,
- Remplacement de 3 contrôleurs vétustes (investissement),
- Entretien de 15 contrôleurs,
- Mise à niveau technique de 4 contrôleurs (re-câblage avec remplacement automate, nettoyage et conformité électrique),
- Installation de 3 caméras de vidéosurveillance (investissement),
- Extension du serveur vidéo numérique (pour caméras IP) pour distribution vidéos vers services extérieurs,
- Analyse de 38 campagnes de comptages et d'analyse de vitesse,
- 107 interventions d'astreinte représentant 202h d'interventions (soit 1h53 en moyenne),
- Extensions et installations des équipements pour les malvoyants et suivi des anciennes installations,
- Suivi et coordination des travaux de signalisation lumineuse et de régulation sur les nouveaux aménagements réalisés (quartier de l'Amphithéâtre, place Mazelle, boulevard de Trèves,...),
- Suivi et modification des plans de feux de carrefours et des plans de régulation dans le cadre des travaux de METTIS, av. de la Seille, QDA, place Mazelle,
- Participation aux réunions préparatoires au démarrage de travaux et réalisation des plans de délestage et de déviation.

La cellule Signalisation Lumineuse :

Cette cellule regroupe sur 10 postes : 1 agent de maîtrise principal, 1 agent de maîtrise, 1 agent technique principal de 1^{ère} classe, 1 agent technique principal de 2^{ème} classe, 2 agents techniques de 1^{ère} classe et 4 agents techniques de 2^{ème} classe.

Cette cellule a en charge la création et l'entretien de la signalisation lumineuse (feux tricolores, panneaux clignotants aux abords des écoles)

Ses missions sont :

- Assurer l'équipement, l'entretien et le renouvellement de la signalisation lumineuse, soit 78 potences, 1082 supports droits, 903 lanternes (461 à diodes et 442 à ampoules), 677 répétiteurs et 1145 panneaux piétons,
- Assurer l'équipement, l'entretien et le renouvellement de la signalisation aux abords des écoles et pré signaux de sécurité, soit 62 panneaux lumineux et 8 panneaux type « PMV »,
- Assurer l'équipement, l'entretien et le renouvellement de la signalisation pour malvoyants, soit 416 modules sonores. (soit 36.33 % du parc équipé),

- Assurer la création, le contrôle et le renouvellement des points de contrôle de gestion du trafic (boucles électromagnétiques) ainsi que le génie civil s'y rapportant (soit 1006 boucles) voir PC,
- Assurer la sécurité des équipements suite aux actes de vandalisme et aux accidents,
- Assurer la pose et la dépose des compteurs d'analyse de trafic pour des besoins d'étude,
- Assurer le relevé et le suivi de la base de données APIC regroupant les réseaux de la Ville de Metz.

L'activité de la cellule Signalisation Lumineuse peut se résumer comme suit :

Interventions :

- 30 interventions suite à actes de vandalisme,
- 51 interventions suite à accidents,
- 15 interventions de mise en conformité électriques,
et une vérification annuelle sur l'ensemble des carrefours soit 143 points de mesure,
- 9 interventions de mise en conformité du matériel de visualisation,
- 20 interventions sur les équipements pour malvoyants,
- 168 interventions d'entretien du matériel,
- 278 interventions sur boucles électromagnétiques,
- 473 dépannages : 80 pannes et 393 remplacements d'ampoules défectueuses),
- 177 interventions de génie civil/maçonnerie,
- pose de 90 points d'analyse de trafic (comptages et vitesses confondus).

c) La Subdivision Contrôle d'Accès et Signalisation Dynamique :

Cette équipe regroupe sur 5 postes : 1 responsable, 2 automaticiens/électroniciens et 2 électromécaniciens.

Elle assume l'entretien, la maintenance, le dépannage et la réparation des installations de contrôle d'accès, de vidéosurveillance, du jalonnement dynamique des parkings et des sondes de niveau des cours d'eau. Ces installations sophistiquées et toujours en développement, demandent des compétences techniques confirmées.

Elle assure :

- * le bon fonctionnement de tous les équipements de jalonnement dynamique pour diffuser en temps réel le nombre de places disponibles dans chaque parking,
- * le bon fonctionnement de tous les équipements de condamnation d'accès tout en assurant la partie étude, conception, programmation et supervision,
- * le bon fonctionnement de tous les équipements de vidéosurveillance urbaine en assurant la partie étude, conception et programmation,

* les astreintes pour la vidéosurveillance et plus encore pour le contrôle d'accès, domaine où l'intervention doit être pratiquement immédiate.

Pour le parc du jalonnement dynamique, on dénombre :

- 1 serveur central de collecte, traitement et distribution des données,
- 9 caissons dynamiques monoblocs soit 36 afficheurs de 5 caractères,
- 39 caissons dynamiques individualisés à 1 afficheur de 5 caractères répartis sur 22 mâts,
- 19 caissons statiques « autres parkings »,
- 21 caissons statiques « P »,
- 10 mâts de diamètre 175,
- 21 mâts de diamètre 125,
- 10 unités de comptage dans les parkings.

Pour le parc du contrôle d'accès on recense:

- 42 bornes automatiques sur 29 sites,
- 1 chaîne automatique,
- 25 bornes semi-automatiques sur 20 sites,
- 81 bornes basses fixes,
- 10 bornes hautes fixes,
- 37 totems,
- 72 boucles électromagnétiques,
- 29 armoires d'automatisme de commande,
- 23 concentrateurs contrôlant 26 lecteurs de télécommandes,
- 9 armoires optiques contenant tout l'actif réseau,
- 5 lecteurs de badges spécifiques TCRM,
- 26 armoires d'injection électrique,
- 32 caméras fixes,
- 28 caméras dômes,
- 24 platines d'interphone,
- 15 km de fibre optique,
- 65 km de réseaux divers.

Pour le Centre de Surveillance Urbaine on recense :

- 1 baie contenant tous les serveurs, les décodeurs vidéo, la centrale d'interphone, l'actif réseau et les onduleurs,
- 3 postes opérateurs complets,
- 1 poste « chef de poste »,
- 1 mur d'images composé de 9 moniteurs 21 pouces.

Pour le dépôt des vidéos à l'Hôtel de Police on recense :

- 1 baie contenant le décodeur vidéo, l'actif réseau et l'onduleur,
- 1 poste opérateur partiel (pas d'accès aux enregistrements, pas d'interphone),
- 2 moniteurs 21 pouces.

Pour les déports de commande de la borne automatique rue de la Citadelle on recense :

- 1 poste vidéo + interphone à l'Hôtel de la Citadelle,
- 2 postes vidéo + interphone au Palais du Gouverneur.

Pour les sondes fluviales on recense :

- 1 superviseur de réception, traitement, enregistrement et distribution des informations,
- 1 panneau 3 afficheurs au poste de police municipale,
- 3 stations de mesure sur site composées chacune d'une sonde à ultrasons et d'une unité de conditionnement et transmission des signaux,
- 1 liaison RS485 HF.

Ces équipements font l'objet d'un entretien préventif systématique. Le dépannage ainsi que les dégradations dues aux accidents ou au vandalisme appellent des interventions fréquentes.

Parmi les études complètes et les travaux réalisés en 2010, on retiendra :

- Liaison fibre entre la place Mazelle et la place du Pontiffroy (48 FO)
- Equipement du site de Saint-Simplice :
 - * 2 bornes automatiques,
 - * 2 totems,
 - * 1 armoire de commande,
 - * Actif réseau,
 - * tirage des câbles,
 - * boucles de détection,
 - * caméra,
 - * paramétrage et configuration de tous les équipements.
- Liaison fibre entre le PC régulation et la Gare (48 FO)
- Renouvellement de l'équipement de borne et des boucles rue Fabert suite à accident
- Déplacement d'un mât de jalonnement dynamique dans le cadre du rehaussement du pont sur la RN3 (Pont du Canal)
- Equipement du site du boulevard de Trèves :
 - * 1 borne automatique,

- * 1 totem,
- * 1 armoire de commande,
- * Actif réseau,
- * tirage des câbles,
- * boucles de détection,
- * caméra,
- * paramétrage et configuration de tous les équipements.

- Confection de boucles de détection dans la cour pavée
- Aiguillage de tous les réseaux de la place de la République
- Déplacement du CSU de la Mairie centrale à la rue de Chambières :
 - * Montage de la nouvelle baie et de tous les équipements nouveaux
 - > serveurs
 - > switch
 - > multivisions
 - > enregistreurs
 - * paramétrage et configuration de tous les équipements
 - * Mise en place des équipements de contrôle d'accès et de l'interphonie en Mairie et à Chambières
 - * paramétrage de toutes les caméras (dômes, fixes et portiers vidéo)
 - * reconditionnement de la baie en Mairie de Metz
 - * ...

E) L' Administration

Elle regroupe 6 postes répartis de la façon suivante :

- 1 poste au secrétariat,
- 2 postes de gestion du personnel ,
- 2 postes à la comptabilité,

La comptabilité a enregistré durant l'année 2010 :

	Gestionnaire	Prestataire
Actes d'engagement	3 149	616
Factures	2 914	
Mandats	2 759	
Titres	105	-

- 1 poste de gestion des interventions et statistiques.

IV - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Le projet de service du Centre Technique Municipal répond à quatre priorités :

- * la satisfaction des services demandeurs des prestations, par la recherche constante du dialogue,
- * des interventions rapides et efficaces grâce à un travail d'équipe qui associe toutes les compétences professionnelles dans un esprit de solidarité,
- * la maîtrise des dépenses pour arriver ensemble à faire mieux au moindre coût,
- * l'adaptation du service à des rythmes saisonniers et ponctuels de son activité grâce à la mobilité, au renforcement de son savoir-faire, à la polyvalence de ses fonctions et à la souplesse de son temps de travail.

Pour atteindre ses objectifs, le projet du Centre Technique Municipal s'appuie sur :

- * une organisation cohérente du service pour répondre au mieux à ses missions,
- * une gestion moderne des personnels caractérisée par un plan de formation offrant à chacun la possibilité de développer ses aptitudes et son professionnalisme, une souplesse des postes de travail, une gestion dynamique des horaires de fonctionnement qui répond aux variations du rythme de travail et garantit une meilleure qualité de vie professionnelle.

Ces différentes priorités définies ci-dessus doivent conduire le service vers :

- * un professionnalisme renforcé,
- * un temps de travail dynamisé,
- * une production améliorée.

Pôle Espaces Verts et Propreté Urbaine

Pôle Espaces Verts et Propreté Urbaine

Le Pôle Espaces Verts et Propreté Urbaine a vocation à veiller, au quotidien, à la qualité de l'espace public: propreté urbaine, entretien et fleurissement des espaces verts et des promenades.

Outre un directeur, le Pôle Espaces Verts et Propreté Urbaine est constitué du **service des Espaces Verts** et du **service Propreté Urbaine** ainsi que d'une **cellule de gestion** composée de 7 agents en charge des finances, des ressources humaines, des marchés publics et du suivi administratif du Pôle.

I - Le service des Espaces Verts :

A. *Les Missions du service :*

- Gestion des parcs et jardins de la Ville.
- Entretien et conception des espaces verts publics communaux : jardins, squares, aires de jeux, promenades, pelouses et massifs en accompagnement de voirie.
- Entretien du patrimoine arboré : arbres d'alignement, zones boisées.
- Entretien des plantations dans les cimetières.
- Entretien des rivières et ruisseaux.
- Entretien et conception des équipements sportifs de plein air, terrains, multisports.
- Entretien des plantations dans les cours d'écoles.
- Animations "nature" : expositions, floralies, visites guidées des jardins, accueil des scolaires, concours des Maisons et Villages Fleuris.
- Formation d'apprentis, accueil de stagiaires.
- Fleurissement pérenne, saisonnier et événementiel.
- La gestion du Centre Horticole :
 - Gestion des serres et collections végétales.
 - Production florale : plantes à massifs, chrysanthèmes.
 - Pépinières de production.
 - Décoration et art floral.
 - Décorations et fleurissements protocolaires.
 - Appui aux manifestations telles que Metz Plage ou la Nuit Blanche

B. *Les Moyens du service :*

a) *Les ressources humaines :*

-	Chef de service (jusqu'au 1 ^{er} juillet 2010)	1
-	Ingénieur horticole	2
-	Technicien horticole	6
-	Chargé d'animations espaces verts	1
-	Inspecteur de travaux espaces verts	7

- Dessinateur	1
- Agent d'espaces verts	38
- Jardinier paysagiste/floriculteur	81
- Contremaître jardinier	20
- Elagueur	7
- Contremaître élagueur	1
- Agent de maintenance magasin – espaces verts	2
- Agent de maintenance espaces verts	1
- Conducteur d'engins d'exploitation agricole forestière	7
- Magasinier contremaître	1
- Apprenti	10

b) Les moyens matériels :

- Véhicules de transport :

4 camions de + de 3,5 t
 20 fourgons de 3,5 t
 5 tracteurs
 18 voitures
 5 VTT
 5 plateaux de transport de matériel
 1 barque
 5 remorques tracteur

- Matériel d'entretien :

1 désherbeur de stabilisé	
1 tarrière	1 émiétteuse à terreau
2 herses	3 rouleaux
1 broyeur de végétaux	2 tondobalais
1 pelle mécanique	1 sableuse
1 brouette à chenilles	3 citernes
9 petites remorques	13 compresseurs
81 tondeuses dont 15 à gros rendement	3 coupe-bordures
40 débroussailleuses	1 déplaqueuse à gazon
34 tailleuses de haie	2 épandeurs d'engrais
35 tronçonneuses	3 lames déneigeuses
5 ramasseuses de feuilles /gazon	2 nettoyeur de terrain synthétique
34 souffleurs	3 rotavators
3 motoculteurs	
4 motobineuses	
1 regarnisseur à gazon	
3 minitracteurs	
18 groupes motopompe	
11 pulvérisateurs	
1 broyeur de branches	
16 nettoyeurs haute pression	
1 groupe électrogène	
1 défoureuse à gazon	
2 aérateurs de pelouse	

– Moyens de production

Le Centre Horticole de la Ville de Metz (situé au 145, de la route de Woippy à Metz) rassemble l'ensemble des moyens assurant la production florale :

3 130 m² de serres chaudes entièrement automatisées et gérées par ordinateur
2 000 m² de tunnels plastiques chauffés
2 000 m² de couches froides
6 800 m² de culture de pleine terre de chrysanthèmes
12 200 m² de pépinières
950 m² de jauge
600 m² de gazonnière
540 m² d'ombrière
50 m² d'atelier fleuriste avec chambre froide

C. Les activités du service :

a) Gestion du patrimoine vert communal :

Le service assure l'entretien et l'aménagement des 515 hectares d'espaces verts situés soit en domaine public, soit en domaine privé de la Ville de Metz :

- Les jardins, les promenades, les places plantées,
- Les zones naturelles (anciens forts militaires, boisements, réserves foncières),
- Les berges des cours d'eau : rivières, ruisseaux et canaux,
- Les espaces verts liés à la voirie communale (îlots directionnels, accotements, etc...),
- Les équipements sportifs et ludiques de plein air,
- Les cours et jardins d'établissements scolaires et de bâtiments municipaux,
- Les plantations et allées de cimetières,
- Les arbres d'alignement.

b) Conception et réalisation d'équipements nouveaux

En liaison avec le service Études, le service des Espaces Verts conçoit et assure la maîtrise d'oeuvre des aménagements nouveaux et des rénovations des espaces verts. Les travaux neufs sont exécutés majoritairement par les entreprises privées.

c) Fleurissement et embellissement de la ville

Tout le fleurissement qu'il soit en pleine terre, en jardinière ou événementiel est assuré par les jardiniers de la Ville. Cette mission requiert 530 000 plantes produites pour l'essentiel au centre horticole municipal. La mise en oeuvre de 500 décos florales protocolaires et de 1300 plantes en bacs est également assurée par les fleuristes de ce centre. Le traditionnel tapis floral a été remplacé par divers décors éphémères notamment sur les places récemment rénovées du centre ville (places de Chambre, St Simplice, St Martin, du Quarteau, Saint Louis, Esplanade) ce qui a permis une réappropriation de ces espaces par les messins : terrasses de cafés, marchés, concerts, spectacles de rues etc.

C'est ainsi qu'ont été réalisés : un décor de bouleaux et d'écorces colorées en hiver, un jardin de bulbes et de plantes vivaces au printemps, etc...

d) Un entretien sans pesticide

En 2010, le service des Espaces Verts a continué sa politique « zéro pesticide » suite à la convention avec l'agence de l'eau signée en 2008.

e) L'animation

Du fait de leur notoriété, les jardins et les promenades de la Ville de Metz font l'objet de nombreuses demandes de visites guidées de la part des associations ou des écoles. Pour y répondre, un animateur guide et commente la visite des différents sites gérés par le service et intervient en milieu scolaire pour sensibiliser les élèves au règne végétal et aux milieux naturels en général (aide à la création de jardins pédagogiques dans 40 écoles maternelles).

Par ailleurs, le service des Espaces verts a contribué, grâce au savoir – faire de ses agents, au rayonnement et à l'animation de la ville par les manifestations suivantes :

- **Place St Louis : janvier 2010 : réalisation d'un décor végétal**
- **Place St Louis / mars 2010 : 3^{ème} journée des artisans fleuristes**
- **Florissimo Dijon : 11 au 21 mars 2010 :**
Réalisation d'un stand sur le thème de « l'eau source de vie »
- **FIM / 16 au 18 avril 2010 : Garden Party**
Réalisation d'un stand en collaboration avec la ville de Nancy
- **L'Art dans les jardins – Metz 2010- : du 17 avril au 18 juillet 2010**
Exposition de sculptures dans les jardins du centre ville.
- **« Nature en Fête à Nancy » : Parc Sainte Marie à Nancy les 1^{er} et 2 mai 2010.**
Réalisation d'un stand Ville de Metz.
- **La Cuculotine 2010:** dimanche 20 juin 2010
Partenariat avec l'ASPTT pour l'organisation de la randonnée pédestre à travers Queuleu.
- **Metz Plage 2010 : du 20juillet au 9 août 2010**
Réalisation d'une scénographie du plan d'eau sur le thème de la plage.
- **Concours « Côté Cour – Côté Jardin » et « Mon Jardin à l'Ecole »**

f) La formation

Le service forme chaque année une dizaine d'apprentis (CAP et BEPA) et accueille de nombreux stagiaires tout au long de l'année dans le domaine de l'horticulture ou de l'aménagement paysager.

g) Les réalisations de l'année 2010

Les principales opérations de création ou de réfection d'espaces verts menées par le service en 2010 sont reprises dans le tableau suivant:

QUARTIERS	OPERATIONS	Coût de l'opération	Services pilotes
Ancienne Ville	Réhabilitation du Square Gustave Kahn	235 000 €	Espaces Verts
Ancienne Ville	Confortement de l'Allée de la Tour du Diable	18 750 €	Espaces Verts
Ancienne Ville	Aménagement des Espaces Verts rue du Général Fournier	22 000 €	Travaux
Devant les Ponts et Bellecroix	Rénovation des aires de jeux sises : - Place du 14 juillet - Place en Désiremont - Rue de Tignemont	100 000 €	Espaces Verts
Bellecroix	Chemin en béton désactivé Boulevard de Trèves en Chaponrue	87 000 €	Travaux
Devant les Ponts	Lancement du projet de construction de nouvelles serres au Centre Horticole	117 000 €	Espaces Verts

Par ailleurs, le projet de jardin partagé s'est concrétisé par la signature de la charte avec l'association Semetzetou .

D. Les perspectives d'évolution :

La nécessaire préservation de l'environnement se traduira par une évolution des pratiques :

- Finalisation du plan de gestion différenciée sur l'ensemble des espaces verts de la ville
- confortement de la mise en œuvre des techniques alternatives d'entretien des espaces verts (paillage, désherbage thermique, binage manuel, enherbement naturel des pieds d'arbres etc.)
- poursuite des actions de communication en direction du grand public pour faire comprendre et admettre les évolutions du paysage urbain liées à ces changements de pratiques.
- La maîtrise de notre consommation d'eau conduira à faire évoluer les modes de fleurissement, avec notamment un recours accru aux plantes vivaces, un paillage du sol et le développement de prairies fleuries en remplacement des massifs de plantes annuelles traditionnelles (lancement d'une étude en vue de la réalisation de travaux de forage au Jardin Botanique).

2011 verra aussi la poursuite des principales actions de communication du service:

- **L'Art dans les jardins – Metz 2011 : du 28 mai au 18 septembre 2011.**
Exposition de sculptures dans les jardins du centre ville.
- **« Nature en Fête à Nancy » : Parc Sainte Marie à Nancy les 30 avril et 1^{er} mai 2011**
Réalisation d'un stand Ville de Metz.
- **La Cuculotine 2011:** dimanche 19 juin 2011
Partenariat avec l'ASPTT pour l'organisation de la randonnée pédestre à travers Queueleu.
- **Metz Plage 2011 :** du 22 juillet au 21 août 2011.
Réalisation d'une scénographie du plan d'eau sur le thème de la plage.
- **Concours « Côté Cour – Côté Jardin » et « Mon Jardin à l'Ecole »**
- **Rendez - vous aux Jardins : 5 juin 2011** : réalisation d'une animation au jardin botanique dans le cadre de l'inauguration d'un jardin alpin
- **Réalisation d'un jardin éphémère Place du Général de Gaulle sur le thème de la forêt de juin à octobre 2011**
- **Adhésion du Jardin Botanique au réseau « Jardin sans limite**

II) Le service Propreté Urbaine :

Ce service regroupe les équipes de propreté (balayage, lavage mécanique et manuel des rues, vidage des corbeilles à papier), de mobilier urbain, d'enlèvement des graffitis et de viabilité hivernale (salage et déneigement des voies de circulation). La collecte des ordures ménagères est quant à elle assurée par Metz Métropole.

A. Les Missions du service :

- Nettoiemnt des voies publiques,
- Campagnes d'information concernant les déjections canines,
- Entretien des WC publics,
- Lavage des rues,
- Enlèvement des tags,
- Viabilité hivernale : salage, déneigement,
- Enlèvement des dépôts sauvages,
- Entretien - nettoyage - maintenance des corbeilles publiques.

B. Les Moyens du service :

a) Les ressources humaines :

-	Chef de service	1
-	Technicien de contrôle, adjoint au Chef de service	1
-	Gestionnaire des données informatiques	1
-	Responsables de secteurs	4
-	Chefs d'équipe agents d'espaces publics	14
-	Agents d'espaces publics	84
-	Agents d'espaces publics enlèvement tags	3
-	Conducteurs de petits engins	17
-	Responsables mouvement	2
-	Adjoint chef de mouvement transport	1
-	Conducteur de véhicules poids lourds	33 (dont 4 conducteurs d'antenne d'urgence)

b) Les moyens matériels :

- Outils bureautiques :

- 13 PC
- 3 imprimantes

- Véhicules et matériel

- 13 balayeuses aspiratrices d'un volume de 2,5 à 5 m³ destinées aux voies et places,
- 3 arroseuses de voirie de 8 m³, munies de rampes latérales, frontales et d'une potence latérale,
- 6 laveuses de voies piétonnes de 2 m³ ou 4 m³ munies de rampes directionnelles,
- 1 laveuse à eau chaude
- 6 balayeuses aspiratrices de 2 m³ destinées au balayage des espaces piétons et des trottoirs,
- 2 micro – balayeuses de trottoirs équipées viabilité hivernale – dont 1 livrée en décembre 2010)
- 3 camions fourrière,

- 6 camions PL (3 équipés de grue, 2 pour la pose et la dépose de bennes mobiles, 1 camion benne 26T) Ces véhicules sont destinés au ramassage des dépôts sauvages, à la viabilité hivernale, aux transports divers de bennes à déchets,
- 10 saleuses pour la viabilité hivernale dont 5 équipées de lames de déneigement,
- 5 véhicules légers bennes à ordures pour le vidage des corbeilles (3 mini – BOM, 1 pick – up, 1 véhicule électrique goupil),
- 23 souffleurs, 2 aspirateurs thermiques de déchets industriels ainsi que 2 électriques et 2 aspirateurs-broyeurs à feuilles,
- 1 fourgon équipé d'un appareil d'hydrogommage pour l'enlèvement des tags,
- 1 fourgon d'intervention pour l'entretien des corbeilles à papier,
- 1 triporteur
- 1 camion porte outils utilisé pour la viabilité hivernale équipé le reste de l'année d'un désherbeur thermique,
- 1 camion 3,5T benne basculante livré en décembre 2010,
- 1 pick-up bâché,
- 3 mobylettes,

- 6 fourgons 7 places,
- 2 berlines,
- 5 fourgonnettes,
- 1 fourgon d'antenne d'urgence,
- 1 mini-bus 15 places,
- divers petits matériels portatifs de sciage, compactage et perforation,
- 1 laveuse électrique pour le marché couvert.

C. Les activités du service :

a) La propreté des voiries communales :

Les 382 kms de voirie ont été balayés manuellement et/ou mécaniquement en moyenne trois fois par semaine. Le Centre-Ville a été parcouru chaque jour matin et après-midi par les véhicules et le personnel de balayage.

De nouveaux engins ont permis d'améliorer le nettoiement :

- 1 aspirateur électrique industriel pour le plateau piétonnier et les places
- Une micro-balayeuse de trottoirs
- 1 camion 3,5T benne basculante bâchée

b) Gestion des sanitaires publics :

Le service a géré, comme chaque année, les recettes qui résultent de l'utilisation des sanitaires publics automatique. En 2010, 35 011 entrées ont été comptabilisées pour un total de 20 équipements.

c) Lutte contre les déjections canines :

En 2010, le nombre de distributeurs de sacs est passé de 115 à 129. **891 000** sacs pour déjections canines ont été distribués par ce biais.

De plus, la mise à disposition gratuite de sacs en Mairies de Quartiers s'est révélée adaptée aux attentes des riverains, elle représente **465 000** sacs pour l'année 2010.

A noter qu'en 2010, a été décidé la distribution de sacs oxiobiodégradables.

d) Viabilité hivernale :

En cas de chute de neige, que les agents municipaux doivent intervenir selon un ordre de priorité défini qui privilégie dans un premier temps les grandes pénétrantes puis les circuits des TCRM, les points noirs tels que les côtes, descentes ou carrefours et enfin les zones pavillonnaires.

Outre des outils de déneigement manuel, le service bénéficie des moyens suivants :

- 7 saleuses installées sur poids-lourds de 4 et 5 m³ : 2 avec lame et 5 avec réserve de saumure
- 3 petites saleuses de 1,5 m³ avec lame de déneigement.

La Ville peut être salée en seize heures lors des chutes de neige ou des épisodes de verglas, selon un itinéraire qui privilégiait les axes prioritaires et les circuits empruntés par les TCRM.

En saison hivernale 2010/2011, ce sont 1950 tonnes de sel qui ont été consommées.

e) L'enlèvement des graffitis :

La cellule "anti-tags" composée de trois agents et équipée de matériel d'hydrogommage est intervenue pour enlever les graffitis sur les édifices communaux ainsi que sur les immeubles appartenant aux particuliers.

Pour l'année 2010, ce sont 1 194 interventions qui ont été réalisées pour une surface de 3 081 m² de graffitis enlevés.

Afin de proposer ce service aux propriétaires de bâtiments tagués, 100 courriers ont été envoyés en 2010.

A cette mission s'est ajouté le nettoyage de divers murets et monuments.

f) Interventions pédagogiques :

Dans le cadre d'une sensibilisation de tous au respect de leur environnement urbain, des interventions pédagogiques ont été organisées sur le thème de la propreté : divers stands, pour lesquels une nouvelle signalétique a été mise en place, ont été tenus par des élus et des responsables du service Propreté Urbaine aux occasions suivantes :

- Sablon : juin 2010 (fête de la Germaine)
- Centre Socio de Magny, septembre 2010 : réunion avec les comités de quartiers sur la problématique de la propreté urbaine
- Journée propreté à Bellecroix octobre 2010
- Concours de dessins d'enfants sur le thème : « le chien et l'Homme, deux êtres indissociables ». Remise d'une coupe ville de Metz, stand propreté canine
- AGORA Patrotte : jeudi 4 février 2010 de 15h30 à 17h Stand propreté
- Borny, vendredi 23 avril 2010 de 10 h à 12 h Stand propreté
- Plan d'eau : dimanche 20 juin 2010 Test d'aptitude à l'éducation sociale des chiens

- FIM, novembre 2010 : exposition canine internationale Concours de dessins d'enfants sur le thème : « le chien et l'Homme, deux êtres indissociables ». Remise d'une coupe ville de Metz, stand propreté canine.

h) Divers:

Accueil de 9 personnes en réinsertion tout au long de l'année.

D. Les perspectives d'évolution:

- Accroissement des moyens matériels mis à disposition des agents en période hivernale
- La construction de nouveaux locaux vestiaires pour le personnel du secteur de Borny.
- La mise en place progressive d'un système de géolocalisation des véhicules de nettoyage et de viabilité hivernale qui rendra plus fine la gestion des moyens matériels et humains.
- La recherche de matériels moins polluants et plus silencieux.
- L'acquisition d'aspirateurs industriels électriques moins polluants dans un contexte de développement durable.
- Le renforcement de la communication sur la propreté urbaine par le biais d'interventions pédagogiques dans les écoles, sur les marchés et autres manifestations, ainsi que d'articles dans la presse.
- La création de tableaux de bord destinés à optimiser le fonctionnement.
- La coordination avec les équipes de propreté de Metz Métropole sera développée.
- Des points d'apports volontaires des ordures ménagères seront installés.
- Développement des actions de communication à destination du public.

Par ailleurs, des animations seront menées afin de sensibiliser un large public à la propreté canine :

- 8 janvier 2011 : salon Animalia FIM Plan d'eau : 28 mai 2011 test d'aptitude à l'éducation sociale du chien
- FIM septembre 2011 exposition canine internationale